

MF
 QUOTIDIEN
 ☎ (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 ☎ (027) 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 ☎ (027) 21 21 11 **1 fr.20**

Grand choix de pianos et autres instruments
 Cours d'orgue
music power
 Avenue de la Gare 14 - Sion
 Tél. 027/22 95 45

DAIHATSU

ROCKY
GARAGE SPORTING
 P.Lambiel, Sous-Gare, Sion
 Tél. (027) 23 39 77

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Votations fédérales - Quarante heures

La désillusion des chiffres

Il faut bien en venir aux chiffres, pour barrer la route à l'initiative de l'USS sur les quarante heures généralisées. Des chiffres qui montrent les incidences économiques d'une démarche niveleuse et très mal venue. Au moment où l'industrie suisse doit faire face à de nouveaux défis internationaux, il est dangereux de toucher à sa compétitivité.

L'économie suisse connaît les coûts salariaux les plus élevés des pays industrialisés, avancent avec inquiétude les adversaires de l'initiative. Une heure de salaire brut est évaluée à 18 fr. 51 contre 16 fr. 14 au Japon, 14 fr. 67 en République fédérale d'Allemagne. Avec le handicap supplémentaire de la cherté du franc, les entreprises sont amenées à une extrême rationalisation pour rester dans la course internationale. Cela suppose une technologie à haute performance qui ne peut se satisfaire d'un fonctionnement partiel, basé sur la semaine de quarante heures. Au contraire, et

cela est démontré particulièrement dans les secteurs de pointe de l'horlogerie et des machines, on tend aujourd'hui à aménager un temps de travail à moyenne annuelle, qui permette aux industries de tenir compte des exigences du carnet de commandes, en laissant une certaine liberté - sans excès - quant à la répartition à la semaine ou au mois. Cette mobilité est une condition essentielle de la survie de pans entiers de notre économie. Les laisser à la merci de la rigidité du temps de travail, c'est exposer ces secteurs à exporter encore plus qu'aujourd'hui leur appareil de production.

Les récentes conventions collectives passées dans les branches de l'horlogerie et des machines vont dans ce sens, pour pratiquer des minima de trente-cinq heures et des maxima de quarante-cinq. De tels arrangements compatibles avec les intérêts des deux parties, deviendraient impraticables en cas d'acceptation de l'initiative.

Quant aux répercussions directes sur les coûts salariaux, elles sont difficiles à établir de manière très précise, mais inéluctables quant au mécanisme. Ainsi, on sait que l'application de l'initiative toucherait quelque deux millions de salariés

qui travaillent actuellement une moyenne de quarante-deux heures et demie. Une réduction brutale entraînerait sans compensation une augmentation de charges de 6%. Combien de temps faudrait-il à l'économie pour compenser cette hausse par une élévation correspondante de la productivité? Il faut se poser la question, pour refuser sans équivoque de prendre un risque économique disproportionné.

Reste l'argument du plein emploi, qui est illustré de la manière la plus caricaturale par l'exemple français: depuis que le gouvernement socialiste a introduit les trente-neuf heures avec l'objectif d'assurer le plein emploi, le nombre des chômeurs n'a cessé d'augmenter. La Suisse, pays où l'on travaille le plus est également celui où l'on chôme le moins. Il n'y a pas de miracle.

François Dayer

Demain c'est dimanche
Qu'est-ce qu'une gloire qui n'est pas éternelle? (2)

Tennis: Grand Prix à Bruxelles
La treizième pour Hlasek (4)

Trafiquant de faux billets en justice
Une vraie «combinazione» (30)

Projet immobilier bloqué
«Magouilles» à Crans? (37)

Hôpital de Brigue
Tout le monde est content... (45)

FC Sion

Le dernier coup de reins?



Des buts. Jean-Paul Brigger et Sion n'oublieront pas que les points, même divisés par deux, valent leur pesant d'or. Mamin

Tourbillon accueillera demain la lanterne rouge de la LNA, le FC Saint-Gall de l'entraîneur Kurt Jara. Il s'agit de l'avant-dernier rendez-vous de l'année

sur la pelouse séduisante.

A trois longueurs du premier dénouement du championnat 1988-1989, ce Sion - Saint-Gall garde toute son importance. Demain, devant son public, l'équipe de Peter Pazmandy s'offrira une occasion rêvée de prendre place définitivement dans le groupe des huit participants au tour final pour le titre au printemps prochain.

Après deux défaites consécutives en championnat (Bellinzona et Grasshopper), les Sédunois se feront un point d'honneur de remettre les pendules à l'heure. (15)

Ecole technique d'informatique

Une affaire d'Etat

Hier à Sierre, les élèves de l'école technique d'informatique étaient en vacances urbaines. Sur la rue, ils guidaient les nombreux invités vers l'Hôtel de Ville. L'école technique est devenue Ecole technique cantonale. Hier, on célébrait dans son officialité cette cantonalisation. (37)



Une autoroute Entre deux villes



De Sion à Sierre, la N9 devrait être réalisée d'ici à 1994. Pour 250 millions de francs. Si l'autoroute ne semble guère poser d'obstacles majeurs jusqu'à Saint-Léonard, il n'en va pas de même de Granges à Noës, où plusieurs oppositions sont actuellement énoncées. Elles ont trait, notamment, au bruit qu'engendrera le

trafic autoroutier. Certaines remarques se révèlent aujourd'hui justifiées. Ainsi, entre la route cantonale et Noës, une protection pourrait être envisagée. Mais la configuration du terrain oblige le maintien de certains accès. Les propriétaires lésés seront très certainement indemnisés. (29)

BMW une BMW s'achète, s'entretient et se personnalise au
GARAGE THELER
 Rue des Casernes 31, Sion
 Tél. 027/31 32 48
 membre de **UPSA**

au nom de la loi

demain c'est dimanche

La clause bénéficiaire dans le contrat d'assurance sur la vie

A l'instar du Bourgeois gentilhomme qui s'étonnait de s'exprimer en prose, l'homme actuel pose dans sa vie quotidienne des actes dont il ne mesure pas toujours la portée juridique. Il en est d'ailleurs très bien ainsi car il n'y a rien de plus assommant que le juridique pur. Pourtant, ce cas mérite attention. Dans le courant des années 1945 à 1956, un homme avait contracté des contrats d'assurance sur la vie. Comme chacun le sait, le preneur d'assurance, c'est-à-dire celui sur la tête duquel est conclu le contrat, a la faculté de désigner un tiers bénéficiaire pour tout ou partie du droit qui découle de l'assurance. Généralement, c'est l'épouse et/ou les enfants qui sont désignés. Mais chacun est libre de choisir son bénéficiaire. Il peut d'ailleurs changer d'avis au cours de son existence et révoquer la clause bénéficiaire au profit de quelqu'un d'autre. Afin d'éviter toute surprise désagréable, le bénéficiaire qui veut se protéger a tout avantage à demander au preneur d'assurance de renoncer dans la police d'assurance à son droit de révocation ou bien à se faire remettre la police. C'est d'ailleurs de cette manière que procèdent les

banques lorsqu'elles acceptent une police d'assurance vie en garantie d'un emprunt consenti au preneur d'assurance.

Après ces quelques explications nécessaires, revenons à notre cas d'espèce. Notre homme désigna son frère comme bénéficiaire des contrats d'assurances. Il vécut en faisant une fortune colossale. Puis, dame chance lui tourna le dos et il perdit tous ses biens. Il se suicida. La succession étant obérée, elle fut liquidée par l'office des faillites car dans la réalité, une succession répudiée n'est pas autre chose qu'une faillite et l'on ne se sert pas de ce terme que par égard pour la famille du défunt.

La masse en faillite ne vit cependant pas d'un très bon œil que les montants en provenance des contrats d'assurances sur la vie filent chez le frère du «failli» alors que les créanciers n'avaient que les yeux pour pleurer. Elle ouvrit donc un procès contre le bénéficiaire en vue de récupérer ces sommes. Pour ce faire, l'office prétendit que le capital assuré devait rentrer dans la masse des biens du débiteur pour être affecté au désintéressement des créanciers. Pourtant, le Tribunal fédéral en décida autrement puisqu'il conclut que le capital assuré rentre dans le patrimoine du bénéficiaire depuis sa désignation et qu'il n'appartient

donc ni à la succession du preneur, ni à la masse des biens de celles-ci en cas de liquidation par l'office des faillites. C'est dur et il y a là quelque chose de choquant à voir un tiers enrichi sans que ceux qui perdent tout ne participent au gâteau. Le TF a corrigé un peu la chose, en disant qu'il y avait lieu d'examiner le cas sous l'angle de l'action révocatoire qui permet précisément d'annuler les actes faits par le débiteur alors que celui-ci savait ou devait savoir qu'en les accomplissant il pouvait léser ses créanciers. Mais il s'agit là d'un autre procès.

Thys ■

Traitements des juges fédéraux améliorés

BERNE (ATS). — A l'unanimité, une commission du Conseil des Etats a approuvé hier un projet de loi visant à revaloriser notamment les traitements des juges fédéraux et à améliorer leur caisse de pension lorsqu'ils renoncent à leur mandat avant l'âge de la retraite. La loi concerne aussi les traitements des magistrats (conseillers fédéraux et chancelier), qui ne sont toutefois pas augmentés. Il s'agit notamment de faire bénéficier le chancelier, jusqu'ici seul magistrat affilié à la Caisse fédérale d'assurance, d'un régime de pension analogue à celui des autres magistrats. N'étant plus membre de la caisse, il ne sera plus tenu d'en verser les cotisations. Le projet prévoit enfin des rentes en faveur des veufs de magistrats ainsi que des rentes de survivants pour les conjoints divorcés.

Pour la promotion de la santé en 1989

BERNE (ATS). — Les directeurs sanitaires cantonaux ont décidé jeudi, lors de leur assemblée d'automne, de créer une Fondation suisse pour la promotion de la santé et ont approuvé le projet de l'acte de fondation. Elle ne verra cependant le jour qu'en mai prochain à Genève, lors de l'assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires, indique cette dernière dans un communiqué publié hier.

La fondation aura pour but, essentiellement, de soutenir et de coordonner des mesures d'envergure nationale, dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Sans entreprendre elle-même de campagnes, la fondation se contentera, tout en les suggérant, de soutenir, coordonner et cofinancer celles d'institutions existantes. Plusieurs cantons ont déjà annoncé des contributions au fonctionnement de la fondation pour 1989. L'ancien conseiller fédéral Hans Hürlimann s'est déclaré prêt à assumer la présidence du conseil de fondation.

Qu'est-ce qu'une gloire qui n'est pas éternelle?

Si je ne pouvais sauver du «Don Quichotte» de Cervantes qu'une seule page, je choisirais celle du huitième chapitre de la seconde partie. Amoureux fou d'une paysanne du village de Toboso qu'il n'a entrevue que trois fois en quatre ans sans oser se déclarer, il a fait d'elle la dame de ses pensées chevaleresques et lui a envoyé d'innombrables chevaliers vaincus par lui, chargés de ses hommages pour elle. Un instant de faiblesse et il confie à son écuyer Sancho son intention d'aller lui-même la voir, et peut-être se déclarer, car le brave paysan Sancho lui a vingt fois représenté qu'un amour comme ça, en l'air, ne rapporte pas plus que du vent. Alors don Quichotte, conteste vivement:

«Oh! mais la vaillance que nous inspire un tel amour! Les exploits que j'ai faits pour ma Dulcinée invisible et cruelle!», réplique don Quichotte.

Puis dans une sorte de sagesse triste, il reconnaît la vanité de la renommée «qu'on peut acquérir

en ce siècle périssable, laquelle renommée, si longtemps qu'il lui arrive de durer, finit quant même par finir avec le monde, dont la fin est signée.»

Feu et flamme pour les chevaleries terribles, qu'est-ce qui lui passe par la tête ou le cœur? Peut-être l'Evangile que nous-mêmes entendrons demain (Lc 21,25) où Jésus décrit en traits grandioses la fin du monde. Que lui retiendra-t-il alors des aventures héroïques affrontées pour l'amour d'une créature disparue dans le cataclysme universel? Il s'en ouvre au bon Sancho qui lui dit à peu près ceci (je n'ai pas le texte): «C'est vrai, ma foi! J'ai grand respect pour des chevaliers comme vous, mais Pierre d'Alcantara qui vient d'être canonisé, et tous les saints, en moins de temps que vous peinez pour une gloire éphémère, conquièrent une gloire tellement plus grande, et éternelle.» Et le commentateur Miguel de Unamuno, qui nous agace de ses paradoxes: «Que cherchent les hé-

ros et les saints, sinon à survivre?» Il cite François d'Assise, Teresa de Cepeda, Ignace de Loyola, les chevaliers errants de Dieu. Les chevaliers des grands hommes survivront dans la mémoire des hommes, au mieux donc jusqu'à la fin du monde; les chevaliers de Dieu seront pour éternellement dans la gloire de Dieu.

Hélas! la folie de don Quichotte l'emporte à une nouvelle série d'aventures, lamentables jouets des «sages» de son temps qui en affrontent de plus dures pour l'argent, l'honneur, la gloire humaine. Pour la mauvaise joie de nous qui lisons en nous moquant de don Quichotte et de Sancho, sans avoir la fine folie du premier, ni le sage réalisme du second; pour la joie des chevaliers de tous les temps, fous de réussite humaine, n'oublions que le salut.

Puissions-nous comme don Quichotte, avant notre dernière heure, retrouver du même coup la raison et la foi! MM ■

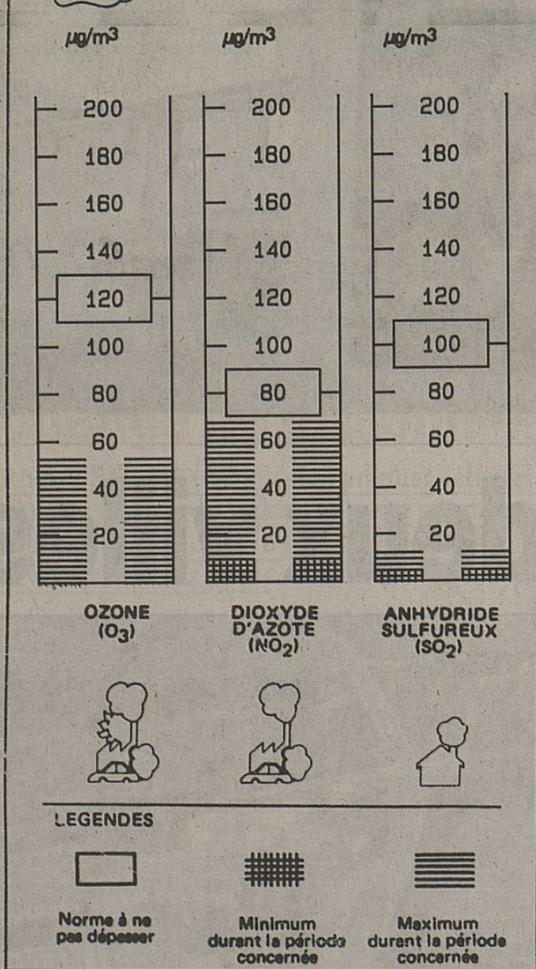
anticorps

Pollution atmosphérique

Le smog

SNURFEUR COMMUNIQUE
Etat de la pollution

TURTMANN
Du 17 au 23 nov.



Chez nous aussi, une chape de «brume» brunâtre se pose souvent sur les agglomérations. L'air pique les yeux et irrite la gorge: c'est le smog. Il ne s'agit pas d'un phénomène naturel comme la formation des nuages, mais d'un produit «maison», dû à l'homme.

Faute de vent, quand l'air chaud d'altitude maintient l'air frais près du sol, les polluants se concentrent sur nos têtes. L'air devient opaque et suffocant. Les enfants et les personnes âgées ou affaiblies, souffrent davantage: les symptômes des maladies respiratoires s'aggravent. C'est l'alerte au smog.

Le smog d'hiver intervient par temps froid et vent calme. Lorsque les chauffages et le trafic motorisé rejettent dans l'atmosphère des quantités énormes de polluants: anhydride sulfureux, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, hydrocarbures et poussières. Du fait de l'inversion créée par l'air plus chaud en altitude, les polluants se concentrent au ras du sol et engendrent ce qu'on appelle le «smog de Londres».

Conformément à la loi sur la protection de l'environnement, les autorités doivent alerter la population et réduire les émissions excessives par des restrictions de trafic, de chauffage et des activités industrielles.

En Valais, malgré l'hiver précoce de cette année, aucun épisode de smog n'a été enregistré.

La brochure «Air pur - Vie sûre» vous donnera encore bien d'autres renseignements. Elle peut être obtenue gratuitement à l'adresse suivante: Service de la protection de l'environnement, 1950 Sion, téléphone (027) 21 68 22.

Autodésinformation

Commentant l'information reçue par les Américains sur la rencontre de Reykjavik (octobre 1986), Mikhail Gorbatchev relate un fait troublant: «On m'a dit que notre organisation sociale APN (Agence de presse Novosti) (sic) avait fait paraître en anglais les textes de ma conférence de presse à Reykjavik et mon allocution à la télévision soviétique et qu'elle les avait envoyés à de nombreux pays, y compris aux Etats-Unis. Or, la brochure contenant ces textes est retenue depuis quelques jours à la douane américaine. On ne la fournit pas au lecteur américain. C'est là le «droit d'écouter tout point de vue».

Ainsi, le lecteur (occidental) apprend-il: premièrement, que contrairement à ce qu'on croit savoir, l'APN n'est qu'une «organisation sociale» (!); deuxièmement que les textes de M. Gorbatchev sont envoyés et (largement) diffusés en Occident même s'ils sont retenus quelques jours à la douane (à la différence des textes du président Reagan ou autre dirigeant améri-

cain qui ne sont probablement pas édités en russe par l'organisation sociale» Associated Press, par exemple, pour être diffusés aux lecteurs soviétiques) et troisièmement, que les textes de Gorbatchev sont destinés (aussi) aux masses populaires américaines (et occidentales) et cela en respectant une vieille tradition soviétique (notamment) qui veut que les «Buvres choisies» (ou complètes) des dirigeants communistes - et en premier lieu celles de Lénine - soient accessibles aux lecteurs des pays capitalistes.

En outre, comme le souligne très pertinemment J.-Fr. Revel «Moscou publie et diffuse à l'Ouest de nombreuses revues de propagande en français et dans d'autres langues européennes, mais aucun pays occidental, cela va de soi, ne peut ni publier ni diffuser en URSS de revue en russe, en géorgien ou en ukrainien.» Littérature de propagande ou pas, peu importe! Toujours est-il que tous ces écrits fournissent une quantité d'informations inestimables. Ils cachent l'immense trésor de dévouement et

d'amour que les communistes gardent dans leur cœur pour l'idéologie qui leur est chère. En plus, tous ces écrits, polémiques certes, mais très utiles mettent en exergue l'essence de la société communiste en général et du socialisme réel (soviétique) en particulier. Aussi peut-on aisément s'instruire sur la révolution, sur le Parti communiste, sur la lutte de classe, sur le socialisme (réel), sur le communisme scientifique, sur la période de transition du capitalisme au socialisme (qui caractérise essentiellement l'époque actuelle), etc.

Dictionnaires philosophiques, analytiques, glossaires des principaux termes, etc. sont également édités (en plusieurs langues étrangères) par les Soviétiques. De ce point de vue il serait malséant d'accuser l'URSS de pratiquer la désinformation. Ce sont plutôt les «experts» occidentaux - hommes politiques, banquiers, hommes d'affaires, journalistes, etc. - qui, péchant par ignorance, errent dans un climat d'autodésinformation.

Dan Dumitrescu ■

Canton du Jura

Personnel de la vente

Un contrat-type

DELÉMONT (vg). — Donnant suite à une motion adoptée par le Parlement jurassien, le Gouvernement vient de mettre en consultation auprès des partenaires sociaux un projet de contrat-type de

travail pour le personnel de la vente. Ce contrat est applicable dans tous les cas où les partenaires sociaux ne sont pas convenus d'appliquer une convention collective de travail réglant leurs rapports.

A la différence d'une convention collective, soumise à renégociation régulière, le contrat-type a une validité illimitée. Celui qui propose le gouvernement s'appliquera à tout le personnel exerçant une activité au service de la vente dans le commerce de détail. Il reconnaît la liberté d'association des travailleurs, leur accorde l'accès aux données personnelles les concernant et que détiennent leur employeur. Il prévoit que le contrat de travail peut être résilié dans les sept jours pendant le mois d'essai, après un mois pendant une année de service, après deux mois jusqu'à neuf années de service et après trois mois au-delà. La durée hebdomadaire de travail est de 42 heures, 43 heures dans les petits négoce comptant moins de dix salariés. La semaine compte cinq jours de travail. La durée des vacances est de quatre semaines, de cinq semaines avant 20 ans et après 50 ans. Les travailleurs occupés le dimanche ont droit à un congé de même durée dans la semaine suivante, et un supplément

de salaire de 50%. L'autre travail supplémentaire est assorti d'un salaire augmenté de 25%. Le repos quotidien doit s'étendre au moins durant dix heures pour les hommes, onze heures pour les femmes et douze heures pour les jeunes gens.

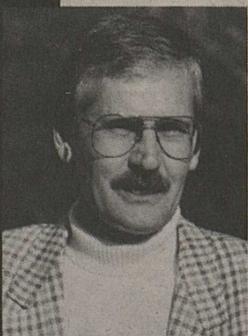
Toute dérogation aux principes essentiels de ce contrat-type, pour être valablement conclue entre un employeur et son personnel, devra l'avoir été en la forme écrite. Le contrat-type prévoit encore l'octroi du renchérissement annuel, en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Le contrat-type fixe enfin des salaires minima qui, dans bien des entreprises dans le Jura, représenteront des augmentations appréciables des salaires versés actuellement.

Pour le personnel non-qualifié, le salaire mensuel sera de 1500 francs jusqu'à 18 ans, de 1900 francs jusqu'à 25 ans, de 2090 francs après 25 ans, et de 2300 francs après cinq années de service.

Pour le personnel disposant d'un certificat de capacité, le salaire minima atteint 2100 francs par mois et 2540 francs après cinq ans d'activité. Un supplément mensuel de 200 francs est octroyé en cas de formation acquise durant trois ans d'apprentissage au lieu de deux. Le tarif horaire des auxiliaires qualifiés est enfin fixé à 13 francs.

LE REGARD NOUVEAU SUR LA VIE.



Que de prestige!

Des équipements sportifs, d'accord. Mais surtout des équipements sportifs nombreux et diversifiés en lieu et place de réalisations de prestige (piscine, projet actuel de la patinoire)

Pierre Demont,
candidat au Conseil communal

PRDO Sion

Parti radical-démocratique

RUSTIQUE
CLASSIQUE
D'EPOQUE
MODERNE

CUISINES
monbijou
sa

Route du Simplon Est 1907 SAXON 026 6 29 97

NOUS AVONS CELLE
QUE VOUS CHERCHEZ

Football

Monthey - Fully

Les retrouvailles de Planchamp

8

sports

Nouvelliste

FC Sion: de l'intransigeance s.v.p.

Une réponse au 2 à 0 de l'Espenmoos

Le dernier soir du mois d'août, Sion quittait l'Espenmoos déçu. Braschler à la 18e et Metzler à la 72e avaient réglé le sort des Valaisans. Au match aller, Baljic, Brigger et le Saint-Gallois Zamorano n'avaient pas joué. Demain à Tourbillon, ces trois talentueux joueurs marqueront certainement à leur manière cette nouvelle explication. Pour donner satisfaction à son fidèle public, l'équipe de Peter Pazmandy ne peut se permettre de rater l'avant-dernier rendez-vous au pied de Valère. Il y va de sa crédibilité dans la perspective du tour final.

15



Là-bas! Parfaitement, Dominique Cina indique que l'honneur du tour final passe par une victoire sur Saint-Gall.

Mamin

Ils sont rares comme l'or et précieux comme l'émeraude. Véritables combattants de leur foi sportive, ils ont la volonté pour étendard et la conscience professionnelle pour guide. Individualistes à bon escient, ils dégagent une puissance collective qui renverse les montagnes. Ils sont moteurs enrichis d'un turbo. Au sein d'une équipe, ils multiplient les rôles. Poumon, accélérateur, apaiseur de fièvre, régisseur, «entraîneur». Si on les voit beaucoup quand ils se battent près du four puis dans le moulin, on les remarque aussi quand ils sont... absents. Sans eux, les équipes redeviennent ordinaires. Avec eux, elles transcendent le quotidien pour taquiner l'impossible.

Hommes à la personnalité imposante, ils ont la rage de vaincre au bout des yeux et l'esprit de domination au bout du cœur. Leur boulot,

BBC Monthey font partie de ces êtres qu'on doit écrire d'exception. Les deux évoluaient en ligue supérieure, la saison dernière.

à propos de...

La race des saigneurs

c'est de gagner. Et de faire gagner les autres. Le reste n'est que pacotille.

Robert «Bob» Mongrain au HC Martigny et Jean-François «Jef» Buffat au

Les deux ont accepté de descendre d'un échelon. Ils n'ont pas pour autant perdu leur disponibilité, leur rayonnement, leur esprit positif, leur force de per-

suasion. Il est difficile de croire que ces gens-là viennent d'ailleurs. Plus motivés qu'un natif de ce coin de pays, ils défendent la couleur d'un maillot qui n'est pas leur avec un respect qui leur appartient par nature et par abnégation. Parce que leur amour du sport va au-delà de la simple représentation publique, il est ciment de vie pour une équipe. Pour un club. Tranchants, percutants, bousculants, ils appartiennent à une race rare comme l'or et précieuse comme l'émeraude. La race des saigneurs!

Nihil obstat
d.t.m.

... et encore

Cyclisme

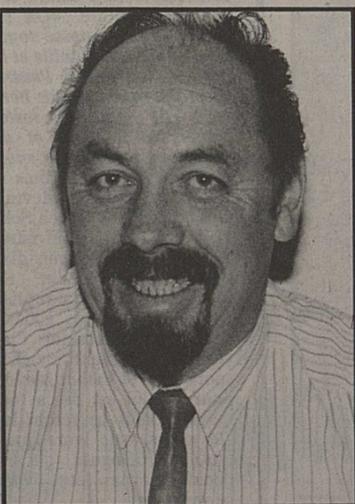
Déjà des détracteurs de la coupe du monde

6

Basketball

Les Valaisans en coupe de Suisse

11



Le ski valaisan de compétition en péril?

« Le sou de la solidarité »

Le président de l'Association valaisanne des clubs de ski (notre photo), M. Waldemar Kalbermatten, cherche des moyens financiers pour équilibrer le budget «compétition» des skieurs valaisans. Nous avons ébauché quelques idées...

9



Coup de poisse, Robert Meuwly, gardien du HC Martigny, ne pourra pas être de la partie. Blessé contre Bülach, il devra observer six semaines de repos.

Bussien

Hockey sur glace

Derby valaisan

16

Martigny - Sierre au Forum octodurien

Tennis: tournoi du Grand Prix à Bruxelles

Jakob Hlasek: la treizième consécutive

A Bruxelles, Jakob Hlasek a signé sa 13e victoire consécutive dans des matches du Grand Prix en battant le Hollandais Tom Nijssen (24 ans) 7-5 6-4.

Le Zurichois s'est ainsi qualifié pour les demi-finales de ce tournoi super-série, qui est doté de 490 000 dollars. La semaine prochaine, il participera au Masters à New York.

Auteur d'une série extraordinaire depuis le début octobre, Hlasek (24 ans) a dominé comme prévu un adversaire classé au 139e rang de l'ATP. Le Suisse a mené son match avec une grande maîtrise tactique, mais cette victoire ne fut pas acquise sans peine.

«J'ai livré mon meilleur match depuis le début du tournoi. J'ai été obligé de jouer à mon plus haut niveau pour assurer ce succès. Nijssen m'a surpris. Je ne l'attendais pas aussi brillant!» A la conférence de presse, Hlasek tenait à rendre hommage au talentueux, mais inconstant joueur néerlandais. Gabarit léger (1 m 75, 67 kg), le tennisman de Sittard, parfois lymphatique, força son tempérament afin d'offrir une réplique de qualité à l'homme qui monte au firmament du tennis mondial.

Au premier set, le Suisse attendait la 41e minute pour faire le break à 6-5 et s'assurer ainsi le gain de la première manche. Dans la seconde manche, Hlasek s'empara du service adverse au septième jeu. Sa supériorité au filet, ses smashs percutants forçaient la décision.

En demi-finale aujourd'hui (à 14 h 30), Hlasek affronte l'Allemand Patrick Kühnen (22 ans), qui s'est qualifié en battant le Français Winogradsky. Le représentant de la RFA compte une victoire sur Hlasek cette année à Wimbledon. A Bruxelles, il n'a pas encore lâché un set.

Leconte en demi-finale

Tête de série N° 1, le Français Henri Leconte a abandonné un set à l'Australien Wally Masur (N° 8), mais s'est tout de même imposé par 6-4 1-6 6-3, en ne remportant donc pas plus de jeux (13-13) que son adversaire.

Leconte est apparu peu concentré dans le set médian. Il n'en fallut pas plus à Masur pour imposer son honnête service et son jeu offensif. Les 4000 spectateurs ont pris résolument le parti du Français dans l'ultime manche. Après la rencontre, Leconte fit valoir une blessure à l'épaule gauche. «Rien de grave, certes, mais comme je n'arrête pas de jouer depuis onze semaines, cette blessure se fait sentir avec acuité sans pouvoir se résorber.»

● **MESSIEURS.** Quarts de finale: Henri Leconte (Fr-1) bat Wally Masur (Aus-8) 6-4 1-6 6-3. Jakob Hlasek (S-2) bat Tom Nijssen (Ho) 7-5 6-4.

● **TOKYO.** Tournoi féminin de double (250 000 dollars). Premier tour: Eva Pfaff-Elizabeth Smylie (RFA-Aus) battent Beth Herr-Candy Reynolds (EU) 7-5 6-4. Patty Fendick-Jill Hetherington (EU-Can) battent Katerina Maleeva-Manuela Maleeva-Fraginère (Bul) 6-4 6-7 (5-7) 6-3. Gigi Fernandez-Robin White (EU-1) battent Anne Smith-Janine Thompson (EU-Aus) 7-6 6-4. Katrina Adams-Zina Garrison (EU) battent Lori McNeil-Betsy Nagelsen (EU-2) 5-7 6-2 7-5.

● **ITAPARICA (Bre).** Tournoi du Grand Prix, 305 000 dollars. Simple, demi-finales: Jaime Yzaga (Per) bat Martin Jaite (Arg-5) 6-3



Encore une? Jakob Hlasek répètera-t-il ce geste demain?

6-4. Javier Frana (Arg) bat Javier Sanchez (Esp) 7-6 7-5.

Deux victoires suisses

A Pforzheim, dans un tournoi doté de 10 000 dollars, les Suissesses Cristina Casini et Andrea Martini se sont qualifiées pour les quarts de finale. Elles ont battu respectivement les Tchécoslovaques Jitka Dubkova (6-1 6-3) et Suzanna Witzova (6-3 6-2).

Boxe

La 13^e de Kichenin

Au Palladium de Genève, le sur-léger John Kichenin (23 ans), champion suisse amateur de la catégorie en 1985, a remporté sa 13e victoire chez les professionnels en battant l'Italien de Dunkerque Antonio Francizo par jet de l'éponge au 3e round.

Le pugiliste genevois a très facilement pris la mesure de son modeste adversaire qui était dominé sur le plan de la taille, de l'allonge et aussi très inférieur en technique.

Au second round déjà, l'Italo-Français subissait un «knock down» à la réception d'un crochet du droit. Au round suivant, Francizo, débordé, allait au sol sous une grêle de coups. Son manager lançait l'éponge pour éviter un massacre.

Invaincu depuis son passage parmi les professionnels, le pugiliste du Boxing Club de Genève a impressionné les cinq cents spectateurs par l'autorité et l'efficacité déployées.

Le Tessinois Icham Dahmani, pour son second combat professionnel, a conquis un succès difficile, mais de bonne facture, aux points, en six reprises, face au Français Christophe Logeon. Les deux poids plume se sont livrés un combat intense, acharné. Le boxeur de Douai a fait preuve de belles qualités d'encaisseur face au Tessinois d'Ascona. Ce dernier l'emportait, néanmoins, à l'unanimité des trois juges.

● **PROFESSIONNELS.** Sur-légers: John Kichenin (Genève) bat Antonio Francizo (Dunkerque) par jet de l'éponge au 3e round. Poids plume (6 x 3'): Icham Dahmani (Ascona) bat Christophe Logeon (Fr) aux points.

● **AMATEURS.** Welters: Modeste Correa (Morges) bat Carlos Botton (Nyon) aux points. Moyens: Manuel Zloczower (Berne) bat Claudio Alloca (Genève) par k.o. au 3e round. Plume: Pascal Rapin (Genève) bat Salah Sefas (Rumilly-Haute-Savoie) aux points. Coq: Assa Sefas (Rumilly) bat Christian Savary (Genève) aux points. Poids lourds (3 x 2'): Keke Moluh (Genève) et Ernest Rytz (Berne) match nul. Poids légers (3 x 3'): Ringo Ramalheira (Genève) bat Iset Lipa (Ascona) k.o. technique au 2e round.

Football

Championnat de France

En match avancé de la 20e journée du championnat de France de 1re division, l'Olympique Marseille, actuellement troisième, a concédé un match nul au stade vélodrome, 1-1, devant Lille.

RFA

16e journée, match avance: Werder Brême - Karlsruhe 3-1 (1-0).

Dans les coulisses du sport automobile

Roux: objectif Monte-Carlo...

★ ★ ★

Vice-champion suisse des rallyes, vainqueur de deux manches cette saison dont celle du Valais - la plus importante et la plus relevée de tout le calendrier - Philippe Roux participera selon toute vraisemblance au prochain rallye de Monte-Carlo, classique parmi les classiques s'il en est! Le budget est déjà réuni (le veinard), l'envie d'y être présent avec son acolyte Paul Corthay, très forte; reste aujourd'hui à choisir entre deux équipes italiennes (dont celle qui se chargea de son «expédition» en Valais, en octobre) pour l'environnement technique qu'il vivra de toute manière avec une Lancia Integral groupe A. «Dans l'un des cas, nous pourrions bénéficier d'un statut de semi-usine, derrière les quatre voitures officielles, notamment au niveau de l'approvisionnement des pneus...», admet Philippe, qui rêve déjà de terminer dans les dix premiers, en janvier, sur les quais de la Principauté. Si ce puzzle s'assemble, c'est la troisième fois que le Bagnard (36 ans) prendrait part au rallye de Monte-Carlo, ses deux précédentes sorties remontant à 1982 (31e sur une Datsun) et en 1983 (disqualification, avec sa Porsche turbo non conforme, alors qu'il avait terminé 15e et gagné le rallye promotion).

★ ★ ★

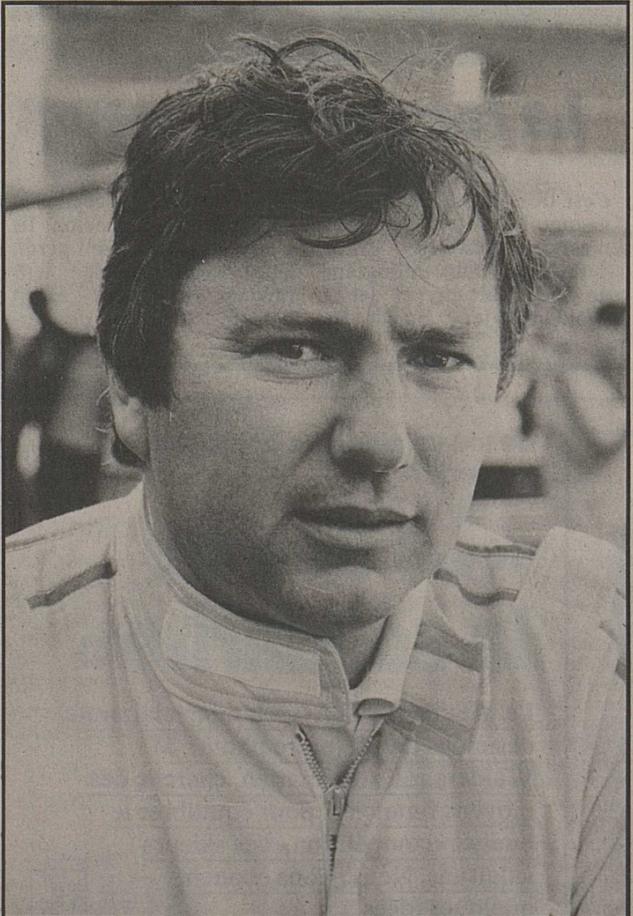
Lors du RAC qui s'est conclu jeudi, le Vaudois Michel Golay a été contraint à l'abandon aux environs de la mi-course, à la suite d'une touchette, non sans avoir auparavant, aux commandes de sa Mazda 323 4WD de série, signé quelques chronos d'excellente facture.

En endurance, ce week-end, il y a Kyalami en Afrique du Sud (aujourd'hui, très exactement avec Tony Salamin en lice), mais également Tampa en Floride, qui consista à mettre face à face quelques-uns des meilleurs acteurs d'Europe et des Etats-Unis de la spécialité. Outre-Atlantique, c'est la Nissan de Goff Brabham - l'un des fils de la tribu du célèbre constructeur australien - qui a dominé les débats dans ce que l'on appelle communément l'IMS. Dans le camp des Européens (Jaguar, Sauber-Mercedes, Porsche), on retiendra que notre compatriote Walter Brun - quatrième dans la hiérarchie - aligna deux de ses Porsche 962 pour les équipages Larrauri-Sigala et Pareja-Brun en personne! Mario Hytten avait décroché un budget coquet pour prendre la place de Sigala, mais en dernier ressort, le «boss» s'est opposé à ce changement! Le Genevois a néanmoins rejoint la Floride, en quête d'une solution de rechange, au sein d'une autre écurie.

Jean-Marie Wyder

Raphanel chez Coloni

Le Français Pierre-Henri Raphanel sera le second pilote de l'écurie Coloni en championnat du monde de F1, la saison prochaine, aux côtés du Brésilien Roberto Moreno, champion de F3000. Raphanel, qui courait dans cette même catégorie, a signé un contrat d'un an avec l'écurie franco-italienne.



Philippe Roux. A Monte-Carlo pour la troisième fois?

Berthoud

Tennis de table

Les championnats valaisans individuels AVF à Vevey

Le très actif CTT Vevey, présidé avec compétence par M. Jacques Zaugg, organise ce week-end une nouvelle édition des championnats individuels élite de l'association Vaud-Valais-Fribourg. Une compétition très importante qui se disputera dans la vaste halle des Galeries du Rivage où une vingtaine de tables seront à la disposition des nombreux concurrents.

Le jury de cette manifestation est formé de Jean-Luc Schafer, chef DT de l'AVF, Arnold Zaugg, président du comité d'organisation, et Jacques Zaugg, juge arbitre.

Le programme débute aujourd'hui à 14 heures et se terminera demain dimanche à 18 h 30.

Tir à l'arc

Quatre victoires pour Collombey-Muraz

Déjà brillants à Belfort, les archers collombeyrois n'ont pas fait le détail à Cluses où, sur sept victoires possibles, ils en ont remporté la bagatelle de quatre. Ils ont complété leur succès par deux deuxième places et deux troisième places!

Chez les dames, Josette Jaccard et Pierrette Collet, pour leur premier concours indoor, se hissent respectivement aux 2e et 3e rang.

En compound, Dominique Friedli, qui disputait également son premier indoor, obtient un bon 11e rang sur 23 tireurs. Dans la catégorie hommes niveau 4, François Montangero se classe 2e, devançant son camarade de club Michel Colet, 3e. Chez les hommes niveau 3 (juniors), Etienne Ansermoz termine brillant vainqueur. Il laisse son dauphin, le Français Fichon, à 17 points. En niveau 1, Raymond Chablais obtient également la victoire, à l'arraché celle-ci puisque son suivant ne se trouve qu'à deux points.

Enfin, chez les minimes, Didier Chablais a plané, distançant ses poursuivants de plus de 40 points. Si la victoire est déjà superbe, la performance «points» attire l'attention. Didier Chablais, seulement minime, a en effet réalisé le meilleur résultat de la journée toutes catégories confondues!

Signalons encore la victoire par équipes de Collombey-Muraz qui devance assez facilement l'équipe locale de Cluses.

L'ACCM commence sa saison indoor de fort belle manière. Pourvu que ça dure... C.P.

Natation

Une page se tourne

Ce week-end, à Bienne, à l'occasion de l'assemblée des délégués de la Fédération suisse de natation (FSN), une page sera tournée. Celle du «règne» de Nicolas Wildhaber (59 ans), président de la FSN depuis dix-huit ans. Ce Bâlois, deux fois sélectionné aux Jeux olympiques, devenu Genevois d'adoption, était élu chef technique de la Fédération en 1961 déjà, puis président neuf ans plus tard.

C'est sous sa houlette que la natation helvétique a incontestablement connu ses heures de gloire. «On ne peut pas avoir passé toute sa vie dans une famille et la quitter d'un jour à l'autre. C'est pourquoi, je suis heureux de pouvoir rester parmi les nageurs et de continuer à servir ce sport dans une autre fonction.»

Son successeur devrait être le Dr Hans Ulrich Schweizer (54 ans), chef natation de la FSN, depuis dix-huit ans également. Sa fonction à lui sera reprise par deux titulaires à désigner, soit le Tessinois Flavio Bomio, en tant que chef sport élite, et Esther Meyer, pour ce qui est de la formation. Mais ce seront les 100 clubs avec leurs quelque 300 délégués, qui en décideront par leurs votes ce week-end.

Hockey sur glace: première ligue

HC Monthey - HC La Chaux-de-Fonds 4-8 (4-1 0-4 0-3)

Maudites pénalités

Assurément, La Chaux-de-Fonds a eu beaucoup de mal à prendre son adversaire au sérieux. 4 à 1 à la fin du premier tiers pour les «jaune et vert». Un instant, Monthey se mit à rêver. Par la suite, les Neuchâtelois remirent les pendules à l'heure.

Monthey: Closuit; Udriot, Frezza; Sallin, Specchier; Golay, Vouilloz; J.-B. Debons; Giroud, Buttet; Mosimann, Schopf, Métraux; Mosonnier, Buser, Ponticelli. Entraîneur: Gilles Wirz.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Raess, Schmid; Siegrist, Vuille; Goumaz, Dubois; Rohrbach, Naef, Leuenberger; Stehlin, Tschanz, Mouche; Fuchs, Bergamo, Niederhauser. Entraîneur: Jean Trottier.

Buts: 4'30" Giroud 1-0; 11'00" Buttet 2-0; 11'14" Schopf 3-0; 15'39" Stehlin 3-1; 16'22" Debons 4-1; 20'56" Fuchs 4-2; 24'00" Niederhauser 4-3; 35'49" Tschanz 4-4; 37'07" Mouche 4-5; 42'00" Mouche 4-6; 52'42" Bergamo 4-7; 58'47" Naef 4-8.

Notes: patinoire du Verney, 500 spectateurs. Arbitre: M. Pfyffer, assisté de MM. Walder et Henninger. Les deux équipes jouent au complet.

Pénalités: 7 x 2' contre Monthey; 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

En début de rencontre, J.-B. Debons et les siens surent parfaitement profiter des carences tant psychologiques que techniques de leurs interlocuteurs pour se détacher avec une détermination retrouvée par rapport à leurs dernières sorties. La première ligne monthey-sanne se mit particulièrement en évidence en inscrivant trois buts à une défense étrangement figée et maladroite. Le HC Monthey méritait son avantage.

Changement de rythme

A n'en pas douter, sérieusement sermonnée par son entraîneur Jean Trottier, l'équipe de La Chaux-de-Fonds présente un tout autre visage dès le début de la deuxième période. A la mi-match, elle avait recollé au score. Jouant enfin sur un rythme supérieur, les Neuchâtelois étouffèrent petit à petit les Montheyens, profitant en particulier de presque toutes les pénalités mineures qui leur étaient infligées.

Une fois n'est pas coutume, Monthey n'a pas su gérer une avance qui, sans être substantielle, était tout de même négociable. Il faut avouer que les Chaux-de-Fonniens ont pu très rapidement refaire surface au deuxième tiers, tuant dans l'oeuf les dernières velléités montheyennes.

Le troisième tiers ne fut que remplissage, les Meukeux faisant l'essentiel et les Montheyens n'ayant plus la force de réagir.

Six buts chaux-de-fonniens sur huit ont été marqués en supériorité numérique. Pour les protégés de Gilles Wirz, il y a un problème d'organisation à revoir. Le résultat par ailleurs ne souffre d'aucune contestation. Le HC Monthey est toujours à la recherche de son premier point à domicile. P.G.

Groupe 3

Lausanne - Forward	19-4
Yverdon - Star	2-2
Monthey - Ch-de-Fds	4-8

Classement

1. Chaux-de-Fonds	6	5	1	0	38-20	11
2. Viège	5	4	1	0	40-13	9
3. Lausanne HC	6	4	0	2	55-24	8
4. Yverdon	6	3	1	2	28-35	7
5. Moutier	5	2	1	2	29-28	6
6. Neuchâtel	5	2	1	2	22-20	5
7. Villars	5	2	1	2	23-22	5
8. Champéry	5	1	2	2	20-25	4
9. Star Lausanne	6	1	2	3	18-28	4
10. Forward Morges	6	1	1	4	24-54	3
11. Saas-Grund	5	0	2	3	13-30	2
12. Monthey	6	1	0	5	22-33	2

Aujourd'hui

20.15 Champéry - Moutier
Neuchâtel - Viège
Villars - Saas-Grund

Nos spécialités :

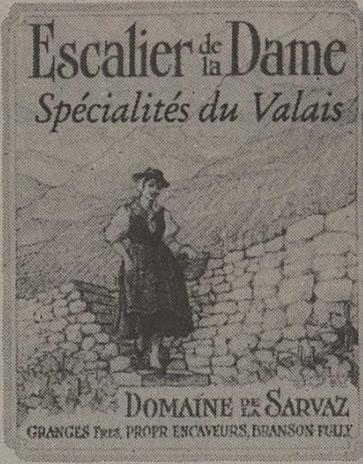
- | | |
|-----------------------|-----------------|
| Fendant | Aligoté |
| Amigne | Arvine |
| Chardonnay | Dôle blanche |
| Ermitage | Humagne blanc |
| Sylvaner | Pinot gris |
| Muscat | Gamay du Valais |
| Humagne rouge | Pinot noir |
| Rouge de Fully | Dôle |
| Humagne rouge vieilli | |

Vins ouverts :

Fendant - Rosé - Dôle - Goron

DÉGUSTATION

Tous les samedis de 10 h à 16 h, plus tous les jours, sur demande.



Nos cépages :

- | | |
|---------------|---------------|
| Chasselas | Sylvaner |
| Aligoté | Pinot gris |
| Amigne | Muscat |
| Arvine | Gamay |
| Chardonnay | Humagne rouge |
| Ermitage | Pinot noir |
| Humagne blanc | Durize |
| La Rèze | Syrah |
| Païen | Cornalin |

GRANGES FRÈRES

Propriétaires-encaveurs
1926 BRANSON-FULLY
(Valais-Suisse)
Tél. privé + bureau (026) 5 33 13
Tél. cave (026) 5 52 13

Votre Magasin de Sport

S FISCHER
SKI & TENNIS

Le Choix.
Le Conseil.
Le Service.

Votations populaires du 4 décembre 1988

Le PDC recommande 3x NON

NON à l'initiative Ville-Campagne

- elle bouleverse notre conception de la propriété
- elle met sous tutelle locataires et héritiers
- elle sape entrepreneurs et artisans



NON à l'initiative sur la durée du travail

- elle ne tient pas compte des petites et moyennes entreprises
- elle ignore la liberté contractuelle
- elle ne remédie pas au problème du chômage

NON à la 6ème initiative xénophobe

- elle sabote notre économie
- elle menace des places de travail
- elle cause de nouveaux problèmes



Responsable: Marianne Philipona, Fribourg

Morbiers

UN CADEAU POUR LA VIE

Choix, qualité, prix.
A voir et comparer.

Nicollerat Saxon, (026) 6 29 08
(vers Café de Saxon)
36-066225

CENTRE COMMERCIAL METROPOLE SION

AUJOURD'HUI
samedi 26
au Centre MMM
Métropole Sion

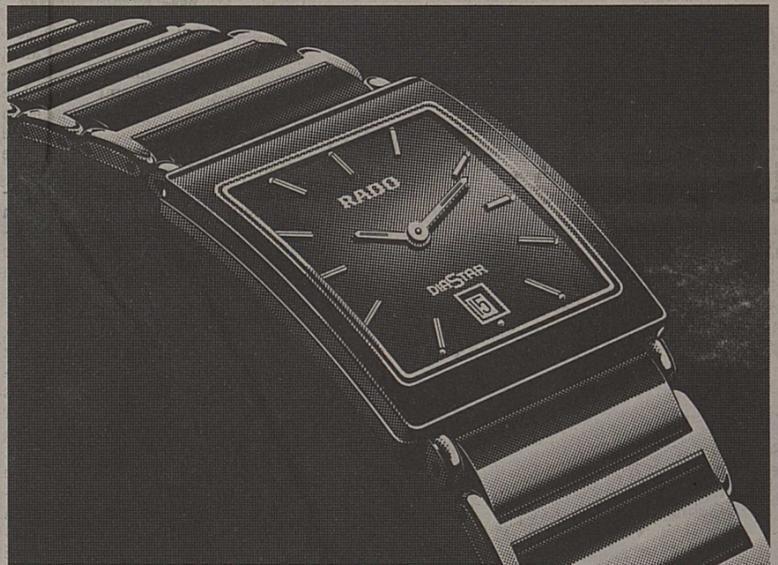
grand LOTO gratuit



Cordiale invitation

à 10 h, 15 h et 16 h 30

- 1^{er} prix : une corbeille marchandise valeur 150. —
- 2^e prix : une corbeille marchandise valeur 100. —
- 3^e prix : un bon d'achat valeur 50. —



L'avenir à votre poignet

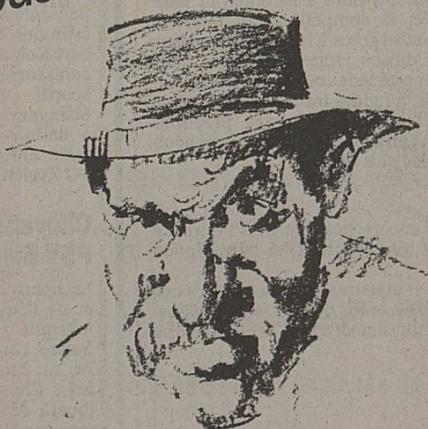
Depuis des milliers d'années, la céramique est l'une des matières les plus dures et les plus résistantes qui soient. C'est encore le cas aujourd'hui et les techniciens de l'espace n'ont pas été les seuls à s'en apercevoir. Les constructeurs et designers de Rado l'ont compris eux aussi. Ils ont eu recours à la céramique pour créer une nouvelle Rado DiaStar Anatom. Une montre d'une élégance exceptionnelle et d'une beauté qui défie le temps. Très mince et légèrement bombée, sa forme anatomique épouse étroitement votre poignet. Afin que vous vous sentiez toujours à l'aise avec votre nouvelle Rado – dans le calme comme dans le stress, à la fête comme à l'aventure. Et chaque nouveau regard admiratif sur votre poignet vous confirmera une fois de plus que vous avez fait le bon choix.

Rado DiaStar Anatom, étanche, bracelet céramique et verre saphir inrayables, Fr. 1975.– pour dames et Fr. 1995.– pour hommes.

RADO

Montres Rado SA, marché suisse, 2543 Lengnau

Tous floués!



DÉPOUILLÉ DE VOTRE DOMAINE AGRICOLE

SOUS SON AIR FAUSSEMENT DÉBONNAIRE, L'INITIATIVE VOUS GRUGE :

- Vous ne pourriez plus transmettre votre domaine à vos enfants s'ils ne peuvent l'exploiter eux-mêmes
- Retraité, vous seriez dépouillé de votre domaine
- Vous ne pourriez plus cultiver de terrains en fermage
- Il vous serait interdit de mettre des bâtiments et des terrains en location
- Faute de garantie, vous n'obtiendriez plus de prêts d'investissement

NON

Alors votez **NON** à l'initiative Ville-Campagne le 4 décembre



Comité valaisan contre la confiscation du sol et du logement

Représentations officielles Rado dans le Bas-Valais
Crans s/Sierre: A. Taramaraz; Martigny: H. Langel; Monthey: R. Langel; Sierre: G. Bonnet; I. Hansen; Sion: G. Farine; P. Gaillard.

Cyclisme: la coupe du monde 1989

Les détracteurs contre-attaquent...

A peine portée sur les fonts baptismaux par le Congrès de l'Union cycliste internationale (UCI), la toute nouvelle coupe du monde — qui couronnera le meilleur coureur et la meilleure équipe de l'année au terme de douze courses triées sur le volet — a déjà des détracteurs.

Créée pour favoriser l'internationalisation du cyclisme et reconquérir la télévision, cette compétition semble comporter de lourdes contraintes pour les organisateurs. Il est vrai que le mariage pour-

rait être houleux, par exemple, entre les brasseurs de l'Amstel Gold Race ou la firme Coca-Cola, respectivement maîtres sur la classique néerlandaise et sur Paris-Roubaix, et les responsables de la

boisson gazeuse française (Perrier) qui sponsorise la coupe du monde. Surtout pour la course hollandaise, qui ne figure pas parmi les cinq épreuves «protégées» et non soumises à un cahier des charges (Milan-San Remo, le Tour des Flandres, Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de Lombardie).

Par ailleurs, certains ne manquent pas de noter une injustice dans le barème des points attribués par chaque course: le Tour des Flandres ou Paris-Roubaix, monuments du cyclisme international, attribueront moins de

points que le Summer International (le 30 juillet en Angleterre), épreuve totalement nouvelle et sélectionnée non pas sur dossier, mais sur la bonne mine des organisateurs...

Selon Jean-Marie Leblanc, président de l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes (AIOOC), «ces attributions de points à trois vitesses — 57 pour le vainqueur entre le 1er février et le 31 mai, 77 entre le 1er juin et le 31 août et 97 entre le 1er septembre et la fin de la saison — peuvent apparaître vexatoires, mais (...) la FICP les a adoptées

pour redonner de l'importance à la fin de la saison».

Ainsi, les meilleurs coureurs du monde devront-ils demeurer compétitifs toute la saison, ce qui impliquera des choix draconiens dans l'établissement des programmes, choix souvent pénalisants pour les épreuves hors coupe du monde... Mais il en ira de l'intérêt des acteurs (valeur marchande) comme de celui de leur groupe sportif, puisque les épreuves coupe du monde seront ouvertes en priorité aux équipes les mieux classées au premier février de la saison en cours.

Naters accueille les délégués des Valaisans

L'assemblée de la Fédération cycliste valaisanne se déroulera aujourd'hui (14 h 30) à Naters avec l'ordre de jour suivant:

1. Salutations et souhaits de bienvenue; 2. Signature et appels des délégués; 3. Protocole de la dernière assemblée; 4. Rapport du président; 5. Rapport du caissier; 6. Rapport des vérificateurs des comptes; 7. Approbation de la gestion et des comptes; 8. Nomination des clubs vérificateurs des comptes; 9. Rapport de la commission technique; 10. Admissions, démissions; 11. Agenda FCV; 12. Remise des titres honorifiques; 13. Remise des récompenses aux lauréats 1988; 14. Calendrier des cours valaisannes 1989; 15. Championnats valaisans 1989; 16. Nomination du représentant FCV au comité directeur UCS; 17. Assemblée générale UCS; 18. Lieu de la prochaine assemblée; 19. Divers.

Motocross

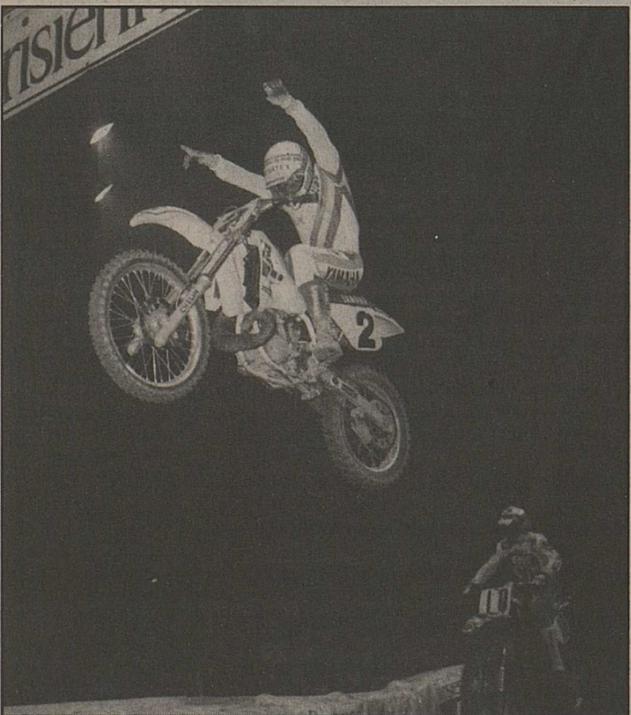
Le 3^e supercross de Genève

Un spectacle européen

La troisième édition du Supercross de Genève aura lieu les vendredi 9 et samedi 10 décembre à Palexpo. Près de 30 000 spectateurs sont attendus lors de ces deux soirées, qui verront à nouveau les meilleurs pilotes européens mener la vie dure aux Américains, spécialistes de ce genre de rendez-vous.

En décembre dernier, un Européen s'était même imposé lors de la seconde soirée, réussissant ainsi un exploit inédit. Les organisateurs Daniel Perroud et Didier Genecand pourront à nouveau compter cette année sur la présence du Hollandais John Van den Berk, l'auteur de cette performance, devenu entre-temps champion du monde des 250 cm³. Parmi les vedettes américaines, à noter la présence notamment de Ron Lechien, double vainqueur de la première édition, et Guy Cooper, victorieux lors de la première soirée l'an dernier.

Côté européen, outre Van den Berk, il faudra compter avec le Français Jean-Michel Bayle, le Britannique Rob Herring, le Suédois Jurgen Nilsson ou le Belge Georges Jobé, ainsi que les deux principaux pilotes helvétiques engagés, les Genevois Serge David et Jean-Charles Tonus. Le circuit, façonné par un maître en la matière, le Californien John Savitski, sera le plus grand d'Europe (400 m), dans la halle 4 du Palexpo, où seront amenées 6000 tonnes de terre pour façonner les woops, tables et autres sauts propres à ce genre de compétitions. Les deux soirées, qui débuteront à 19 heures, seront en tout point identiques quant au programme.



De l'émotion et du grand spectacle à Palexpo au début décembre.

Ski alpin

Premier départ, ce matin, à 11 heures

C'est l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa qui ouvrira la saison de ski alpin, aujourd'hui, sur le coup de 11 heures, en s'élançant avec le dossard numéro 1 sur le tracé du super-G féminin de Schlading. Michela Figini (N° 7) sera la première des dix Suissesses en lice.

Super-G dames, à Schlading (Aut). Samedi, 11 heures. 41 portes, dénivellation 473 m, traceur A. Steger/Aut. Ordre des départs: 1. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp). 2. Sigrid Wolf (Aut). 3. Ulrike Maier (Aut). 4. Silvia Eder (Aut). 5. Deborah Compagnoni (It). 6. Catherine Quittet (Fr). 7. Michela Figini (S). 8. Zoe Haas (S). 9. Mateja Svet (You). 10. Michaela Gerg (RFA). 11. Petra Kronberger (Aut). 12. Karen Percy (Can). 13. Maria

Walliser (S). 14. Anita Wachter (Aut). 15. Regina Mösenlechner (RFA). 16. Brigitte Örtli (S). 17. Vreni Schneider (S). 18. Edith Thys (EU). 19. Heidi Zeller (S). 20. Traudl Hächer (RFA). Puis: 34. Heidi Zurbriggen (S). 35. Petra Bernet (S). 40 Sandra Burn. (S). 63. Corinne Schmidhauser (S). 83 partantes.

A la TV romande

Samedi: 10 h 50, coupe du monde super-G dames à Schlading. Dimanche: 10 h 55 coupe du monde super-G messieurs.

Automobilisme

Après le RAC Rally

Lancia résiste aux Japonais

La saison 1988 des rallyes s'est terminée en apothéose pour la firme Lancia avec la victoire du Finlandais Markku Alen au RAC Rally de Grande-Bretagne. Mais le nouveau succès remporté par la firme turinoise a été long à se dessiner. Et il a fallu un enchaînement de circonstances incroyable pour qu'une voiture japonaise ne soit pas sur le podium.

Sur quatre marques ayant animé l'épreuve britannique du championnat du monde, trois étaient d'origine nipponne: Mazda, Toyota et Mitsubishi. Jamais la pression des voitures de l'Empire du Soleil Levant n'a été aussi forte. Pour les contrer, Lancia, seule marque du Vieux-Continent, a relevé le défi. Avec succès. Mais pour combien de temps?

En tout cas, les grands triomphateurs de cette épreuve très spéciale, courue au contraire des autres manches du championnat du monde sur parcours secret, ont été les Nord-Européens, Finlandais et Suédois. Contestés depuis quelques années dans les autres rallyes du «mondial» — sauf en Suède et en Finlande — les pilotes septentrionaux, habitués de la neige et de la glace, ont mis leurs dons de conduite en évidence. Ils ont prouvé, bien que le champion du monde 1988 soit Latin, qu'il fallait toujours compter avec eux dans certaines courses très spécifiques.

Désintéressement des Européens (sauf Lancia), montée en puissance des Japonais. Les firmes nipponnes ont compris l'intérêt qu'elles avaient à faire courir leurs voitures. D'ores et déjà, certaines d'entre elles ont prouvé qu'elles pouvaient rivaliser avec les Italiennes.

Gymnastique

Un champion olympique à Zurich

La Saalsporthalle de Zurich accueillera dimanche, pour la sixième fois, la Swiss Cup, une épreuve par équipes mixtes de deux gymnastes. Le Bulgare Lubomir Geraskov, l'un des trois champions olympiques au cheval d'arçons, et la talentueuse Roumaine Gabriela Potorac (15 ans) conféreront une qualité particulière au plateau des concurrents.

Le Hongrois Zsolt Borkai, qui avait accompagné Geraskov sur la plus haute marche du podium à Séoul, a déclaré forfait au dernier moment en raison d'une blessure. Le Bulgare, associé à sa compatriote Borjana Stojanova, sera ainsi le principal candidat à la victoire dans cette compétition regroupant quatorze équipes. La Suisse sera représentée par les «couples» René Plüss-Henriette Sieber et Flavio Rota-Manuela Benigni.



Lancia a relevé le défi, avec succès lors du RAC avec la voiture de Markku Alen, mais...

Les Mazda 323 4WD, qui ont connu beaucoup de problèmes de mise au point en deux saisons de course, sont devenues plus fiables. Elles souffrent encore d'un manque certain de puissance, ne disposant que d'un 1600 cm³ contre 2000 cm³ à leurs rivales. L'an prochain, elles devraient être équipées d'un 1800 cm³, le 2-litres étant prévu au début des années 1990.

Les Toyota Celica GT4 ont fait une apparition remarquée cette année à l'Acropole, avant d'abandonner (moteur). Aux 1000 Lacs, Kankkunen a livré un duel de toute beauté à Alen, le futur vainqueur, avant de s'incliner au matin du dernier jour (moteur). A ce moment, il comptait 4 secondes d'avance sur son rival. Au RAC, une sortie de route, alors que Kankkunen était en tête, a mis fin

aux espoirs de sa firme.

Le comportement des Mitsubishi Galant VR4, à quatre roues motrices et directrices, était attendu avec intérêt. Jusqu'alors, elles n'avaient pas prouvé grand-chose dans les rallyes de la région Asie-Pacifique. Avec un pilote aussi doué que le Finlandais Ari Vatanen, la voiture a laissé entrevoir de réelles possibilités — elle a remporté deux épreuves spéciales — avant d'être arrêtée sur bris de moteur.

Le prochain Monte-Carlo (20 au 27 janvier) s'annonce passionnant en raison de la présence de toutes ces voitures qui vont tenter de contrer l'hégémonie des Lancia. Mais certaines auront déjà placé des jalons du 4 au 6 janvier au rallye de Suède, excellent banc d'essai pour la conduite sur neige.

Squash

En marge des « valaisans »

L'hiver s'annonce gentiment, avec ses froids qui lui sont particuliers. Le Squash-Club Sion vous propose un remède efficace pour y remédier: venez participer aux championnats valaisans de squash, qui se disputeront samedi 3 décembre et dimanche 4 au Centre intersports des Iles.

A cette occasion, les meilleurs et les moins bons s'affronteront dans une ambiance chaleureuse. Cette année, la compétition en question prendra même une dimension supplémentaire grâce à la création de deux nouveaux challenges. Air-Glacières et la Maison Hurlevent-Vins à Sion, par M. Jean-Pierre Favre, ont en effet apporté leur contribution à la manifestation. Pour remporter ces challenges, il faudra inscrire trois fois son nom au palmarès des championnats en l'espace de cinq ans. Précisons par ailleurs que deux autres coupes seront mises en jeu et que de magnifiques prix récompenseront les raquettes les plus douées.

Inscriptions encore possibles

Pour ces championnats valaisans, il est encore possible de s'inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous. Mais faites vite, car le délai d'inscription touche à sa fin ce soir déjà!

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de squash valaisans, en possession d'une licence ou non. Sachez enfin que la finance d'inscription de 30 francs comprend le souper du samedi soir. Qu'on se le dise et qu'on se le répète!

Bulletin d'inscription

Nom:
Prénom:
Adresse:
Tél.: Privé: Prof.:
Club:
Catégorie: Femmes: Hommes:
Date:
Signature:

Délai: A retourner jusqu'au 26 novembre (date du timbre postal faisant foi à: Christophe Muller, Promenade du Canal 12, 1950 Sion, tél. (027) 31 33 33 (professionnel).

Football

Menaces de mort

Jacques Georges, le président français de l'UEFA, a indiqué que son organisme et lui-même avaient reçu des menaces de mort en provenance de Turquie, à la suite de la décision de la commission de contrôle et de discipline de faire rejouer dans un pays neutre le match retour des huitièmes de finale de la coupe des clubs champions entre Galatasaray Istanbul et Neuchâtel Xamax FC.

«Je prends ces menaces au sérieux», a confié Jacques Georges, à Paris. «J'ai décidé de prendre un garde du corps et de faire surveiller en permanence le siège de l'UEFA à Berne.»

Le centre sportif de Montilier prend corps

Réunis en assemblée extraordinaire, les représentants des clubs de ligue nationale ont accepté à l'unanimité, sans abstention, le projet d'achat d'un terrain de 80000 m² en vue de la création d'un centre national de football à Montilier, près de Morat. Un centre multisports (le hockey sur glace est également concerné) va donc voir le jour en remplacement du centre hippique existant. Pour la ligue nationale de football, l'investissement sera de 8 millions, dont 2 sont déjà réunis.

Siégeant sur place, les représentants des clubs ont visité l'emplacement du futur centre, qui comprendra une salle polyvalente de 100 mètres sur 40, deux terrains de football en gazon et deux terrains synthétiques. Plus une halle de hockey sur glace pouvant recevoir 1500 à 2000 spectateurs. Le projet est en effet l'occasion d'une collaboration exemplaire entre les deux plus grandes fédérations de sports d'équipe du pays, soulignée par la présence à Montilier du président de la LSFG, René Fasel.

Les autorités politiques communales et cantonales ont donné leur aval à ce projet, qui devrait bénéficier de subventions, d'un montant total de 19 millions, de l'Association suisse du sport (ASS) et de la Confédération. Dans un cas comme dans l'autre, la décision devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Robert Kok au FC Zurich?

Tombé en disgrâce au FC Servette, le Hollandais Robert Kok (31 ans) pourrait porter bientôt les couleurs du FC Zurich (LNB est). Carlo Lavizzari, président du club genevois, et Sven Hotz, son homologue zurichois, ont en effet «trouvé une solution sportive à un éventuel transfert de Robert Kok à Zurich», selon le communiqué du directeur sportif servettien Marc Schnyder. Reste cependant à définir un terrain d'entente entre le joueur et le FC Zurich.

Chovanec au PSV Eindhoven

Le libero de Sparta Prague et de l'équipe de Tchécoslovaquie (adversaire de la Suisse dans les éliminatoires du Mondiale 1990), Jozef Chovanec, 28 ans, jouera dès le mois de janvier avec le PSV Eindhoven, détenteur de la coupe des coupes.

Ski nordique

Gilli successeur de Michalik

La Fédération suisse de ski a d'ores et déjà assuré la succession du Tchécoslovaque Jan Michalik, entraîneur de l'équipe féminine de fond, qui se retirera à la fin de la saison à venir. Le poste sera repris par Gian Gilli (Samedan), qui prendra ses fonctions en date du 1er juin 1989. Entraîneur personnel d'Evi Kratzer, Gilli est l'époux de Christina Gilli-Brügger, désormais retirée de la compétition.

Cet hiver, Votre Magasin de Sport

vous propose:

** le choix * le conseil * le service * 78 magasins à votre service **
ASSOCIATION SUISSE DES MAGASINS D'ARTICLES DE SPORTS - SECTION VALAIS ROMAND

VÖIKI. Skier mieux d'un cran!



Skis Vöikl. Dynamisme fantastique, maniabilité exemplaire, glisse fabuleuse — un rêve à la portée du champion en herbe comme de la championne du monde de descente Maria Walliser. Découvrez, vous aussi, les nouvelles dimensions du ski alpin! Demandez conseil à votre commerçant spécialisé. Lui

Représentation générale pour la Suisse:
Vöikl-Uvex-Vertriebs AG, 6340 Baar.

connait à fond les atouts Vöikl
incomparables. ■ P9 RS Super.

Ski de slalom géant haut de gamme supérieur
par sa docilité extrême. Fr. 698.- ■ Explosiv R

RS. Le modèle de pointe à la pointe de chacun. Fr. 598.- ■

Renntiger R. Le ski
classique Vöikl, signé de pro-
priétés toujours perfectionnées. Fr. 568.-

VÖIKI
skis sur mesure



1912 Leytron (027) 86 22 73

1936 Verbiér (026) 7 49 72

Crans-Montana (027) 41 40 61

1965 Saviese (027) 25 26 55

Les Marécottes (026) 6 15 91

Football

Première ligue: aujourd'hui au Rhoneglut (15 h)

Rarogne reçoit Folgore



Toujours plus près du bonheur. Rarogne a digéré son entrée en matière désolante. Il a retrouvé une certaine constance dans ses rangs, ce qui lui a permis de se replacer au classement. Avant le match d'aujourd'hui contre Folgore, l'équipe du Rhoneglut tutoie la barre fatidique des finales. Les Lausannois réussiront-ils à freiner la folle chevauchée des Haut-Valaisans? Réponse imminente... Gibus

Demain à 14 h 15: Aigle - Stade Lausanne

Alléchante perspective...

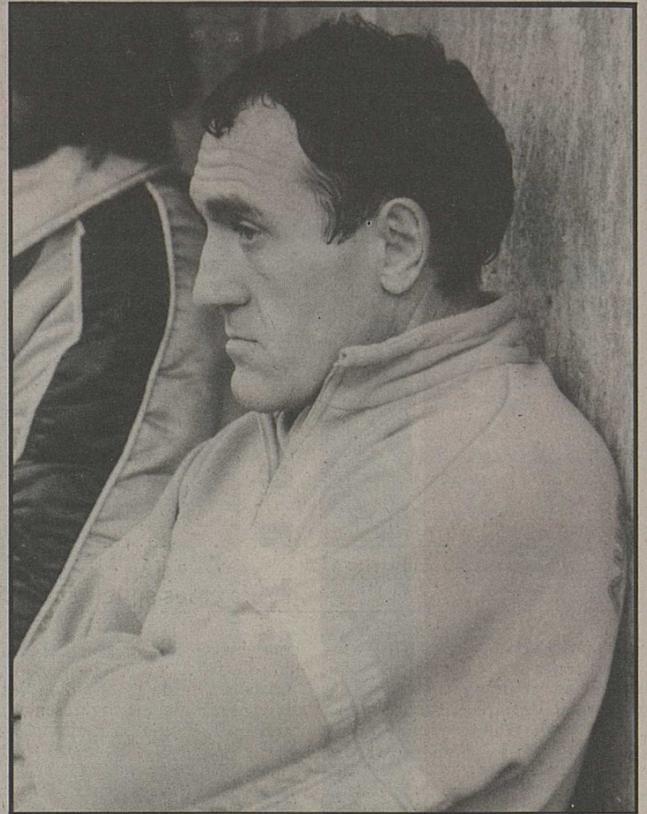
Actuellement deuxième du championnat de première ligue, le FC Aigle pourrait bien se trouver leader dimanche soir. En effet, les Aiglons sont à deux points de Châtel. Des joueurs de Châtel qui ont été dominés contre Monthey et qui ne partent pas favoris face à Fribourg qui est en pleine reprise. De plus, le match aura lieu dans la capitale.

Les Aiglons qui ont disputé un superbe match dimanche dernier contre Central, sont en pleine euphorie. Sur leur terrain, devant leur public, les joueurs de Svémir Djordjic devraient être en mesure de prendre le meilleur sur l'équipe de Joko Pfister.

Aigle retrouvera en défense Audidier qui était suspendu lors du match contre Central. Quant à Christophoridis, blessé depuis plusieurs semaines, il devrait faire son entrée en cours de partie.

A quelques jours de la décision définitive de la commune d'Aigle de construire un nouveau stade à la Melée et de refaire celui des Glariers dans les normes, les bons résultats de l'équipe locale sont importants pour l'avenir du club vaudois.

Pour Svémir Djordjic, une participation pour les finales de promotion est possible, mais le deuxième tour sera difficile, son équipe sera parmi les favoris. Un rôle nouveau pour ses joueurs, qui devront se méfier de l'excès de confiance dans un championnat où toutes les équipes sont à prendre au sérieux. Stade Lausanne en premier lieu. JFM



Le masque. Djordjic paraît bien anxieux. Ses protégés s'apprêtent pourtant à lui réserver une surprise de taille... Gibus

Aujourd'hui au stade municipal (15 h): Monthey - Fully

Michel Planchamp: la déchirure!



Michel Planchamp. Deux maillots pour des retrouvailles qui s'annoncent prometteuses... Bussien

Après avoir évolué douze ans sous le maillot montheysan, Michel Planchamp revient sur le terrain de ses premières amours. Mais l'ex-capitaine des «rouge et noir» a désormais changé de camp et en affrontant ses anciens coéquipiers, il rêve de victoire. Même s'il avoue qu'une défaite montheysanne lui pincerait un petit peu le cœur. Alors, déchiré Michel?...

- Michel Planchamp, j'imagine que la tension doit monter en vous à quelques heures de ces retrouvailles?
- En effet, on ne revient pas sur le stade où l'on a accompli pratiquement toute sa carrière sans une certaine

Par Christian Rappaz

émotion. Dès lors, il est vrai que ce derby occupe passablement mes pensées.

- Vous craignez ce rendez-vous?

- Un peu oui, dans la mesure où contre mes anciens coéquipiers et devant mon ex-public, la peur de mal faire, l'angoisse de l'erreur stupide m'habitent plus que de coutume. A vrai dire, j'ai peur de me louper car aujourd'hui, les gens des deux camps auront les yeux sur moi.

- Un match pas comme un autre donc...

- Assurément. Au niveau psychologique en tout cas...

- Si la décision de disputer ou pas cette rencontre vous appartenait, quel serait votre verdict?

- Je le jouerais. Non, surtout n'allez pas croire que le sentimentalisme prendra le dessus. Aujourd'hui, je défends les couleurs de Fully. A moi donc, de faire la part des choses. Je viens à Monthey pour gagner et seulement pour cela. Même si après coup, une défaite de mon ancien club me pincerait un peu le cœur...

- Pas de cadeaux donc. D'ailleurs, après le douloureux revers de l'aller, Moulin et les siens ne sont pas déçus à en faire non plus...

- Pour nous, ce ne sera en effet pas très facile à manœuvrer. Monthey s'appuie sur une excellente défense et jouit d'une bonne cohésion. Après notre déconvenue de

Vevey, un résultat positif est pourtant impératif.

- A propos de Vevey, vous êtes sorti sur blessure après vingt minutes de jeu samedi dernier. Qu'en est-il?

- C'est un problème d'adducteurs. Mais cette semaine, je ne me suis pratiquement pas entraîné afin de récupérer toutes mes facultés. Je

serai donc bien là cet après-midi. Et en forme...

- Michel, votre pronostic?

- Trop risqué et trop périlleux pour moi!

- Allez, juste pour une fois...

- (hésitation) Bon, o.-k.! Fully va l'emporter. C'est sûr!

- Maso ou méchant?
- Non, réaliste...

Les ballons du match sont offerts par:

- M. Michel Moix, charpente, Monthey
- Joël Granges, Hôtel de la Gare, Monthey
- Migros Valais

GARAGE DE MONTHÉY

Route de Collombey - Agence officielle
Tél. 025/71 73 13

AUDI 80 GTE QUATTRO	1986	53 000 km
GOLF GTI 1800	1986	63 000 km
AUDI 80 QUATTRO	1984-85	58 000 km
PASSAT 1800 CL	1985	52 000 km
CITROËN BX 16 TRs	1984	62 000 km
PORSCHE 924	1985	50 000 km
GOLF cabriolet 1800	1987	38 000 km
ALFA 33 4x4 break	1985	65 000 km

Expertisées - Facilités de paiement - Garantie
Service de vente ouvert le samedi matin
Roger Valmaggia, vendeur

36-518413

MEUBLES

MONTHÉY

Lesse

prix imbattables

Du 5 novembre au 17 décembre 1988
EXPOSITION SPÉCIALE D'AUTOMNE

Heures d'ouverture: du mardi au vendredi: 08h00 à 12h00 - 13h30 à 18h30 - samedi: non stop 08h00 à 17h00

Nous invitons tous les visiteurs à une verrée d'amitié, tous les samedis jusqu'au 17 décembre

Nous sommes **MEILLEUR MARCHÉ** avec la qualité...

LE TIERCÉ GAGNANT.

Fermé le lundi

Le ski valaisan de compétition en péril!

Nous sommes tous concernés

Suggestion d'une action spéciale

«Le sou de la solidarité»

A quelques heures du coup d'envoi de la coupe du monde de ski, les dirigeants de l'Association valaisanne des clubs de ski ont tenu une conférence de presse, pour mieux faire connaître les objectifs et les soucis financiers de la prochaine saison.

Le président Waldemar Kalbermatten a souligné, avec raison, que le ski dans notre canton est un atout touristique exceptionnel, mais qui est mal vendu par son association. Une grande majorité des Valaisans bénéficient des retombées publicitaires et économiques de nos compétiteurs. Certes, ces derniers ne sont pas tous des Pirmin, mais le devoir d'une association est de former techniquement, sur la plus large base possible, les champions de demain. En clair, il faut semer pour récolter, mais cela coûte cher!

1500 francs par athlète

Six équipes cantonales, alpines et nordiques, forment le secteur de la compétition, soit: vingt-huit alpins, vingt et un cadres candidats, soixante-sept OJ, vingt-huit nordiques, vingt OJ et trois sauteurs; environ 170 athlètes. Selon les dires du nouveau directeur technique, Jean-Michel Melly, les objectifs pour la saison à venir sont de réaliser les meilleures prestations, aussi bien en alpin qu'en nordique. De plus, le point important sera de renforcer la position des Valaisans au sein de nos équipes nationales.

Quant au budget total pour ce secteur, il s'élève à 239000 francs, (72% du budget), ce qui correspond à 1500 francs par sportif. Il est loin le temps où le budget avoisinait les 90000 francs tout compris!

De plus, pour être complet, il s'agit d'ajouter à ces chiffres la somme importante que les ski-clubs ou les parents apportent. Ce qui revient à dire que le ski de

compétition valaisan s'élève à plus d'un demi-million. Quant aux autres dépenses de l'association, les coûts techniques représentent 16%, les frais administratifs, 12%, pour un budget total de 333000 francs. Mais comment nouer les deux bouts avec des dépenses aussi élevées? Il n'y a qu'une seule alternative: trouver des subsides ou réduire les programmes d'entraînement. Cette dernière solution n'est pas envisageable, car elle

Par Jean-Pierre Bähler

ira à l'encontre de l'avenir du ski valaisan de compétition. Il s'agit donc de trouver de l'argent, mais comment?

Quelques suggestions

Au cours de cette séance, Tony Stampfli, vice-président et responsable du département «actions spéciales», présenta les deux opérations envisagées, soit celle des sponsors et la création du club Ski-Valais. A ce jour, un seul contrat a été signé avec l'Association valaisanne des entreprises des remontées mécaniques. Avec un soutien annuel de 1000 francs et la valeur de 220 abonnements généraux (à raison de 500 francs l'abonnement, cela représente une somme appréciable de 110000 francs). Mais pour les finances, cela ne reflète qu'un billet violet! Quant à la deuxième action du Ski-Valais, il s'agit de créer un club d'amis, limité à 200 membres,

avec une cotisation annuelle de 500 francs. Un petit calcul rapide démontre que ce club rapporterait la somme de 100000 francs, pour autant qu'il ait fait le plein.

Quant aux autres ressources, elles proviennent des cotisations des clubs (60000 francs, le 22%), du Sport-Toto (77000 francs, le 23%), du soutien de Jeunesse et Sport, (60000 francs environ, le 18%); il faut encore ajouter la subvention UVT (10000 francs) et quelques actions spéciales budgétées à environ 25000 francs. Les sponsors devraient «fournir» 40000 francs (seuls 1000 francs, à ce jour, sont mis sous contrat), et Ski-Valais, 20000 francs. Afin de pouvoir équilibrer les finances, les dirigeants de l'AVCS sont confrontés à un problème sérieux et délicat pour l'avenir.

Le «sou de la solidarité»

Tous les Valaisans doivent se sentir concernés, du moins tous les bénéficiaires des retombées touristiques et économiques. Alors, pourquoi ne pas lancer l'action du «Sou de la solidarité» en faveur du ski valaisan de compétition. Nous nous permettons de suggérer quelques idées, qui mériteraient réflexion. Le tourisme hivernal enregistre, chaque année, plus d'un demi-million de nuitées en Valais. Pourquoi ne pourrions-nous pas prélever un sou sur chaque nuitée, ou inclure cette somme dérisoire sur les taxes de séjour et d'hébergement? De plus, les transports effectués par les remontées mécaniques enregistrent des chiffres d'affaires mirobolants,



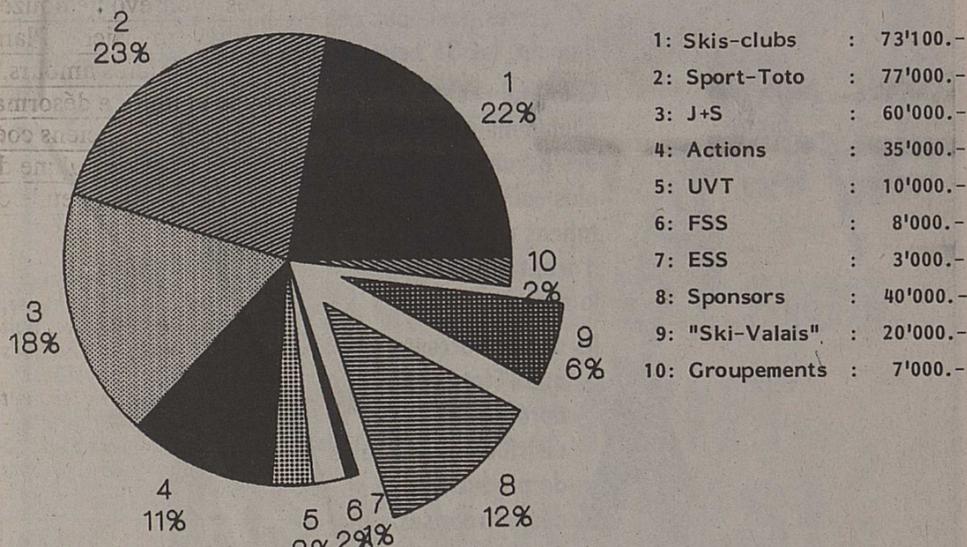
Lors de la conférence de presse, tous les membres du comité cantonal étaient présents. Nous re-connaissons, de face, de gauche à droite: Tony Stampfli, vice président; Gérard Joris, nouveau chef de presse; Waldemar Kalbermatten, président, et Jean-Michel Melly, directeur technique.

lesquels se sont élevés la dernière saison à 158970696 francs. Ne pourrait-on pas, par exemple, solliciter les cinquante et une entreprises valaisannes et les inviter à verser un «sou symbolique»? On pourrait encore allonger la liste des futurs donateurs, avec l'hôtellerie, les cafetiers, les commerces, etc. Comme quoi, les petites rivières pourraient former un grand fleuve, si ces idées se concrétisaient. Nous avons eu l'occasion

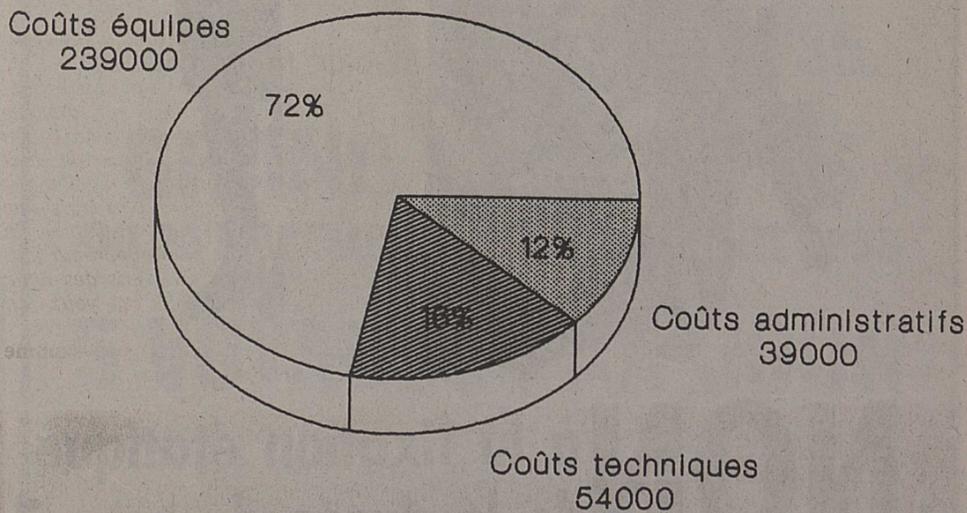
récemment de soumettre ces réflexions à une personnalité influente du tourisme hivernal. Celle-ci a préconisé la discussion, car une approche plus sérieuse s'impose. Alors, messieurs les dirigeants du ski valaisan, les possibilités existent. Il suffit de sensibiliser les décideurs par des arguments convaincants pour le bien de nos ambassadeurs du tourisme valaisan. Si l'une ou l'autre des variantes pouvait être mise en

chantier dans un proche avenir, le problème financier des skieurs valaisans serait résolu. Chacun doit se sentir concerné et contribuer au «sou de la solidarité». C'est dans cet esprit que nous souhaitons à tous nos compétiteurs une excellente saison. Quant aux dirigeants de ski-clubs, ils retrouveront très prochainement leur page hebdomadaire «Ski-neige-glace», qui, nous l'espérons, leur sera d'un utile soutien.

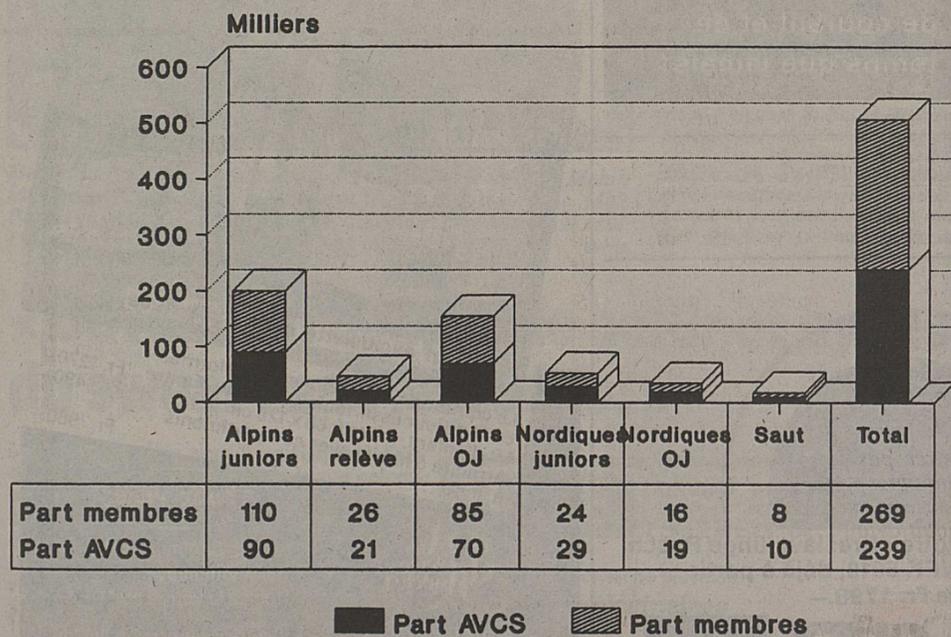
Recettes 1988/1989



Dépenses 1988/1989



Coût total équipes 1988/1989



La saison hivernale débute Où irons-nous skier?

- Les Collons - Thyon: 5-20 cm, neige artificielle, pistes bonnes. 1 téléski fonctionne.
- Crans-Montana - Aminona: 17 cm, les remontées mécaniques du secteur Violettes - Plaines-Morte ouvrent le 26 novembre. Promenades pédestres, patinoire, curling, tennis, squash, piscine, centre équestre ouvert.
- Morgins: 20-30 cm, neige fraîche, pistes praticables. Télésiège

- de la Foilleuse et téléski de la Truche fonctionnent. Retour à la station en télésiège, tennis ouvert.
- Nendaz - Mont-Fort: 50 cm, neige poudreuse, pistes bonnes. Les installations du Mont-Fort fonctionnent, télésiège Siviez-Tortin fonctionne, patinoire ouverte.
- Saas-Fee: 10-60 cm, neige poudreuse, pistes bonnes. 5 installations fonctionnent, piscine

- ouverte.
- Verbier: 10-50 cm, neige poudreuse, pistes bonnes. Les installations suivantes fonctionnent: Châble, Verbier, Ruinettes, Attelas, Lac 1, Fontanay, Chaux, secteur Gentianes, Mont-Fort. Centre sportif ouvert.
- Zermatt: 5-20 cm, neige dure à neige poudreuse, pistes bonnes. 8 installations fonctionnent.

Escort XR 3i.
Système de freinage antibloquant de série.



Nouveau: 110 CV

Kaspar sa
Sion - Martigny

STADE DE TOURBILLON - SION
Dimanche 27 novembre, à 14 h 30
Match de championnat de LNA

SION - SAIN-GALL

Vente des billets: kiosque Ritz, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana. Pizzeria Trattoria, rue de Venise, Monthey.
Location: tous les jours de 14 h à 17 h - ☎ (027) 22 42 50.



LATHION-VOYAGES

Exclusif!

Immaculée Conception

4 jours à Paris pour Fr. 345.-

du jeudi 8 au dimanche 11 décembre 1988

Réservation de spectacles sur demande.

Autocar de luxe
3 nuits dans un hôtel 3*** NN
(Base chambre double) - Petit déjeuner

Sion - Avenue de la Gare 6 - Tél. (027) 22 48 22
Sierre - Avenue de la Gare 1 - Tél. (027) 55 85 85
Martigny - Rue Marc-Morand 9 - Tél. (026) 2 71 61

FUST
Ing. dipl.

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Aspirateurs
Miele, Electrolux, Volta, Nilfisk, Hoover, Siemens, Bosch, Moulinex ...
Par exemple:
Siemens Super 500
Aspirateur-traineau de 750 W, avec boîtier robuste et enroulement automatique du cordon.
Prix choc FUST (ou 3x 55.-) **159.-**

Moulinex 817
Puissance 1000 W, filtre de protection pour le moteur, enroulement automatique du cordon, accessoires intégrés.
Prix vedette FUST (ou 3x 65.-) **179.-**

Miele Senator GL
Puissance 1100 W, filtre protecteur anti-bactéries, accessoires intégrés.
Loc/droit d'achat 25.-/m* **578.-**

- Paiement contre facture.
- Toutes les marques dispon. en stock.
- Offres de reprise.
- Accessoires de toutes marques.

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera 021/ 960 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37 021/ 921 70 51
Lausanne, rue Haldimand 12 021/ 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1 021/ 22 33 37
Réparation rapide toutes marques 021/ 20 10 10
Service de commande par tél. 021/ 22 33 37

Hotelplan

Votre spécialiste pour les vacances de neige

Les stations de sports d'hiver les plus renommées en Suisse, en Autriche et au Liechtenstein. Des hôtels, chalets et appartements de vacances pour tous les goûts. Demandez notre catalogue «Vacances de neige». Tél. 027-22 93 27.

ANNONCES DIVERSES

Ne nous laissons pas mettre en boîte

L'initiative sur la durée du travail vous promet les 40 heures pour tous aujourd'hui, les 39 heures demain, les 35 heures après-demain.

Ceux qui préfèrent plutôt un allongement des vacances, des horaires hebdomadaires plus souples, des augmentations de pouvoir d'achat n'auront pas le choix.

Ils devront accepter que l'Etat décide dorénavant de la distribution des gains de productivité des entreprises.

NON à la fixation étatique de la durée du travail

Comité valetain contre la rigidité de la durée du travail



SOCIÉTÉ DES PÉPINIÉRISTES-VITICULTEURS VALAISANS

Pour vos plants de vignes, les pépiniéristes-viticulteurs valaisans sont à votre service:

- pour vous conseiller, vigneron, dans le choix de différents cépages et porte-greffes adaptés à votre région
- toutes les sélections spécifiquement valaisannes et clones nouveaux sont disponibles chez les membres de la société

Pour vos réservations:

Bender Maurice, 1926 Fully	026/ 5 33 16	Juillard Hector, 1915 Chamoson	027/86 43 53
Boson Patrick, 1926 Fully	026/ 5 49 65	Juillard Mario, 1915 Chamoson	027/86 51 59
Bridy Armand, 1912 Leytron	027/86 28 48	Léger Marcel, 1965 Savièse	027/25 25 55
Bridy Raymond, 1912 Leytron	027/86 25 67	Mabillard Edgar, 1961 Grimisuat	027/38 23 09
Burrin Paul-Maurice,		Mathier Marinus, 3956 Salquenen	027/55 02 50
1916 Saint-Pierre-de-Clages	027/86 15 81	Martin Albert, 1915 Chamoson	027/86 21 50
Carron Edouard, 1926 Fully	026/ 5 46 26	Martin Yves, 1915 Chamoson	027/86 49 44
Carron Laurent, 1926 Fully	026/ 5 30 34	Michellod Raymond, 1912 Leytron	027/86 34 80
Carrupt Charles-André, 1915 Chamoson	027/86 50 20	Moulin Jean-Bernard, 1912 Leytron	027/86 47 65
Comby Pierre-Marie,		Philippoz André, 1908 Riddes	027/86 41 74
1916 Saint-Pierre-de-Clages	027/86 32 79	Pot Christian, 1896 Vouvy	025/81 14 26
Constantin Paul-Henri, 1950 Sion	027/22 07 28	Rey Gabriel, 3941 Flanthey	027/58 12 38
Constantin Gérard, 1950 Sion	027/23 40 59	Roduit Laurent, 1926 Fully	026/ 5 30 58
Debons Jacques, 1965 Savièse	027/25 11 41	Roduit Michel, 1926 Fully	026/ 5 39 92
Défayes Jean-Jacques, 1912 Leytron	027/86 20 24	Roduit Pascal, 1917 Ardon	027/86 54 26
Duc Frédéric, 1961 St-Séverin	027/36 14 80	Roduit Pierre-Jean, 1926 Fully	026/ 5 37 88
Duc Marcel, 3961 Chermignon	027/43 15 34	Roh Angelin, 1961 Erde	027/36 16 05
Evêquoz Fridolin, 1961 Erde/Premploz	027/36 26 54	Rossier Michel, 1912 Leytron	027/86 34 64
Favre Fabienne, 3961 Venthône	027/55 14 57	Vergères Raphaël, 1963 Vétroz	027/36 34 48
Germanier Gaby, 1961 Erde/Premploz	027/36 15 53	Cheseaux Eddy, 1912 Leytron	027/86 27 41
Germanier Pierre, 1964 Vens/Conthey	027/36 16 61	Lamon Clément, 3941 Flanthey	027/58 14 92
Granges Jacques, 1926 Fully	026/ 6 22 75	Saudan Philippe, 1920 Martigny	026/ 2 69 09
Héritier Narcisse, 1965 Savièse	027/25 14 66		

ANNONCES DIVERSES

BOSCH

Avec le nouveau système Bosch AQUA-SPAR, vous employez moins d'eau, de détergent, de courant et de temps que jamais!



Notre offre: lave-linge Bosch WFK 5010, déjà à partir de Fr. 1798.-

GUËX MARTIGNY 2 20 06

BOSCH SERVICE

baby-rose

ROLF
la chambre transformable, de l'enfance à l'adolescence



En exclusivité chez Baby-Rose

La commode à langer sera transformée en lit de jeunesse, table à jouer ou pupitre Fr. 1270.-
Lit d'enfant, massif, 60 x 120 cm Fr. 490.-
Armoire à habits avec compartiments à linge Fr. 960.-

baby-rose

Rue du Simplon 33
1800 Vevey
Tél. 021/ 921 21 13

Centre Commercial Riviera
1844 Villeneuve
Tél. 021/ 960 22 66

Centre Commercial du Flon
Route de Genève 17
1003 Lausanne
Tél. 021/ 20 25 09

Sion
Salle de la Matze

Dimanche 27 novembre dès 15 heures

LOTO
du Cyclophile sédunois

104 tours:
4 jambons
50 fromages
30 viandes séchées
20 cartons de 6 bouteilles

1er tour gratuit
11 cartes: Fr. 10.-

Basketball

Résultats du tour préliminaire du 26^e championnat d'Europe

Groupe A: Tchécoslovaquie - Angleterre 107-80. Hollande - Grèce 66-93. **Classement (5 matches):** 1. Grèce 10 (475-346); 2. Hollande 8 (396-416); 3. Tchécoslovaquie 6 (430-447); 4. Angleterre 6 (400-492). Restent à jouer: Angleterre - Hollande et Grèce - Tchécoslovaquie.

Groupe B: RFA - Bulgarie 96-105. Suède - Yougoslavie 106-68. **Classement (5 matches):** 1. Yougoslavie 9 (551-443); 2. Bulgarie 9 (474-484); 3. RFA 6 (469-489); 4. Suède 6 (417-495). Restent à jouer: Yougoslavie - RFA et Bulgarie - Suède.

Groupe C: Suisse - Espagne 53-130. **Classement:** 1. Espagne 5/9 (559-346); 2. Italie 4/8 (441-304); 3. Suisse 5/6 (361-599); 4. Hongrie 4/4 (304-416). Restent à jouer: Italie - Hongrie (dimanche) puis Espagne - Italie et Hongrie - Suisse (1er décembre à Sopron).

Groupe D: Pologne - France 88-103. **Classement:** 1. URSS 4/8 (418-323); 2. France 5/8 (435-425); 3. Pologne 5/6 (453-492); 4. Finlande 4/5 (333-399). Restent à jouer: Finlande - URSS (29 novembre) puis France - Finlande et URSS - Pologne.

Champel - Reussbühl le 4 décembre

Le match de championnat suisse de LNA Champel Genève - Reussbühl, prévu pour le 3 décembre, a été reporté au dimanche 4 décembre à 16 heures.

Coupe de Suisse

Martigny - Nyon à 17 h 30

Le BBC Martigny recevra Nyon, actuel leader du championnat de LNA, avec sa vedette Ed Murphy. Sa tâche sera difficile, car en basketball les surprises sont rares. Le spectacle, lui, sera assuré.

Voici le programme horaire des rencontres

Samedi 26 novembre: 14 h 15 Rapid Biemme (1) - Beauregard (B); 15 h 30: Blonay (1) - Chêne (A); 15 heures: Epalinges (1) - SF Lausanne (A); 16 heures: Lugano (B) - Reussbühl (A); Wetzikon (B) - Birsfelden (A); 16 h 30: Baden (1) - Regensdorf (1); Versoix (1) - Union Neuchâtel (B); 17 heures: SAV Vacallo (B) - SAM Massagno (A); Saint-Prex (2) - Pully (A); Saint-Paul (1) - Champel (A); Lucerne (1) - Zoug (1). 17 h 30: Villars (1) - Fribourg Olympic (A); Martigny (1) - Nyon (A); Monthey (B) - Sion Wissigen (B); Boncourt (1) - Vevey (B).

● **Coupe de Suisse féminine.** Seizièmes de finale: Zurich Beavers (1) - Arlesheim (A) 42-68 (20-40).



BBC Martigny 1re ligue 1988-1989. Debout de gauche à droite: Daniel Masa, Bernard Gilliéron, Pierre Giroud, Christophe Martinet, Daniel Ihmolz, Jean-Paul Gloor, Lukas Zenklusen, Serge Pilet et Patrice Railini. Devant de gauche à droite: Michel Formaz, Lionel Billings, entraîneur, et Bernard Michellod, président. Manquant: Diego Squillaci, Christophe Sauthier et Igor Wirthner.

Reposieux, aujourd'hui à 17 h 30, Monthey - Sion WB

Duel explosif ou le duel des extrêmes?

En championnat, tout les sépare. Monthey, vaincu lorgne avec envie sur une place en LNA la saison prochaine. Fiers, capables de superbe réaction d'orgueil, ils nous l'ont démontré le week-end passé, les hommes de l'entraîneur Des-

cartes semblent véritablement intouchables depuis le début du championnat. En face, Sion se cherche toujours. Mais la succession des défaites entame le moral et la confiance des joueurs. Contre des formations à sa portée (Bar-

bengo), Sion n'est plus capable de forcer la décision en imposant son jeu.

Alors à la question va-t-on assister aujourd'hui à un duel des extrêmes, l'entraîneur Descartes répond: «Notre position au classement n'est pas une surprise; cela était prévisible. La surprise vient plutôt de l'équipe séduoise. Ce n'est de loin pas la plus mauvaise formation que l'on ait rencontrée; mais elle a peut-être trop donné dans le derby qui nous a opposé dans le premier tour du championnat.»

Malgré le mauvais classement de son team, l'entraîneur Mudry reste optimiste. «C'est clair, on ne fait pas figure de favori; pourtant, on se rend à Monthey pour gagner! Lors des rencontres précédentes, l'équipe a prouvé que, avec un peu de réussite, elle pouvait rivaliser avec les meilleurs. Monthey nous est supérieur à chaque poste. C'est à nous de trouver la motivation nécessaire pour se surpasser et compenser notre infériorité sur le plan individuel par un grand esprit collectif particulièrement en défense.»

Ce match ne sera certainement pas un match comme un autre: Monthey, plus serein qu'au match aller, fort de l'appui d'un fidèle et nombreux public craint moins aujourd'hui son rival cantonal. Pourtant l'équipe séduoise est prête à accomplir l'exploit. «Si l'on parvient à bloquer Buffat et Hoskins, à empêcher Monthey de devenir euphorique, alors tout est possible. Maintenant, l'équipe est mieux psychologiquement qu'il y a deux semaines. Les entraînements sont plus détendus et une victoire ou

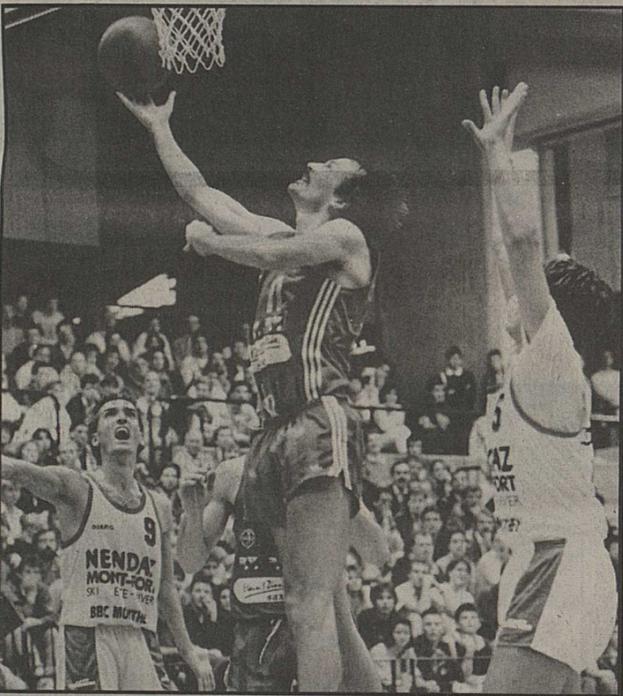
deux nous feraient le plus grand bien.» Pour l'entraîneur Descartes, l'objectif principal de la saison reste l'ascension en LNA. «Mais si Monthey passe ce tour et parvient en quart de finale, on pourrait penser alors à l'engagement d'un second étranger. L'obstacle serait principalement financier et la dé-

cision appartiendra aussi au comité.» On en est pas encore là. La coupe sait parfois sourire à l'outsider. Souvenez-vous, il y a quelques saisons. Sion qui militait au fond du classement de LNB avait battu Monthey alors pensionnaire de LNA en quart de finale de la coupe.

Monthey-Sion WB

Toutes faveurs suspendues. Prix des places: adultes prix unique 10 francs. Le ballon du match est offert par: M. Richard Manini, agent d'assurance.

Monthey est prévenu. Mais après l'expérience (sans frais) de Beauregard, les joueurs de Descartes ont su tirer la leçon qui s'imposait. JMD



Derby. Lors du récent match de championnat, Jean-Paul Mabilard (au centre) et Sion WB avaient failli créer la surprise. Mais Buffat (à gauche) avait sauvé Monthey presque à lui tout seul. L'histoire se répétera-t-elle cet après-midi? Mamin

«Buvons un coup... de cœur et ayons du sweat dans les idées!»

Le BBC Monthey tient à participer à l'action en faveur des enfants de la rue colombiens. Dans le cadre de ce derby valaisan, la recette des cantines sera versée au profit de cette action. D'autre part, des sweat-shirts «Moi pour toi» seront également en vente aujourd'hui à Reposieux. Noël approche...



Foyer pour enfants de la rue à Pereira (Colombie)

MINNE DAVET - 1895 Vionnaz

PLACEMENT DE PERSONNEL

- Urgent! on cherche plusieurs
- monteurs électriciens**
- ferblantiers**
- installateurs sanitaire**
- monteurs en chauffage**
- menuisiers-ébénistes**
- charpentiers**
- serruriers**
- maçons**
- plâtriers peintres**
- mécaniciens électriciens**
- mécaniciens mécanique générale**
- mécaniciens auto**
- dessinateurs**
- chauffeurs poids lourds**
- machinistes grutiers**
- aides** (usines, chantiers)

Excellents salaires. Suisses ou permis B ou C.

Tél. (025) 81 32 19.

36-514212



Centre Commercial



et SPANATOIRS SION

VOUS OFFRENT VOS VACANCES!

10 jours merveilleux sur la COSTA BRAVA
Voyage en cars - Gastronomie - Animation

Hébergement en demi-pension - Valeur Fr. **735.-**

GRAND CONCOURS

DU 28 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 1988

5 VOYAGES PAR JOUR

à gagner par tirage au sort dans le magasin à 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h (16 h 45 samedi)

Les bulletins de participation sont distribués sur place et doivent être remis dans l'urne prévue à l'entrée principale



MONTHEY



MONTHEY/NOËS-SIERRE
ESSENCE MANOR
SUPER
-93
SANS PLOMB
-85
SHELL



Gypserie - Peinture

ALEXIS COUDRAY ET FILS

Dipl. +

Il y a maintenant quarante ans, Alexis Coudray décidait de créer sa propre entreprise. Comme bien des gens de cette époque, où l'esprit d'initiative mélangé d'audace ne manquait pas, il devient patron et son seul ouvrier, avant d'engager progressivement du personnel. Bientôt, il obtient la maîtrise fédérale et le droit de former ainsi des apprentis. Il développe alors son entreprise à fière allure, surtout depuis que son fils, Jacques-Roland, termine son apprentis-

sage, obtient à son tour la maîtrise fédérale, en 1978. Dès cet instant, l'effort ne cesse d'entraîner un incessant essor. Partie de rien, sinon d'une volonté déterminée d'indépendance et de réalisations originales, l'entreprise Alexis Coudray et fils, à Vétroz, occupe actuellement 30 ouvriers et employés, et elle a formé, jusqu'à ce jour, plus de 35 apprentis. 40 ans... ce n'est pas un bail, c'est mieux qu'un gage.



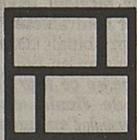
Personnel

**VERNIS
CLAESSENS SA**



**POUR LES PROFESSIONNELS
DU BÂTIMENT**

Dépôts à Renens, Genève, Neuchâtel et Sion



la platrière sa

1950 Sion Tél. (027) 225243 Fax (027) 583679



POUR
UN 40^e

COLORÉ!

Griffes vos murs

Meystre
de vrais professionnels
au service de votre élégance

LAUSANNE	021 201 51 43
GENÈVE	022 281 11 11
LE NOIR	027 45 31 41
SION	027 252 94 94
MARTIGNY	026 27 21 83



Ami Clinique, Sion



Seba S.A., Aproz

SCHMID RHYNER

MARMORAL

Conseils, vente et démonstration



Maison fondée en 1926

SION - MONTHEY

THELER-MORAND
Couleurs et vernis en gros
1950 Sion
Dépôt Sion: av. de Tourbillon, tél. (027) 23 46 36

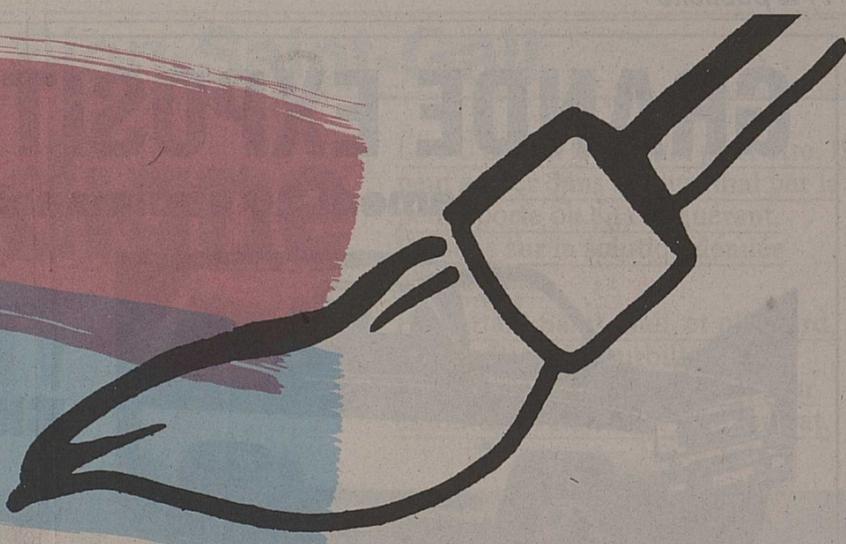
Meilleurs vœux à l'entreprise Alexis Coudray et Fils pour ses 40 ans d'activité.



Eglise d'Ardon

VÉTROZ

PLÂTRES
PLAFONDS SUSPENDUS
STAFFS
PEINTURES
DÉCORATION
PAPIERS PEINTS



Nombreux imaginent qu'une entreprise de gypserie-peinture n'a qu'un rôle: celui de lancer du plâtre au plafond, ou celui de jeter du vernis sur une façade, sans trop de recherche dans l'imagination.

Et pourtant, si elle collabore à la construction d'un immeuble moderne, elle participe aussi à la restauration d'une antique demeure et, parfois, elle invite au recueillement d'une église. Alors, tout un mariage heureux des lignes et

des couleurs est indispensable à la réussite, à la destination d'un projet.

Quand l'ouvrage est achevé, il plaît volontiers au regard, il offre du réjouissement à l'œil, il incite aussi à la méditation... mais il suppose d'abord patience et sûreté de jugement dans le choix des teintes et des tons.

En ce domaine, l'entreprise Alexis Coudray et fils n'a plus à démontrer ses aptitudes car elle a suffisamment de références.



Photo Jubin

VERNIS-COULEURS S.A.
LAUSANNE
Vercol

Rte. du Pavement 3bis, Tél. 021-37 23 56

SCHWEIZ VERSICHERUNG
ASSURANCE
ASSICURAZIONE

La SUISSE Compagnie anonyme d'assurances générales

HENRI PITTELOUD, agent général, SION

V-A-G **GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR**

Audi
VW
Jules & Cyrano VOUILLAMOZ
VW - AUDI
Auto-électricité - Injection
SERVICE BOSCH
1907 SAXON - ☎ (026) 6 33 33

SCHMID DIRREN

SD

MARTIGNY - SION - MONTHÉY



BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK

ZURICH
ASSURANCES

Représentant local
RÉGIS PAPILOU
Tél. (027) 36 30 22



Inspecteur
JEAN-PAUL DUC
Tél. (027) 36 21 37

Reymond & Jaquier S.A.

Outillage pour peintres
Chemin du Parc-Valency 19

1000 Lausanne 7

Tél. (021) 25 70 10

Magasin de peinture

Dubuis Debons

Bâtiment + carrosserie, etc.

Sion

Tél. (027) 22 23 25

Joco

Case postale, 1000 Lausanne 9
Usine: rue du Lac 24, Renens
Tél. (021) 34 43 71

Peintures, émaux, enduits en tout genre
pour bâtiment et industrie
Dépositaire pour le Valais
AMOVAL, peinture, Sion

Fiduciaire Marcel Gillioz

Comptable-contrôleur de gestion diplômé
Avenue de la Gare 41

1950 Sion

Tél. (027) 22 13 26

Pefferle & Cie Sa
SION

Aciers - Machines - Quincaillerie outillage
Jardinage - Robinetterie, etc.
Service après vente

Route des Ronquoz - Tél. (027) 22 10 21

Dubuis Germain

Matériaux de construction - Carrelage

1965 Savièse

Tél. (027) 38 38 38 - (027) 25 26 66

Pinceaux

diana

depuis 1871

C. Schmid & Cie S.A.

Fabrique de pinceaux

Votre concessionnaire



Kaspar sa

SION - Rue du Tunnel - (027) 22 12 71

UN SINISTRE - UN CHÈQUE

Altstadt

ASSURANCES

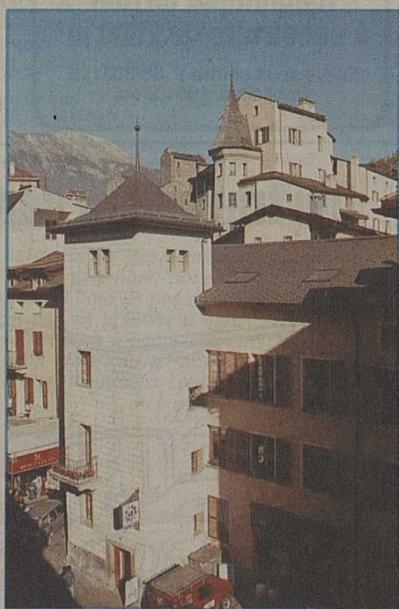
Agence générale pour le canton du Valais
Avenue de la Gare 20

1950 SION - Tél. (027) 22 66 67

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS



Votre banque MULTISERVICES



Tour Jordan à Sion



Immeuble Les Villageois, Vétroz

GRANDE EXPOSITION DAIHATSU

Samedi 26 et dimanche 27 novembre, dès 10 heures



présentation des modèles
**FEROZA et
CHARADE 1300
4x4**

Nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié

Garage de la Fontaine

Théo Carrupt, Pré-de-Monthey 17, Chamoson
Tél. (027) 86 31 41



Castrol (Switzerland) AG



Grône

à la salle de gymnastique

**Samedi 26 novembre
20 heures**

SUPER LOTO

**DE L'OUVROIR
organisé par la Fraternité de Saint-François**

Service de car compris dans le prix de l'abonnement assuré par R. Ballestraz & Fils

Départ de Sierre		Départ de Sion	
Noës, poste	19 h 15	Sion, gare	19 h 30
Sierre, Beaulieu	19 h 20	Bramois, poste	19 h 35
Sierre, gare	19 h 25	Saint-Léonard, place	19 h 40
Chippis, poste	19 h 30	Granges, Café Ind.	19 h 45
Chalais, poste	19 h 40		
Réchy Kiosque	19 h 45		(retour dès la fin du loto)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



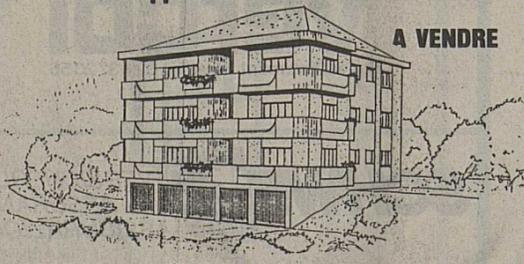
A louer à Monthey

magnifiques villas jumelées

- 4 1/2 pièces - 5 1/2 pièces - 6 1/2 pièces
- 2 salles d'eau + W.-C. séparé
- A proximité centre commercial
- Loyer mensuel: dès Fr. 1200.- + charges
- Place de parc comprise
- Libre tout de suite ou à convenir.

Régie Jean Rigolet
Rue du Coppel 1 - 1870 MONTHEY
Tel. (025) 71 53 63

Immeuble résidentiel «Glacier La Croix» de 6 appartements à Sierre-Ouest



A VENDRE

Habitable en août 1989
4 1/2 pièces, 108 m² Fr. 312 120.-
2 1/2 pièces, 58 m² Fr. 167 620.-
Vente directe par promoteur.
Renseignements: tél. (027) 56 21 01.

36-518017

A louer au centre de Collombey, dans un immeuble neuf

magnifique studio meublé

Disponible dès le 1er décembre 1988.
Pour tous rens. et visites: Agence immobilière D. Bussien S.A., Monthey
Tél. (025) 71 42 84.
036-518498

La Fouly Je cherche à louer

studio meublé ou évent. 2-pièces

de janvier à avril 1989.
Faire offres avec conditions à case postale 1248, 1870 Monthey 2.
036-101086

Ardon

A vendre ou à louer en zone industrielle
dépôt 200 m²
place 500 m².
Ecrire sous chiffre X 36-068036, Publicitas, 1951 Sion.
036-068036

Particulier achèterait à Sion

appartement 3 1/2 - 4 1/2 pièces

avec grand living.
Faire offres détaillées sous chiffre E 36-068046, Publicitas, 1951 Sion.
036-068046

VIGNES

à vendre, à Sion, les vignes de la Corbassière, y compris récolte 1988, situées à l'ouest de la ville, à côté du Mont-d'Or.
Cadastre fol. 54 et 55, parcelles

4354, 4356, 4359, 4360, 4362, 4363, 4364, 4365, 4370, 4371, 4374, 4380, 11806, 12039, 12320,

soit: 22 830 m² de vignes
12 073 m² d'inculte
452 m² de chemins
2 maisonnettes (au sol 19 et 26 m²).

Offres écrites à:
Jean Nussbaumer, docteur en droit,
case postale 352, 1020 Renens.

22-065700

APPEL D'OFFRES

Les hoirs de feu M. Hermann Déléze de Joseph, de son vivant domicilié à Fey-Nendaz, mettent en vente les immeubles suivants, situés dans le village de Fey, commune de Nendaz:

- Fol. 165, No 2577, Babela, maison (cave, cuisine, chambre, galetas)
- Fol. 165, No 2575, Babela, grange-écurie
- Fol. 165, No 69/77b/77c, Babela, verger de 929 m².

Pour renseignements: Me Marc Perruchoud, notaire, place du Midi 24, 1950 Sion.
Tél. (027) 22 40 83 - 22 02 39.

Les offres écrites devront parvenir au notaire sous-signé pour le 31 décembre 1988.
Sion, le 16 novembre 1988.

Marc Perruchoud, notaire
36-067666

LA FOULY (VS) A vendre

grand chalet de 3 appartements meublés

Vente en bloc ou séparément.
Rez, 1er, 2e: séjour, cheminée, cuisine, bain-W.-C., 3 chambres, balcon.
Sous-sol (commun): 3 caves, buanderie, chauffage, local technique, local à skis.
Avec environ 800 m² de terrain en bordure de route. Accès facile au centre du village. Lifts à 50 mètres.
Renseignements: (027) 38 30 50
(027) 38 35 25.



A louer à Sion spacieux appartement 2 1/2 pièces

Immeuble tranquille. Libre tout de suite.
Fr. 750.- + charges.
Tél. (027) 22 14 15
ou
22 77 28.
036-305138

A louer à Sierre tout de suite

studio meublé

Tél. (027) 55 65 42.
036-302177

Qui travaillera dans nos hôpitaux?



Si l'initiative pour la limitation de l'immigration est acceptée (6e initiative xénophobe), une partie des étrangers qui travaillent actuellement en Valais devront retourner dans leurs pays.

Mais alors, qui s'occupera de l'agriculture et des vignes?

Qui construira nos logements, nos ateliers, nos bureaux?

Qui entretiendra nos routes?

Qui soignera nos malades ou s'occupera des personnes âgées?

Le Valais ne dispose pas de main-d'œuvre pour remplacer les travailleurs étrangers. C'est pourquoi nous devons refuser massivement cette 6e initiative xénophobe, comme nous avons refusé les cinq précédentes.

Comité valaisan contre 6e initiative xénophobe
36-518588

Collonges

Salle Prafleuri

**Dimanche 27 novembre
dès 15 heures**

GRAND LOTO

Organisation: fanfare et chant

Abonnements:
1 carte Fr. 25.-
2 cartes Fr. 40.-
3 cartes Fr. 50.-
4 cartes Fr. 60.-
Illimitées Fr. 70.-
jouées par la même personne

Aperçu des lots:
1 demi-porc
1 bon d'achat de Fr. 500.-
1 bon d'achat de Fr. 300.-
3 bons d'achat de Fr. 200.-
2 bons d'achat de Fr. 150.-
3 caisses de 30 bout. jambons, fromages, lards, etc.

Service de voiture gratuit dans un rayon de 10 km
Tél. (026) 8 41 21

Football

Programme du week-end LNA

14.30 Grasshopper - Bellinzona
Lugano - Lausanne
Servette - Lucerne
Sion - Saint-Gall
Wettingen - NE Xamax
Young Boys - Aarau

Classement

1. Grasshopper	19 9 6 4	33-23 24
2. Lucerne	19 9 6 4	24-23 24
3. Bellinzona	19 8 6 5	31-23 22
4. Sion	19 8 6 5	21-14 22
5. NE Xamax	19 6 8 5	35-29 20
6. Wettingen	19 4 12 3	18-18 20
7. Servette	19 7 5 7	32-31 19
8. Young Boys	19 6 6 7	36-32 18
9. Aarau	19 4 8 7	23-25 16
10. Lausanne	19 4 7 8	22-29 15
11. Lugano	19 3 9 7	21-37 15
12. Saint-Gall	19 4 5 10	25-39 13

LNB

Groupe ouest

AUJOURD'HUI
17.30 Renens - Carouge
UGS - Malley

DEMAIN

14.30 Bienne - Montreux
Bulle - Chênois
Ch.-de-Fonds - Granges (renv.)
Yverdon - Martigny

Classement

1. Yverdon	19 12 6 1	44-19 30
2. Granges	19 11 2 6	44-22 24
3. Etoile Carouge	19 10 4 5	40-27 24
4. Bulle	19 10 3 6	46-22 23
5. Chênois	19 10 3 6	26-23 23
6. Malley	19 9 4 6	29-27 22
7. UGS	19 6 6 7	34-28 18
8. Renens	19 7 4 8	28-33 18
9. Chaux-de-Fonds	19 6 4 9	24-34 16
10. Martigny	19 4 5 10	24-43 13
11. Montreux	19 3 4 12	27-51 10
12. Bienne	19 2 3 14	26-63 7

Groupe est

DEMAIN

14.30 Bâle - Baden
Emmenbrücke - SC Zoug
Glaris - Old Boys
Locarno - Zurich
Schaffhouse - Coire
Winterthour - Chiasso

Classement

1. Bâle	19 12 4 3	40-16 28
2. Zurich	19 10 6 3	58-29 26
3. Locarno	19 11 4 4	46-23 26
4. Baden	19 8 4 7	38-25 20
5. Old Boys	19 8 4 7	33-27 20
6. Winterthour	19 7 6 6	33-28 20
7. Schaffhouse	19 8 4 7	25-32 20
8. Chiasso	19 5 8 6	25-30 18
9. Emmenbrücke	19 6 5 8	26-36 17
10. Coire	19 3 8 8	23-47 14
11. SC Zoug	19 3 5 11	11-37 11
12. Glaris	19 2 4 13	17-45 8

1^{re} ligue

AUJOURD'HUI

15.00 Rarogne - Folgore
Monthey - Fully

DEMAIN

10.00 Beauregard - Nyon
14.15 Aigle - Stade Lausanne
14.30 Echallens - Central
Fribourg - Châtel-St-Denis
Vevey - Grand-Lancy

Classement

1. Châtel-St-Denis	13 8 3 2	25-13 19
2. Aigle	13 7 3 3	24-13 17
3. Fribourg	13 5 7 1	23-13 17
4. Rarogne	13 7 2 4	22-14 16
5. Echallens	13 6 3 4	28-22 15
6. Monthey	13 5 3 5	19-16 13
7. Fully	13 5 2 6	20-20 12
8. Folgore	13 3 6 4	14-14 12
9. Stade Lausanne	13 3 6 4	17-18 12
10. Grand-Lancy	13 4 3 6	21-25 11
11. Stade Nyonnais	13 4 3 6	16-30 11
12. Vevey	13 3 4 6	11-19 10
13. Central	13 3 5 7	13-25 9
14. Beauregard	13 3 2 8	21-32 8

Des renvois

Le match du championnat suisse de LNB, La Chaux-de-Fonds - Granges, prévu pour dimanche, a été renvoyé, vendredi matin déjà, en raison de la neige. Il a été fixé au mercredi 30 novembre (20 heures). En championnat des espoirs, Lucerne - Locarno, Wettingen - Schaffhouse et Zurich - Aarau sont également renvoyés.

Demain à Tourbillon: Sion-Saint-Gall

Se montrer digne du tour final!

Le FC Sion a le choix... peut-être. Il peut entrer dans le tour final par la petite porte ou en conquérant. Passons sur la solution dénuée d'ambition.

En battant Saint-Gall, et plus tard, Young Boys à Tourbillon, les Sédunois rempliraient d'aise leur entourage valaisan et leur contrat.

Deux défaites consécutives! On aimerait oublier Bellinzona mais se souvenir de Grasshopper. Au Hardturm, Sion a fait durant 84 minutes le parcours idéal. Le «blanc» final de Lehmann n'enlève rien à l'excellente prestation de l'équipe et de son gardien. En jouant à Tourbillon comme sur les bords de la Limmat, Sion n'aurait jamais subi l'affront signé Turkyilmaz et Jacobacci au début novembre.

Ce qui est fait n'est pas à refaire! Les Sédunois disposent de deux rendez-vous à domicile pour s'approcher dignement du tour final. Demain Saint-Gall, lanterne rouge (à 5 points seulement de Young Boys au-dessus de la barre) devrait permettre aux Sédunois de saisir l'occasion.

Par Jacques Mariéthoz

Avec Renquin?

Absent au Hardturm, Michel Renquin a repris l'entraînement jeudi, sans douleur. Il faudra voir si la satisfaction se prolongera. Dans le cas contraire, comme à Zurich, Petkovic reprendrait la place de libero.

Jeudi encore, l'état de la pelouse de Tourbillon offrait des inquiétudes. Enneigée devant les tribunes principales, elle présentait ailleurs quelques parties glacées. Grâce à un travail particulier (glace brisée, enlevée et terrain confié aux soins du soleil), tout laisse supposer que la rencontre se déroulera normalement.

Pazmandy: «Prouver»

Peter Pazmandy n'est pas déçu de la défaite du Hardturm. Il espère, par contre, voir un prolongement de la prestation en terre zurichoise sur sol valaisan: «L'équipe entière a pas mal de choses à prouver. Chaque match en fournit l'occasion et mes joueurs doivent la saisir.

J'espère que le jeu ne sera pas faussé par un éventuel état précaire du terrain. Après nos deux défaites, il faut absolument réagir et apporter le correctif. Il est important vis-à-vis du public et de nous-mêmes de battre Saint-Gall.

La saison n'est pas terminée. Jusqu'au 11 décembre, nous devons aller au bout de nos efforts. Il n'y a pas de prétexte à chercher. Même face à Saint-Gall la motivation doit exister afin de remplir dignement notre contrat.»

Ballon du match offert par
Théler & Morand
Couleurs et vernis
Magasin-dépôt: avenue de Tourbillon 6 - SION



Les équipes probables

Sion: Lehmann; Renquin; F. Rey, Balet, de Siebenthal; O. Rey, Piffaretti, Baljic, Lopez; Brigger, Cina.
Remplaçants: Pascolo, Facchinetti, Albertoni, Praz, Petkovic. Absents: Sauthier, Bacchini (blessés), Lorenz (n'a pas pu reprendre la compétition avec les espoirs pour cause de match renvoyé).

Saint-Gall: Merten; Fischer; Irizik, Rietmann, Hengartner; Gambino, Hegi, Piserchia, Gämperle; Zamorano, Metzler.

Remplaçants: Huwyler, Pitsch, Filomeno, Züst, Lehnerr. Absent: Braschler (blessé). Jurkemik, Christensen et Grüter paraissent avoir été écartés du contingent. A voir.

Arbitre: M. Raveglia (San Vittore).

Statistique. Tourbillon vivra la vingtième édition de Sion - Saint-Gall. Le bilan sédunois des 19 précédentes rencontres s'établit comme suit: onze victoires (la dernière: 4-0 le 15 août 1987), cinq matches nuls (le dernier: 1-1 le 4 juin 1983) et trois défaites (la dernière: 1-4 le 9 décembre 1984).

Lutte

Martigny se rend à Oberriet

Lanterne ou projecteur?

Jimmy Martinetti est inquiet. Après la claque infligée par ses hommes aux pauvres Fribourgeois de Sense (31-9), il craint que le déplacement chez la lanterne rouge ne provoque une certaine démobilisation. De son propre aveu, la motivation ne semble pas, en effet, à son paroxysme pour affronter les Saint-Gallois, lesquels n'attendent d'ailleurs qu'une occasion de ce genre pour relancer leur opération sauvetage. Dans un tel contexte, les Octoduriens ont donc tout à redouter de leur voyage à l'autre extrémité du pays. D'autant que, et le fait paraît maintenant certain, Oberriet ne veut pas mourir. L'engagement, la semaine dernière, d'un Yougoslave, en 62 kilos, l'atteste. Dès lors, s'ils entendent conserver leur troisième place, voire même inquiéter Domdidier pour la médaille d'argent, les Bas-Valaisans ont tout intérêt à éviter l'excès de confiance. Afin que la lanterne ne se transforme pas tout d'un coup en projecteur... Christian Rappaz

Présent. Absent à l'Espenmoos au match aller (suspendu), Mirsad Baljic aura l'occasion de prouver son talent. Pourra-t-il se jouer des «Brodeurs» comme ici de Balog, de Vasas Budapest? Mamin

vente au prix d'importation directe

Désignation	Dimensions	Importation directe
Bidjar Puchty	80 x 68	Fr. 550.-
Kolyaj Mehavend (30 ans)	149 x 113	Fr. 620.-
Mehavend (30 ans)	225 x 154	Fr. 1 870.-
Kurde Bidjar (40 ans)	304 x 134	Fr. 1 870.-
Kurde Bidjar (40 ans)	239 x 118	Fr. 1 530.-
Samoun Bachtliari (25 ans)	287 x 210	Fr. 2 650.-
Alshar Bidjar	300 x 209	Fr. 6 820.-
Bidjar	84 x 68	Fr. 765.-
Gabbeh Ghassghai	198 x 118	Fr. 1 125.-
Bachtliari	140 x 82	Fr. 580.-
Bachtliari	209 x 160	Fr. 785.-
Bachtliari Samoun	207 x 152	Fr. 1 275.-
Bachtliari Jordn	308 x 203	Fr. 1 915.-
Bachtliari Saman	315 x 209	Fr. 3 135.-
Bachtliari Chaihotor	310 x 212	Fr. 5 030.-
Bachtliari Saman (30 ans)	325 x 210	Fr. 3 770.-

MEUBLES decarte saxon
Tél. (026) 6 36 36 - 13 500 m² d'exposition

LE PLUS GRAND CHOIX DE TAPIS D'ORIENT DE SUISSE ROMANDE

ARRIVAGE DE FABULEUX TAPIS PERSANS

CHOIX A DOMICILE

INDIENS PERSANS PAKISTANAIS CHINOIS TURCS BERBERES

FACILITÉS DE PAIEMENT

CERTIFICAT D'AUTHENTICITE

OUVERT LE MARDI ET LE JEUDI JUSQU'À 20 H

Horaire des bus sédunois pour le stade

LIGNE CENTRE-VILLE (Aller)

13.35 Le Casino
13.37 Poste du Nord
13.39 Les Amandiers
13.43 Centre sportif
13.48 Gare
13.50 Place du Midi
14.00 Le stade

(Retour)

16.30 Le stade
16.35 Place du Midi
16.40 Gare
16.48 Centre sportif
16.50 Les Amandiers
16.52 Poste du Nord
16.55 Platta

LIGNE PONT-DE-LA-MORGE

13.30 Mont-d'Or
13.39 Le Furet
13.43 Les Potences
13.50 Gare
14.00 Le stade

16.30 Le stade
16.40 Gare
16.42 Les Potences
16.46 Le Furet
16.55 Mont-d'Or

LIGNE UVRIER

13.30 Uvrier-Sud
13.35 Le Pont
13.50 Le stade

16.30 Le stade
16.40 Uvrier-Sud
16.48 Le Pont

LIGNE BRAMOIS

13.30 Pont de Bramois
13.32 Bramois
13.45 Le stade

16.30 Le stade
16.38 Pont de Bramois
16.40 Bramois

Prix du billet: 2 francs aller et retour.



**Hockey
sur glace**

Ce soir au Forum d'Octodure (20 heures) Martigny - Sierre

Avantage psychologique aux visiteurs

Au programme ce soir

LNA

- 17.30 Olten - Kloten
- Davos - Berne
- 20.00 Bienne - Ajoie
- Fribourg - Zoug
- 20.15 Ambri Lugano

Classement

1. Lugano	16	13	1	2	82-53	27
2. Kloten	17	12	2	3	99-55	26
3. Ambri-Piotta	17	12	2	3	93-51	26
4. Berne	16	9	2	5	84-53	20
5. Zoug	17	9	1	7	79-76	19
6. Bienne	17	7	0	10	71-79	14
7. Olten	16	5	2	9	64-77	12
8. Fribourg	17	4	0	13	48-99	8
9. Ajoie	16	3	1	12	38-84	7
10. Davos	17	3	1	13	56-87	7

LNB

- 17.30 Bülach - Genève
- 20.00 Langnau - Coire
- Martigny - Sierre
- Uzwil - Rapperswil
- Zurich - Herisau

Classement

1. Uzwil	17	8	6	3	86-72	22
2. Coire	17	9	3	5	87-67	21
3. Zurich	17	10	1	6	92-73	21
4. Langnau	17	10	1	6	86-69	21
5. Martigny	17	7	5	5	69-55	19
6. Herisau	17	6	4	7	67-74	16
7. GE Servette	17	7	1	9	60-71	15
8. Sierre	17	5	4	8	73-86	14
9. Rapperswil-Jona	17	5	3	9	63-75	13
10. Bülach	17	1	6	10	75-116	8

2^e ligue

Meyrin - Vallée-de-Joux	5-3
Leysin - Château-d'Ex	4-8
Sion - Star Fribourg	10-2
Unterstadt - Nendaz	0-8
Sion - Unterstadt	12-1
Meyrin - Château-d'Ex	5-2
Leukerbad - Leysin	9-3
Nendaz - Vallée-de-Joux	6-2

Classement

- 1. Meyrin 4, 8; Sion 3, 6; Nendaz 4, 6; 4. Château-d'Ex, 3, 4; 5. Leukerbad 3, 3; 6. Vallée-de-Joux 4, 3; 7. Leysin 4, 2; 8. Star Fribourg 3, 0; 9. Unterstadt 4, 0.

Aujourd'hui

- Vallée-de-Joux - Sion
- Meyrin - Leukerbad
- Château-d'Ex - Nendaz

A l'aller, Martigny avait résisté deux tiers aux Sierrois, avant de passer facilement l'épaule en fin de rencontre. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Forum et de Graben. Après une série euphorique, les Octoduriens semblent marquer le pas. Au contraire des «rouge et jaune», en nette reprise. Les maîtres de céans feraient donc bien de se méfier ce soir...



Par Blaise Craviolini

La «guéguerre» paraît terminée, la rancune dissipée. Entre gens civilisés et intelligents, on a fini de se tirer dans les jambes. En Octodure, on parle désormais de Sierre avec «respect». Dans la cité du soleil, on évoque dorénavant le nom de Martigny sans brandir le poing dans sa poche. Les dirigeants ont compris. Ils ont compris qu'il fallait se concentrer sur ce championnat un peu fou, plutôt que de s'exposer à des risques inutiles par fierté. Même si une bagatelle suffirait à déclencher de nouvelles hostilités, le calme actuel est plaisant à relever. Dont acte!

Meuwly: coup dur!

Quelques heures avant l'événement, c'est un peu la soupe à la grimace dans le camp de René Grand. Les craintes émises au sujet de la blessure du gardien Meuwly étaient fondées. Touché mardi contre Bülach au premier tiers, «Roblon» devra observer un repos forcé de... six semaines. Le diagnostic de la Faculté a révélé une déchirure des ligaments au genou droit, qui ne nécessite pour l'instant pas d'opération. Les Octoduriens ont glané de nombreux points cette saison grâce à leur dernier rempart. L'indisponibilité



Le choc des titans. Bob Mongrain et Mel Bridgman, qui ne cédera pas sa place à Aubertin, se retrouveront ce soir au Forum. Martigny paraît disposer d'un potentiel supérieur à Sierre, mais il est actuellement perturbé. Ouvert, le derby!

de Meuwly constitue un coup dur pour l'équipe.

«Zimmi» en première

Outre l'absence de son dernier rempart, la formation locale pourrait encore être privée des services de Steve Aebersold, véritable «match-winner» lorsque la forme le guette. Blessé au dos à Zurich, l'attaquant ne s'est pas entraîné jeudi. Sa présence sur la glace ce soir est compromise.

Ces «pépins» ont contraint Dubé à modifier l'alignement des ses gars. Patrick Grand défendra bien sûr les buts. Habituellement centre-avant de la troisième triplette, Zimmermann évoluera au sein de la première, en compagnie de Pleschberger et de Robert. Révélation de la saison jusqu'à présent, l'intéressé s'occupera de neutraliser Bridgman. En deuxième ligne, on retrouvera le trio Lüthi, Mongrain et Locher, alors que le troisième bloc sera composé de Baumann, Moret et Nussberger.

Face à son rival cantonal, et malgré le handicap psychique qui découle des absences, Martigny sera en quête de réhabilitation après deux parties décevantes. Un HC Martigny qui sera d'ailleurs soutenu par la foule des grands soirs.

Encore Bridgman

Du côté sierrois, le doute a fait place à la sérénité. Les pensionnaires de Graben viennent de disputer deux matches re-

marquables. L'ambiance est donc au beau fixe, le moral aussi.

Au niveau de l'équipe, pas de chambardement par rapport au déplacement d'Herisau. Ce n'est pas encore ce soir qu'Aubertin fera ses débuts. Le jeune Québécois se contentera comme en Appenzell d'une tenue civile. L'entraîneur Juhani Tamminen explique son choix: «Il n'est pas dans ma philosophie d'écartier un joueur sur un coup de dé. Bridgman a mal joué contre Rapperswil; il s'est bien rat-

trapé à Herisau... On ne change pas une équipe qui gagne! Si Bridgman dispute deux mauvaises rencontres d'affilée, je reconsidérerais alors ma position.» Il ajoute pour éviter de semer la confusion: «Ces propos sont applicables pour autant que sa blessure ne se réveille pas. Un coup sur sa cuisse meurtrie engendrerait des conséquences dramatiques.» Et Aubertin alors, le HC Sierre l'a-t-il engagé pour rien? La réponse du Finlandais est claire. «En venant en Valais, Eric connaissait le con-

texte. Il continue néanmoins de crocher à l'entraînement pour être prêt au moment opportun. Je dispose désormais de trois étrangers qui me donnent satisfaction. Nous allons commencer à rattraper les points perdus...»

Les «rouge et jaune» entendent déjà ce soir combler le vide laissé par un début de championnat en demi-teinte. En prenant leur revanche de l'aller au Forum, ils frapperaient, vous en conviendrez, un grand coup. Excitant, ce derby!

1^{re} ligue: Champéry - Moutier (ce soir, 20 h 15)

Le plus grand des petits!

Entre ce Champéry qui se reprend et ce Moutier qui surprend, l'affrontement ne manquera pas de piquant! Enjeu du duel, devenir le plus grand des petits...

et même si Champéry paraît légèrement favori, l'explication devrait en effet être des plus vivantes et des plus incertaines. Dans cette perspective, les Bas-Valaisans ont tout à craindre de la venue de ce Moutier apparemment capable du meilleur comme du pire. Après la victoire sur Monthey, le capitaine Marcel Grenon ne cachait d'ailleurs pas son inquiétude: «Contre Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds le jeu est clair et fluide mais face à des équipes du style de Moutier, cela devient beaucoup plus heurté, moins technique. Nous aurons plus de peine à nous adapter.» De fait, dans une telle rencontre, il est important de prendre rapidement l'ascendant. Champéry en a les moyens. Avec la foi qui anime Clément et les siens depuis quelques semaines, il devrait savoir se faire respecter. Même si Moutier, et sa victoire d'Yverdon l'atteste (4-13), n'est pas toujours «poli» à l'extérieur...
Christian Rappaz

A l'aube de cet exercice, Yves Croci-Torti et Constantin Dumitras, respectivement entraîneur de Champéry et de Moutier, affirmaient vouloir lorgner du côté de la cinquième place. Les premiers indices de ce championnat laissent apparaître que tant les Valaisans que les Bernois semblent en mesure de tenir leur gageure. Ce constat, au demeurant objectif, situe donc avec plus ou moins de précision le niveau du débat de ce soir. A priori,

**Vous patinez?
Eh bien grimpez maintenant.**



**Justy 4WD.
Pas d problème.**

SUBARU 4WD
TECHNIQUE DE POINTE PILOTE

En avant pour un essai sur route!

GARAGE DU SALANTIN S.A. MARTIGNY

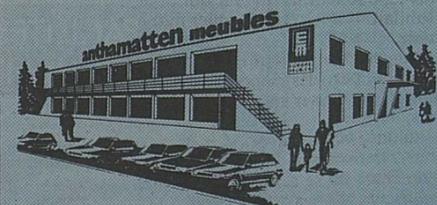
Av. du Grand-Saint-Bernard 31 - (026) 2 31 29
Rue du Léman 17 - (026) 2 23 33

Bagutti-Sports

le coq sportif

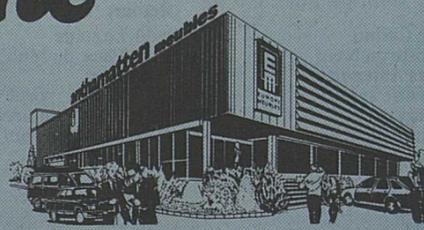


Grande exposition d'automne



ST-MAURICE

Bois-Noir
Tél. (026) 8 42 62



VETROZ

Bordure route cantonale
Tél. (027) 36 24 39

le mobilier du bien-être!

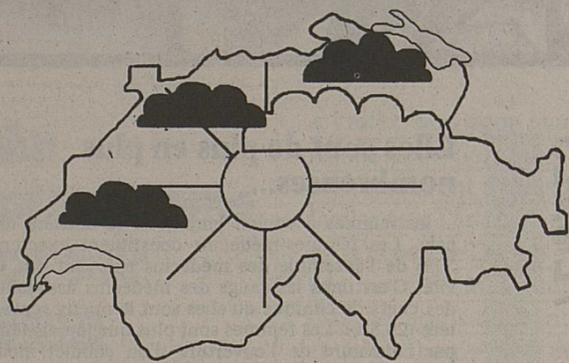
anthamatten

Ouvert lundi de 14 h à 18 h 30 - Mardi à vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

MÉTÉO

CINÉMA

URGENCES



La poudreuse nous attend!

Pour toute la Suisse: stratus souvent persistants sur le Plateau, sinon en général ensoleillé. Il fera cet après-midi entre 2 et 6 degrés en plaine et environ 1 degré à 2000 mètres d'altitude. Bise assez faible sur le Plateau.

Evolution probable jusqu'au mercredi 30 novembre

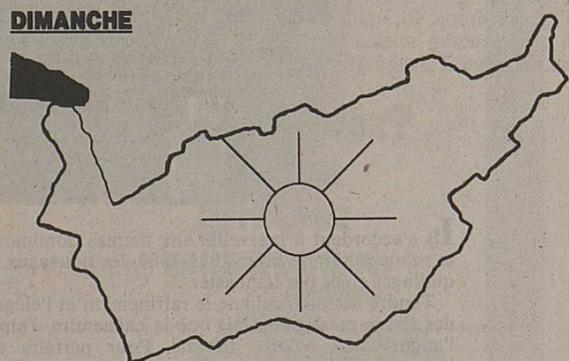
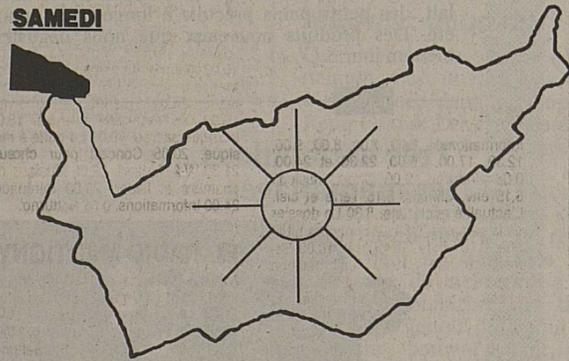
Demain, lundi et mardi: brouillards ou stratus fréquents sur le Plateau, sinon en général ensoleillé. Mercredi: passage à un temps d'ouest doux.

A Sion hier: une journée magnifique, vent très faible, 3 degrés (coteau). - **A 13 heures:** 3 à Londres (brouillard), -1 à Moscou (de la neige), 1 à Munich, 8 à Berlin, 9 à Palerme, 13 à Athènes, 19 à Bogota (pluie partout; des inondations en Thaïlande et en Malaisie), -3 à Belgrade, 2 à Genève, 4 à Francfort, 5 à Dublin, 6 à Paris et Madrid, 7 à Bruxelles, 10 à La Haye, 13 à Lisbonne, 15 à Malaga, 22 à Las Palmas (très nuageux partout), -5 au Sântis, -3 à Oslo, 1 à Zurich, 4 à Stockholm et Milan, 11 à Tunis, 14 à Palma (peu nuageux partout), -8 au Jungfraujoch, -2 à Viège et Ulrichen, -1 au Grand-Saint-Bernard, 0 à Berne, 2 à Sierre et Vouvry-Aigle, 3 à Bâle, Locarno, Evolène, Crans-Montana et Zermatt, 8 à Pékin, 9 à Hambourg, 10 à Rome, 12 à Nice, 13 à Tokyo, 19 à Jérusalem, 24 au Caire, 25 à Haïfa, 28 à New Delhi (beau partout). - **A 7 heures:** -18 à Samedan, -11 à Davos et Viège, -8 à Aoste, -7 à Sion et Berne, -6 à Zermatt, Grenoble, Turin et Toulouse, -5 à Venise et Magadino, -4 à Madrid, -3 à Saint-Gall, -2 à Potenza et Locarno.

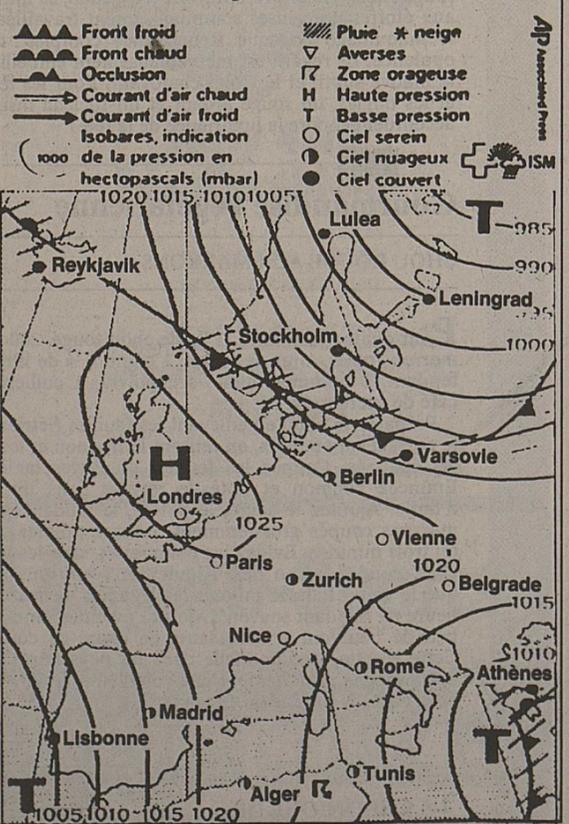
La température moyenne en octobre 1988: Lugano 13,9 degrés (+2,2), Sion coteau 13,3 (+3,5), Locarno 13,2 (+1,9), Magadino 13, Stabio 12,6, Pully 12,1, Coire 12, Nyon 11,8, Genève et Aïtdorf 11,6, Bâle 11,3, Viège et Sion aéroport 11,2, Vouvry-Aigle et Neuchâtel 11,1, Lucerne 11°C. C'est à Samedan (GR) que la température moyenne a dépassé le plus la normale (de 4,1 degrés), mais le minimum a néanmoins atteint -10,2°C!

Le temps probable pour ce week-end en Valais

Cointrin nous annonce un week-end très ensoleillé et doux en altitude. Il fera cet après-midi jusqu'à 2 degrés tant en plaine qu'à 2000 mètres! Les nuits seront toujours froides en plaine et dans la vallée de Conches.



La situation aujourd'hui à 13 heures



SIERRE

Samedi à 15 h, 17 h, 19 h et 21 h, dimanche à 15 h et 20 h 30 - 16 ans
Un homme, une femme et un lapin emmêlés dans une drôle de salade
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT
Spielberg et Disney associés.
027 / 55 01 18 **BOURG**

MARTIGNY

Samedi et dimanche, à 14 h 30, 17 h, 19 h et 21 h - 10 ans
Les grands succès se suivent...
Après «L'ours», la réussite triomphale de Spielberg et Disney
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT
Ce lapin provoque dans le monde entier une avalanche de rires!
026 / 2 17 74 **CASINO**

BOURG

Samedi à 17 h et 21 h 30, dimanche à 15 h et 20 h 30 - 16 ans
Un film choc. Un film coup de poing.
Une réussite... C'est exceptionnel
LA BÊTE DE GUERRE
de Kevin Reynolds.
Le premier grand film sur l'Afghanistan. «Hallucinant» («Journal du dimanche»)
Samedi à 19 h 30, dimanche à 17 h 14 ans
Un divertissement de qualité
MIDNIGHT RUN
Robert de Niro, Charles Grodin.
027 / 55 14 60 **CASINO**

SION

Samedi et dimanche, à 14 h 30, 17 h et 20 h 30 - 7 ans
L'OURS
de Jean-Jacques Annaud, avec Tcheky Karyo et Jack Wallace.
La vie d'un ours orphelin et d'un grand ours solitaire, des chasseurs et leur meute, une aventure passionnante, des images jamais vues. Une merveille...
027 / 22 32 42 **ARLEQUIN**

ARLEQUIN

Samedi à 17 h et 20 h, dimanche à 15 h et 20 h - 12 ans
PELLE LE CONQUÉRANT
de Bille August (Danemark), avec Max Von Sydow. Un père et son fils fuyant la misère à la fin du XIXe siècle... Une splendide fresque intimiste, émouvante et tendre. Palme d'or du dernier Festival de Cannes.
027 / 22 32 42 **CAPITOLE**

CAPITOLE

Samedi à 18 h, 20 h et 22 h, dimanche à 15 h, 17 h et 20 h 30 - 12 ans
L'ÉTUDIANT
Boum... Boum... Sophie Marceau est de retour dans le dernier film de Claude Pinoteau, avec Vincent Lindon, un beau ténébreux, et l'étudiante est craquante. Le film est réussi.
027 / 22 15 45 **LUX**

LUX

Prochain spectacle
Mercredi 30 novembre, à 20 h 15
L'ARBRE DES TROPIQUES
de Mishima, par le Théâtre d'Ostrelande.
Organisation CMA - Location: Galaxie
Tél. (027) 23 40 41.
027 / 22 30 30 **THÉÂTRE DE VALÈRE**

SERVICES MÉDICAUX

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, tél. 111. Saint-Maurice: en cas d'urgence, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. Monthey: service de garde, tél. 71 11 92. Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

PHARMACIES DE SERVICE

Sierre: Bonvin, tél. 55 10 29. Crans-Montana: s'adresser au 111. Sion: sa, Wuilloud, tél. 22 42 35 ou 22 41 68; di, Fasmeyer, tél. 22 16 59. Martigny: tél. 111. Saint-Maurice: en cas d'urgence, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. Monthey: Raboud, tél. 71 33 11. Bex: pharmacie Centrale, tél. 63 16 24 (sur ordonnance). Aigle: hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11. Brigues: sa, City Apotheke, Brig-Glis, tél. 23 62 63, de 13 h 30 à 18 h 30; di, de 10 à 12 h et de 16 à 18 h. Viège: di, Fux, tél. 46 21 25.

AMBULANCES

District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: tél. 55 17 17. Sion: police municipale, tél. 23 33 33. Martigny: tél. 2 24 13. Saint-Maurice: tél. (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13. Monthey: tél. 71 62 62. Aigle: tél. 26 27 18.

SERVICES DENTAIRES

Sierre, Sion, Martigny: tél. 111.

AUTO-SECOURS

Sierre: garagistes sierrois, tél. 55 55 50. Auto-Secours sierrois, tél. 55 24 24. Sion: Auto-Secours mécaniques: Garage des Alpes, tél. 36 16 28. Auto-Secours accidents séduis: 23 19 19. Martigny: Auto-Secours des garagistes région Martigny, 24 h sur 24, tél. 2 89 89. J.-B. Frassa, assistance dépannage, tél. 2 43 43 (jour et nuit). Saint-Maurice: Garage de la Cascade, E. Bourgos, tél. (026) 8 22 22. Monthey: tél. 71 17 82. Brigade: patrouilleurs TCS, tél. (022) ou (031) 140. Membres TCS: tél. 140.

TAXIS

Sierre: Association des taxis sierrois, gare de Sierre, tél. 55 63 63. Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, tél. 41 78 48. Taxis Poncic Montana, 24 h sur 24, tél. 41 94 94. Saint-Léonard, tél. 31 12 69. Sion: station centrale de la gare, tél. 22 33 33. Saint-Maurice: taxiphone, tél. 71 17 17. Monthey: station place Centrale de la gare, tél. 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, tél. 71 17 17. Bex: taxiphone, tél. 71 17 17.

DIVERS

La main tendue, tél. 143. SOS futures mères, permanence 24 h sur 24, tél. (027) 22 12 02 Sion et (025) 65 30 30 Chablais. Service de dépannage du 0,8%, tél. (027) 22 38 59. Baby-sitting: Sion, tél. 23 27 82 et Martigny, tél. 8 88 33. GAAM: Groupe d'appui à l'allaitement maternel Monthey et environs, tél. 71 69 70, 71 61 46, 71 46 59 et 71 83 41. Albert Jossen, réparations prothèses dentaires, Sion, tél. 23 43 64 ou 22 44 19 (jour et nuit).

BOURSE ET TENDANCES

COMMENTAIRE

Une séance de consolidation, sans reculs dramatiques, avec tout de même quelques belles améliorations de cours, des volumes un peu moins étoffés, voilà une brève esquisse du paysage boursier du jour. L'indice qui reflète l'activité des actions nominatives traduit toujours des progressions plus accusées que pour les actions au porteur et les bons. Et si quasiment tous les secteurs s'inscrivent dans un mouvement haussier, il nous faut constater également que, contrairement aux jours précédents, banques et assurances se sont faites plus discrètes. Sauf Fortuna, les titres de ces compartiments ne font plus partie des meilleurs. Ce sont deux noms de la bière, l'action et la nominative Eichhof, l'action et le bon Hürlmann, ainsi que l'action et le bon Rig, les actions Baer et Sandoz qui marquent des avancées qui s'échelonnent entre 3,3% et plus de 11%. Au sein des chimiques, nous accorderons une attention particulière au Baby Roche qui gagne 125 francs à 12225. La firme retient actuellement l'intérêt de la presse anglo-saxonne qui vient de lui consacrer un certain nombre d'articles favorables. Quant à Alusuisse (qui bénéficie certainement dans le long terme d'une conjoncture où la demande en aluminium ne cesse de s'intensifier), sa porteur s'inscrit en légère hausse. M. Doggwiler (SBS Bourse)

BOURSE DE ZÜRICH

Dollar	1.4390
Mark	83.75
Dow Jones	2074.60
Or	422.50
Swissindex	919.90
Indice SBS	547.80

Actions étrangères cotées en Suisse

ALLEMAGNE	24.11.88	25.11.88
AEG	155 d	158
Allianz	1495	1495
BASF	236	235 L
Bayer	249	248.50
Commerzbank	200	201
Daimler Benz	618	616
Deutsche Bank	431	429 L
Dresdner Bank	247.50	246
Höchst	251	249.50
Mannesmann	160 L	158.50
Nixdorf C.	305	301
Siemens	402	398 L
Vebe	225	225
Volkswagen	267 L	264
ÉTATS-UNIS		
Abbott Labor	65.50	65.50
Aetna Life	69.50	69
Amexco	38.50	38.75
Atl. Richfield	112	112 L
CPC Internat.	71.25	72 L
Digital Equip.	132.50	132 L
Dow Chemical	121.50	122 L
Gen. Electric	63.75	63.75
Gen. Motors	118 L	118.50
Gillette	47.25	47.50
IBM	169.50	169
Lilly Eli	127.50	127
MMM	86 L	85
Pacific Gas	25.50	25 L
Philip Morris	138 L	137.50
Schlumberger	47.50	47.75
Texaco	66.50	66.75
Xerox	80.75 L	80.50 L
DIVERS		
Ang. Am. Gold	23.50	24.25
De Beers	16.75	17.50 L
Courtaulds	7.25 d	7.20 d
ICI PLC	27 L	26.50
AKZO	108	108.50 L
Hoogovens	48.25	48.25
Philips	23	23
Royal Dutch	164.50 L	165
Robeco	69.50	69.50
Unilever	84.50	84
Fujitsu	17.50	17.75 L
Honda	22.25	23 L
Sharp	11.50	11.75 d
Sony	74.50	77.75
Toshiba	11.75	12
Mac. Bull	22.50	21

BOURSE DE NEW YORK

	23.11.88	25.11.88
Alcan	30%	30%
Amex	23%	23
ATT	29%	29%
Black & Decker	12%	12%
Boeing Co	62%	62
Canada Pacific	16%	16%
Caterpillar	63%	63%
Coca Cola	42%	41%
Control Data	17%	18%
Dow Chemical	84%	83%
Du Pont Nem.	81	80
East. Kodak	45%	44%
Exxon	42	42
Ford Motor	51%	50
Gen. Electric	44%	43%
Gen. Motors	82%	81%
Gen. Tel.	44%	43%
Good Year	47%	47%
Honeywell	59%	59%
IBM	117%	116
Int. Paper	44%	44
ITT	49%	48%
Litton	71%	71%
Mobil Oil	42%	43%
NCR	52%	51%
Pepsi Cola	40%	39%
Texaco	45%	46%
Unisys	26	25%
US Steel	26%	27
Technologies	39%	39%
Xerox	55%	55
SWISSINDEX		
	23.11.88	25.11.88
Industrie	1004.10	1012
Métaux	1198	1204.60
Machines	949.80	951
Energie	854.10	852.60
Chimie-pharm.	1082.60	1092.60
Alimentation	1000.70	1012
El.techn.-él.tron.	904	914
Construction	1104.70	1107.20
Divers	844.60	842.20
Général	914.60	919.90
Actions port.	848.30	851
Actions nom.	1104.9	1113.50
Port. et bons	826.10	829.80
Bons	768.40	774.40
Service	835.70	838.70
Banques	822.80	824.40
Assurances	933.10	936.20
Transports	1031.90	1037.40
Distribution	792.50	797.40
Divers	737.10	743
OR	Achat	Vente
Lingot	19 300.-	19 550.-
Plaquette 100g.	1 930.-	1 995.-
Vreneli	123.-	131.-
Napoléon	111.-	121.-
Souverain Elis.	138.-	148.-

Change des billets

France	23.80	25.30
Angleterre	2.57	2.72
USA	1.41	1.49
Belgique	3.88	4.08
Hollande	73.75	75.75
Italie	-1090	-1150
Allemagne	83.25	84.75
Autriche	11.85	12.05
Espagne	1.22	1.32
Grèce	0.92	1.07
Canada	1.17	1.25
Suède	23.25	24.75
Portugal	0.95	1.07
Yougoslavie	0.150	0.450

Cours des devises

Allemagne	83.40	84.20
Autriche	11.85	11.97
Belgique	3.95	4.05
Espagne	1.2575	1.2975
USA	1.4225	1.4525
France	24.15	24.85
Angleterre	2.615	2.665
Italie	0.1115	0.114
Japon	1.1795	1.1915
Portugal	0.99	1.03
Suède	23.65	24.35

ARGENT

TV FLASH

TSR - Samedi 26 novembre - 15 h 10

Les défis de l'océan

Les épaves Il est souvent malaisé d'être un homo erectus, un homme vertical, sujet à tous les caprices de la pesanteur. Sous l'eau, en revanche, c'est le règne de l'apesanteur, une espèce de liberté physique et morale qui fait de l'univers sous-marin un monde à part, un monde sans contraintes, mais qui comporte aussi des dangers certains. Surtout pour les dénicheurs d'épaves qui peuvent rester prisonniers de leur audace dans les cales d'un galion espagnol, par exemple, et mourir cruellement par manque d'oxygène. Les chercheurs d'épaves sont des hommes hors du commun, avoue l'un d'en-

tre eux, un peu infantiles dans le meilleur sens du terme, c'est-à-dire encore capables d'étonnements, de vraies curiosités. Les épaves, en fait, ne sont pas des bateaux morts. Ils portent encore en eux, au-delà du naufrage, le souvenir des marins qui les ont construits et habités. En coulant, ils sont entrés dans l'éternité du souvenir. Ils ont emporté avec eux une tranche d'histoire concrétisée par les vestiges que les chasseurs d'épaves se disputent, âprement parfois. Au fond, chacun d'entre nous a une âme de pillier d'épaves, un goût inné de la découverte, cette émotion intense devant un objet venu des temps anciens.

Il existe une guerre de bandes parmi les chasseurs d'épaves, en particulier dans le domaine des amphores. Ce «sport», d'ailleurs, ne date pas d'aujourd'hui. Sur les quatre cents galères grecques ou romaines trouvées près des côtes françaises, trois seulement n'avaient pas été pillées lorsque commencèrent les recherches officielles...



Un instrument de musique de 4000 ans, découvert au sud de la Crète, dans un cimetière minoen: un dialogue avec l'âge du bronze...

RADIOGRAMME

Auteurs - Hauteurs

Marc Yvain a envie aujourd'hui de proposer aux auditeurs une sélection de chansons un peu particulières et de prendre de la «hauteur» avec des auteurs-compositeurs sortant de l'ordinaire, de Colette Magny («Tu es ma graine») au dernier disque de Serge Reggiani avec, dans la rubrique «Les oubliés des oubliés», Johann Verminen et sa chanson «De colère et de regret». (Espace 2 - Nouvelles de la chanson française - 18 h 15.)

Le Yémen partagé

Il y a deux Yémen aujourd'hui: celui du Nord et celui du Sud, l'un bordant la mer Rouge, l'autre regardant l'océan Indien. Autrefois intégrés au royaume de Saba, ils connurent de multiples invasions et dominations, en tant que points stratégiques de communication. Lili Gueraud nous y emmène au long de cette «Route du samedi» qu'elle jalonne de souvenirs recueillis au gré de son périple. (La Première - samedi soir - 18 h 30.)

RADIO... SCOPIE

RSR 1

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30 et 22.30. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Décalage horaire. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.13 Météoriques. 6.22 Vous partiez... racontez-nous. 6.30 Journal régional. 6.35 Bulletin routier. 6.47 Quelle heure est-il... marquis? 6.57 Minute océanique. 7.30 Rappel des titres. 7.40 Memento des manifestations. 7.52 La chronique du samedi. 8.05 env. Revue de la presse romande. 8.20 Tourisme. 8.35 Jeux de mots. 8.52 Tu connais. Sur OM: 9.05-11.00 La vie en rose. Sur FM: 9.05 Décalage horaire (suite). 9.12 Les coups du sort. 9.35 Décalage BD bulles. 10.10 L'invité. 10.32 Le duel des genres. 10.42 L'invité. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Midi-Première. 12.45 env. Parole de Première. 13.00 Laissez passer la chanson. 14.05 La courte échelle. 15.05 Superparade. 17.05 Propos de table. 18.05 Soir-Première. 18.15 Sports. 18.25 env. Revue de presse à 4. 18.30 Samedi soir. 19.05 Le Yémen de Lili Gueraud. 22.30 Journal. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05-6.00 Couleur 3.

Beromünster

Informations toutes les heures. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 9.10 Le journal régional quotidien à dix ans. 11.30 La revue du samedi. 12.00 Samedi-midi. 12.30 Journal de midi. 12.45 Zweierleier. 14.00 Musiciens suisses. 14.30 Informations musicales. 15.00 Journal de la musique populaire. 16.00 Ma musique. Mélodies populaires. 17.00 Welle eins. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Musique populaire et sport. 20.00 Samedi à la carte. Discothèque. 21.00 Parade musicale. 22.00 Hockey sur glace. 23.00 Zweitgatsfliegen. 24.00 Club de nuit.

Monte Ceneri

6.00 Primo mattino. 9.05 Viva la Radiol! 12.00 Le journal. 12.10 Revue de presse, suivie de l'Ammazzacaffè. 16.05 Radiocomputer. 16.45 Repertorio Bandistico Internazionale. 17.05 Musicalement votre. 18.00 Le journal. 20.00 Mosaico Uno. 23.05 Orfeo-Morfeo. 0.05 Nottetempo.

Télédiffusion

6.03 Musique du matin. 7.02 France-Musique. 9.00 L'heure de l'opéra. 10.03 Matinée du samedi. 12.05 Concert de midi. 13.00 Musique pour piano. 14.00 Trésors des archives. 16.03 Les nouveaux disques. 18.07 Musique sacrée. 19.00 La boîte à musique. 20.05 Concert pour chœur. 21.30 W.A. Mozart. 22.05 Musique de chambre et lieder. 23.00 Sérénade. 24.00 Informations. 0.05 Notturmo.

RADIO MARTIGNY

6.00 La Première de RSR. 10.00 Les infos. 10.05 Clin d'oeil. 11.00 Les infos. 11.05 Le kiosque à musique. 17.00 Fantasy's box avec Bertrand et Mely. 18.00 Les informations internationales, régionales et locales. 19.00 Jeux. 19.05 Enfantsillages. 19.15 Le rendez-vous des Eglises. 20.00 Les infos. 20.05 Un invité, un programme: entrez dans le monde des brass-band. 21.00 Hockey sur glace: HCM - Sierre avec Pierre-Alain Roh et Michel Gratzl. 22.30 Les infos de la nuit. 22.40 Musique de nuit.

TV ÉTRANGÈRES

ARD - Allemagne 1

10.00-11.40 ARD-ZDF Vormittagsprogramm 13.00 TS 14.30 Flicker und Fleckerl 15.00 Formel Eins 16.40-17.25 Die Medizin-Reportage 17.55 TG. 18.55 Regionalprogramme 20.00 TS 20.15 Wind und Sterne 22.00 TS 22.15 Zielscheibe 0.10 Der Fall Serano 2.10 TS 2.15-2.20 Nachtgedanken

RAI - Italie

8.25 Porte ouverte 8.55 Regioni di Francia 9.25 Cronache marziane 11.00 Se non ci fossimo noi donne 11.55 Che tempo fa 12.00 TG1-Flash TG 12.30 Check-up 13.30 TG 13.55 TG1 14.55 Sette giorni Parlamento 15.15 Sport 16.00 XXXI Zecchino d'oro 18.00 TG1-Flash 18.05 Parola e vita 18.15 Lotto 18.20 Senza confini 19.50 Che tempo fa 20.00 TG 20.30 Fantastico 23.00 TG 23.10 Città violenta 24.00 TG1-Notte

ZDF - Allemagne 2

9.30 ZDF - Ihr Programm 10.00 TS und Tagesthemen 10.25 Die Sport-Reportage 11.40 Showfenster 12.10 Nachbarn in Europa 14.00 Bombardieren verboten 14.30 Die tollen Abenteuer der schönen Pauline 16.35 Die Nordlichter 17.00 Heute 17.35 Auf Gangsterjagd 18.10 Länderspiegel 19.00 Heute 19.30 Die Schwarzwaldklinik 20.15 Europas Sterne strahlen 22.30 Heute 22.35 Das aktuelle Sport-Studio 23.55 Die Bande des Schreckens 1.25 Heute

TV5

12.00 Thelassa 13.00 Journal télévisé 13.30 Julien Fontanes, magistrat 15.00 Champs-Elysées 16.05 Les brèves 16.10 Visa pour le monde 17.55 Les brèves 18.00 Le Blockhaus 19.30 Journal télévisé 20.10 Strip-tease 21.10 Bouquins 21.40 Musique balade 22.00 Journal télévisé 22.30 Météo 22.35 Chic tornade 23.15 Super. sexy 0.15 Papier glacé 0.25-0.45 L'homme et l'arbre

SWF - Allemagne 3

15.30 Avec plaisir 16.00 News of the week 16.15 Actualités 16.30 Telekolleg II 17.30 Auf Stippvisite bei Mitmenschen 18.00 Letzte Eisenbahn 18.30 Christliche Frauengestalten 19.00 Abendschau 19.25 Das Sandmännchen 19.30 Zeichen der Zeit 20.15 Literaturmagazin 21.05 Festspielland Baden-Württemberg '88 24.00 Nachrichten

Sky Channel

8.00 Fun Factory 12.00 Countdown 13.00 Pop Formula 14.30 New Music 15.30 The Bi-Centennial Gold Cup 16.30 Motor Sports 1988 17.30 Top 40 18.30 Blue Thunder 19.30 Big Valley 20.30 Superstars of Wrestling 21.30 Police Story 22.35 Duran Duran 23.30 Top 40 0.35 Canada Calling

FSI - Autriche

9.00 Nachrichten 9.05 Englisch 9.35 Französisch 10.35 Die Schatzinsel 12.00 Erinnerungen 13.00 Aktuell 13.10-13.40 Wir 14.35 Der Kiebitz 16.00 Kinderwörterbuch 16.55 Mini-Zib 17.00 Hallo, Spencer! 17.30 Besuch aus Liliput 18.00 TG 18.30 Fussball 19.00 Fröhlich am Samstag 19.55 Sport 20.15 Das Geheimnis der Sahara 23.10 Aktuell 23.15 Im Dschungel des Bösen 0.45 Ex Libris

Super Channel

7.00 Supermet Club 10.00 Off the Wall 12.00 The Film Show 12.30 Wanted Dead or Alive 13.00 Dundee and the Culhane 13.55 Sportsworld 15.00 Truck and Tractor Pulling 16.30 American College Football 17.30 The European Top 40 18.30 TDK Tape Club Magazine 19.25 Hollywood 20.30 Algiers 22.30 Twilight Zone 23.25 The Collector 1.35-2.35 Tracking

PETITS ÉCRANS SAMEDI 26 NOVEMBRE

10.35 Empreintes La Bible en lumière. 10.50 Ski alpin Coupe du monde. Supergéant dames. Commentaire: Bernard Jonzier. En direct de Schladming. 11.55 Les routes du paradis Le message. 12.45 TJ-midi 13.05 Case postale 387 Le magazine des téléspectateurs proposé par Dominique Huppi et Gérard Louvin, réalisé grâce à vos avis et vos remarques sur les programmes de votre télévision. 13.20 Chips Voisinage indiscret. Avec: Larry Wilcox, Estrada. 14.05 Temps présent Petites annonces pour grand amour. 15.00 Les défis de l'océan 5/6: Les épaves. Saga, 1er sous-marin civil, pèse 500 tonnes et est capable d'atteindre des profondeurs de 600 mètres avec douze hommes à bord, dont quatre plongeurs. 16.00 Imédias TV-scopie: les enfants du taux d'écoute. Dans les coulisses du Club Dorothée. 16.30 Max la menace L'homme de Yenta. 16.55 Juke Box Heroes Toute l'actualité rock - Séquences magazines - Vidéo K7 - Zouc box - Hard rock - Funk - Infos concerts - Concours - Courrier des téléspectateurs - Wendy James, leader du célèbre groupe Transvision Vamp. 18.50 Monstres et merveilles Le géant sans cœur. 19.15 Loterie suisse à numéros 19.30 TJ-soir 20.00 Votations fédérales Allocution de M. René Felber, conseiller national sur l'initiative pour la limitation de l'émigration. 20.10 Poudre et sel Marions-nous. 20.40 L'ami de Vincent 93' - France - 1983. Film de Pierre Granier-Deferre. Avec: Philippe Noiret, Françoise Fabian, Jean Rochefort, Marie Dubois, Jane Birkin, Marie-France Pisier, Fany Cottencon. Albert et Vincent sont des copains inséparables. Un soir une femme tire sur Vincent, l'accusant d'avoir trompé sa sœur. Dès lors, Albert va mener l'enquête parmi les amis de Vincent. 22.15 TJ-nuit 22.25 Sport 23.25 Un frisson dans la nuit 92' - USA - 1971. Film de Clint Eastwood. Avec: Clint Eastwood, Jessica Walter, Donna Mills, Donald Siegel, John Larch. 0.55-1.00 Bulletin du télétexte

6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe 7.00 Météo agricole. 7.45 De la cave au grenier 8.00 Le club de l'enjeu Invité: K. Beauvillain. 8.30 Télé-shopping 9.05 Club Dorothée samedi 12.00 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 13.00 Journal - Météo 13.15 Reportages Autriche: l'amnésie nazie. 13.50 La Une est à vous Aventures: L'aventure est au bout de la route - L'Ouest aux deux visages - Le nouvel homme invisible - Comédie: La croisière s'amuse - Fame - Marie Pervenche - Policier: Mac Gruder et Loud - Ce cher inspecteur - Mannix - Science-fiction: Le sixième sens - Loin de ce monde - La 4e dimension. 13.55 Matt Houston 14.45 La Une est à vous. 15.45 Tiercé à Vincennes 15.55 La Une est à vous. 18.30 Trente millions d'amis 18.55 Salut les homards 19.25 Marc et Sophie Marie était en rage. 20.00 Journal - Météo 20.35 Tapis vert 20.40 Tirage du loto 20.45 Sébastien, c'est fou Variétés animées par Patrick Sébastien. Qui sont les vrais, qui sont les faux? Variétés: David Hallyday, Annie Cordy, Michel Galabru, Vanessa Paradis, John Travolta, Serge Gainsbourg, Dave, Etc. 22.30 Ushuala, magazine de l'extrême Descente du Nil en planche à voile - Le soufflé du dragon - Les guerriers Masai au Kenya (1) - Etc. 23.30 La mafia II 0.30 Journal - Météo 0.45 Les incorruptibles 1.35 Méaventures 2.00 Intrigues 2.25 Symphonien 2.50 Ernest Leardee ou le roman de la biguine 3.50 Histoires naturelles 4.40 Musique 4.55 Histoires naturelles 5.50 Méaventures 6.15 Intrigues

8.30 Câlîn matin Pouffi et Fouki - Alex - Barbapapa - Mimi Cracra campe dans son lit - Les aventures de Joe. 9.00 Journal des sourds et malentendants 9.20 Louf On chante, on danse, mais surtout, on rit! Jusqu'à midi, des gags, des invités, des extraits de films, des feuilletons suivis de débats, des dessins animés. 12.05 Animalia 12.35 Expression directe UDF - RPR. 13.00 Journal - Météo 13.20 Championnat du monde d'orthographe de langue française A l'issue de cette finale, et pour chaque catégorie (junior, senior amateur et senior professionnel), seront désignés un champion de France, un champion des pays francophones et un champion des pays non francophones. 14.10 Samedi passion 15.00 Championnat de rugby (Roumanie - France à Bucarest). 17.50 L'homme qui tombe à pic 32. Ko ou retrouvailles. 18.40 Anges et loups 11. Avec: Luc Bernard, Juliette Degenne, Marine Ferrière, Anouïta Florent, David Jallil, Peter King. 19.05 INC 19.10 Championnat du monde d'orthographe de langue française 20.00 Journal - Météo 20.35 Champs-Élysées Présenté par Michel Drucker. Invités: Pierre Richard pour son film Mangeclous, Jacques Duflho, Charles Aznavour, Maxime Lefrestier, Patricia Kaas, Florent Pagny, David et Jonathan, Richard Clayderman, Yves Lecoq, Charlotte Rampling. 22.15 Crime Story Truand par amour. Avec: Dennis Farina, Anthony Denison, Stephen Lang, Darlaine Fluegel, Bill Smitrovich. 23.05 Journal 23.15-0.45 Lunettes noires pour nuits blanches

8.00 Victor 8.15 Amuse 3 9.00 Espace 3 UAP - Brico conseils Bosch. 10.00 L'Europe de la toison d'or ou l'histoire de la maison de Bourgogne 11.00 Montagne Les bulles de la nuit. 11.30 Thalassa Planète mer. 11.57 Flash 3 12.30 12/14 12.57-13.00 Flash 3 14.00 Espace 3 16.00 Sports - Loisirs Championnat de France de boules lyonnaises - Biscross international de Paris. 17.00 Flash 3 17.03 Disney Channel 18.00 Diligence express. Le mariage. 19.00 19-20 19.10-19.30 Le Journal de la région. 19.52 Il était une fois la vie 20.02 La classe 20.30 Disney Channel La bande à Picsou: Picouillon - Dessin animé: Automne. 21.05 Superfilms Un curieux amnésique. 21.45 Soir 3 22.10 Le divan D'Henry Chapiro. Invité: Helmut Newton. 22.30 Musicales Cécilia Tsan et ses amis. 23.30-0.35 Sports 3 Spécial hockey sur glace. La 5 6.30 Journal permanent 7.30 Les aventures de Claire et Tipoune 8.20 Pollyanna 8.45 Robotech 9.00 Télé-chouchou 9.15 Voisin, voisine 10.15 Vive la vie 10.44 Maigret 12.00 Réusites 12.30 Reporters 13.00 Journal 13.30 A fond la caisse 13.30 Supercopter 14.20 K2000 15.15 Au cœur du temps 16.45 Youpi, l'école est finie 16.45 Karine, l'aventure du nouveau monde 17.10 Vas-y Julie! 17.36 Laura ou la passion du théâtre 18.03 Captain Power 18.30 Olive et Tom champions de foot 18.55 Journal images 19.00 Ali Baba 19.30 Boulevard Bouvard spécial 19.57 Journal 20.30 Miami Stup 22.20 La belle et la bête 23.20 Télé matches 23.35 Supercopier 24.00 0.05 Journal 0.35 Maigret 2.00 Boulevard Bouvard 2.25 Journal 2.30 Vive la vie 2.45 Voisin, voisine 4.45 Le clan Beaulieu 5.30 Voisin, voisine

8.00 La dernière caravane 98' - USA - 1956 Film de Delmer Daves. Avec: Richard Widmark 9.35 Dessins animés 11.10 Top Gun 11' - USA - 1986 Film de Tony Scott 13.00 Les rues de San Francisco 13.50 Platoon 120' - USA - 1986 Film d'Oliver Stone 15.45 Police puissance sept 100' - USA - 1973 Film de Philip D'Antoni 17.30 Le voyou 120' - France - 1970 Film de Claude Lelouch 19.30 Les rues de San Francisco 20.24 Ciné-journal suisse 20.30 Amadeus 150' - USA - 1984 Film de Milos Forman 23.00 La femme du Kentucky 96' - USA - 1982 Téléfilm de Walter Doniger 0.30 Les monstres 0.55 Sunny 2.10 Surexposé 100' - USA - 1983 Film de James Toback 3.50 Psychose III 95' - USA - 1986 Film de et avec Anthony Perkins Suisse alémanique 9.25 Auf eigenen Wunsch verliebt 10.50 Ski-Weltcuprennen 12.25 Schulfershenen 12.55 Avec plaisir 13.25 Victor 13.55 TS 14.00 Grellpastell 15.00 Jenatsch 15.45 MusiChal 1985 16.20 TS 16.25 Sehen statt hören 16.55 Tiparade 17.25 Telesguard 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 TS 17.55 Das Nachbarhaus 18.45 Schweizer Zahlenlotto 18.55 Samschtig-Jass 19.30 TS - Sport 19.55 Wort zum Sonntag 20.00... aussser man tut es 20.10 Gala für Stadt und Land 21.55 TS 22.10 Sportpanorama 23.10 Der Equalizer 23.55 Nachtbulletin Suisse italienne 11.05-12.00 Sci Supergigante femmine 14.00 A conti fatti 14.10 Hagen 15.10 La camera candida 15.30 Bersaglio rock 16.00 TG flash 16.05 Centro Settimanale d'informazione 17.05 Un'ora per voi 18.05 Scacciapensieri 18.40 Lotto svizzero a numeri 18.45 Parliamoci chiaro! 19.00 Attualità Sport 19.45 TG 20.30 Hockey su ghiaccio 22.30 TG sera 22.50 Sabato sport 23.55 TG notte 24.00-0.40 Musicitime M6 6.00 Boulevard des clips 7.00 Clip à la carte 7.45 Zap 8.30 Contact 6 8.45 La lucarne d'Amilcar 9.00 Clip édition 10.30 M6 boutique 11.00 Section 4 11.55 Infoprix 12.00 M6 express 12.05 Capital 12.10 Turbo 12.40 La petite maison dans la prairie 13.35 L'incroyable Hulk 14.25 Deux ans de vacances 15.20 A vous de jouer Milord 16.10 Docteur Caraïbes 16.45 Vexag 17.30 Adventure 18.00 M6 express 18.05 Brigade de nuit 19.00 Graffi 6 19.54 6 minutes 20.00 Cher oncle Bill 20.35 Nana Téléfilm, d'après le roman d'Emile Zola avec: Véronique Genest, Guy Tréjan, Patrick Préjean 22.10 Palmer, père et fils 23.45 M6 le journal 23.55 Sexy clip 0.25 Nana 1.50 Boulevard des clips 4.35 Nana 6.00 Boulevard des clips



Fefferlé & Cie Sa
CHATEAUNEUF-CONTHEY
 TEL. 027/36 36 83

STIHL
No 1 mondial la tronçonneuse tous usages
 Démonstration et vente vice après garanti dans nos ateliers

PROFESSIONNELS ET BRICOLEURS: exigez des machines de qualité à des prix sans concurrence!

2 chaînes gratuites avec l'achat d'une tronçonneuse professionnelle!

J. COTTER
 AU CARREFOUR DU COMTE VERT

**L'ordinateur de l'année*
 ATARI 520 ST/1040 ST**



Fr. 890.-
 (520 STfm)

Traitement de textes, Graphisme, Gestion, Education, Musique, Loisirs...
 L'ATARI 1040 STf en rafale!
 Simple traitement de texte ou gestion complète... ?
 Avec sa mémoire vive de 1 MB, son lecteur double-face de 720 KO et son écran monochrome haute résolution de 1040 STf est votre partenaire idéal pour toutes les applications.
 De plus, la quasi totalité des langages existants en informatique est aujourd'hui disponible sur ATARI ST. Elu PC de l'année 88*, il est également le N°1 mondial au Hit-Parade de la musique. Ses Interfaces MIDI incorporées lui permettent de se brancher directement à un synthétiseur et les nombreux logiciels sur le marché lui donnent la préférence des musiciens.
 Son rapport prestation/prix associé au grand nombre de logiciels éducatifs en font le PC scolaire idéal. Grâce à ATARI, chaque élève peut disposer de son propre ordinateur.

En vente dans les magasins spécialisés.



*Elu par des journalistes spécialisés du monde entier. CHIP 11/88

ATARI (Suisse) SA
 1005 Lausanne
 Tel. 021 22 40 22

Fraises à neige
BUCHER

dès 1890.-

Conditions intéressantes
 Ouvert samedi matin

K. Brandalise & Fils
 Machines de déneigement
 1957 ARDON
 Tél. (027) 86 35 35 - 86 34 74
 36-660729

Messieurs: DEVENEZ
ESTHÉTIEN - COSMÉTICIEN

Ecole Ylang - Bienne
 Secrétariat ADAGE - Rue de Neuchâtel 39
 2034 PESEUX
 Tél. (038) 31 62 64

GRANDE VENTE
GROSSISTE
IMPORTATEUR

Plus de 2000 pièces de
cuir - fourrure
mouton retourné

Très beau choix pour tous les budgets
Collections 1988-1989

MARTIGNY - Hôtel Central
 Place Centrale 5-7 - Tél. (026) 2 11 84
du 28 au 30 novembre, de 10 h à 18 h 30 non-stop

SION - Buffet de la Gare
du 1er au 3 décembre, de 10 h à 18 h 30 non-stop
 (samedi: fermeture 17 h)

MB-CRÉATIONS J.-M. DUPERTUIS
 Avenue de Chailly 57, 1012 Lausanne
 Tél. (021) 28 38 95
 Magasin: ALEXIA, av. Général-Guisan 52, Vevey
 Tél. (021) 922 91 41



MALENTENDANTS!

Nos vingt ans d'expérience dans le domaine de l'adaptation de prothèses auditives, le grand choix et la diversité de nos appareils, nous permettent de réaliser de façon objective la solution la mieux appropriée à votre cas particulier. Nous mettons à votre disposition pour essais **SANS AUCUN ENGAGEMENT** toutes les dernières nouveautés: appareils haute fidélité, restituant une audition naturelle, confortable, où les bruits ambiants sont atténués. Appareils miniatures à porter dans le pavillon de l'oreille, spécialement adaptés à la forme anatomique de votre oreille.

Consultations et essais sans engagement:

TOUS LES MARDIS, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, à **SION**
 Pharmacie Bonvin, avenue des Mayennets 5, tél. (027) 23 55 88

SUR RENDEZ-VOUS à MARTIGNY
 Pharmacie Lauber, avenue de la Gare 7, tél. (026) 2 20 05

Centre acoustique Tissot, rue Pichard 12, Lausanne
 Tél. 021/23 12 26

Fournisseur conventionnel de l'Al et de l'AVS

22-553863

Coiffure
ANDRÉ-CHERYL
Martigny

Dames - Messieurs
 Sans rendez-vous

Mlle Anne-F. Meunier vous attend.
 Tél. (026) 2 55 44.
 36-401311

PRÊT PERSONNEL
10,5% TOUT COMPRIS

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.-
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.-
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.-

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____

Nom/Prénom: _____

Date de naissance: _____ Nationalité: _____

Profession: _____ Permis de séjour: A B C

Eta civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____ Tél.: _____

Même adr. depuis: _____ Même emploi depuis: _____

Loyer mens. Fr. _____ Total des revenus Fr. _____

Date: _____ Signature: _____



Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
 Place du Midi 46 - 1951 Sion
 Tél. (027) 22 65 13

03-672663

EUST
 Ing. dipl.
1000 idées des lampes

Immense choix
 suspensions, lampadaires, lampes de table, lampes sur câbles, ampoules halogènes et économiques, etc.

Pendentif verre/laiton DG/6042/1
179.-

Set-System de câble métal: 100 W 5 Spots à 20 W, 10 m, M/150/5-504
395.-

Choix immense. Droit d'échange. Paiement sur facture. Permanence pièces isolées à prix intéressant

1950 Sion
 Ave. de Toubillon 47
 Telefon 027/22 77 33

Qui serait intéressé par
verres à vin blanc
 avec armoires famille Antille?
 Prix: Fr. 2.- le verre.
 Livrables février 1989.
 Ecrire sous chiffre PB 304303 à Publicitas, 1002 Lausanne.

L'ÉCOLE GENEVOISE DE SOINS INFIRMIERS LE BON SECOURS

reconnue par la Croix-Rouge suisse

informe les infirmières et infirmiers diplômé(e)s que l'**Inscription pour l'année scolaire 1989-1990 aux formations post-diplôme en soins infirmiers de:**

- GÉRONTOLOGIE (gériatrie, psychogériatrie)
- SANTÉ PUBLIQUE
- SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

est ouverte jusqu'au **15 février 1989.**

Pour tous renseignements:
 av. de Champel 47, 1206 Genève
 (022) 46 21 41 - 46 54 11

18-579102

PRÉ-APPRENTISSAGE

Saisis ta chance...

Parents: vous pouvez intégrer **maintenant encore** votre enfant dans nos classes.

Nous sommes là pour l'aider et le guider au seuil de sa formation professionnelle.

Téléphonez-nous!

— école montani sion

Primaires - Cycle d'orientation - Langues commerce - Secrétariat - Classes de français - Préapprentissage

Tél. (027) 22 55 60 - Fax (027) 22 49 10

Bovernier
 Salle de gymnastique

Samedi 26 novembre
 dès 20 h 30

LOTO

de la fanfare Echo du Catogne

Abonnements:
 1 carte Fr. 25.-
 2 cartes Fr. 40.-
 3 cartes Fr. 50.-
 4 cartes Fr. 60.-
 jouées par la même personne

Un jeu hors série

Aperçu de nos lots:
 3 bons d'achat à Fr. 300.-
 10 bons d'achat à Fr. 200.-
 8 bons d'achat à Fr. 100.-
 5 jambons
 22 fromages, etc.

Tirage des abonnements

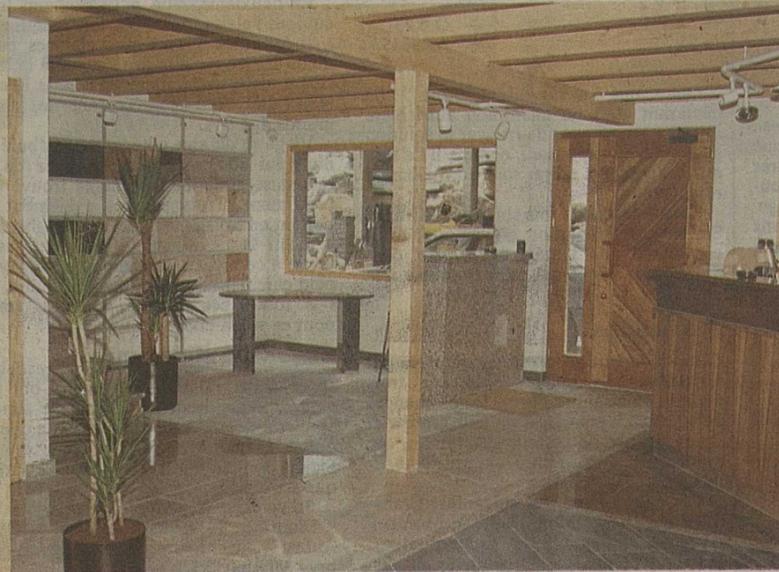
P Faites-vous envie!

Venez visiter notre nouvelle salle d'exposition:

- grand choix de marbres et granits

Heures d'ouverture:

- lundi-vendredi
8 h - 12 h
14 h - 18 h
- samedi: sur rendez-vous



PEDRONI SA PIERRES NATURELLES - 1907 SAXON

Usine et bureau tél. 026/6 27 36 FAX 026/6 39 59

PRO Habitat 84 8

Machines de chantier

Occasions à vendre

Caterpillar 951 C et 955 H
trax à chenilles

JCB 3 C II, tracto-pelle sur pneus insonorisé

John Deere JD 410, tracto-pelle sur pneus

Volvo LM 1640, trax à pneus articulé

Michigan 175 All, trax à pneus

Menzi Muck EH 3000

Rouleaux compresseurs Ammann DTV 22 et 42

Dumpers de 1000/1500/6000 litres

Autogrues télescopiques diverses.

MOMECT S.A., LAUSANNE

Tél. (021) 22 58 29 ou 23 07 07

22-554150

Terre des hommes

VALAIS
LA MAISON C.C.P. 19-9340-7
ACCUEIL

A vendre bétail de race grise

3 vaches

portantes

2 génissons

sans m. m.

Tél. (027) 58 15 60.

036-068028

A vendre

carabine 22 LR

semi-aut., avec silencieux.

Tél. (026) 2 14 38.

036-302167

PUBLICITAS ☎ 21 21 11

ANNONCES DIVERSES

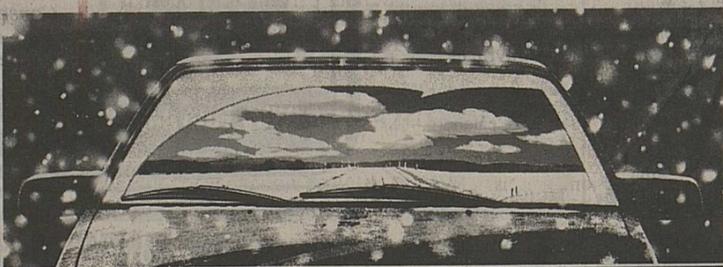


EDGAR NICOLAS & CIE SA

Av. de Tourbillon 43

1950 SION Tél. 027 / 23 22 62

LE BALAI D'HIVER BOSCH N'A PAS PEUR DU GEL, CAR IL TRAVAILLE EN MANTEAU D'HIVER

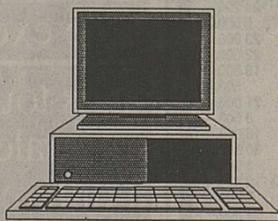


L'OFFRE «ITTI»

- 1 ORDINATEUR PC XT

comprenant:

- 640 Ko mémoire vive
- disque dur 20 Mb
- floppy 5,25' 360 Kb
- écran monochrome HERCULES



- 1 IMPRIMANTE matricielle A4 Haut

- 1 LOGICIEL WORKS DE Microsoft™

comprenant:

- traitement de texte
- tableur
- base de données
- graphiques
- communications
- et un didacticiel complet!! (programme d'apprentissage)

- 1 SOURIS

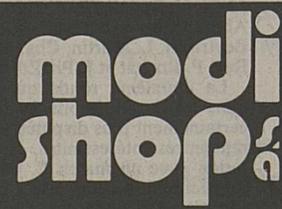
- 1 CÂBLE D'IMPRIMANTE

- 1 CARTON DE PAPIER A4

- 1 BOÎTE DE DISQUETTES

LE TOUT SEULEMENT... **Fr. 2990.-**

ITTI S.A. - GRAND-PONT 44 - 1950 SION - (027) 22 42 82.



Mesdames,

A l'occasion de la soirée

«SHOW DE COIFFURE»
qui aura lieu le lundi 28 novembre à 20 h, à la salle de la Matze, Sion,

MODISHOP a été choisi pour habiller les mannequins dans un «nouveau style parisien»

La mode au jour le jour!

Avenue du Midi 10, SION

Manque de temps, problèmes à écrire vos lettres?

Rédaction des lettres en meilleures langue et construction de texte en allemand, anglais et français. Discretion absolue garantie.

Tél. (027) 23 12 00.
036-302181

Perdu

à l'église de Martigny-Bourg ou alentours

lunettes médicales

Tél. (026) 2 27 64.
036-401325

La personne qui a retrouvé

la plaque VS 5307

peut prendre contact au numéro: Tél. (027) 22 93 07. Merci.

036-068075

A vendre magnifiques

tableaux naïfs yougoslaves

sous verre de Mirko Horvat.

Tél. (027) 55 34 31.
036-436544

Publicitas 027/21 21 11

EXCEPTIONNEL

En tournée au Canada pour présenter son nouveau concert de Noël,

Alain Morisod

a décidé de faire profiter ses admirateurs de ce magnifique concert qu'il donnera à Montréal, Québec, Ottawa... Pour vous, il a donc enregistré

Noël sans toi

..... Bulletin de commande

Je désire recevoir

_____ cassette(s) à 22 fr.

_____ compact(s)-disque(s) à 30 fr.
(les frais de port sont inclus)

Nom: (M^{me}/M^{me}/M. _____)

Prénom: _____

Rue/N°: _____

Npa/Localité _____
(Prière d'écrire en majuscules)

A envoyer à **Club ALMO**,
case postale 281, 2800 Delémont

Savièse

Salle paroissiale de Saint-Germain

Samedi 26 novembre dès 20 heures

GRAND LOTO

FROMAGES DE SAVIÈSE ET PANIERS GARNIS

Organisation: société des fifres et tambours La Liberté

Abonnement

soirée (25 séries) Fr. 40.-
11 coupons Fr. 20.-
La carte Fr. 2.-
La carte au porteur d'abonnement Fr. 1.-

Invitation cordiale

10 séries:

1 fromage de Savièse
1 fromage de Savièse
3 bouteilles

10 séries

1 fromage de Savièse
1 fromage de Savièse
1 plaque de lard

4 séries

1 fromage de Savièse
1 fromage de Savièse
1 panier garni

1 série royale:

3 fromages de Savièse
2 fromages de Savièse
1 fromage de Savièse
1 lot de 6 bouteilles
(comprise dans l'abonnement de soirée)

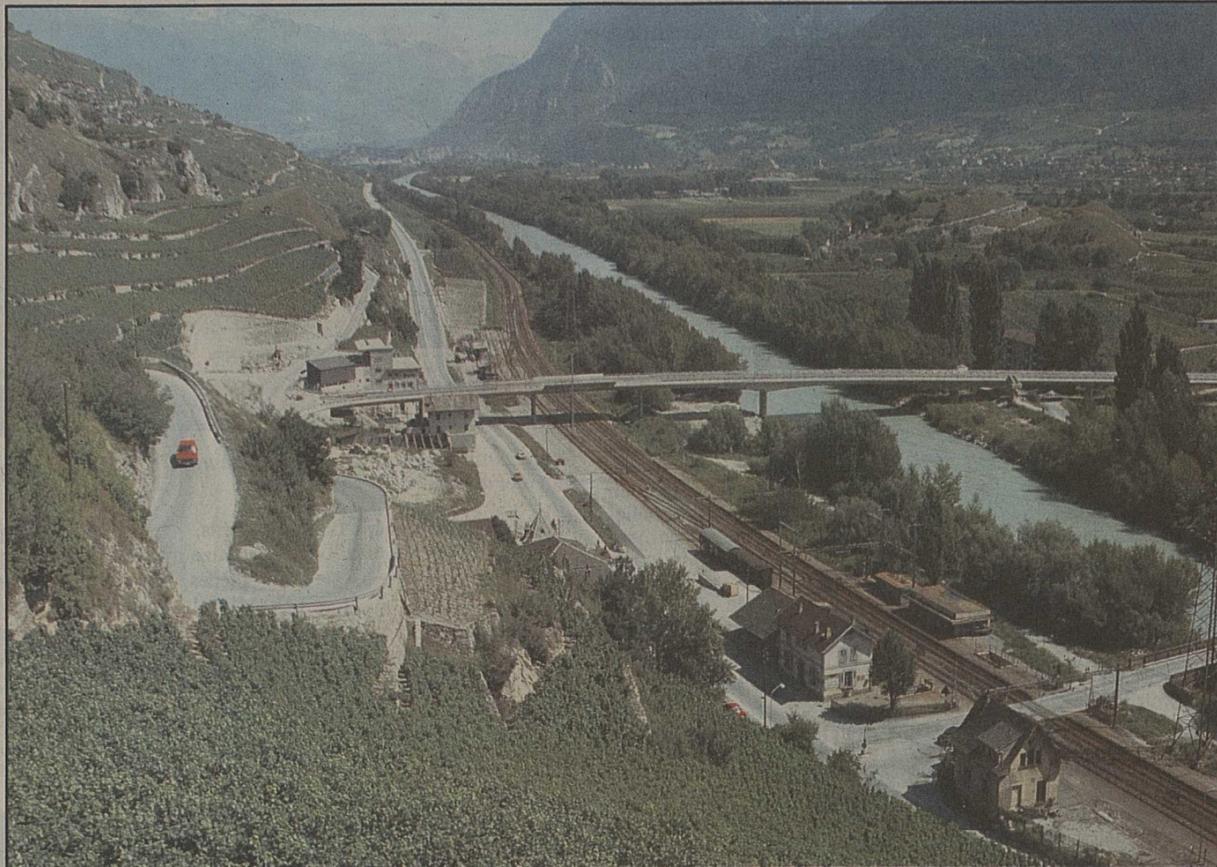
La N9 de Sion à Sierre

Un tronçon de 250 millions

Dès le 13 décembre prochain, l'autoroute s'étirera jusqu'à l'entrée ouest de la capitale. Les travaux de la N9 se poursuivront ensuite avec les évitements de Sion et de Sierre. Mais qu'en est-il aujourd'hui de la liaison entre ces deux villes?

reportage

Entre Sion et la limite cantonale de Saint-Léonard, l'autoroute a engendré (comme partout ailleurs du reste), plusieurs oppositions. Autant de dossiers transmis au Département des travaux publics du canton du Valais et à son service des routes nationales à Sion et qui ont tous profité d'un heureux épilogue.



Passage délicat que celui de Granges où les voies CFF et la route cantonale seront déplacées. L'autoroute viendra se profiler entre la ligne du Simplon et le fleuve, ce dernier ne rencontrant qu'ici une modification majeure.

franc propos

Le Valais est un merveilleux et magnifique pays! Mais cela ne suffit plus à assurer notre promotion touristique. Il est temps de passer de l'artisanat à une conception moderne et efficace. Pour y arriver il est nécessaire de procéder à une réforme fondamentale de nos structures touristiques afin de nous adapter non seulement à nos devoirs envers nos hôtes mais également à la concurrence internationale.

Le Valais est capable de faire preuve de création et d'imagination. La création de l'école suisse du tourisme est une idée originale et qui jouit aujourd'hui d'un succès indéniable et fait déjà parler d'elle en dehors de notre canton et même de nos frontières. C'est la dé-

pourraient être prises. En particulier une aide concrète et efficace pour l'hôtellerie de montagne. Aujourd'hui la proportion des lits hôteliers par rapport aux lits parahôteliers est tout simplement catastrophique. Nos fameuses stations aux volets clos 50 semaines par année en sont la résultante. Il est de l'intérêt public que des hôtels de quatre et cinq étoiles soient construits en plaine comme dans nos stations pour améliorer l'offre touristique. On pourrait imaginer par exemple que certaines communes conditionnent la construction de nouveaux immeubles destinés à la vente touristique à la construction d'un certain nombre de lits hôteliers, dans une proportion à définir. On pourrait égale-



par Marcel-Henri Gard

Révolution touristique

monstration que lorsqu'on fait preuve d'imagination le succès est assuré.

Mais, par contre, en ce qui concerne la promotion touristique, notre conception relève encore du siècle passé. Le tourisme moderne ce n'est plus le tourisme d'une station, même plus le tourisme d'une région, mais c'est l'affaire de tout le canton. En véritable industrie, le tourisme concerne tous les Valaisans, quel que soit leur métier, qu'il soit en rapport direct ou indirect ou sans rapport apparent avec le tourisme. C'est pour cela qu'il serait grand temps que le plus important pilier de notre économie puisse bénéficier de l'appui d'un véritable département du tourisme, et puisse bénéficier des moyens financiers indispensables. Lorsque l'économie viticole a des problèmes, lorsque la grande industrie traverse des difficultés, tout le monde s'émeut, le monde politique prend des mesures d'aide, met en place des structures de sauvegarde. Alors en matière touristique n'attendons pas que ces problèmes deviennent insurmontables pour prendre les mesures urgentes, mais prenons-les maintenant pendant qu'il en est encore temps.

Outre les moyens financiers qui doivent être mis à disposition pour la promotion touristique, d'autres mesures

ment encourager plutôt la rénovation des immeubles existants et permettre la revente de ces appartements non seulement à des Suisses, mais également à des étrangers. En effet, le transfert d'un appartement d'un propriétaire à un autre n'augmente pas la mainmise étrangère sur le sol national! La nouvelle loi sur la vente d'immeubles à des personnes domiciliées à l'étranger devrait pour le moins autoriser ce genre de transfert.

Je ne prétends pas ici que ces mesures soient les meilleures ou soient indispensables. Par contre je suis persuadé qu'il est de toute urgence que les Valaisans engagent une réflexion sur leur avenir touristique, réflexion qui doit concerner non seulement les professionnels mais doit être étendue à d'autres secteurs, tels que l'industrie, la viticulture, etc. Pourquoi ne pas organiser à travers l'école suisse du tourisme des journées consacrées à l'étude de ces problèmes où nous pourrions tous ensemble réfléchir au problème tout en profitant des recherches effectuées dans ce domaine à l'étranger.

La personne qui s'exprime dans cette rubrique est l'invitée de la rédaction dont elle n'engage en aucun cas la responsabilité. ■

Huit recours en un mois!

Tous sauf un. L'opposition émane du WWF qui invoque principalement des nuisances dues au bruit. Cette démarche n'est en fait pas pour surprendre. Le WWF n'a-t-il pas, depuis plusieurs mois, bloqué systématiquement tous les ouvrages autoroutiers? Huit recours ont effectivement été déposés en l'espace d'un mois! Avec un objectif facilement décelable: se faire entendre des autorités. D'où la succession, depuis, des séances de travail.

Bref, cette dernière opposition levée, plus aucun obstacle n'arrêtera la réalisation de la N9 jusqu'à Saint-Léonard.

Des villas très exposées

De Saint-Léonard à Sierre, d'autres oppositions se sont manifestées le long du tracé.

Ainsi, quelques Grangeards ont-ils réclamé l'installation d'une paroi antibruit dans une zone d'habitation située au sud de la N9. L'ouvrage, guère esthétique au demeurant, se dessine sur un kilomètre de longueur et trois mètres de hauteur.

Le projet vient d'être approuvé par le chef du département, M. Bernard Bornet. Notifiée aux parties, cette décision peut cependant faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat.

La réalisation de tels ouvrages ne s'envisage pas sans l'assurance d'une diminution des décibels (dix au minimum). Cette remarque nous amène à parler de la zone de la Millière où des études inhérentes au bruit ont également été entreprises. Ici, cinq à six villas sont en effet particulièrement prétextées par l'autoroute.

Résultat: même avec l'édification d'un mur de quatre mètres de hauteur, les décibels ne seraient réduits que de trois à quatre. Il s'agira donc en l'espèce de proposer aux particuliers des mesures d'isolation phonique touchant directement leur maison ou, plus vraisemblablement, une indemnisation pure et simple.

Sensibilité grangearde

Passage délicat que celui de Granges où l'autoroute s'insère entre les voies CFF et le Rhône. Les voies ferroviaires de la ligne du Simplon seront quasiment déplacées de Granges jusqu'à Noës. De la Millière à Regrouillon, la route cantonale se tracera quant à elle plus au nord.

En outre, le lit du Rhône ne sera que très peu modifié, des risques d'infiltration n'étant pas exclus. Exception faite d'une modification dans la région de Granges, les interventions fluviales ne seront plus que ponctuelles et mineures.

Et nous parvenons à l'ouest de Sierre où l'on constate une réduction de l'atteinte autoroutière à la colline de Paneira. Au niveau de cette jonction toujours, un cheminement piétonnier sera créé pour Noës, tout comme à Granges d'ailleurs où l'on prévoit une passerelle sur le Rhône.

Les grandes lignes

La colline de Condémines sera touchée sur ses flancs sud et nord. Une route de desserte supprimée et la mise sous tuyaux du Bras Noir permettront par ailleurs de créer à cet endroit un talus moins abrupt que prévu.

Le déplacement de la route d'accès au bassin de lagunage entraîne toutefois un nouveau défrichement de 500 m², sur le versant nord de Condémines. Autre point soulevé à l'ouest de Sierre: l'aménagement des chemins d'accès aux parcelles situées de part et d'autre de la transversale dans la région agricole de Daval. Le tracé actuel rétablit en définitive les facilités d'exploitations existantes. Une étude d'impact peut du reste être consultée ces jours à la commune de Sierre.

Et nous pourrions évoquer encore plusieurs remarques et considérations. Mais ce serait tenir compte de bien des détails relevant de cette procédure autoroutière.

Facture confortable...

Alors rappelons pour conclure que la N9 dragnera, entre Sion et Sierre, 70 à 80% du trafic routier, actuellement enregistré sur la route cantonale.

Et parler de la N9, c'est aussi examiner une inévitable facture, des plus rondelettes au demeurant. Entre Sion et Sierre, les travaux autoroutiers sont en effet dévisés à 250 millions. Leur durée d'exécution est envisagée de 1988 à 1994.

Le seul évitement de Sierre, agencé de 1990 à 1996, coûtera d'autre part la bagatelle de 300 millions.

Et sur l'ensemble du canton, les travaux restant à effectuer dans le cadre de la N9 sont aujourd'hui estimés à deux milliards et demi! Appréciable, non?

Alick Pachoud ■

Tourisme du Léman aux Dents-du-Midi
Changement de cap

26

Faux billets au tribunal

30

Veysonnaz Plus beau qu'avant

30

Grächen ouvre ses pistes

38

Banzaï

Le fait est remarquable et donne des sueurs froides aux agents recruteurs de tout poil, qui sillonnent ces jours-ci des chemins verglacés, pour trouver leur contingent de candidats au Conseil général.

Là où l'institution est nouvelle ou relativement récente, pas trop d'angoisse. Il ne manque pas de citoyens désireux de se dévouer à la république, volontaires obscurs et méticuleux prêts à plancher sur les dossiers arides de la gestion communale. C'est rassurant.

Malheureusement, l'engouement va décroissant avec la durée de vie de cette assemblée fortement limitée dans ses

humeur

prérogatives. Le Conseil général n'a pas ce pouvoir exaltant et mobilisateur que l'on voudrait pour lui. S'il fait correctement son travail, il ne peut se cloisonner dans une opposition stérile. La réalité de la commune entre mal dans les moules idéologiques. Dès lors on soupçonne facilement le Conseil général d'être une chambre d'enregistrement. Et il se trouve de moins en moins de citoyens pour jouer le rôle principalement ornemental du géranium grimant à la façade démocratique.

Mais il est des endroits où la rareté des candidats tourne à la crise du système. Ce sont les communes où règnent en maîtres des potentats locaux qui ne souffrent pas la moindre brise de contradiction. Des hommes qui entendent incarner à eux seuls le pouvoir et son exercice.

Dans ces cas-là, le futur conseiller qui ne se sent pas une vocation à faire tapisserie doit se découvrir un avenir de kamikaze. Honneur donc aux valeureux candidats.

F. Dayer ■

Immeuble et abri de protection civile de Mauvoisin

Secteur public, secteur privé: une heureuse collaboration

Il y a trois ans, l'entreprise EGT se proposait d'ériger un bâtiment et un parking dans le secteur Saint-Laurent - Mauvoisin. Pourquoi ne pas suggérer à la commune de Saint-Maurice de profiter de cette construction pour combler son déficit en places protégées? Ce qui fut fait.

SAINT-MAURICE (ruc). - Faire d'une pierre deux coups! C'est un peu ce qui s'est passé à Saint-Maurice, lorsque les responsables de l'entreprise EGT proposent à la commune l'opportunité de pouvoir combler son déficit en places protégées dans le secteur Saint-Laurent - Mauvoisin. Jeudi soir, une cérémonie officielle s'est déroulée au sein même de l'abri. M. Olivier Sarrasin s'est plu à inviter quelques représentants de la commune et les ouvriers ayant œuvré sur le chantier.

861 places

M. Sarrasin, jeudi soir, a rappelé quelques dates importantes quant à ce projet. Il a notamment déclaré: «Nous avons rencontré d'emblée un accueil favorable de la part du président, M. Duroux, et des personnes concernées. Le 9 août 1985, à Sion, a eu lieu une première rencontre avec le responsable cantonal, M. Blanc. Dès ce jour, l'idée a fait son chemin dans les esprits et surtout sur le papier. Ce n'est, en effet, pas une petite affaire que

de planifier un abri de 861 places protégées.»

L'administrateur de l'EGT a en outre rappelé que ce n'est finalement que le 22 mai de l'année dernière que tous les plans et documents furent prêts et approuvés et que deux conventions liant la commune et l'entreprise EGT ont été signées. Le premier coup de pioche a retenti le 1er juillet 1987.

Des avantages indéniables

Mis à part le déroulement administratif et pratique, ce qui est important dans cette affaire est la collaboration entre la commune et une société privée pour construire un ouvrage mixte servant à la fois de parking pour les locataires du bâtiment et d'abri public en cas de catastrophe pour 861 habitants du périmètre. Cet accord, a aussi dit M. Sarrasin, était naturel, puisque tout le monde y trouve finalement son avantage. Celui de la société, dont le but est la construction, était de réaliser un ouvrage important en entreprise générale, c'est-à-dire en ayant la mai-

trise totale du projet. Quant aux avantages pour la commune de Saint-Maurice, ils sont nombreux. Elle n'a, par exemple, pas eu besoin d'acheter un terrain; elle n'a aucun souci au niveau du projet et de la construction puisque le contrat d'entreprise générale transmet ce souci à l'EGT; troisième élément, elle a eu connaissance, dès le début, du coût de l'ouvrage, puisque celui-ci est fixé d'avance par un forfait prévu conventionnellement. Le prix de revient par place protégée pour la commune de Saint-Maurice est en fait inférieur de 5% à la moyenne des prix de revient des divers abris d'autres com-

munes entre les années 1983 et 1986, et ce pour un abri livré à la fin de cette année. Concernant l'immeuble locatif, il est destiné essentiellement aux familles avec en-



Représentants de la commune et ouvriers réunis pour le «bouquet». Cela se passait jeudi soir au sein de l'abri PC.

fants, puisqu'il comprend douze appartements de quatre pièces. Il bénéficiera d'un jardin ainsi que d'une innovation intéressante pour les mamans et leurs enfants. En effet, afin

de favoriser la vie sociale dans l'immeuble, l'EGT a décidé de créer les buanderies au niveau du premier étage et de les intégrer à un vaste patio traité en verrière.

Tourisme du Léman aux Dents-du-Midi

Changement de cap pour l'ATLD

La promotion intelligente d'une région passe invariablement par le dynamisme de ses responsables touristiques. Pour l'ATLD (Association touristique du Léman aux Dents-du-Midi) l'élément est d'importance, elle qui vient de tenir ses assises générales à Vouvry.

VOUVRY (ruc). - La tendance pour les années à venir semble se préciser. On peut s'attendre à une diminution du temps de travail et, conséquence logique, à une augmentation du temps libre. Serons-nous capables d'accueillir les touristes supplémentaires, et dans quelles conditions? La question a été posée jeudi soir à Vouvry par M. Gérard Avanthey, président de l'ATLD. Il a ajouté: «Certains ont déjà compris et tendent à développer un tourisme qui doit obligatoirement apporter de plus grandes satisfactions non seulement aux touristes eux-mêmes, mais également à nous tous, gens d'accueil.»

Pour M. Avanthey, il ne fait guère de doute qu'un nouveau

mode de vie se répercute forcément sur le comportement du vacancier: «Nous ne pouvons plus attirer les touristes chez nous seulement en leur vantant la beauté du paysage et la performance de nos infrastructures sportives mais en leur présentant des offres où le contact humain, la communication prennent une large place. Le tourisme est en perpétuel mouvement et, dès lors, il est important d'innover, de rechercher de nouvelles idées et surtout de les réaliser.»

Nouvelle structure

Plusieurs changements sont intervenus en cours d'année. L'idée de la brochure publicitaire a été

abandonnée au profit d'une parution plus modeste, plus axée sur les nouveautés saisonnières. Le changement de direction, il faut le dire, est aussi dicté par l'état des finances de l'association. Avec un budget de l'ordre de 15000 francs, il n'est en effet guère aisé de faire des miracles. Autre activité du comité de l'association, la modification des statuts. Aujourd'hui, les

offices du tourisme ne sont plus seuls à décider. L'association est ouverte à tout le monde, ce qui signifie qu'une campagne de recrutement va être lancée.

Autre sujet de préoccupation, le stand promotionnel d'Yverne. «Nous sommes prêts, note M. Avanthey. Nous attendons la décision de notre partenaire, l'ATAV (Association touristique des Alpes vaudoises).»



M. Olivier Sarrasin, administrateur de l'EGT, pendant son allocution.

Pas de nouveau droit foncier.

L'initiative «Ville-Campagne» avait récolté environ 112 000 signatures valables demandant qu'on inscrive un nouveau droit foncier dans la Constitution. Au premier abord, l'initiative semble vouloir lutter contre la spéculation foncière. Et cependant, le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale sont unanimes et recommandent au peuple et aux cantons de refuser cette initiative sans contre-projet. Mais pourquoi?

La gabegie s'installerait. On peut lire dans le texte de l'initiative les expressions «expropriation», «limitation à la propriété» et que «l'acquisition d'immeubles en vue de placer des capitaux ou d'aliéner des bâtiments à court terme est interdite». Et plus loin, «des immeubles ne peuvent être acquis que pour un usage personnel dont le besoin doit être prouvé, ou en vue de logements à des prix avantageux». Se rend-on compte des conséquences plutôt fâcheuses pour les caisses de pension et les assurances privées? Se souvient-on de la débâcle boursière de l'automne dernier? Si des capitaux de réserve d'assurances avaient été placés en bourse, quelles pertes ils auraient subies! Accepter cette initiative aurait des implications désastreuses pour l'économie et nos insti-

tutions sociales. Ce serait la gabegie et nous ne le voulons pas.

Le droit de propriété en danger.

Selon le texte qui nous est proposé, celui qui hérite un bien-fonds ne devrait plus le louer, mais devrait le vendre. Et s'il s'y oppose, son bien serait vendu aux enchères. Des mesures aussi draconiennes sont exagérées et inadmissibles. Mais à lire le texte, on comprend que celui qui hérite de la maison de sa famille et ne peut l'habiter devra immanquablement la vendre... Adieu souvenirs de mon enfance... C'est un NON que vous mettrez dans l'urne le 4 décembre prochain pour dire adieu à une telle initiative.

PDC Monthey - Choëx

Fin prêt pour le législatif

MONTHEY. - Et pourtant priorité fut accordée à des préoccupations moins locales, ce mardi 22 novembre lors de la dernière assemblée générale. En effet, Mlle Monique Paccolat, conseillère nationale, fut invitée à présenter les trois initiatives soumises à la votation populaire du 4 décembre. Il lui fut aisé de démontrer les excès de ces trois objets. L'initiative dite «des quarante heures» impose une réglementation trop rigide de la durée du travail. La limitation de l'immigration ne résout ni le problème des réfugiés, ni celui du chômage. Pour des raisons économiques et humanitaires refusons cette initiative xénophobe. Quant à l'initiative «ville-campagne contre la spéculation foncière», elle met en cause le droit fondamental à la propriété. Les révisions du droit foncier rural et de la loi sur l'aménagement du territoire, en préparation, corrigeront avec plus d'équilibre le statut actuel. Aussi Mlle Paccolat proposait-elle de déposer trois fois un non dans l'urne le premier dimanche de décembre.

Renouvellement du Conseil général

Lors de la dernière législature, notre parti comptait 22 sièges au Conseil général. Neuf élus ne désirent pas renouveler leur mandat: Jacques Nantermod, Pierre-Marie Lenweiter, Jean-Daniel Morend, Florian Marclay, Gabriel Troillet, Henri Saradin, Yves Marclay, Claude Raboud, Roland Dousse. Il importe donc de prévoir le renouvellement de près de la moitié des sièges. Une liste de 26 candidats a été rassemblée en vue de l'élection du 11 décembre, liste qui répond

aux exigences de qualité et de représentativité nécessaires à un conseil législatif démocratique. Et c'est en toute confiance que les candidats d.c. peuvent se présenter aux électeurs montheyensans.

Les candidats

Anciens: Gilbert Darbellay, 49 ans, électricien; Jean-Luc Défago, 34 ans, paysagiste; Ginette Fessard-Monay, 40 ans, mère de famille; Luc Mathieu, 39 ans, secrétaire syndical; Daniel Mayor, 34 ans, assistant social; Roger-Daniel Monay, 32 ans, technicien; Marie-Thérèse Renevey-Ruppen, 60 ans, sage-femme, mère de famille; Nico Sneider, 55 ans, architecte; André Tornay, 40 ans, employé au registre foncier; Anne-Marie Ulrich-Colombara, 38 ans, secrétaire comptable, mère de famille; Jérôme Buttet, 37 ans, pharmacien indépendant.

Nouveaux: Roger Morisod, 29 ans, commerçant; Véronique de Kalbermatten-Berra, 34 ans, juriste, mère de famille; Michel Donnet, 38 ans, responsable des assurances sociales au service social de Ciba-Geigy; Fabienne Donnet-Descartes-Fellay, 37 ans, enseignante, mère de famille; Jean-Noël Seydoux, 41 ans, comptable diplômé; Bernard Mailler, 38 ans, entreprise d'électricité; Andrée Bressoud-Barman, 41 ans, coiffeuse, mère de famille; Edouard Cattin, 49 ans, ingénieur-chimiste; Anne-Marie Premand-Besse, 38 ans, secrétaire, mère de famille; Marthe Rion-Veuthy, 59 ans, mère de famille; Vincent Dousse, 48 ans, ingénieur; Nicolas Planchamp, 44 ans, comptable.



Un formidable atout, le domaine skiable des Portes-du-Soleil, avec, au centre, la nouvelle brochure promotionnelle de l'ATLD.

15^e Festival des ensembles de cuivres suisses à Berne

Une première pour la fanfare des PosSES

LES POSSES (elem). - Echéance particulière pour la fanfare des PosSES: la talentueuse formation chablaisienne participe aujourd'hui pour la première fois au Festival des ensembles de cuivres suisses, réunissant une quarantaine de sociétés, à la Kursall de Berne. Ensemble de première catégorie, la fanfare des PosSES espère faire honneur à sa réputation tout en se rappelant que l'important reste de participer.

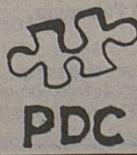
Branle-bas de combat pour l'équipe du président Georges Favre et du directeur Marcel Zumbrennen. La fanfare des PosSES passe aujourd'hui un test important dans un concours rassemblant de prestigieuses formations suisses (quatre catégories: excellence, 1re, 2e et 3e catégories), dont les fameux Ensemble de cuivres valaisan et le Brass Band 13 Etoiles.

Pas étonnant dès lors que les musiciens de la meilleure formation du district d'Aigle aient mis

les bouchées doubles pour préparer au mieux la pièce imposée de douze minutes, au titre évocateur de «California Legend», morceau de musique contemporaine tiré d'une ancienne mélodie espagnole du XVII^e siècle. Trois répétitions par semaines, deux séminaires de musique, des concerts préparatoires ont rassemblé toutes les forces dans l'optique de cette journée mémorable pour une petite fanfare de village.

«Nous viserons le meilleur résultat possible, confiait Marcel Zumbrennen, si possible dans le peloton de tête. La pièce de musique, distribuée huit semaines avant le concert, s'avère difficile sur le plan harmonique, notamment dans ses effets et ses recherches. Et la présence d'un jury international de première qualité devrait encore augmenter la tension chez nos exécutants qui voient dans ce concours une véritable consécration personnelle.»

L'ATOUT



A SAINT-MAURICE

La vie en société est encouragée: par des infrastructures sportives et culturelles: piscine, salles de gymnastique, terrains de sport, locaux de répétition, bibliothèque, salle polyvalente; dans la Grand-Rue, aujourd'hui piétonne, qui retrouve petit à petit son cachet.

A Saint-Maurice, il fait vraiment bon vivre ... avec le PDC

ANNONCES DIVERSES



Apprendre à piloter? où? comment?

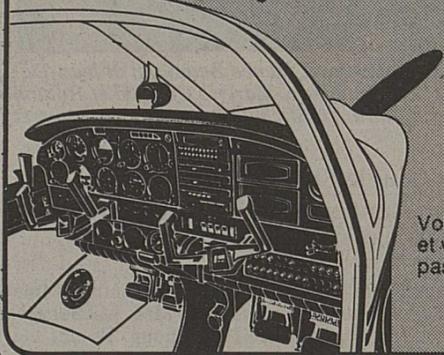
Venez vous informer et faire un essai!

Aérodrome de Sion
Ecole de pilotage de la section Valais de l'Aéro-Club suisse
Tous les jours, des instructeurs professionnels sont à votre disposition

Cours théorique PP gratuit

Sans aucune formalité, vols d'initiation en double commande. Pour Fr. 30.- à bord d'un avion-école moderne, vous pouvez goûter aux premières joies du pilotage.

Renseignements: tél. 027/23 57 07



Vol alpin et vol passagers

Beaucoup de gens auront vu et visité la nouvelle chapelle de Brignon. Beaucoup ne connaissent pas la personne qui a réalisé son chemin de croix. Plus personne ne sait ce qu'elle fabrique. Pour remédier à cet état de choses,

Thérèse Pitteloud-Déléze expose ses œuvres

tableaux et sculptures (certaines de plus d'un mètre), toutes réalisées en terre cuite. Vous êtes cordialement invités à visiter cette exposition au **Restaurant LA GRANGE**, route de l'Antenne, à Haute-Nendaz

du 29 novembre au 18 décembre

tous les jours de 8 h 30 à 23 heures, sauf le lundi, dimanche de 11 à 21 heures.

Merci de votre visite.

036-067986

Automobilistes, en concluant votre assurance véhicule à moteur auprès de Secura, vous y trouverez votre compte.

Le 1er janvier 1989 toutes les compagnies d'assurances exerçant en Suisse augmenteront les primes de l'assurance responsabilité civile automobile. Cette hausse vous confère le droit d'annuler votre assurance actuelle et de la conclure à Secura. Un transfert qui vous permettra de réaliser une bonne affaire:

1. Votre prime est plus basse

L'assurance pour véhicule à moteur de Secura est moins chère. Par exemple: Assurance casco complet avec franchise de fr. 500.-.

Voiture, type	Secura	Société XY
	Prime de base fr.	Prime de base fr.
Fiat Panda 45 CL	787.-	904.-
VW Golf GL1600	1073.-	1210.-
Ford Sierra 2,0 GL	1216.-	1420.-

2. Vous pouvez économiser encore davantage

Qui roule ne boit pas! Si vous vous engagez par écrit à ne pas consommer d'alcool (0,00 pour mille) lorsque vous conduisez nous rétrocéderons jusqu'à 10% de la prime RC payée. (Demeure toutefois réservée l'approbation de l'Office fédéral des assurances privées quant au pourcentage de cette remise qui, la première fois, peut être accordée une année après seulement.)

Ce changement n'entraîne aucun inconvénient

Le passage à Secura ne coûte rien. De plus nous exécutons pour vous toutes les formalités et reprenons votre actuel degré de bonus.

Le transfert à Secura s'accomplit très simplement

L'avis de prime de votre assureur actuel vous parviendra à mi-novembre. Vous nous le transmettez accompagné du coupon ci-dessous et vous recevrez une offre comparative par retour du courrier. Le conseiller Secura de votre région vous contactera ensuite afin de procéder au transfert. Si vous

SECURA
AGENCE DU VALAIS
CASE POSTALE 101
1920 MARTIGNY

SECURA
L'assurance de la Migros

ne voulez pas attendre jusqu'à mi-novembre, adressez-nous alors le coupon aujourd'hui déjà. Vous recevrez immédiatement d'autres informations sur l'assurance véhicule à moteur à prime plus favorable de Secura.

Coupon:

Oui, je veux profiter dès le 1.1.1989 des possibilités d'économie sur mon assurance véhicule à moteur. Établissez-moi une offre à titre gracieux et sans engagement de ma part.

Il m'intéresserait aussi de savoir comment je peux également économiser sur les autres primes d'assurance. Envoyez-moi de la documentation sur

- l'assurance-vie Secura
- l'assurance-ménage Secura

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____

Tél. p: _____ b: _____

Véhicule (marque/type): _____

Assurance complémentaire désirée:

- casco complet casco partiel
- accidents des motocyclistes
- protection juridique

Découpez le coupon et adressez-le aujourd'hui encore à l'agence Secura de votre région.

HOTEL • RESTAURANT • GRILL • BAR

MILLIUS

3952 SUSTEN - LEUK

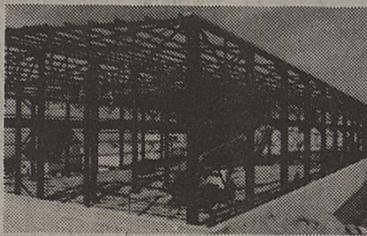
DANCING
NOUVEAU
Tous les dimanches après-midi
thé dansant
concert
animé par le top orchestre
LAST TEMPTATION
(5 hommes)
de 15 h à 17 h 30
Prix apéritif

WALLIS

Votre visite est la bienvenue.

Au bout du chemin, le soleil et la lumière...

Construction métallique



Vérandas et jardins d'hiver



La formule de menuiserie aluminium offrant un excellent rapport performance/qualité/prix.

Conseils et devis sans engagement:
ENTREPRISE GÉNÉRALE MÉTALLERIE

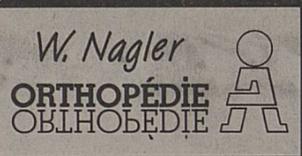
bersier-perracino

CH. DE LA PÉPINIÈRE 26 - CASE POSTALE 604
CH - 1630 BULLE - TÉL. (029) 2 81 50 - 2 66 53
FAX (029) 2 66 38

J'achète

toute quantité de métaux, cuivre, laiton, alu, inox, etc. ainsi que des fourneaux pierre ollaire, pierres éparses et vieux meubles.

Tél. (027) 36 20 07.
Tél. voiture (020) 24 88 24.
Château-neuf-Conthey, brocante.
036-832363



Sierre: (027) 55 11 54

Martigny: (026) 2 12 56

Supports - Prothèses - Bandages - Lombostats - Béquilles

36-4816

Palexpo

Palais des Expositions et des Congrès - Genève

En attraction:
en soirées les
25 et 26 novembre:
Récital Claudine
et orgues de barbarie

Heures d'ouverture:
jeudi et vendredi, de 14 h. à 22 h.
samedi 26 novembre, de 10 h. à 22 h.
dimanche 27 novembre, de 10 h. à 18 h.

FOIRE GENEVOISE
A LA
BROCANTE
et de
L'ANTIQUITE

24 au 27 novembre 1988

PALEXPO GENEVE

avec

BOURSE AUX TIMBRES

26 et 27 novembre 1988

«La ville, piège et espoir de survie»

(Prostituée de 14 ans à Quito)

Chaque soir à cinq heures, Sœur Maria Augusta troque son habit de religieuse contre des vêtements civils. Elle va dans la rue, vers les prostituées de Quito, la capitale de l'Equateur. Non pas pour leur faire la morale, mais pour les inviter, elles et leurs enfants, dans sa maison. Les fillettes sont âgées de 12 à 14 ans lorsqu'elles arrivent en ville, littéralement chassées de leurs villages par une profonde détresse matérielle. Mais une fois en ville, la prostitution est, la plupart du temps, leur unique chance de survie - du moins tant qu'elles ne sont pas "usées". En effet, à 18 ans, tout

au plus à 20 ans, personne ne veut plus d'elles. A cet âge, elles ont déjà deux à trois enfants. Sœur Maria Augusta lutte contre cette détresse qui ne cesse de s'étendre. Elle invite chez elles les jeunes femmes avec leurs enfants, leur apprend à lire, à écrire et à se prendre elles-mêmes en charge. Elle les encourage aussi à apprendre une profession. Avec l'appui de Sœur Maria Augusta, de nombreuses jeunes femmes ont pu se libérer du milieu de la prostitution de par leurs propres efforts. Caritas Suisse aide à assumer les frais de ce projet.



Caritas Suisse est une œuvre d'entraide des Catholiques en Suisse. Elle s'engage en faveur des défavorisés sociaux en Suisse et des marginalisés de la société dans les pays du tiers-monde. Son aide ne tient compte d'aucune barrière d'ordre religieux ou politique. Cependant, elle est tributaire de votre coopération. Vous pouvez la lui apporter - entre autres - par un versement sur le CCP Lucerne. 60-7000-4. Merci de votre soutien.

CARITAS SUISSE

Case postale, 6002 Lucerne
Téléphone 041/50 11 50

Spectacle total aujourd'hui à Martigny

La glisse sous toutes ses formes

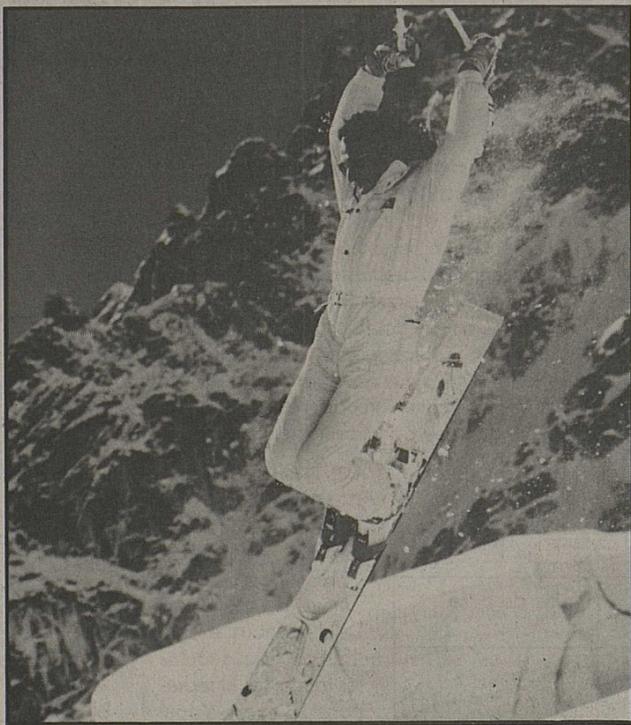
MARTIGNY (pag). — Sur neige, sur eau ou sur le macadam, la glisse c'est le pied. Et vous pourrez prendre le vôtre en découvrant des images superbes, aujourd'hui, au collège Sainte-Marie. Grâce à la «Nuit de la glisse», deux heures et demie d'atmosphère hyperréaliste.

Vingt films chocs

Uhaina — L'Association des sports de glisse — a choisi Martigny pour présenter ce spectacle total qu'est la «Nuit de la glisse». Plus de deux heures et demie d'images superbes, au rythme de vingt films qui marient les images chocs et la musique. Vingt films pour satisfaire la soif d'émotions des passionnés de neige (monoski et surf des neiges), de la vague (surf, planche à voile, morey boogie, skimboard) et même du macadam, avec une démonstration de skate époustouflante.

Cap sur Hawaï

Cette année, cette «Nuit de la glisse», nouvelle formule, privilégie encore plus l'action et le rythme, sans scénario contraignant. Prenez le surf et le fun board par exemple, qui seront parfaitement servis et défendus par les nouvelles figures des pros à Hookipa, saisies dans les plus belles vagues du monde, celles d'Hawaï.



En fait, ce show complet et intense s'adresse autant aux adeptes qu'aux non-pratiquants, aux fans qu'aux simples curieux. A voir au collège Sainte-Marie, ce samedi 26 novembre, dès 20 heures. La location des billets est ouverte chez Moret-Sports à Martigny.

Publireportage

Magasin et ateliers de création manuelle

L'Abricole ouvre ses portes à Saxon



SAXON. — La peinture sur porcelaine, la confection de poupées, la gravure sur verre et cuivre, ou encore la décoration de tables, n'ont aucun secret pour Elisabeth Rhoner qui vient d'ouvrir à Saxon (place de la Gare) un magasin et un atelier de création manuelle d'articles artisanaux. Des cours sont organisés tous les après-midi et en soirée. Avis donc aux amateurs qui peuvent s'inscrire sur place ou par téléphone au (026) 6 29 73.

Cela dit, la boutique propose également un imposant choix de porcelaine peinte en provenance de Langenthal et de Limoges. Ce très large éventail est complété par la célèbre argenterie de Berndorf.

Quant à la bijouterie-horlogerie voisine, tenue par M. André Rhoner, elle commercialise des montres de la collection Candino.

Amis du vin: Mémorial Bayard

SAILLON. — La dernière dégustation régionale des Amis du vin de l'ANAV aura lieu samedi, au centre Stella Helvetica à Saillon. Plusieurs encaveurs de la région feront découvrir la gamme de vins produits dans

leur vignoble. A cette occasion, il sera procédé à l'attribution des challenges du Mémorial Bayard. Les prix récompenseront les meilleurs dégustateurs de Sion-Expo et du Comptoir de Martigny.

Expert-comptable

La plus jeune de Suisse est Comberaine!

MARTIGNY. — Marinette Kellenberger-Décaillet, fille de Suzy et Jean-Louis domiciliés à La Fontaine, vient de réussir avec succès l'examen d'expert-comptable. Celui-ci récompense de nombreuses années de travail intensif en matière de comptabilité, révision de sociétés, économie d'entreprises, entre autres. Notons par ailleurs qu'avec ses 26 ans, elle devient ainsi la plus jeune diplômée de ce niveau en Suisse. Désormais, elle pourra porter le titre protégé d'expert-comptable diplômé ASE, soit le plus titre le plus élevé que l'on puisse obtenir en la matière en Suisse.

Le NF lui adresse ses félicitations et lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.



Marinette Kellenberger-Décaillet: la plus jeune diplômée expert-comptable de Suisse.

Société fédérale de gymnastique Octoduria

Entre ombre et lumière



Devant de gauche à droite, les démissionnaires: Michel Giroud, Renée Baumann et Jean-Daniel Fracheboud; debout, au centre, les nouveaux: Olivier Blanc, Marlyse Collaud et Roland Jacquéroiz; A l'arrière-plan, les anciens: Germaine Martinet, Michel Guex, Claude Franc et Georgy Lattion.

Bilan satisfaisant dans les grandes lignes pour la SFG Octoduria, même si le président, Claudy Franc, et son état-major, sont confrontés à certains problèmes de renouvellement des cadres et de recrutement.

MARTIGNY (gram). — Le phénomène n'est pas nouveau. Depuis plusieurs années, le numéro un du groupement sportif octodurien tire la sonnette d'alarme. Les choses ont évolué dans le bon sens, notamment chez les actives, dont l'effectif s'est accru de manière spectaculaire.

En revanche, dans le camp de leurs homologues masculins, le sang neuf a de la peine à circuler.

Chez les dames, les plus représentées au sein de la société, on s'achemine gentiment mais sûrement vers l'instauration définitive de deux groupes de travail à «vitesse variable»: un premier, pour les adeptes d'une gymnastique performante, en rapport avec les exigences fédérales et cantonales; un second, réunissant les autres, celles qui souhaitent accorder le rythme de «travail» à leur plaisir.

Quant à l'encadrement, il a de la peine à se renouveler. Certains responsables sont à «court d'arguments» et aspirent à trouver des successeurs. C'est le cas notamment pour la «cheftaine» de la section pupillettes, mais aussi pour le groupe de gymnastique rythmique sportive (GRS).

Voilà pour l'aspect purement sportif.

Trois démissions

Sur le plan administratif, la SFG Octoduria

enregistre trois démissions au comité: Mme Renée Baumann, ainsi que MM. Michel Giroud et Jean-Daniel Fracheboud. Ils ont été remplacés, respectivement, par Mme Marlyse Collaud, MM. Olivier Blanc et Roland Jacquéroiz.

Le nerf de la guerre, maintenant. Les finances de la société n'affichant pas la santé espiérée, surtout après l'organisation de la «Bas-valaisanne» conjugée avec la fête des jeunes gymnastes, le comité a été contraint, sans gaieté de cœur, de réadapter les cotisations. Celles-ci passent donc de cinquante à septante francs pour les adultes, mais demeurent inchangées (30 francs) pour les enfants.

Aux cours de ces assises annuelles, auxquelles participaient — c'est à relever — une bonne septantaine de membres, ainsi que le chef technique cantonal, Georges Osenda, le président Claudy Franc a présenté le calendrier de la saison à venir. Lequel prévoit, outre la soirée annuelle fixée au 10 décembre prochain à la salle du Bourg, la participation de l'Octoduria à la Bas-valaisanne, de Monthey (21 et 22 mai), la Fête cantonale des pupilles et pupillettes à Chalais (4 juin), enfin, un festival de gymnastique féminine à Martigny (10 et 11 juin).

Elections communales 1988

Heures d'ouverture du scrutin

Conseil municipal – Conseil bourgeois

Hôtel de Ville: jeudi 1er décembre, de 17 à 20 heures; vendredi 2 décembre, de 17 à 20 heures; samedi 3 décembre, de 9 heures à 12 h 30; dimanche 4 décembre, de 9 à 13 heures.

Salle communale, handicapés: samedi 3 décembre, de 14 à 15 heures.

Bourg, bâtiment de la Grenette: samedi 3 décembre, de 15 h 30 à 19 heures.

Juge – Vice-juge

Bourg, bâtiment de la Grenette: dimanche 4 décembre, de 14 à 16 heures.

Ville, Hôtel de Ville: dimanche 4 décembre, de 16 h 30 à 19 h 30.

Conseil général – Président et vice-président de la Municipalité – Président et vice-président de la bourgeoisie

Hôtel de Ville: jeudi 8 décembre, de 17 à 20 heures; vendredi 9 décembre, de 17 à 20 heures; samedi 10 décembre, de 9 heures à 12 h 30; dimanche 11 décembre, de 9 à 13 heures.

Salle communale, handicapés: samedi 10 décembre, de 14 à 15 heures.

Bourg, bâtiment de la Grenette: samedi 10 décembre, de 15 h 30 à 19 heures.

Carte civique: la présentation de la carte civique est obligatoire.

«Pick-puck» de Radio Martigny

Standardistes sur leur faim

MARTIGNY (gram). — D'accord, le HCM évoluait devant son public! D'accord, il recevait la lanterne rouge! Reste que la participation au «Pick-puck» de mardi — 127 appels téléphoniques seulement — a laissé les standardistes du studio des Bonnes-Luites sur leur faim, à l'image sans doute de la prestation des «rouge et blanc».

francs), enfin la cassette vidéo du film de Chaplin «La ruée vers l'or».

Ce soir, le HCM reçoit Sierre (20 heures, au Forum) dans un derby qui s'annonce explosif. Malgré l'importance de l'enjeu, le

«Pick-puck» marque une pause. Il reprend mardi, en marge du match que disputent les Octoduriens sur la patinoire de l'Ilflis à Langnau.

Des détails en début de semaine prochaine dans ces mêmes colonnes.

Appareils à découper au plasma



PLASMARC 43 PLASMARC 63
— capacité de coupe 0,5-8 mm 0,5-12 mm
— prix Fr. 2160.-net Fr. 2480.-net

Veuthey & Cie S.A.
MARTIGNY - MONTHÉY

Prenez les bons moments de la vie avant qu'elle ne sombre et que les feuilles ne tombent pour recouvrir nos folies.

C'est la pensée d'un soir

L'Adonis Bar
MARTIGNY-BOURG

CONCOURS

sen **SEAT** ionnel!

«Je gagne ma voiture!»
Misez une Seat Ibiza 1,5 il
d'une valeur de 13'450.-



Tirage au sort:
samedi 17 décembre 1988
à 15 h 30!

OuleDay
ORANGINA
A LA PULPE D'ORANGE
SEAT
GARAGE DU MOND 027 196 37 00-01
D'ORANGE PONT-DE-LA-MORGE

Garage AUTOVAL
3968 Veyras-Sierre
J.-M. Tavel

Garage LA DELLÈGE
Crans-Lens

Garage BRUNNER
Salgesch

L'événement «Cadeau»
de fin 1988!
Un concours grisant...
avec comme enjeu
une voiture Seat 1,5 il à gagner!!!
...et pour que la fête soit belle, des centaines
de t-shirts Seat et paquets de biscuits Chocoly
offerts aux concurrents!
C'est le «Noël» offert à vous, fidèles et complices
clients de ce centre commercial Coop City, le
premier à s'installer sur la place au cœur de Sion!
Les «heureux» partenaires
- 12 commerces et services -
Venez les découvrir!



Concours Centre Commercial Coop City C'est simple! Tentez votre chance!

Répondez à ces deux questions!
1 Indiquez le nombre de commerces, restaurants
et services spécialisés de ce centre commercial
Coop City?
Réponse: _____

2 Question subsidiaire
Devinez le nombre de paquets, biscuits Cho-
coly, «enfournés» dans le coffre arrière (cont.
320 l) de la Seat Ibiza 1,5 il, exposée devant
l'entrée principale de ce centre commercial
Coop City?
Réponse: _____

Déposez ce bulletin dûment rempli dans les
urnes placées à cet effet dans ce centre com-
mercial jusqu'au samedi 17 décembre 88 à 12h00.
Bulletins de participation à disposition dans tout
le centre!

Nom _____
Prénom _____
Tél. _____
Rue _____
NP/lieu _____

Conditions de participation:
Ce concours est ouvert à tous (à l'exception des collaborateurs du centre commercial Coop City et de leurs
proches). Un seul bulletin est valable par personne.
Toutes les réponses correctes prendront part au tirage au sort, sous contrôle notarié.
Les gagnants seront avisés personnellement.
Toute autre correspondance ou recours par voie de justice sont exclus! Les prix ne sont pas exigibles en espèces.
La liste officielle des gagnants sera affichée dans le centre commercial Coop City, dès le lundi 19 décembre 1988!



Grands Magasins
Coop City
1950 Sion
Téléphone
027/22 90 35

Une grande griffe
Mario Betti
Bijouterie - Joaillerie
Téléphone (027) 22 79 32
MAGASIN DE CHAUSSURES

Diana
Entrée rue de la Dixence
Téléphone 027/22 65 74
Pour elle et lui
avec ou sans rendez-vous.

Coiffure Beldam
Permanente coupe et brushing
dès fr. 59.-
Téléphone (027) 22 55 75

Pharmacie Machoud
Téléphone 027/22 12 34

LA PARMITE
Le nouveau restaurant Coop à Sion

FASHION CORNER
Boutique mode
Téléphone 027/23 23 82

BCC & GZB
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
ouvert le samedi toute la journée
Place du Midi, 1950 Sion

ROTARY
SERVICE CENTER
SWISS PRECISION
REPARATION et REVISION

BAR L'ÉTOILE
Crêperie-Salon de thé
Téléphone 027/22 92 54

GRANOVO
Le Bijou des colifichets
Le premier sur la place de Sion!

HÔTEL DU RICHEL
Téléphone 027/22 82 91

Sierre

Hôtel Atlantic, Restaurant
Le Bourgeois, Restaurant
Le National, Hôtel Terminus

Dimanche 27 novembre
à 16 h 30

LOTO

Sierre **PDC - CVP** Siders

30 séries
3 spéciales

Série spéciale:
Poste de TV
Machine à café
Bon de voyage
Grande plaque de lard
Journées à skis

Abonnement 11 coupons
Fr. 15.-

Série normale:
Fromage du pays
Coffret valaisan
Grande plaque de lard
Lot de bouteilles

EVIONNAZ
Salle communale
Samedi 26 novembre à 20 heures

LOTO

16 000.-
du Football-Club



Aperçu des lots:
2 bons d'achat Fr. 500.-
2 porcs
2 bons d'achat Fr. 400.-
2 bons d'achat Fr. 300.-
2 bons d'achat Fr. 250.-
3 demi-porcs
4 caisses de 30 bouteilles
5 bons d'achat Fr. 200.-
5 jambons secs, 27 fromages, etc.

1 carte Fr. 25.- 2 cartes Fr. 40.-
3 cartes Fr. 50.- 4 cartes Fr. 60.-
Illimitées Fr. 70.-
Cartes jouées par la même personne
Cartes supplémentaires Fr. 1.-
Tout joueur malchanceux au tirage au
sac recevra un bon de Fr. 15.- pour le
prochain loto
Tirage des abonnements:
8x1 kg de miel d'Evionnaz

SERVICE DE CARS GRATUIT
avec Jacky-Tours, au départ de:
Charrat, collège 18 h 30
Saxon, place de la Poste 18 h 35
Riddes, place de l'Abeille 18 h 45
Chamoson, Café de la Coopérative 18 h 55
Leytron, kiosque 19 h 00
Saillon, Café de la Tour 19 h 05
Fully, Cercle démocratique 19 h 15
Martigny, gare 19 h 25
Vernayaz, poste 19 h 35
avec Torny Excursions, au départ de:
Vevey, place du Marché 18 h 20
La Tour-de-Peilz, station Agip 18 h 25

Clarens, Bâtiment SRE 18 h 30
Montreux, place du Marché 18 h 35
Territet, Grand Hôtel 18 h 40
Villeneuve, gare CFF 18 h 45
Roches, kiosque 18 h 50
Aigle, gare CFF 19 h 00
Olion, gare AOMC 19 h 05
Bex, Grande saïlle 19 h 10
Monthey, place Centrale 19 h 20
Massongex, Café-Bar Domino 19 h 25
Saint-Maurice, gare CFF 19 h 30
Evionnaz 19 h 35
SERVICE DE VOITURES GRATUIT des gares de
Saint-Maurice et d'Evionnaz et dans un rayon de 10
km, tél. (026) 8 41 85

Cité-Jeunesse à Veysonnaz

Plus beau qu'avant



VEYSONNAZ (frl). – Non, le chalet Cité-Jeunesse, sis à l'entrée est du village de Veysonnaz, n'a pas été sinistré. Mais, à l'instar de Jean, Jean-Charles Théoduloz, son nouveau propriétaire, le cœur tout aussi vaillant, lui a fait subir une cure de jouvence bénéfique.

Idéal pour groupes, sociétés, écoles, familles, Cité-Jeunesse est maintenant doté de tout le confort moderne. Il comprend quatre-vingt-quatre lits répartis dans onze chambres, et huit douches. Voilà pour la partie nuit. Au rez-de-chaussée se trouve une grande salle à manger avec la cuisine attenante, spacieuse et entièrement équipée. D'autre part, les sociétés qui désirent s'adonner à leurs activités par groupes séparés ont cette possibilité: outre la salle à manger, il existe deux autres salles tout aussi

agréables, l'une au rez-de-chaussée et l'autre au sous-sol. C'est dire que la place ne manque pas à Cité-Jeunesse où tout est conçu pour que personne ne se sente à l'étroit. Enfin, M. Théoduloz attend le retour des beaux jours pour ravalier les façades et Cité-Jeunesse sera réellement plus beau qu'avant.

Cette rénovation s'inscrit parfaitement dans l'amélioration de l'équipement touristique de la sympathique station de Veysonnaz. Sachez encore que ce nouvel «outil», situé à cinq minutes des pistes de ski, est ouvert toute l'année; il héberge un groupe à la fois, bien entendu, par week-end ou à la semaine. Alors, pour votre prochaine sortie, camp musical ou autre séminaire professionnel, venez joindre l'utile à l'agréable à Veysonnaz l'accueillante.

La Commanderie du Haut-Rhône dans la capitale

A Sion, le Restaurant des Iles fut récemment le théâtre du grand chapitre d'automne de la Commanderie du Haut-Rhône.

Cet endroit idyllique fut le cadre rêvé pour permettre à la noble assemblée de tenir ses assises. Devant quelques septante membres, Me René Hildbrand, grand commandeur, dirigea toute la partie administrative de façon claire et rapide. On peut retenir de cette réunion une évolution très réjouissante des finances de la commanderie.

Le grand chapitre fut le moment intense de la soirée. La nouvelle

gente dame et les nouveaux gentilhommes se présentèrent au nombre de douze: Mlle Eve Milliat de Saxon, MM. Michel Berra de Thônex, Pierre-Alain Dubuis et Gabriel Reynard de Savièse, Roger Dubuis, Hervé Darbellay et Freddy Rieder de Sion, Paul-Henri Lamont de Lens, Urbain Roduit de Fully, Ernest Ruegg de Choëx, Christian Voeffray de Vétroz et Rodolphe Valentini de Prilly.

En outre, le conseil avait choisi un nouveau consul pour la région de Martigny en la personne de M. François Michellod, restaurateur à Saxon. Les rangs du conseil s'é-

largirent d'un nouveau trouvère, Jean-Claude Martin, publiciste à Lausanne. Durant le repas qui suivi dans les salles de Valère et Mont-d'Orge, le nouvel animateur donna la preuve de son grand talent. La table fut belle, les mets copieux et l'ambiance égayée par un orchestre du tonnerre.

Soucieuse des plaisirs de la table, la commanderie ouvrira prochainement trois nouvelles haltes. Il s'agit du Vieux-Manoir à Choëx, l'Hôtel Suisse à Saxon et le restaurant du Vieux-Marronnier à Sion.

Le prochain rendez-vous est pris. Le chapitre de printemps aura lieu sur les hauts de Lausanne. Cet événement sera le symbole de l'ouverture de la commanderie vers l'extérieur du canton.

La presse à Saint-Guérin

Aujourd'hui de 14 à 19 h 30 et demain dimanche de 9 à 12 heures et de 14 à 19 h 30, la presse vous donne rendez-vous à Saint-Guérin pour sa traditionnelle exposition. Un beau choix de livres et de revues vous est proposé.

Cordiale bienvenue!
Le groupe de presse

UCOVA

Des catalogues envahissants...

SION (vp). – Le conseil d'administration de l'UCOVA présidé par M. Narcisse Micheloud a notamment débattu, lors de sa dernière séance, des catalogues publicitaires extérieurs au canton.

Le directeur de l'UCOVA, M. Georges Roten, est intervenu à plusieurs reprises auprès de l'Etat du Valais et de l'OFIAMT concernant la période des soldes, les liquidations et les opérations analogues. Il a défendu l'idée que l'économie cantonale doit être respectée et que de ce fait, les catalogues venant de l'extérieur du canton ne peuvent envahir le Valais avant les périodes décidées par le Service du commerce et de l'industrie de l'Etat du Valais pour le début des soldes.

Tous les membres du conseil d'administration sont de l'avis qu'il faut rejeter les trois initiatives présentées aux votations fédérales du 4 décembre.

Trafiquant de faux billets en justice

Une vraie « combinaison » !

L'homme est sorti de prison quelques heures pour clamer son innocence et dire qu'il est victime d'une « combinaison » montée par les autorités italiennes. En fait, il purge une peine de vingt mois pour avoir tenté d'écouler à la gare de Brigue de faux marks allemands.

(ddk). – Hier, devant la Cour du Tribunal cantonal, le procureur Antonioli a refait la chronologie des faits et demandait que soit confirmé le jugement prononcé par la première Cour séduoise. Les faits remontent à février 1987. L'accusé connaît depuis longtemps deux compatriotes italiens qui lui proposent de tester de fausses coupures de lires, marks allemands et dollars. Durant les conversations téléphoniques, les trois hommes utilisent un code pour tromper d'éventuelles écoutes. Ils conviennent d'appeler les lires « Fiat », « Mercedes » les marks et « Variante verte » les dollars. Se rencontrant à Stresa, les deux Italiens remettent à l'accusé les trois contrefaçons qu'il doit tenter d'écouler, ce qu'il fait.

Une deuxième fois, en février, à Domodossola, il reçoit quelques 1500 marks qu'il cache dans la voiture. C'est le petit matin et dès son arrivée en gare de Brigue, il laisse ses deux complices dans un bar et s'en va au guichet de change. Il tente

d'écouler trois coupures de 100 marks. Mal lui en prend car les contrefaçons sont si grossières que l'employé au guichet avertit la police. Là, il dira avoir gagné ces faux marks lors d'une partie de poker! Relâché, il rejoint à la hâte ses complices et leur annonce que le coup est manqué. Repris plus tard à Sion, il ne cessera de tergiverser quant à sa réelle participation dans ce trafic.

« Cet accusé ment comme il respire », a lancé hier le procureur, estimant que l'homme s'est bien rendu coupable de tentative de mise en circulation de faux billets, de délit manqué de cette infraction et d'importation frauduleuse de faux billets. Pierre Antonioli a demandé que la peine de vingt mois de prison soit confirmée dans ce cas.

La défense plaide l'acquittement

Me Jacques Rossier défendait hier les intérêts du trafiquant qui purge sa peine de prison.

L'avocat a fait appel contre le premier jugement, et estime que son client s'est laissé entraîner dans cette affaire par naïveté. Tout au plus s'est-il rendu coupable en tentant de changer ces billets. De plus, bien qu'il participe au blanchissement d'argent sale, son client n'est pas le trafiquant dépeint par le procureur. « La contrefaçon est si grossière qu'elle ne pouvait abuser personne! » a-t-il plaidé en demandant l'acquittement pour son client ou à tout le moins une peine n'excédant pas la préventive déjà purgée.

Ce dernier s'est levé en fin d'audience et a tenté de clamer à la cour son innocence en s'enfonçant littéralement:

« Les autorités italiennes ont monté cette histoire parce qu'ils savent que je suis un trafiquant de devises, c'est vrai que je transporte de l'argent. Mais moi je croyais vraiment que ces coupures de marks étaient vraies! » La cour, composée des juges Bagnoud, président, Jacquod et Ferrari, appréciera...

A l'aube de ses 90 ans

Françoise Vouillamoz fêtée à Gravelone



Mme Vouillamoz, entourée de ses trois filles.

J.-P. Guillermin

SION-NENDAZ (wy). – Elle est née un mois à peine avant le début du XXe siècle. Plus exactement le 21 novembre 1899. Citoyenne de Nendaz, actuellement en séjour à l'hôpital de Gravelone à Sion, Mme Françoise Vouillamoz fête samedi son entrée dans la nonantième année.

Représentée par le président Albert Fournier, le vice-président Michel Fournier et Mme Odette Fournier, membre de la commission des affaires sociales, la commune de Nendaz a marqué l'événement par la remise de trois channes dédicacées, une par enfant qu'a mis au monde Mme Vouillamoz.

Elle était née Françoise Brocard. Après son mariage avec Jean-Léger Vouillamoz, la jeune

épouse habitera Basse-Nendaz, avant d'élire domicile à Haute-Nendaz. Trois filles vont naître de cette union, Noëlle, Gilberte et Thérèse. Vie paisible et discrète, quand bien même le travail n'a pas manqué. La campagne, les vignes, les enfants et le ménage, pas de quoi chômer...

Devenue veuve en 1961, Mme Vouillamoz vivra dès lors en compagnie de sa fille Thérèse. Depuis deux ans, elle est pensionnaire de l'hôpital de Gravelone, où ses enfants, leurs conjoints et les sept petits-enfants étaient venus la rejoindre pour partager le gâteau d'anniversaire.

A son tour, le NF adresse à Mme Vouillamoz ses vœux de bonheur!

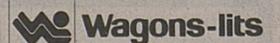


LATHION-VOYAGES
de Fr. 295.- à Fr. 995.-

LES FÊTES A PALMA DE MAJORQUE

du 25.12.1988 au 1.1.1989
du 1er au 8.1.1989

Vol, pension, logement, etc., avec



Renseignements et inscriptions:
SION (027) 22 48 22
SIERRE (027) 55 85 85
MARTIGNY (026) 2 71 61

GASTRONOMIE

LIQUEUR
DU
RIGOLE

Rue du Sex, Sion
Tél. 027/22 82 91

Dimanche 27 novembre
Fr. 29.90

sans premier Fr. 24.90

Nouilles au saumon fumé

ou
Petite assiette hors-d'œuvre

Consommé au sherry

Cordon bleu

Pommes pont-neuf

Carottes vichy

ou

Sauté de bœuf au paprika

Pommes mousseline

Salade de notre buffet

Mousse au chocolat

SAINT-LÉONARD:

PRD et PS, le même combat!

Que les gens ne s'y trompent pas, les 2 partis actuellement minoritaires sont unis à l'approche de ces élections communales.

Il s'agit d'avoir un équilibre politique conforme au souhait de la plupart des Léonardins, à savoir une minorité faisant armes égales avec la majorité, ceci pour le bien-être de toute la commune! Que les démocrates-chrétiens vigilants et soucieux du même but se joignent aux partis radical et socialiste; d'une telle union, il ne peut en découler que des vainqueurs! Dès lors, les affirmations du PDC selon lesquelles le PRD viserait le siège socialiste en présentant 2 candidats au Conseil communal sont dénuées de tout fondement. Il n'y a d'ailleurs qu'à examiner les dernières élections communales pour s'en rendre compte. Allons donc de l'avant... la démocratie triomphera!

PRD

p.o. Norbert Farquet

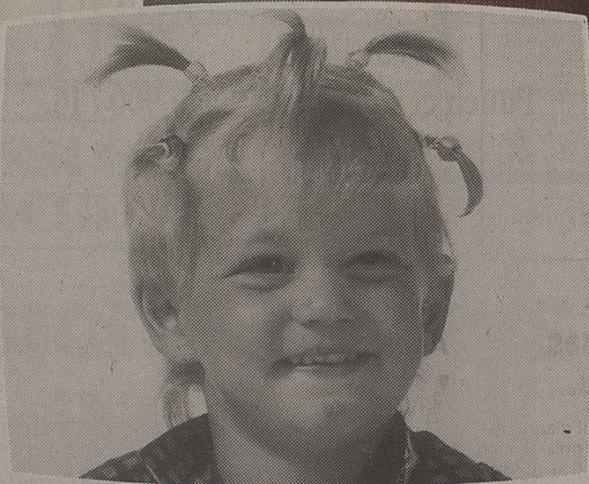
36-67996

Y'A DE LA JOIE!

Filmer en vidéo? C'est très simple: tout est automatique.



Mise au point automatique du macro (1,5 cm) à l'infini.



Pas besoin de 625 lignes pour expliquer la nouvelle caméra GR-A30. A des performances exceptionnelles, elle ajoute un maniement super-facile. Jugez-en: elle est la seule qui met au point du très gros plan jusqu'au plan panoramique; elle est la seule qui équilibre les contre-jours les plus délicats. Bref, c'est la première caméra avec laquelle vous maîtrisez sans problème chaque prise de vue. Un produit JVC, l'inventeur du VHS. Venez la découvrir chez votre revendeur radio/TV.

JVC GR-A30 Caméscope VHS-C entièrement automatisée
Le seul caméscope avec mise au point de l'infini jusqu'à la macro comprise et avec compensation de contre-jour automatiques. Qualité d'image exceptionnelle grâce au capteur CCD à haute résolution (420 000 éléments d'image). Zoom moteur 6-fois. Obturateur à grande vitesse (1/1000 secondes). Générateur de date/heure/âge. Fonction de lecture. Recherche

visualisée. Styling ergonomique. Poids 1100 g seulement.
Prix à l'emporter: Fr. 2495.- y compris adaptateur-cassette VHS pour la lecture avec un magnétoscope de table.

Coupon INFO VidéoMovie

Veuillez m'envoyer votre catalogue VidéoMovie

Nom _____

Adresse _____

N

A adresser à JVC/Spitzer Electronic AG, 4104 Oberwil

JVC

La marque des inventeurs

Charrat

Salle de gymnastique

Dimanche 27 novembre
dès 20 heures

GRAND LOTO

Organisation: fanfare l'Espérance

Abonnement:
1 carte Fr. 30.-
2 cartes Fr. 40.-
3 cartes Fr. 50.-
4 cartes Fr. 60.-
jouées par la même personne

Aperçu des lots:
Bons d'achat valeur
Fr. 400.-, Fr. 200.-
et Fr. 100.-
Trains de côtelettes
Jambons
Fromages
Cartons de vin, etc.

VIANDE DE CHEVAL

Carton d'environ 20 kg

Rumsteck

Fr. **15.-**

Faux-filet (entrecôte)

Fr. **19.-**

Filet

Fr. **26.-**

Fondue bourguignonne

Fr. **18.-**

ou carton mélangé

**Rumsteck + faux-filet + filet
+ fondue**

Fr. **18.-**

Viande pour sécher

(salée et épicée)

le kg Fr. **15.-**

Viande pour sécher

(nature)

le kg Fr. **13.-**

Boucherie Jean-Pierre Krieger

Rue du Conseil 23 - 1800 Vevey - Tél. (021) 921 78 27 (fermé le lundi) - Livraison à domicile

Un cadeau original!

Finale cantonale des combats de reines à Aproz 1988

Cassette vidéo de 90 minutes pour Fr. 49.- seulement + port.

Tél. (027) 81 26 49.

036-302175

Ancien Juke-box
Machine à sous
Vente - Achat
Michel Crin
téléphone 021/635 75 47
le matin entre 7 h. et 8 h.
© dans la journée

ANNONCES DIVERSES

Il faut avoir vu la nouvelle exposition
de Cuisine Art S.A. / Espace Bain à Sion
- unique en Valais
- sensationnelle
- pleine d'idées et de nouveautés

poggenpohl
Une cuisine pour la vie

Cuisines et salles de bains

Représentation Générale en Suisse romande:

CUISINE ART S.A./ESPACE BAIN

Nouvelle Exposition à Sion:

Maison Reichenbach

Route du Rawyl, 1950 SION

Tél.: 027 2216 91 (Samedi ouvert)

Prenons le temps de vivre!

Initiative pour la réduction de la durée du travail

OUI aux 40 heures
3/4 décembre
USS Union syndicale suisse



Vos vœux pour la nouvelle année?

Un moyen simple

pour remercier votre clientèle et lui présenter vos souhaits

pour 1989

nos pages de vœux du 31 décembre 1988 (plus de 114 000 lecteurs)

agrémentées d'un **CONCOURS** organisé par le **NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS** en collaboration avec la

Banque Cantonale du Valais.

★ Prix attrayants pour les heureux gagnants! ★

Vous pouvez transmettre votre ordre par téléphone à Sion (027) 21 21 11, int. 35, ou retourner le coupon ci-dessous jusqu'au vendredi 9 décembre, dernier délai.

A découper

Texte à insérer dans le NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS du 31 décembre 1988 (pages vœux)

..... case(s)

Date

Signature

**1 case
Fr. 40.-**

Punch et sobriété: la Saab 900 i 16.



Moteur à injection et 16 soupapes de 128 ch (DIN) se contentant de 9,5 l/100 km (consommation mixte). Avec 2, 3, 4 ou 5 portes et un équipement englobant des sièges chauffants, un filtre d'habitacle et des lave-phares. De série! A partir de fr. 27950.- (2 portes), y c. affiliation au Griffin Circle Saab. Un test, ça vous tente...?

Garage Aminona, route de Sion, 3960 Sierre, 027 55 08 24
Garage du Stade, route des Ateliers, 1950 Sion, 027 31 30 29
Garage des Cols SA, Av. des Ormonts 16, 1860 Aigle, 025 26 51 38



AFFAIRES IMMOBILIÈRES



PROMOTION VENTE CONSTRUCTION CH. & ETRANGER
IMPORTATION DE MATÉRIAUX Tél. (037) 531623
Fax (037) 531897
La Gotta 1693 ORSONNENS Tx PRO CH 942899



Un service complet et sur mesures

L'entreprise construit sur votre terrain une résidence personnalisée clés en main. Elle peut également se charger de tous travaux de rénovation, restauration, escalier, aménagement de combles.

Y compris plans, dossiers de demande de permis de construire, etc.

Exemple ci-dessus:
Fr. 438 000.- forfaitaire.

Terrain à disposition.

Renseignements: (037) 53 16 23.

17-626208

Enchères publiques

Les hoirs du Julie Duc et Henriette Duc, de Jean-François, de dernier domicile à Daillon-Conthey, offrent en vente, par voie d'enchères publiques qui se tiendront au **Café de la Channe d'Or, à Daillon-Conthey, le lundi 28 novembre 1988, à 20 heures**, les immeubles décrits comme suit au cadastre de Conthey:

1. M.C. 22201, fol. 53, Fontaine 267 m² habitation 84 m², jardin-place 183 m²
2. R.P. 21144, fol. 24, Vertzan, 806 m², vigne
3. R.P. 22225, fol. 53, Vellaz, 632 m², pré
4. R.P. 21818, fol. 29, Promudry, 5100 m², pré - chalet
5. R.P. 20882, fol. 26, Rouet, 2750 m², pré
6. Art. 18322-18354, à Ayroz, alpage 2 quarterons
7. R.P. 22203, fol. 53, La Fontaine, 281 m², jardin-place
8. R.P. 21865, fol. 29, Le Nez, 560 m², pré

Les conditions de vente seront données à l'ouverture des enchères.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Louis Dessimoz, d'Alphonse, à Daillon-Conthey.

p.o. **André Valentini**,
notaire, Conthey
36-067918

A louer à Sierre, avenue de France 43,

studio meublé

Libre le 1er décembre 1988. Fr. 500.- par mois charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Régie Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre, tél. (027) 55 88 33.

036-518520

A louer à Sierre, route de Sion 97,

appartement 5½ pièces

Libre tout de suite, Fr. 740.- + 150.- par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Régie Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre, tél. (027) 55 88 33 ou directement à Mme Amherd tél. (027) 55 81 34.

036-518522

A louer à Sierre, route de Sion 14,

place de parc

dans parking souterrain, Fr. 90.- par mois, libre tout de suite. Pour tous renseignements s'adresser à la Régie Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre, Tél. (027) 55 88 33.

036-518526

A louer à Sierre, avenue du Château 4,

studio meublé

Libre le 1er janvier 1989, Fr. 460.- charges comprises.

Pour tous renseignements s'adresser à la Régie Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre, tél. (027) 55 88 33.

036-518531

Vernayaz

A vendre

appartement 4½ pièces

cheminée, jardin, garage + place de parc.

Réf. M. Jacques Schindler, Tél. (026) 2 31 49.

036-091077

Echange

terrain à construire 1500 m² à Euseigne contre

appartement 2½ pièces ou studio en ville ou station.

Tél. (027) 22 23 95.

036-518539

A LOUER A MONTHEY

appartement 3½ pièces

remis à neuf.

Surface: 99 m².

Place de parc réservée.

Fr. 850.- + charges.

Libre: 1er janvier 1989.

S'adresser à:

Bureau Fiduciaire P.-A. Piller, Sion Tél. (027) 22 73 03.

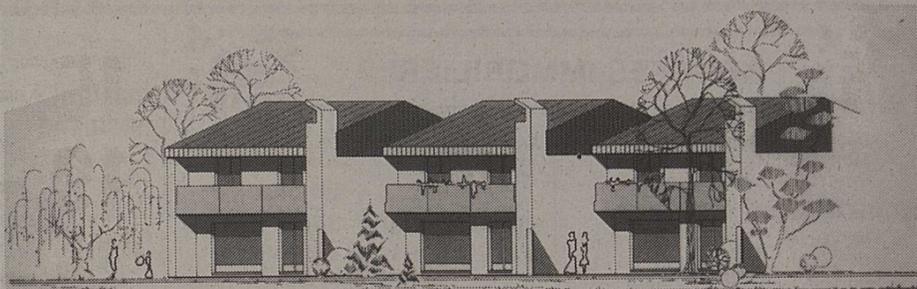


MARTIGNY

A VENDRE VILLAS GROUPÉES

DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

Dernières villas à vendre habitables dans 2 mois



Votre versement initial Fr. 43 000.- seulement

Votre versement mensuel dès Fr. 1270.- charges comprises

- Construction traditionnelle de qualité
- Sous-sol entièrement excavé
- Jardin privé
- Garage avec accès direct au sous-sol
- Parking extérieur
- Grand salon avec cheminée française
- Cuisine luxueuse
- 4 chambres à coucher
- 2 salles d'eau

Finitions et aménagements au choix de l'acquéreur

Delez Jean-Marc
Guex Michel



Architectes
(026) 2 54 34

A remettre

au centre de Sierre

magasin discount

surface 200 m².

Tél. (027) 55 26 56, magasin.

036-067968

A louer à Mollens près de Montana, jusqu'en mars 1989

appartement pour 5 personnes

Fr. 750.- par mois.

Tél. (027) 41 10 73 (le soir).

036-436530

Cherche à louer pour cultures maraîchères

surface de 2000 à 10 000 m²

entre Riddes et Martigny. A la même adresse on achète un fumoir à viande.

Tél. (026) 5 49 67.

036-401258

A louer à Sierre, route de Sion 91,

studios meublés et non meublés

Libres tout de suite, Fr. 550.- par mois charges comprises.

Pour tous renseignements s'adresser à la Régie Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre, tél. (027) 55 88 33.

036-518532

PAR-DESSUS LE MARCHÉ

No 1171
Samedi 26 novembre 1988

Chères concitoyennes Chers concitoyens

Lors des votations fédérales du 4 décembre, le peuple suisse devra se prononcer sur trois initiatives importantes. Dans sa dernière séance, l'administration de la Fédération des coopératives Migros a décidé à grande majorité de recommander

le triple NON

NON à l'initiative Ville-Campagne, jugée absolument excessive.

Il faut le reconnaître, tout n'est

pas parfait dans notre politique foncière. Je suis d'avis moi aussi qu'une législation efficace doit corriger les évolutions importunes de ces dernières années. Des

mesures sont nécessaires, certes, mais pas à la manière de cette initiative, qui dépasse complètement les bornes, sans atteindre l'objectif recherché. Pas un logement de plus ne serait construit sur un marché foncier contrôlé et administré par l'Etat. Si cette initiative était acceptée, personne n'investirait plus dans la construction de logements devenue non rentable, et c'est notamment le locataire qui serait le dindon de la farce.

NON

à l'initiative sur la durée du travail, aussi rigide que bornée.

Nul ne conteste le principe que les travailleurs doivent bénéficier eux aussi des augmentations de productivité de l'économie. Mais pas par le recours à des solutions rigides. Seule la flexibilité permettra de satisfaire à l'avenir à la fois les souhaits des travailleurs et les besoins des entreprises.

NON

à l'initiative catastrophique sur la limitation de l'immigration.

Il ne s'agit pas seulement ici d'une limitation, mais d'une diminution radicale des effectifs de travailleurs étrangers, du renvoi de quelque 300 000 person-

nes. Les conséquences en seraient désastreuses, pour notre économie, mais aussi pour nous tous, notamment les retraités, les malades et les personnes âgées. Donc n'hésitez pas à dire NON à cette initiative inhumaine et sans cœur.

Vu l'importance que revêtent ces trois projets, ne manquez pas de faire usage de votre droit de vote.

Jules Kyburz
Président de la délégation de l'administration

Rédaction: Service de presse Migros, case postale 266, 8031 Zurich



Saint-Maurice

**Dimanche 27 novembre
dès 15 h 30**

En multiplex dans les restaurants suivants:
Salle Roxy (120 pl.), Pizzeria Napoli, Les Cheminots, Pub Commerce, Le Mazot, La Place, Le Simplon, Ecu du Valais

Transports gratuits par cars pour nos amis de Lausanne et environs s'inscrire chez: **BERNARD DUCHOUD MONTHÉY**
Tél. (025) 71 10 04

LOTO

des grandes évasions

**Majorque - Vienne - Rome - Paris
Florence - Londres - Zermatt**

(avec possibilités d'échange ou de groupement)

Organisé par les
**Jeunesses culturelles
du Chablais- Saint-Maurice**

Quelques lots:
téléviseur couleur, étains, bahut, pendule neuchâtoise, montre, caméra, grill, four, jambons, viandes séchées, fromages, repas gastronomiques, enregistreur, caquelons garnis.

25.- l'abonnement pour tout l'après-midi
Fr. 40.- 2 abonnements
Fr. 50.- 3 abonnements
Fr. 60.- 4 abonnements

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Miège, 5 minutes, 15 minutes, à Montana.
Particulier vend son joli
appartement 4 pièces
en duplex: living, cuisines équipée, 3 chambres, 2 salles d'eau, balcon sud, dernier étage, vue imprenable, situé au bord du village, entouré des vignes, calme, idéal pour vacance ou retraite. Dès début 1989, Fr. 280 000.-
Tél. (027) 55 72 32 ou (027) 56 25 69.
036-111330

Flanthey
A louer tout de suite
appartement 3 1/2 pièces
avec cave et garage.
Fr. 700.- charges comprises.
Tél. (027) 58 11 95.
036-067765

Coteau de Sion
A louer tout de suite
appartement 3 pièces
plein sud, grande terrasse, place de parc.
Fr. 920.- + charges.
Tél. (027) 22 69 80.
036-302155

A louer à Sion,
à l'ouest du collège des Creusets, dans immeuble résidentiel
magnifique appartement neuf 4 1/2 pièces
2 salles d'eau, cuisine moderne. Loyer mensuel: 1200.- + charges.
Ecrire sous chiffre ++
036-068027

SION
Cherchons
grande parcelle à bâtir
Fredy Kuonen
Tél. (027) 61 16 01.
36-460583

A louer région Vétroz
villa 5 1/2 pièces
+ sous-sol. Surface habitable 120 m², terrain 570 m², 3 places de parc.
Fr. 1400.- + charges.
Faire offres sous chiffre W 36-305134, Publicitas, 1951 Sion.
036-305134

A louer à Aven-Conthey
appartement 1 1/2 pièce
Fr. 470.-, charges non comprises. Libre tout de suite.
Tél. (027) 36 31 80, après 20 heures.
036-305120

Vétroz, Immeuble Central, à louer dès le 1.2.1989
appartement 4 1/2 pièces
Fr. 820.- charges comprises.
Tél. (027) 36 17 53.
036-068062

Particulier cherche à acheter à Martigny
villa ou maison
pas trop décentrée.
Ecrire sous chiffre P 36-401329, Publicitas, 1920 Martigny.
036-401329

Ardon
Je cherche à acheter
appartement 3 à 4 pièces
Ecrire sous chiffre F 36-320267, Publicitas, 1951 Sion.
036-320267

Riddes
A louer
appartement 5 1/2 pièces
2 salles d'eau. Avec garage. Libre tout de suite.
Tél. (027) 86 46 40.
036-302148

Vionnaz
A louer tout de suite
appartement neuf 3 1/2 pièces
105 m². Chauffage compris, Fr. 1200.-/mois
appartement ancien
130 m², confort moyen, très propre. Fr. 530.-/mois.
Ecrire sous chiffre P 36-101082, Publicitas, 1870 Monthey.
036-101082

Branche-d'En-Haut
A vendre
chalet
meublé, installé avec goût, environ 90 m² et 600 m² de terrain.
Fr. 310 000.-, à discuter.
Tél. (0049) 6206-56559.
036-401237

Je cherche à louer ou à acheter à Sion
appartement 4 1/2 - 5 pièces
avec conciergerie.
Ecrire sous chiffre R 36-302174, Publicitas, 1951 Sion.
036-302174

Châteauneuf-Conthey
A louer
appartement 5 pièces
3 chambres. Dans immeuble résidentiel neuf. Libre printemps 1989.
Fr. 1200.- + charges. garage compris.
Tél. (027) 36 33 57.
036-068039

A louer à Sion, au nord de la ville
bel appart. neuf 4 pièces + grand hall meubleable
Très bonne situation, bien ensoleillé. Cuisine moderne, cave et galetas.
Loyer mensuel: Fr. 950.- + charges.
Ecrire sous chiffre W 36-068024, Publicitas, 1951 Sion.
036-068024

On cherche à acheter à Chalais

maison ancienne
à rénover ou grange-écurie.
Offre avec prix sous chiffre P 36-436523, Publicitas, 3960 Sierre.
036-436523

Cherche à acheter au centre du Valais

chalet
Ecrire sous chiffre J 18-518344, Publicitas, 1211 Genève 3.
036-518344

A vendre
studio et appartement 2 pièces
situés à 1500 m d'altitude dans le Valais central.
Tél. (027) 55 66 33 ou 55 09 39.
036-111329

Saillon, près des bains
A vendre
terrain à bâtir
env. 3000 m², divisible, équipé, sur 2 routes.
Tél. (026) 6 21 25.
036-067953

A louer dans le Valais central

boucherie avec local
Ecrire sous chiffre P 36-436524, Publicitas, 3960 Sierre.
036-436524

Cherche à acheter env.
1000 m² terrain à bâtir
Région: Chamoson-Saint-Pierre-de-Clages.
Ecrire sous chiffre H 36-068052, Publicitas, 1951 Sion.
036-068052

On cherche à louer éventuellement à acheter
5000 à 10 000 m² de vigne
1re zone.
Ecrire sous chiffre Y 36-302176, Publicitas, 1951 Sion.
036-302176

A vendre à Corin
vigne 1600 m²
12 ans, 4/5 fendant, 1/5 pinot.
Fr. 70.- le m². Excellent rapport.
Ecrire sous chiffre M 36-302170, Publicitas, 1951 Sion.
036-302170

ANNONCES DIVERSES



LE BAR-PUB LE SOLEIL

Rue des Remparts 17 - SION

est ouvert de 6 h 30 à 24 h
Fermé le dimanche

36-834563

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Châteauneuf-Conthey
Cherche

dame
pour repassage, une fois par semaine.
Ecrire sous chiffre V 36-068080, Publicitas, 1951 Sion.
036-068080

Entreprise de charpente région Martigny, cherche
charpentier et contremaitre charpentier
Pour renseignements: tél. (026) 5 43 84.
036-401176

Café du Centre Miège
cherche

sommelière
filles de cuisine
Tél. (027) 56 18 67.
036-068051

Café-restaurant aux Mayens-de-Riddes
cherche

sommelière
cuisinier
Date d'entrée à convenir.
Tél. (027) 86 16 71.
036-067958

ANNONCES DIVERSES



L'Hôtel Atlantic à Sierre cherche
sommelier
- Permis valable.
- Entrée: immédiate ou à convenir.
Tél. (027) 55 25 35
36-518734

Donnez de votre sang
Sauvez des vies!

Nous cherchons des

messagers, messagères

pour la distribution, une ou deux fois par semaine durant quelques heures, d'imprimés à tous les ménages de

**Bouveret, Saint-Gingolph
Chermignon, Evouettes, Le Châble**

Si vous disposez d'un véhicule et que vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier, appelez-nous au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Rue de l'Industrie 7
1950 SION

Vétroz

Salle de l'Union

**Samedi 26 novembre
dès 22 heures**

GRAND BAL

du FC Vétroz

super ambiance avec



pour la première fois à Vétroz

Crédit Suisse Promotions à Sion et Crans-Montana

Nous apprenons que le conseil d'administration du Crédit Suisse a procédé à la ratification des promotions suivantes:

Au rang de sous-directeur: M. Yvon Robyr, né en 1945, au CS de Crans-Montana depuis 1968; travailla pendant quelques années à la caisse. Conseiller en placement dès 1970, il se consacre à la gérance de fortune pour la clientèle suisse et internationale. Il est également remplaçant du chef de la succursale de Crans-Montana.

Au rang de fondés de pouvoir: M. Edgar Gillioz, né en 1952, est au service du CS de Crans-Montana depuis 1967. Après y avoir effectué son apprentissage et suivi plusieurs stages en Suisse et à l'étranger, M. Gillioz a été nommé mandataire commercial en 1984. Il s'occupe de conseil en placement et de gérance de fortune.

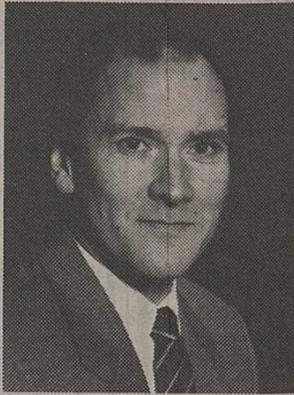
M. Werner Roten, né en 1950, a commencé son activité au CS en 1970 en qualité de caissier. Nommé mandataire commercial en 1982, il assure actuellement les fonctions de responsable du marketing et de la publicité, ainsi que de la gérance d'immeuble.

Au rang de mandataire commercial: M. Fredy Fontannaz, né en 1950, est entré en apprentissage au CS de Sion en 1966, formation complétée par des stages en Allemagne et en Suisse alémanique. Il a travaillé pendant plusieurs années au service de la comptabilité et occupe actuellement le poste de collaborateur spécialisé au secrétariat des crédits.

Nous présentons aux nouveaux promus nos félicitations et leur souhaitons un brillant avenir professionnel.



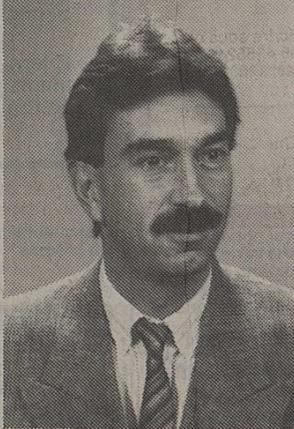
M. Yvon Robyr.



M. Edgar Gillioz.



M. Werner Roten.



M. Fredy Fontannaz.

Journée de la pastorale du tourisme Une première pour le Valais romand

SION (vp). - Environ septante prêtres et laïcs ont suivi jeudi la première session de pastorale du tourisme pour le Valais romand. Cette journée était organisée par le Bureau diocésain de la pastorale du tourisme.

Toutes les personnes engagées dans le tourisme ou soucieuses de sa pastorale pouvaient participer à cette session qui conjuguait exposés et travaux de groupes.

M. Jean-Claude Seewer, direc-

teur de l'Ecole suisse de tourisme de Sierre, et le vicaire général Franz Lehner ont notamment développé des thèmes liés au tourisme.

M. Bernard Paccolat, qui est mandaté par le diocèse pour la pastorale du tourisme, a déclaré à l'issue de cette journée: «Les directeurs d'offices de tourisme ont constaté que les besoins de spiritualité reviennent en force chez les touristes. Les vacanciers ne veu-

lent plus seulement faire du sport ou se promener; ils recherchent aussi des activités plus «culturelles». On s'aperçoit que le Valaisan a comme des réticences à la rencontre. Il a un certain manque de formation et de motivation à la relation et doit revaloriser son sens de l'accueil. Les laïcs et les conseils pastoraux pourraient jouer un rôle important dans l'accueil des vacanciers. Il y a beaucoup de choses à faire dans ce domaine.»

Bourgeoisie de Sion L'assemblée primaire est convoquée...

... les 1, 2, 3 et 4 décembre 1988, à l'effet de procéder à l'élection du président et du vice-président du Conseil bourgeoisial.

Horaire d'ouverture des bureaux de vote

Jeudi 1er décembre, Sion (Hôtel de Ville), de 17 à 20 heures.
Vendredi 2 décembre, Sion (Hôtel de Ville), de 17 à 20 heures.
Samedi 3 décembre, Bramois (sous la salle de gymnastique), de 17 à 19 heures; Sion (Hôtel de Ville), de 9 heures à 12 h 30 et de 17 à 20 heures.
Dimanche 4 décembre, Bramois (sous la salle de gymnastique), de 10 heures à 12 h 30; Sion (Hôtel de Ville), de 9 heures à 12 h 30.
Vote anticipé: mercredi 30 novembre, de 9 à 12 heures, à la chancellerie bourgeoisiale (Hôtel de Ville).
Cartes civiques obligatoires. La bourgeoisie rend attentif ses électeurs (trices) qu'ils (elles) doivent se présenter munis (es) de la carte civique sous peine de ne pouvoir voter. **L'administration bourgeoisiale de Sion**

Rudolf Steiner Le big bazar

SION. - Les amis, parents et membres de la Fondation Rudolf-Steiner en Valais, se sont donné de la peine. Jouets, marionnettes, patchworks, couronnes de l'aveut, confectionnés par leurs soins, attendent la visite de toute la population intéressée. Un grand bazar, destiné à marquer l'Avent, sera ouvert à cet effet, samedi, de 15 à 21 heures, et dimanche, de 10 à 16 heures.

Que se soit pour acheter des cadeaux de Noël, pour admirer des expositions de céramiques et de textiles, pour écouter deux concerts-apéritifs ou savourer les délices de la cafétéria, le public est attendu nombreux à l'école de la Bruyère, à la route du Manège à Sion.

Une jardinière d'enfants sera à disposition des petits qui seront accueillis, samedi, entre 16 et 17 heures, et dimanche, de 11 heures à 14 h 30, par un théâtre de marionnettes.

Groupe séduinois de la section Monte-Rosa Pas de bâtons dans les skis

Quarante-cinq courses, quatre hautes-routes, second souffle de l'Igloo. Le groupe séduinois de la section Monte-Rosa regarde les changements de 1988 avec satisfaction.



Le comité, lors de l'assemblée générale.

SION (joc). - La montagne cartonne! En effet, le groupe a reçu septante et une personnes. Au niveau valaisan, qui compte sept sections, ce chiffre représente un tiers des admissions... Durant l'assemblée générale de lundi, le président, M. François Dufour, a émis commentaires et critiques.

Eviter le morcellement

«Beaucoup d'entre nous ont dépassé le cap difficile de «second de cordée» et peuvent maintenant assumer des responsabilités dans les courses d'escalades», a déclaré M. Dufour, avant de souligner les travers d'un morcellement. «Le montagnard a souvent une âme de solitaire incompatible avec l'idée d'un club. Le danger est donc grand de voir le clubiste recevoir l'instruction né-

cessaire et s'en aller ensuite former son petit groupe, en toute indépendance. Evitons de tomber dans ce piège qui détruirait notre ambiance.»

Trio pour le comité

L'Igloo, la cabane de la section, connaît, sous l'impulsion de M. Edmond Pralong, une véritable renaissance. Comparé à 1987, le nombre des nuitées a doublé. Le gardiennage a également rentabilisé les frais de réparation. Les finances du club, elles, bouclent avec un bénéfice de 1000 francs. MM. Bernard Ebener, Hervé Follonier et Michel Alder quittant le comité, l'assemblée a trouvé trois remplaçants: MM. Philippe Florey, Jacques Salamin et Charles Sermier.

Réserves de crises bénéficiant d'allégements fiscaux

SION (c). - Lundi soir, le monde économique valaisan s'est donné rendez-vous pour participer à une conférence-apéritif, proposée par la succursale séduinoise de la Fiduciaire générale, sur le thème «Avantages fiscaux liés à la constitution de réserves de crises». Le conférencier du jour était M. Gilbert Salamin, chef du Service cantonal des contributions.

Ce thème est particulièrement d'actualité puisque la nouvelle loi fédérale sur la constitution de réserves de crises bénéficiant d'allégements fiscaux entrera en vigueur le 1er janvier 1989. L'introduction de cette nouvelle loi coïncide avec la mise en vigueur de la loi cantonale qui porte le même nom et qui reprend les principales notions développées par la loi fédérale sans modifications majeures.

Le but de cette loi est de permettre aux entreprises du secteur privé de mieux faire face aux effets d'une baisse de la conjoncture et de faciliter les restructurations d'entreprises pour permettre un maintien de leur productivité. Afin de rendre attractive la constitution de réserves de crises, la loi prévoit que les montants affectés à ces réserves soient immédiatement exonérés de toute imposition sur le bénéfice. Cette loi au caractère facultatif n'intéresse malheureusement que les entreprises qui emploient au minimum dix collaborateurs. Une autre contrainte impose des versements annuels aux réserves de crises ne dépassant pas 15% du bénéfice net sans être inférieur à 10000 francs. Les prescriptions en matière de placement constituent le point crucial de la loi: l'entreprise qui constitue des réserves de crises est tenue, dans les six mois qui suivent le bouclage annuel, de déposer le capital affecté

à cette réserve sur un compte bloqué portant intérêt.

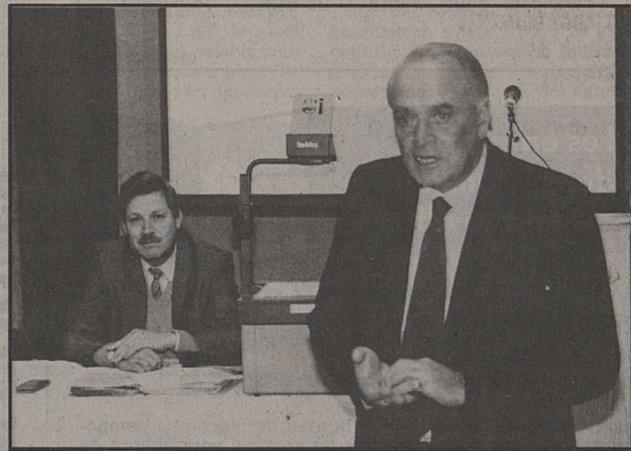
Preuves à apporter

Les réserves de crises peuvent être utilisées dès qu'elles ont fait l'objet d'une libération générale décidée par le Département fédéral de l'économie publique. D'autre part, une libération individuelle peut être demandée à l'Office fédéral pour les affaires conjoncturelles dès l'apparition ou la menace sérieuse de difficultés. Parmi les mesures que l'on peut financer avec les réserves de crises, il faut citer la construction, l'achat, l'entretien de biens d'équipement, la recherche, le développement et l'amélioration de produits, procédés au

service, la promotion de l'exportation, le recyclage et la formation continue des employés.

«Les sociétés qui constituent des réserves de crises doivent, dans tous les cas, apporter la preuve de l'utilisation effective des réserves. L'obtention frauduleuse d'allégements fiscaux est sanctionnée par des prescriptions prévues à cet effet.

La loi cantonale sur la constitution de réserves de crises est soumise au vote populaire au début 1989. L'acceptation par le peuple ne devrait pas rencontrer beaucoup de difficultés, étant donné les avantages certains de cette loi. Elle entrera en vigueur déjà au 1er janvier 1989 sous réserve de l'acceptation ultérieure du peuple.



M. Clovis Riand, directeur de la Fiduciaire générale, présente M. Gilbert Salamin.

Planta Grand lâcher de ballons

Dans le cadre de la campagne pour les «40 heures», l'Union syndicale valaisanne organise, ce matin, à 11 heures, sur la Planta à Sion, un grand lâcher de ballons pour tous les enfants.

De nombreux prix récompenseront les enfants dont les étiquettes parviendront, en premier, au secrétariat de l'Union syndicale valaisanne. Il s'agit de carnets d'épargne à la Banque Centrale Coopérative et de cartes journalières de ski, dans les principales stations de notre canton.

Tous les enfants sont attendus pour cette grande fête!

Union syndicale valaisanne

CONCOURS BERNINA au Comptoir suisse de Lausanne Une heureuse gagnante valaisanne!



Patrice Parchet, agent Bernina pour le Valais central, remet le premier prix, une machine à coudre BERNINA, à Mme Edmée Jollien de Savièse.

36-518633

LE REGARD NOUVEAU SUR LA VIE.



Où est le royaume des vacances?

Un équipement hôtelier déficient, une salle de congrès qui manque, un minimalisme culturel, de quoi s'inquiéter pour Sion, capitale du royaume des vacances! Passons aux actes.

Anne-Marie Franck
candidate au Conseil communal

PRDO Sion

Parti radical-démocratique

NOUVEAU à Vétroz
AMEUBLEMENT
RIDEAUX-MOQUETTE

INTERLIT *Votre Spécialiste*
VETROZ LITS-LITERIE
 MEUBLES EN ROTIN

Le spécialiste de la literie des grandes marques suisses



Le spécialiste du MEUBLE EN ROTIN - Le plus grand choix du Valais

EXPOSITION SUR 500 m²

CONCOURS GRATUIT jusqu'au 31.1.1989
 Tirage au sort le 1.2.1989

1er prix: UNE SEMAINE pour 2 pers. à Majorque
 2e prix: UN BON D'ACHAT de Fr. 250.-
 3e prix: UN BON D'ACHAT de Fr. 100.-
 les gagnants seront avisés personnellement

José Milici - Tél. (027) 36 53 60
 Heures d'ouverture: ma-ve: 9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h 30
 sa: 9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h. Fermé le lundi

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Organisation professionnelle, à Sion,

engage un

employé
à la comptabilité et
au contentieux

Ce poste conviendrait à un jeune homme en possession d'un diplôme de commerce ou du certificat de fin d'apprentissage correspondant, de préférence avec 2 ou 3 ans de pratique. Une bonne connaissance de l'allemand est indispensable.

Prière d'adresser vos offres écrites, accompagnées des documents usuels et avec mention des prétentions de salaire, sous chiffre J 36-068053, Publicitas, 1951 Sion.

036-068053

Employée de commerce

français, allemand, anglais cherche emploi à mi-temps ou quelques jours par semaine, dans bureau, région Sion-Sierre.

Tél. (027) 58 36 50, heures des repas.

036-302184

URGENT!
 Cherchons **monteur en chauffage bon manoeuvre couvreur**

Téléphonez l'après-midi de 13 h à 17 h au (027) 56 19 19.

36-3220

Pour notre chantier de la tranchée couverte de Champsec, à Sion nous cherchons

un grutier expérimenté

S'annoncer au chantier Tél. (027) 31 29 07 ou à l'entreprise HELLER S.A. Tél. (027) 22 45 45.

036-518629

Crans-Montana On cherche

chauffeurs de taxi

pour la saison d'hiver. Veuillez téléphoner au (027) 41 51 51.

036-518463

Entreprise du littoral neuchâtelois cherche pour entrée immédiate ou à convenir

monteurs électriciens

pour dépannage et service à la clientèle.

Faire offre sous chiffre 87-1188 à ASSA Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

036-834562

CENTRE COMMERCIAL
MAGRO
 UVRIER
PRIX DEGROS

Nous engageons, pour notre centre commercial Magro à Uvrier,

une aide de cuisine

pour notre snack.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à: M. Métrailler, centre commercial MAGRO 1958 UVRIER - SAINT-LÉONARD.

36-518648

Vous êtes

mécanicien auto

Vous aimez votre métier. Vous avez de l'ambition. L'évolution technique des automobiles de l'an 2000 vous passionne.

Dans ce cas, écrivez-nous. Nous avons une situation intéressante à vous proposer dans le Valais central. Nous attendons vos offres accompagnées de vos certificats sous chiffre U 36-518627, Publicitas, 1951 Sion.

036-518627

Les emplois dans l'hôtellerie - c'est notre affaire.



Vous avez le goût des contacts humains et vous aimez travailler dans le tourisme? Dans ce cas, vous êtes peut-être le futur

chef de service

que nous cherchons pour le bureau de placement temporaire que nous allons ouvrir à Sion et qui sera chargé de rechercher du personnel temporaire pour les établissements hôteliers valaisans.

Le (la) candidat(e) doit posséder:

- une bonne formation dans l'hôtellerie (école hôtelière ou équivalente)
- une aptitude à diriger
- un esprit d'ouverture et d'innovation
- le goût des contacts humains
- de bonnes connaissances des langues allemande et française écrites et parlées
- âge idéal: de 25 à 35 ans
- une expérience préalable dans le domaine du placement temporaire serait un avantage, mais n'est toutefois pas déterminante.

Nous offrons:

- une bonne mise au courant dans le domaine spécifique
- une activité indépendante
- un salaire et des prestations sociales de premier plan.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à:

Société suisse des hôteliers
 Service de placement
 Monbijoustrasse 130
 Case postale 2657
 3001 Berne
 Tél. (031) 507 333
 Télex 912 184 shvch

Association hôtelière du Valais AHV
 à l'att. de M. Eric Biselx
 Place de la Gare 2
 1950 Sion
 Tél. (027) 22 99 22

LA VRILLE - DAN COOPER

Copyright: Dargaud-Suisse

ALBERT WEINBERG

CARIBOU ONE!
LANDING RUNWAY!
OUT!

CONTRÔLE!
ROGER!
OUT!

... DES GARS DE "L'INTELLIGENCE", JE CROIS... ILS VOUS ATTENDENT CHEZ LE COLONEL

POUR MOI? LE CONTRE-ESPIONNAGE? ... J'AI IDÉE QUE C'EST SYNONYME D'ENNUI...

JIM BARKLEE **LEONARD LEFORT**
SERVICE D'INTELLIGENCE D'OTTAWA...

D'OTTAWA? ALORS, C'EST PRESSE ET IMPORTANT...

EH BIEN, BRAVO! DROIT AU BUT! J'AIME ÇA!

VOYONS LA SUITE!

IL S'AGIT DE CECI...

C'EST UN ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR D'UN MODÈLE PARTICULIER. AVANT L'ENVOI D'UN MESSAGE, ON Y INTRODUIT UN MOT DE PASSE, SUIVI D'UNE CLÉ DE CHIFFREMENT, ET VOS PAROLES SONT TRANSFORMÉES EN CHIFFRES.

OUI, LUI SEUL PEUT DÉCODER CE QUI EST ENMAGASINÉ DANS CETTE SATANÉE MACHINE...

HE, MAIS? ATTENDEZ DONC... MESSAGES CHIFFRÉS... UN DE MES PILOTES M'A TELEPHONÉ À CE SUJET... IL AVAIT TROUVÉ UN ÉMETTEUR SPÉCIAL...

NOUS SAVONS, MAJOR! C'EST L'APPAREIL EN QUESTION... PORTEZ-LE AU DÉCODEUR... NOUS FAISONS APPEL À VOTRE SENS DU DEVOIR, MAJOR.

ODÉ EST LE PROBLÈME?

MOI?! ALORS QUE VOUS DIPOSEZ D'AGENTS EN PAGAILLE... ALLONS, ALLONS... OÙ EST LE PIÈGE?!

UNE SEULE PERSONNE EST CAPABLE DE NOUS AIDER...

Ecole technique d'informatique

L'école technique d'informatique est devenue, hier, Ecole technique cantonale (ETC). Une mesure instituée depuis septembre déjà mais qui n'avait pas encore revêtu son officialité.

SIERRE (jbd). — Ils étaient quelque trois cents personnes, hier à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Sierre, à prendre part aux cérémonies officielles d'ouverture de l'Ecole technique cantonale d'informatique. Dans une conférence de presse qui a précédé les discours, M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique, a retracé le parcours d'une institution née de l'initiative privée et explicité les modalités de sa cantonalisation.

Car tout le monde sait ceci: l'Ecole technique d'informatique de Sierre n'est pas née le 25 novembre 1988. C'est en 1984 que germe l'idée d'une telle création, sous l'impulsion de la commission industrielle du district de Sierre.

E = I³

Et très vite se formule l'équation «1985 = I³», que les initiés sauront lire comme l'acte de naissance de l'association d'informatique. Celle-ci prend à sa charge les investissements en matériel et mobilier, tandis que la commune de Sierre entreprenait la rénovation du bâtiment mis à la disposition de l'école.

Et dès janvier 1988 s'ouvre ainsi à Sierre l'école technique d'informatique. Deux voies de formation s'offrent aux étudiants en informatique de gestion, l'une à plein temps et l'autre en emploi. Dans la période de lancement, toutes les communes du district de Sierre ont soutenu financièrement l'école de manière à limiter les frais d'école. Dès sa naissance, l'association I³ concevait le projet de mettre sur pied une école de pointe, de la stabiliser avant de la remettre en mains publiques afin d'assurer l'égalité des chances à tous les élèves. Pour réaliser cet objectif, il avait été prévu initialement une

période de cinq ans. Aujourd'hui, deux ans seulement après avoir vu le jour, l'école technique d'informatique accède à la reconnaissance officielle de l'Etat du Valais. Cela dépasse et de loin le vain étalage que nous pourrions faire de son succès.

Décret du Grand Conseil

C'est le 15 mars 1988 que le Grand Conseil se prononçait définitivement en faveur de la cantonalisation de l'école technique. Après l'école suisse du tourisme, les deux ESCEA et l'école cantonale d'ingénieurs, la promotion de l'école technique d'informatique au rang d'Ecole technique cantonale témoigne d'une volonté fortement affirmée par le Conseil d'Etat de démocratiser l'accès aux études supérieures: ce que M. Comby résumait en parlant d'«élitisme républicain».

M. Comby a relevé l'enthousiasme, le dynamisme et l'efficacité exemplaires des hommes qui ont parrainé cette réalisation. Il émettait aussi le souhait que, au-delà de la cantonalisation de l'école et donc de son contrôle par l'Etat, soit conservé pour l'avenir le dynamisme visionnaire qui a su déceler les enjeux économiques considérables que véhicule une formation supérieure en informatique de gestion.

Quelles ont été les modalités de cette reprise? En août 1988, un message du Conseil d'Etat au Grand Conseil chargeait un groupe de cinq experts (deux représentants de l'école, deux représentants de l'Etat et un délégué de l'OFIAMT) de dresser un inventaire et de rendre compte de la situation. La commission estime la reprise à quelques 630000 francs. Après la promesse de l'OFIAMT de participer pour 185000 francs,

450000 francs restent donc à la charge de l'Etat. Ce qui s'accorde parfaitement à l'article 17 du décret de cantonalisation qui limitait à 500000 francs la reprise éventuelle.

Reconnaissance fédérale

La cantonalisation de l'école est intervenue au 1er septembre 1988. L'OFIAMT procède présentement aux dernières expertises qui permettront la reconnaissance fédérale du diplôme de technicien ET en informatique de gestion. Notons que cette reconnaissance aura un effet rétroactif pour les deux volées d'élèves ayant déjà terminé leur formation. La présence hier à Sierre de M. Klaus Hug, directeur de l'OFIAMT, laisse présager une clôture rapide et heureuse des dernières expertises.

M. Marc-André Berclaz, un directeur «tout à fait heureux d'avoir été cantonalisé», présente les développements futurs de l'ETC: l'ouverture, dès l'automne 1989, d'une section de langue allemande (des cours sont déjà donnés par l'ETC à Viège); un nouveau diplôme de technicien en dessin assisté par ordinateur (DAO) pour les titulaires d'un CFC en dessin technique; et la création d'un centre de compétences au service de l'industrie et des PME valaisannes.

La cantonalisation de l'école ne semble nullement donc faire obstacle à l'initiative et au dynamisme indispensables dans un domaine où l'accélération des progrès technologiques et des connaissances est redoutable. Elle permettra au contraire de disposer de moyens puissants et d'une forte légitimité. La complémentarité des nouvelles écoles du degré tertiaire non universitaire sera l'opportunité d'une collaboration et d'un développement essentiels à l'avenir économique de tout le canton.

CRANS (gez). — Tout commence en 1972. Le Conseil communal de l'époque décide cette année-là de municipaliser la route des Toules, sise à Tzarbouye, à Crans. Des bordiers s'acquittent de leurs redevances; la commune pour sa part goudronne la route, la dote d'une installation électrique. En un mot, dépense quelque 37000 francs pour équiper le fameux accès, sans compter les frais annuels d'entretien.

Des années plus tard, début 1985, les propriétaires bordiers apprennent par circulaire communale qu'il leur incombera désormais de déblayer la neige notamment, le conseil ayant statué (à quatre contre un) que la route des Toules est une route privée. Motif de cette décision: le transfert de propriété n'a jamais été fait au registre foncier.

Projet court-circuité

Cette volte-face communale ne survient pas par hasard. C'est qu'en 1984, Karl-Otto Rohr, qui vient d'acquérir une parcelle de plus de 3000 mètres carrés en bordure de la route des Toules, met à l'enquête publique la construction d'un immeuble de dix appartements. Si la commune préavis favorablement la demande, elle émet cependant une restriction, qui paralysera la réalisation du projet: la largeur de la route des Toules, qui ne mesure que 3 mètres, doit être portée à 5. Selon le règlement intercommunal de construction, (RIC) les accès privés desservant plus de 10 appartements doivent en effet offrir une largeur de 5 mètres.

«En bloquant mon projet, déclare M. Rohr, la commune favorisait celui d'un de ses «amis» promoteurs. Il pouvait ainsi bénéficier sans concurrence des quelques autorisations de vente aux étrangers imparties à Crans.»

Notons que la commission cantonale des constructions refusait quant à elle purement et simplement le permis de construire, le projet ne répondant en matière d'équipement ni aux exigences du RIC ni à celles de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire).

«Cynisme rare»

M. Rohr ne s'avoue cependant pas battu. Il commence en mai 1985 une longue série de recours au Conseil d'Etat et au TAC. Jusqu'à présent, seul le premier de ces recours a été admis, mais il a été annulé par le TAC pour vice de forme. Multiples sont les péripéties de cette procédure administrative, qui ferait sans peine l'objet d'un roman-feuille. Les derniers recours de Karl-Otto Rohr sont à l'heure qu'il est pendents au TAC; contrairement à l'avis du Conseil d'Etat, M. Rohr soutient que la route



MM. Marc-André Berclaz, directeur de l'ETC, Lévy Dubuis et Bernard Comby lors de la conférence de presse.

Projet immobilier bloqué Magouilles à Crans?

Depuis quatre ans, Karl-Otto Rohr, un industriel à la retraite, se bat pour pouvoir construire un chalet résidentiel à Crans, sur la commune de Chermignon. Plus le projet immobilier «Joy» s'enlise, plus l'affaire s'envenime. M. Rohr dénonce haut et fort «la mauvaise foi crasse» des autorités communales qui bloqueraient le projet tout en favorisant ceux «des petits copains». Après moult péripéties, l'affaire est aujourd'hui pendante au TAC. M. Rohr vient en outre de déposer une dénonciation pénale contre les autorités de Chermignon.

des Toules est suffisamment équipée au sens de la LAT. Il souligne que «la commune, en particulier lorsqu'il s'agit de projet réalisés par son ancien président (n.d.l.r.: Gaston Barras), n'hésite pas à accorder des permis de construire sans respecter les conditions relatives aux accès privés». On lit aussi dans les recours de M. Rohr que le Conseil d'Etat et la commune de Chermignon «font preuve d'un cynisme rare», car ils refusent l'autorisation de bâtir dans une zone à bâtir sous prétexte que l'accès est insuffisant, et qu'en même temps ils ne font rien pour créer les accès à la largeur voulue. On fait ainsi fi, selon M. Rohr, de l'obligation qu'ont les communes d'équiper leurs zones à bâtir.

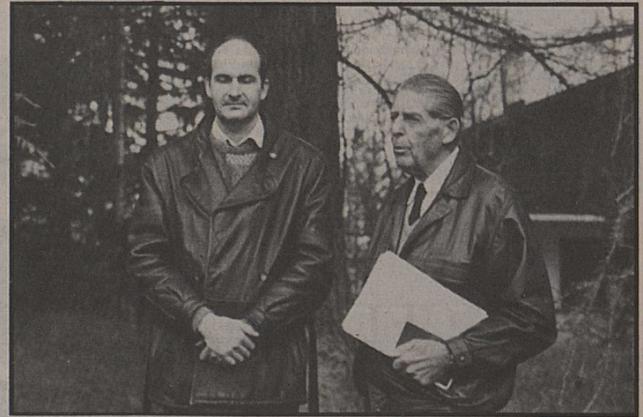
de même? «Sinon, le dossier pourrait bien aboutir au Tribunal fédéral», explique Jean Clivaz. Quoi qu'il en soit, la loi accorde quinze ans aux communes pour procéder à l'équipement de leurs zones à bâtir. Ainsi, même si Karl-Otto Rohr obtenait finalement raison, le projet «Joy» ne se réaliserait pas de sitôt.

Trop pour un seul citoyen

Cette «méandreuse» histoire vient de connaître un nouveau rebondissement. Mi-novembre, Karl-Otto Rohr a déposé une dénonciation pénale devant le juge d'instruction pénale du Valais central. Ce promoteur frustré accuse les autorités de Chermignon de gestion déloyale des intérêts publics. Selon lui, «les autorités, pendant des années, ont considéré comme publique une route qu'elles déclarent maintenant privée. L'argent des contribuables a donc été utilisé à améliorer les accès des propriétés appartenant à des amis des autori-

Double accusation

Le Conseil communal rétorque qu'au regard de la LAT, la route de Tzarbouye dessert valablement la zone à bâtir du même nom. De ce fait, il ne juge pas nécessaire



Karl-Otto Rohr et son fils Florian, sur son bien, route des Toules.

d'équiper la route des Toules. «Il en coûterait près de 360000 francs à la Municipalité, explique Jean Clivaz, président de la commune de Chermignon. Le Conseil communal ne peut accepter de procéder à une telle dépense pour contenter un seul citoyen. En effet, toutes les parcelles en bordure de la route des Toules, sauf la sienne, ont accès à la route de Tzarbouye.»

De même, les autorités de Chermignon balaient la seconde revendication de Rohr. Elles refusent de procéder à une expropriation d'une servitude de passage lui permettant l'accès à la route de Tzarbouye. En effet, la déclaration d'utilité publique, pour la réalisation d'un accès qui ne sert que les intérêts privés d'un promoteur, ne peut manifestement être accordée, selon la commune.

Le Conseil d'Etat s'est rallié à ces arguments. Le TAC en fera-t-il

tés. Le Conseil communal de Chermignon aurait aussi péché par abus de pouvoir. Alors que la commune accorde «allègrement des autorisations de construire, sans trop se soucier ni des exigences du RIC ni de celles de la LAT, elle en impose de draconiennes pour la réalisation du projet «Joy». Et M. Rohr de dénoncer une série de constructions ayant bénéficié de l'indulgence de la commune.

Pour Jean Clivaz, le président de Chermignon, toute cette affaire aurait pu être évitée: «Au lieu de négocier un accès à la route de Tzarbouye avec les voisins, le fils de M. Rohr, qui s'occupe également de la promotion «Joy», s'est montré d'une superbe exemplaire. D'autre part, en choisissant de construire plusieurs chalets, au lieu d'un seul immeuble de dix appartements, M. Rohr aurait pu réaliser son projet.»

Les périls du ronfleur

MONTANA-LUCERNE (jbd). — La clinique lucernoise d'altitude de Montana organisait le 17 novembre 1988 à Lucerne le quatrième colloque médical sur les maladies pulmonaires. Ces colloques sont des opportunités pour les médecins de poursuivre leur formation et maintenir le contact avec la recherche.

Quelque deux cents médecins participaient cette année au colloque consacré au sommeil et à la respiration. Certains ont peut-être été étonnés d'apprendre les dangers du ronflement. En cas de fort ronflement, les voies respiratoires supérieures peuvent se trouver provisoirement obstruées. La respiration est ainsi interrompue et la teneur sanguine en oxygène baisse massivement, entraînant un manque d'oxygène dans le cœur et le cerveau. D'autre part, la qualité du sommeil est considérablement altérée. La conséquence à long terme de ces dérangements est une diminution des capacités mentales et physiques, connue sous le nom de

syndrome d'apnée du sommeil.

On admet que 5% des hommes adultes souffrent de dérangements respiratoires durant leur sommeil. Moins de femmes en sont victimes. Les causes avancées sont les bronchites chroniques, l'obésité, la consommation excessive d'alcool et de somnifères.

Pour dépister de tels dérangements, le patient est mis en observation dans un «laboratoire du sommeil», où sont mesurés simultanément la fréquence cardiaque et le taux d'oxygène. Toutes ces mesures sont ensuite traitées par ordinateur.

Une partie des patients qui souffrent de bronchite chronique peuvent bénéficier valablement d'une «thérapie à l'oxygène». Ces patients révèlent en effet une teneur sanguine particulièrement faible en oxygène. Ils peuvent être traités, chez eux, au moyen d'un concentrateur d'oxygène, un appareil qui filtre l'oxygène de l'air ambiant et le restitue de manière concentrée au patient.

Un concert inattendu mais remarquable

Une jeune chanteuse, Mlle Brigitte Fournier, venant de Martigny, et une charmante pianiste habitant Sion se sont présentées à Sierre. Un public dense, enthousiaste et qui venait d'un peu partout a demandé deux ou trois «bis», tellement cette jeunesse l'avait transporté d'aise.

La cantatrice s'est exprimée en espagnol, en allemand, en français dans des œuvres de Rodrigo, de Debussy, de Schubert et de Richard Strauss. A l'heure actuelle les chanteurs utilisent le texte original d'une composition. Les transcriptions se révèlent parfois des trahisons tellement la

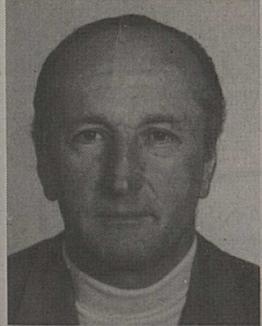
traduction est inadaptée aux contours mélodiques. Le timbre cristallin de la voix de Brigitte Fournier, ses notes aiguës qu'elle peut émettre aussi bien dans la douceur que dans la force et son registre moyen très expressif font de cette artiste une vedette de demain. La simplicité de sa tenue, ses gestes mesurés sans effets de théâtre mettent en valeur la richesse de son chant. Le fait que son programme comptait plus de vingt compositions très variées interprétées avec esprit, ironie ou langueur et chantées toutes par cœur est aussi une performance. Félicitations!

Mais l'accompagnement

aussi mérite d'être relevé. Généralement il s'agit là d'une affaire accessoire. Le soliste est mis en valeur par de vastes accords et des fioritures pianistiques. Tel ne fut pas le cas. Il est évident qu'Isabelle Fournier est une artiste de tout premier ordre. Son jeu vivant plein d'invention et de sentiment, donnait à cette soirée une plénitude rare. Ce n'était plus un accompagnement mais un orchestre qui enveloppait les mélodies d'images et de couleurs. Le pinao dialoguait avec le chant. Parfois il faisait un commentaire du texte, souvent il complétait le sens des paroles mais il était toujours musical et d'une étonnante densité expressive.

Il est dommage que la pianiste n'eut pas l'occasion de se manifester davantage, dans du Liszt, du Chopin, du Ravel... C'eut été une magnifique alternance dans ce duo instrumento-vocal. Un vers célèbre dit: «L'ennui naquit un jour de l'uniformité.» Une composition pour piano seul aurait permis au public d'apprécier les éminentes qualités d'Isabelle Fournier, une artiste qui s'exprime avec une autorité, une sensibilité et une authenticité rares.

Jean Daetwyler



Je voterai NON à la 6e initiative xénophobe

IL y va du maintien de l'emploi dans l'industrie touristique

Les travailleurs étrangers sont les collaborateurs indispensables au bon fonctionnement des cafés-restaurants en général.

Sans eux, de nombreuses exploitations devraient cesser leurs activités et le personnel indigène serait mis au chômage.

En outre, des milliers de repas ne pourraient plus être servis chaque jour, aux apprentis, aux étudiants, aux travailleurs, aux employés et aux personnes âgées. Pensez-y le 4 décembre.

Amédée Duc, Crans-sur-Sierre

Grächen ouvre ses pistes le 8 décembre

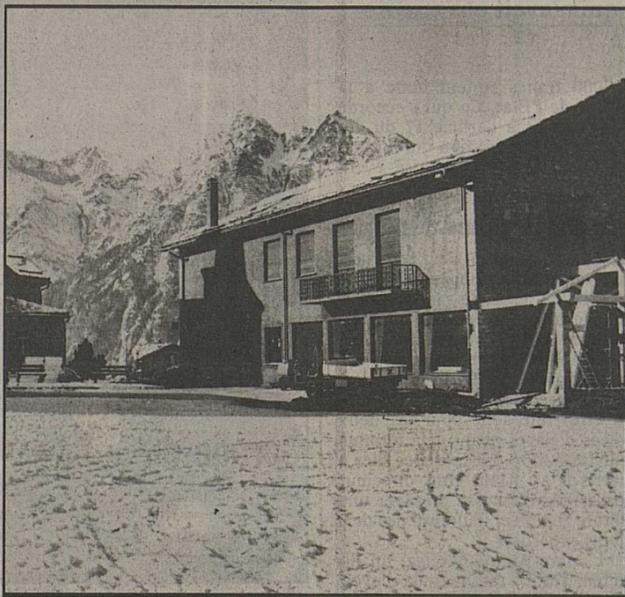
A la pointe du progrès

L'excellente collaboration entre les remontées mécaniques de Grächen, la commune et la bourgeoisie continue. Après avoir installé en commun un réseau de canons à neige couvrant environ 200 000 mètres carrés, Grächen disposera dès le mois prochain d'un véritable centre logistique du tourisme.

La salle communale ont été mises en exécution à temps pour la saison d'hiver. L'office du tourisme, l'école de ski et les remontées mécaniques pourront émménager dans les bureaux donnant sur la place Centrale de la station à la mi-décembre. Le coût des transformations à supporter par la commune: un bon demi-million. Des contrats de location à long terme permettront à la collectivité de rentrer dans ses fonds. Les locaux des pompiers et de la voirie qui occupaient jusqu'ici le point le plus beau et le plus central de la station sous la salle communale ont été déplacés dans le parking communal. Grächen disposera ainsi de l'infrastructure nécessaire à une station moderne. Les touristes pourront s'informer sur la vie de la station, s'inscrire à l'école de ski et acheter leur abonnement au même endroit. Ils pourront le faire à la sortie de la messe, s'ils le désirent puisque les bureaux se trouvent à côté de l'église.

Six canons à neige

Un consortium financé à deux tiers par la commune et à un tiers par les entreprises des remontées mécaniques a mis en place en deux étapes les installations nécessaires pour prolonger la saison de ski. Au total ce sont pas moins de 200 000 mètres carrés de pistes qui peuvent être arrosées par les canons à neige. L'été dernier, les citoyens ont décidé de cofinancer 1000 mètres de canalisations creusées à 120 et 140 cm de profondeur pour les pistes du Bürgli et une



Le futur centre logistique du tourisme de Grächen.

nouvelle pompe pour la région de Furggen, le tout au service des skieurs. Le programme d'équipement des pistes avec des canons à neige arrive à son terme après les travaux de cet été. La deuxième étape aura demandé des investissements de 810 000 francs. Ce chiffre peut être mis en relation avec les rentrées supplémentaires obtenues après la mise en fonction des premières installations de

neige artificielle l'hiver dernier. La société des remontées mécaniques avait enregistré 750 000 francs supplémentaires et les installations de la bourgeoisie 280 000 francs de plus.

A cause des canons à neige, l'office du tourisme peut être catégorique et annoncer l'ouverture de la saison 1988 pour le 8 décembre prochain.

Stéphane Andereggen

Solution du feu «Avec une lettre de plus»

1. AVOINE
2. NOROIT
3. LORIOT
4. PAROLE
5. HEROÏNE
6. OPALINE
7. PORTAIL
8. LOMBAIRE
9. GALOUBET
10. CALOMNIE

OUI aux «40 heures»

Les 3 et 4 décembre, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur l'initiative pour la réduction du temps de travail. Dans le souci de:

- préserver la santé des travailleurs;
- garantir les emplois;
- assurer du temps libre à chacun

les personnalités suivantes appellent les citoyennes et citoyens valaisans à soutenir cette initiative des «40 heures»:

Comité valaisan de soutien à l'initiative «40 heures»

Jordan Gérald, président du comité de soutien, président de l'Union syndicale valaisanne, vice-président du Grand Conseil, Sion
 Albrecht Anton, président FTCP section Lonz, Viège
 Andenmatten Walter, Eisten
 Anthamatten Beat, secrétaire FOBB, député suppléant, Brigue
 Aymon Justin, FTCP, membre du comité de l'USV, Monthey
 Bagnot Charles-Eduard, président du PSVR, Bramois
 Balmer-Fitoussi Françoise, député, Sierre
 Berchtold Karl, député suppléant, Eggerberg
 Bitz Bernard, président commission entreprise Alusuisse, Saint-Léonard
 Blatter Rachel, député suppléant, Monthey
 Bodenmann Peter, conseiller national, Brigue
 Bruchez Hubert, membre du comité de l'USV, Riddes
 Cadoret Ghislain, secrétaire FTCP, Monthey
 Carrutti Alain, président ASFTT, membre du comité de l'USV, Granois-Savièse
 Chevey Michel, député, Anzère
 Clerc Michel, membre du comité de l'USV, Aproz
 Cornu Daniel, secrétaire FTMH, Monthey
 Cotter Charles, président SSP-Aérodrome militaire, membre du comité de l'USV, Sion
 Courline Jean-Marie, président UPTT, membre du bureau de l'USV, Sion
 Elsigg Pierre, vice-président de l'USV, secrétaire FTMH, Sion
 Emery Roland, député, Flanthey
 Eperon Marcel, AVLOCA, Monthey
 Fournier Francis, député, Martigny
 Glassey Jean-Claude, secrétaire FOBB, Martigny
 Hiltbrand Lilliane, secrétaire Union syndicale valaisanne, Sion
 Imboden Elmar, président FCOM, Naters
 Jaquenoud Willy, président FCTA, membre du comité de l'USV, Sion
 Jeiziner Willy, président du SOPO, Viège
 Jost Beat, président de l'Union syndicale du Haut-Plateau, Naters
 Kalbermatten Josef, président de commune, Blatten
 Kalbfuss Claude, député, conseiller municipal, Monthey
 Kuonen Josef, président FOBB du Haut-Valais, Feschel
 Mabillard Claude, député, Champlan
 Maye Georges, SEV, membre du comité de l'USV, Grône
 Micheloud Gilbert, député suppléant, Grône
 Morard Jeanny, secrétaire FOBB, Luc-Ayent
 Moret Robert, SEV, membre du bureau de l'USV, Martigny
 Nanchen Gabrielle, ancienne conseillère nationale, Icogne
 Pistoletti Bernard, SLP, membre du comité de l'USV, Sion
 Pitteloud Jean-Louis, député, Sierre
 Regot Kurt, secrétaire FCOM, Naters
 Rossier Meinrad, député suppléant, Sion
 Rouiller Martin, président commission des travailleurs Giovanola, Monthey
 Rubin Peter, président commission d'entreprise Alusuisse Steg, Rarogne
 Salzgeber Norbert, président commission d'entreprise Lonz, Rarogne
 Schnyder Walter, président des syndicats chrétiens du Haut-Valais, Viège
 Theler Luzius, journaliste, Ausserberg
 Tissières Roger, secrétaire FTMH, Sierre
 Vannay Françoise, ancienne conseillère nationale, député, Torgon
 Varone Germain, secrétaire FOBB, député, Saint-Germain-Savièse
 Vanez Margot, présidente du SSP du Haut-Valais, Brigue
 Volken Alfred, ancien président de commune, ancien député suppléant, Naters
 Wyder Heinrich, président UPTT du Haut-Valais, Naters
 Zufferey Michel, secrétaire général des syndicats chrétiens, Saint-Léonard

Amis de Marguerite Burnat-Provins Parution du premier cahier

Marguerite Burnat-Provins, humaniste, poétesse, écrivain, décoratrice et peintre, écologiste en 1905 déjà, séjourna à Savièse et à Vevey. Née à Arras, en 1872 et décédée en 1952, à Grasse. Marguerite Burnat-Provins a marqué notre canton par son rayonnement culturel, la richesse, la diversité et l'originalité de son œuvre.

Une Association des amis de Marguerite Burnat-Provins a vu le jour ce printemps, à Aigle et se propose de maintenir vivant le souvenir de cette grande artiste, de susciter des recherches actives, d'autour de son œuvre, de sa correspondance, de stimuler toute publication de son patrimoine littéraire ou d'un éventuel catalogue raisonné des œuvres picturales. Un premier cahier de cette association vient de sortir de presse: il nous apporte des éléments de biographie, des confidences de l'artiste à travers ses lettres, une étude du «Livre pour toi», une lecture des «Dessins de ma ville», une approche des «Petits tableaux valaisans».

Plusieurs personnes ont collaboré à la rédaction de cette publication: Marguerite Wüthrich, présidente, définit les buts de l'association, Isabelle Quinodoz, Doris Jakubec, Catherine Dubuis, Valérie Goffart, Pascal Ruedin, Christophe Favanna proposent divers analyses de l'œuvre littéraire et picturale.

Marguerite Burnat-Provins, dès ses débuts, proclame sa vocation d'artiste, même si ce choix va la déchirer parfois, lui faire vivre des instants de brume et de souffrance. «Les petits tableaux valaisans», le «Livre pour toi», et «Cantique d'été», «La fenêtre ouverte sur la vallée», sont les ouvrages que nous pouvons encore, aujourd'hui trouver auprès des libraires sur l'œuvre Burnat-Provins. «Les petits tableaux valaisans», la chambre «maternelle» et protectrice nous emporte dans les rêves et les images, de Marguerite Burnat-Provins, sa solitude et ses silences. Le «Livre pour toi» chante l'amour, la beauté de l'autre, du regard émerveillé, de la passion totale, délivrée de tous les interdits. Hymne et cri, contemplation et accomplissement, l'amour crée et façonne l'humain, entre naissance et mort.

J.-M. Theytaz

Le cahier peut-être commandé auprès de Marguerite Wüthrich, Aigle.

Les commandants remercient

Le régiment aérodrome 1 et le régiment DCA 8 terminent aujourd'hui leur cours de répétition de trois semaines en Valais, en compagnie du régiment aviation 1 qui, lui, termine son cours d'entraînement de deux semaines.

Une fois encore, les cadres et la troupe ont mis à profit ces périodes d'entraînement intensif pour parfaire leurs connaissances et leur préparation à leur mission.

Malgré la neige et le froid de la fin du cours, les exercices prévus ont été réalisés dans leur intégralité. Toutefois, ceci n'est pas toujours allé sans un effort supplémentaire de la part de la troupe et un surcroît d'adresse et d'ingéniosité de la part des pilotes, prouvant une fois de plus le haut niveau de formation atteint par ces troupes d'élite. Le temps splendide au début du cours était une motivation supplémentaire pour les troupes.

La venue de trois régiments et surtout de plusieurs escadrilles de combat ne manque pas de provoquer quelques désagréments aux habitants des communes concernées; malgré cela, les commandants des trois unités engagées se plaisent à souligner l'accueil chaleureux et la compréhension qu'ils ont trouvés auprès des autorités et de la population valaisanne. Ils tiennent à les en remercier, comme ils tiennent à remercier la presse valaisanne pour la collaboration efficace dans l'effort d'information entrepris cette année.

L'année prochaine, le cours de répétition aura aussi lieu en novembre.

Fin de cours à Ulrichen

Samedi dernier se terminait à Ulrichen le cours de landsturm de la cp 1d fus 811. Cette unité d'infanterie de montagne composée de Vaudois et de Valaisans, et commandée par le capitaine Raymond Mühlethaler, de Chavannes-près-Renens, venait de passer autour du plus haut aérodrome d'Europe une quinzaine dans des conditions météorologiques excellentes pour la saison.

On sait que les sous-officiers et les soldats incorporés dans ce qu'il faut bien appeler le troisième âge de la vie militaire – même s'il reste encore vert, surtout dans l'infanterie! – sont astreints à un seul cours de landsturm. Celui-ci constitue par conséquent leur adieu, sinon aux armes, du moins à l'uniforme.

On peut donc dire sans exagérer que, malgré les heureuses perspectives du retour à la vie civile, la démobilisation d'Ulrichen n'était exempte ni d'émotion ni de nostalgie, et cela d'autant plus que le

sobre rituel était pour le cap Mühlethaler l'occasion de prendre congé de l'unité, qu'il a commandée douze ans durant.

Cet excellent chef, convaincu et convaincant, infatigablement actif, est un modèle d'officier de milice. Trempé d'une solide science militaire, passionné des questions tactiques, féru d'histoire, il a de plus une attitude exceptionnellement ouverte envers ses camarades et ses subordonnés, et un enthousiasme communicatif au plus haut point. Qui, parmi les anciens des cp ach 5 et 6, de la cp 1d fus 201, n'a gardé dans son souvenir un petit coin pour «Mühlett»? Le major Stauffer, commandant du gr aérod 3 auquel est subordonné la cp Mühlethaler, avait tenu à prononcer quelques mots de remerciements à l'intention de ce chef.

En outre, une équipe de la chaîne de télévision d'outre-Atlantique CBS qui avait la veille, dûment autorisée par le DMF, filmé une opération hélicoptère exécutée au Grimsel par ces soldats de plus de quarante ans, tourna des images jusqu'au moment des adieux informels et du départ du train...
Pit Balbulus

Panorama d'outre-Simplon

● **Le triangle blanc.** – Trois stations de ski – le Mottarone, entre les lacs Majeur et d'Orte, Domobianca sur Domodossola et Macugnaga sur le versant sud du Mont-Rose – ont décidé d'offrir aux skieurs un abonnement commun, valable pour les trois stations, à un prix avantageux, mais limité aux jours ouvrables, du lundi au vendredi. Ce nouveau titre de transport est placé à l'enseigne du triangle blanc.

● **L'objecteur fiscal.** – Ancien conseiller communal socialiste de Domodossola, M. Mario Militello se déclare objecteur fiscal. En tant que tel, depuis 1983, il affirme avoir destiné le 5,5% de son revenu à un mouvement non violent qui, successivement et avec le versement d'autres objecteurs fiscaux, a fait parvenir la somme globale en question au président de la république. Pour des raisons morales, ces gens affirment être convaincus de l'inutilité des dépenses pour la défense nationale et poussent pour obtenir l'approbation d'une loi qui laisse la porte ouverte à ceux qui ne veulent pas payer la taxe militaire mais qui souhaitent destiner le même montant à des secteurs non violents, comme la protection civile.

USA

Investir dans

l'immobilier américain.

Un produit financier basé sur des terrains constructibles, solides perspectives de gain et grande sécurité des US\$ 50.000.-

avec SPG International, membre d'un des plus grands groupes immobiliers suisses, et solidement implanté aux USA, depuis 10 ans.

Je désire recevoir une information personnelle et confidentielle.

Nom:

Profession:

Adresse:

N° postal:

Localité:

Téléphone:



Coupons à adresser à:
Société Privée de Gérance
SPG INTERNATIONAL
20, bd des Philosophes,
C.P. 455 1211 Genève 4

ON Y CÉLÈBRE LANSON:



La faveur croissante de Lanson dans la haute gastronomie suisse est due à notre constante volonté de satisfaire la clientèle la plus experte. Depuis 1760.

Notre champagne se distingue de la plupart des crus par de subtiles nuances, révélatrices aux seuls palais avertis. Un équilibre, entre autres, qui assimile nos cuvées à un «Brut Zéro». Sans la moindre touche de dureté. Voilà des siècles que nous cultivons sciemment ce champagne ample et finement pétillant, de pureté absolue. Qualités trop souvent absentes des productions industrielles, auxquelles tout champagne gagnerait à échapper. Les louanges des connaisseurs nous sont donc plus sûrement acquises.

Et maints établissements suisses se félicitent d'un choix qui les honore.

Les trois célébrités Lanson:

Lanson Black Label brut – le classique

Lanson Rosé Brut – un révélateur pour connaisseurs

Lanson Cuvée 225^{ème} Anniversaire – le somptueux



RIDDES

Organisation:
fanfare l'Indépendante

Dimanche 27 novembre
dès 14 h 30 précises

Salle du Cercle -
Café Valaisia
Vente des abonnements dès 13 heures

SENSATIONNEL
Fr. 23 000.-

LOTO

le plus grand loto
fromages du Valais

182 fromages
du Valais
(Valeur Fr. 15 000.-)

Aperçu sensationnel des lots

182 fromages valaisans
4 bons de Fr. 600.-, 1 bahu sculpté Fr. 250.-
8 bons de boucherie de Fr. 200.-, 150.-,
100.-, 70.-,
11 bons de Fr. 200.-, 150.-, 100.-, 70.-
52 bouteilles de spécialités

**Nous remboursons
vos abonnements à la fin du
loto lors du tirage**

Toutes les séries ne dépassent
pas le montant de Fr. 600.- maximum
autorisé par l'Etat.
Le dernier lot de chaque série est
d'une valeur de Fr. 70.-

Prix des abonnements:
Fr. 30.- 1 carte
Fr. 50.- 2 cartes
Fr. 60.- 3 cartes
Fr. 70.- 4 cartes

ATTENTION

Loto à 32 séries sans augmentation de prix

Horaire des cars Ballestraz
Aller et retour offerts par la société - Tél. (027) 58 21 51

Grône	13 h 00	Bramois, poste	13 h 35
Réchy, kiosque	13 h 05	Sion, gare CFF	13 h 40
Chalais, poste	13 h 10	Pont-de-la-Morge, poste	13 h 45
Chippis, poste	13 h 15	Vétroz, poste	13 h 50
Sierre, gare CFF	13 h 20	Ardon, poste	13 h 55
Noës, centre	13 h 25	Chamoson, Coop	14 h 00
Saint-Léonard, centre	13 h 30	Leytron, Coop	14 h 05

Nouvelliste Un journal indispensable à tous.

OFFRES SOUS CHIFFRE

Insérer une annonce sous chiffre permet de garder un anonymat absolu. Il se trouve, cependant, que trop souvent encore, les correspondants ne reçoivent pas, ou trop tardivement, des réponses à leurs offres.

Il en résulte fréquemment des retards dans les démarches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui risquent, de ce fait, de ne pas aboutir.

Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'annonce sous chiffre, pour sa crédibilité et la sécurité qu'elle donne, de répondre rapidement, même en conservant l'anonymat (en utilisant par exemple le numéro du « sous chiffre »).

Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille au respect du secret du chiffre et transmet scrupuleusement toute correspondance aux intéressés.

En vous remerciant de votre bienveillante attention.



VÉHICULES AUTOMOBILES

Mazda 626 GLS

6.81, 95 000 km, parfait état, Fr. 4900.- ou Fr. 135.- par mois sans acompte. Garantie + expertisée. Garage du Nord S.A., Sion Tél. (027) 22 34 13. 036-518444

A vendre

Peugeot 305

expertisée le 3.11.1988, Fr. 2000.-

Tél. (027) 22 47 16.

036-302168

A vendre

Volvo 360 GLT

1986, 60 000 km, avec plusieurs options et équipement hiver.

Tél. (027) 36 37 68.

036-302163

Fiat X 1,9

1982, expertisée. Fr. 6900.- ou Fr. 160.- par mois.

Tél. (037) 62 11 41.

17-644261

Golf GTi

4 portes, 1984.

Fr. 10 700.-, crédit.

Tél. (037) 62 11 41.

17-644259

Roulez diesel: c'est super!



Les Peugeot diesel allient brio, tempo, économie et fiabilité.

Super-sobre et hyper-mode: la Peugeot 205 diesel. P.ex. en version XRD, 3 portes, 1905 cm³, 65 ch, 162 km/h et 5,2 l/100 km (mix FTP '75) pour Fr. 16 190.- (photo).

Ultra-économique et familiale endiablée: la Peugeot 309 diesel qui allie un brio pétulant et une consommation écrasée. Pour Fr. 17 040.- déjà. Testez-les vite!

PEUGEOT DIESEL
UNE SOBRIÉTÉ SANS RIVALE.

GARAGE CHARLES
Heudinger
SION

Tél. (027) 22 01 31

PEUGEOT TALBOT

«SEAT Ibiza,
tu m'en mets
plein la vue.»

90 ch, moteur système Porsche, injection Bosch LU-Jetronic, dimensions intérieures inhabituelles. SEAT Ibiza 1,5 il à partir de 13 450 fr.

SEAT
UNE MARQUE DU GROUPE
VOLKSWAGEN.



Pont-de-la-Morge-Sion:

Garage du Mont d'Orge

René Vultagio - (027) 36 37 00.



GARANTIE-OCCASIONS

Mercedes Benz 300 SE

1988, 8000 km, ABS-ASD, climatisation, radiocassette, 12 mois de garantie

Mercedes Benz 300 SE

1986, 60 000 km, ABS, climatisation, téléphone, radiocassette, 6 mois de garantie

Mercedes Benz 190 E 2,3

1988, 8000 km, ASD, toit ouvrant, radiocassette, 12 mois de garantie

BMW 745i

1981, 60 000 km, cuir, climatisation, automatique, 3 mois de garantie

Audi coupé Quattro

1985, 68 550 km, radiocassette, 3 mois de garantie.



Tél. (027) 22 01 31

36-518625

Sécurité hivernale!



kléber

CENTRE VALAISAN DU PNEU.



Agom met toutes les gommages!

Pont-de-la-Morge Tél. (027) 36 12 72
Sierre Tél. (027) 55 83 83

Budget Voit. tourisme et utilitaires
rent a car

Sion 22 57 16
Martigny 2 70 70

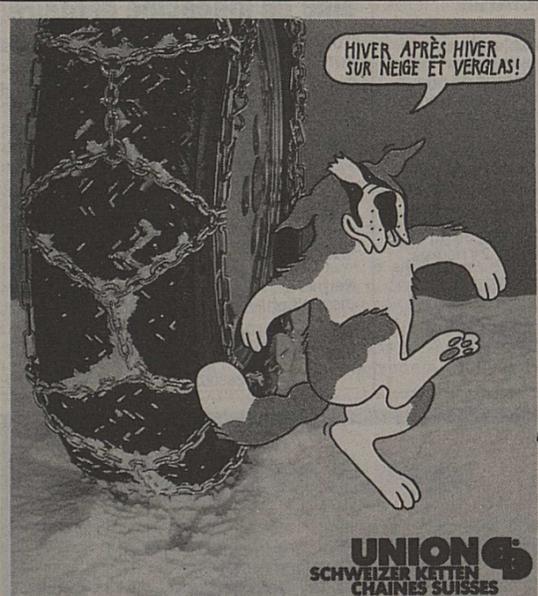
Vos annonces



027

21 21 11

Comme vous lisez cette annonce d'autres lecteurs la lisent aussi



UNION
SCHWEIZER KATTEN
CHAINES SUISSES

Pour votre sécurité il faut ce qu'il y a de mieux!

PNEU VAL

SION Zone Ind. Wissigen Tél. 027/31 31 70



Procrédit- le prêt personnel rapide et discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom
Rue No.
NP/Domicile
Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. des Mayennets 5
1951 Sion
Tél. 027/23 50 23

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

2/NOU/47/SA

Le samedi libéral**ASSURER SES DEVOIRS**

Tous les maux de notre société contemporaine sont résumés dans une seule phrase: IL N'EXISTE PAS DE SOCIÉTÉ SAINTE ET STABLE OÙ CHAQUE INDIVIDU PUISSE EXIGER PLUS DE DROITS QU'IL N'ASSUME DE DEVOIRS. Or, en sollicitant de plus en plus l'ÉTAT et en fuyant toute RESPONSABILITÉ PERSONNELLE, c'est bien cette démarche que choisit le citoyen, alourdissant ainsi progressivement la FISCALITÉ.

Le LIBÉRAL est entreprenant, conscient et responsable. Il reconnaît la nécessité incontournable de l'ÉTAT pour certains domaines précis. Il réalise par contre que la rigidité étatique ne peut faire progresser l'économie. Le LIBÉRAL est convaincu que l'initiative personnelle, la prise de risque calculée et le recours intensifié à la libre entreprise, peuvent seuls créer et animer les industries et vivifier un commerce capable d'assumer l'avenir de notre société.

Le LIBÉRAL connaît le prix de la liberté qu'il réclame et se plie aux exigences qui en découlent. Il accepte et respecte les contraintes librement choisies dans l'intérêt de la communauté. Il pense que CHAQUE CITOYEN doit s'investir selon ses possibilités pour solidifier les bases de son existence future, alléger la FISCALITÉ et promouvoir une société LIBRE ET SOLIDAIRE.

Parti libéral valaisan
case postale 682, Sion

RÉTABLIR LES PRIORITÉS**Voici nos candidats**

Marie-Germaine Luyet-Ducrey



Bourgeoise de Sion et Savièse, Mme Luyet-Ducrey est née à Sion en 1933. Elle est mariée et mère de 5 enfants. Infirmière diplômée. Elle occupe actuellement un poste de secrétaire de direction et est membre du conseil d'administration des Ateliers de Chandoline depuis 10 ans.

Jacques de Preux



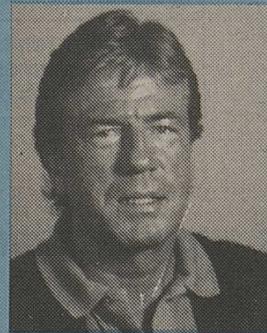
Originaire de Sion et Venthône, M. Jacques de Preux est né à Sion en 1942. Marié, père de 3 enfants. Médecin. Depuis décembre 1979, M. de Preux est chef du service de neurochirurgie à l'Hôpital de Sion. Il est membre du CAS, de l'Aéro-Club et de plusieurs sociétés médicales. A l'armée, il est capitaine.

William Karlen



M. Karlen est né en 1931. Il est marié et père de 5 enfants. Viticulteur. Il a fait ses études au Lycée-Collège de Sion. Délégué de l'industrie horlogère suisse outre-mer, puis dès les années 80, exploitant responsable d'un domaine viticole en Valais. A l'armée, il est capitaine.

Raymond Gianadda (dit Canatch)



Bourgeois de Sion, M. Gianadda est né à Sion en 1940. Il est marié à Jacotte Bühlmann et père de 2 garçons. Commerçant en chaussures et sports. Membre du comité des Arts et Métiers de Sion et environs, du Comité des sociétés locales de Sion, de Sedunum Nostrum, du comité du Cœur de Sion (GICS). Ancien hockeyeur et footballeur. Son hobby actuel: le tennis.

Eric Comina



Originaire de Nax et Boverrier, M. Eric Comina est né à Sion en 1953. Marié à Anny Reichenbach et père de 2 filles. Il a suivi l'École d'ingénieur de Genève pendant 4 ans pour obtenir son diplôme d'architecte ETS. Architecte indépendant depuis 10 ans, associé avec son frère Grégoire. Pratique le football en 2e ligue (Sion-Conthey-Bramois), actuellement Savièse.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT!



Services S.A.

révisions et assainissements de citernes à MARTIGNY, AIGLE et MONTHEY, cherche, pour poste à responsabilités

un employé de commerce

- titulaire d'un diplôme d'une école supérieure de commerce ou formation jugée équivalente, éventuellement CFC
- expérience pratique souhaitée ainsi qu'une bonne formation en culture générale
- langue maternelle française, si possible connaissance de l'allemand
- âge idéal: 25 à 35 ans
- entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Nous offrons:

- un travail très varié et de qualité dans une ambiance sympathique
- un poste qui requiert de l'esprit d'initiative et du sens de l'organisation
- un salaire en fonction des compétences ainsi que des prestations sociales complètes.

Prendre contact avec Mme Piota ou M. Barmaz
au (026) 2 35 33.

36-4666

**Famille sierroise cherche
jeune fille au pair**

pour le bébé 1989.
Tél. (027) 41 68 14.

036-302180

Loèche-les-Bains

Cherchons pour restaurant de montagne

jeune cuisinier(ère)

Entrée 20 décembre 1988.
S'adresser au (027) 61 16 12.

036-122344

**Café-Bar du Casino, Martigny engage
sommelier(ère)**

pour remplacement 2 mois (décembre et janvier). Horaire du matin. Sans permis s'abstenir.

Tél. (026) 2 13 93.

036-518537

Nous engageons

tôliers

Suisses, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

036-518308

Nous engageons

dessinateurs géomètres

Suisses, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

036-518298

**Entreprise de Fully
cherche****secrétaire**

à temps partiel (2 à 3 demi-journées par semaine).

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre Y 36-067954, Publicitas, 1951 Sion.

036-067954

**Entreprise Michel Forré
sanitaires ferblanterie à Saxon
cherche****ferblantiers
appareilleurs ou
appareilleurs**

Très bons salaires en fonction des capacités.

Tél. (026) 6 35 60 dès 18 h 30.

036-091065

Nous cherchons des

**messagers,
messagères**

pour la distribution tôt le matin du «Nouvelliste», d'autres journaux, d'imprimés ou d'échantillons à tous les ménages de

**Chippis, Chalais, Saint-Léonard
Bramois, Ardon, Fully, Vernayaz,
Massongex, Vouvry, Collombey**

Si vous disposez d'un vélomoteur ou savez maîtriser ce moyen de locomotion et que vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier et intéressant, veuillez faire vos offres de service au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.

Rue de l'Industrie 7
1950 SION

Urgent!

**Café-restaurant
centre ville, à Sion
cherche**

serveuse

tout de suite ou à
convenir.

Tél. (027) 22 16 74,
entre 9 et 11 heures.

036-305137

**Jeune
homme**

23 ans, avec permis valable, avec diplôme pour calibrage de pneus, 3 ans d'expérience pour changer, calibrer, poser et faire la vidange, spécialiste poids-lourds, cherche travail.

Tél. (027) 36 45 68,
de 18 à 21 heures.

036-305136

**Cabinet dentaire à Lausanne cherche
aide en médecine dentaire**

Engagement tout de suite ou date à convenir.

Faire offre sous chiffre 1 C 22-65715 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Station Valais central, restaurant-pizzeria cherche pour entrée immédiate

cuisinier

Permis à disposition.

Tél. (027) 38 36 98
Mlle Blum.

036-068063

**Cuisinier-
Saucier**

français, permis A, cherche

place

saison hiver.

Tél. (0033)
98 99 90 31, le matin.

036-302173

Sion

Au Sacré-Cœur

**Samedi 26 novembre
dès 16 heures**

LOTO

Frauen- und Müttergemeinschaft St. Theodul

Abonnement:
11 cartes Fr. 10.-
Premier tour gratuit
Invitation cordiale

Jambons à l'os
Fromages du pays
Viandes séchées
Vins
Corbeilles garnies
Côtelettes fumées

Votations fédérales du 4 décembre

Libres opinions

Union valaisanne des arts et métiers

Trois initiatives dangereuses

Initiative populaire «ville-campagne» contre la spéculation foncière

L'initiative part du principe que seuls peuvent acquérir des immeubles ceux qui apportent la preuve qu'ils en ont besoin pour un usage personnel ou qui aménageront des logements à prix avantageux. L'acquisition d'immeubles en vue de placer des capitaux est interdite. Les biens-fonds ruraux non équipés en terrains à bâtir sont soumis à un contrôle de prix. Seul peut faire valoir un usage personnel celui qui offrira la garantie qu'il les exploitera lui-même.

Quelles sont les répercussions de cette initiative?

Pour les locataires: elle ne constitue qu'un très mauvais remède aux situations délicates de certains locataires. Elle va les forcer à acheter leur appartement après avoir fait la preuve d'un usage personnel auprès d'un office fédéral. Et si le locataire ne veut ou ne peut acquérir le logement? Il sera prié de quitter les lieux pour laisser la place à un acheteur disposé à acquérir le logement.

Pour les salariés: les caisses de pension investissent dans l'immobilier, c'est un placement sûr. Les loyers retirés constituent les rentes d'aujourd'hui et de demain. Vouloir imposer des loyers «avantageux» signifie baisse du rendement des immeubles. Nous ne pouvons pas mettre en péril les rentes que nous espérons toucher lorsque nous aurons atteint l'âge de la retraite. En outre, où les caisses de retraite vont-elles placer les fonds lorsque le secteur immobilier leur sera fermé? L'initiative ne présente pas de propositions à ce sujet.

L'héritage deviendra pratiquement impossible. Seuls pourront hériter ceux qui prouveront le besoin d'un usage personnel. Les autres devront aménager des logements à prix avantageux ou renoncer à devenir propriétaires. L'Etat leur fixera un «délai raisonnable» pour vendre l'appartement de leurs parents. Le patrimoine de nombreuses familles risquera alors de changer de mains.

Et pour les arts et métiers? Les entreprises ont besoin de locaux. Souvent, elles les louent, mais la location d'immeubles commerciaux n'est pas prévue par l'initiative. Pour acheter un immeuble,

l'entrepreneur ou le commerçant devra prouver qu'il fera un usage personnel de l'immeuble. Plus question de louer des locaux annexes, plus question d'acheter des terrains de réserve, ni de placer son bénéfice dans des immeubles.

L'obligation de cultiver soi-même les biens-fonds dont on est propriétaire entraînera automatiquement la disparition du fermage. Ceci serait désastreux pour de nombreux agriculteurs dont l'exploitation dépend de terres affermées.

L'UVAM, constatant que l'initiative n'apporte aucun remède aux problèmes du droit foncier, qu'elle va à l'encontre des besoins des locataires, qu'elle forcera le système des congés-ventes, qu'elle met en péril les caisses de retraite, qu'elle ne rend aucun service à l'agriculture et qu'elle crée une bureaucratie tentaculaire, vous demande de voter et de faire voter NON à cet objet.

Initiative populaire «pour la réduction de l'horaire de travail»

L'initiative prévoit que la durée hebdomadaire soit ramenée, par étapes, à quarante heures. Toute réduction supplémentaire de la durée de travail par la loi demeure réservée.

L'UVAM estime que la durée du travail doit être aménagée avec bon sens, comme dans le passé, par les contrats collectifs et non par la Confédération. Il est aberrant de vouloir forcer tous les secteurs à introduire la semaine de quarante heures. En effet, les activités saisonnières, nombreuses dans notre canton, ne pourraient pas s'accommoder de cet horaire de travail.

En outre, toujours davantage de salariés désirent profiter des retombées économiques positives par des augmentations de salaire ou par l'extension de la durée des vacances, et non pas par la réduction de l'horaire de travail.

Quant à l'argument selon lequel une réduction de l'horaire de travail crée des emplois et supprime le chômage, les pays qui nous entourent fournissent la preuve qu'il n'en est rien.

Comme la réduction se ferait sans diminution des salaires, les coûts de production augmenteraient et la compétitivité des entreprises diminuerait. Pouvons-

nous nous payer ce luxe lorsque l'on sait qu'aujourd'hui déjà les coûts de production, en Suisse, sont parmi les plus élevés au monde?

L'UVAM dit non à la fixation rigide et uniforme de la durée du travail et vous recommande de refuser l'initiative en déposant un NON dans les urnes.

Initiative «pour la limitation de l'immigration»

Si l'initiative passait, l'économie suisse devrait renoncer à quelque 279 000 travailleurs, soit un peu plus de 9% de la population active. L'initiative s'attaque à la population étrangère permanente, aux saisonniers et aux frontaliers.

L'initiative ne tient pas compte du fait que, sans le concours des étrangers, de nombreux chefs d'entreprise ne pourront plus faire face à leurs obligations. Des entreprises risquent de devoir fermer. Elle ne voit pas non plus que les étrangers sont des consommateurs et qu'ils contribuent, par leurs achats par exemple, à notre bien-être. Quant aux frontaliers, ils rentrent tous les soirs chez eux. Ils ne résident pas en Suisse mais sont indispensables aux entreprises des régions concernées, comme le Valais par exemple.

Dans de nombreux hôpitaux, une grande partie de l'effectif du personnel soignant est constituée par des étrangers. Les soins dans les établissements hospitaliers ne seraient plus garantis si l'on devait renvoyer le personnel étranger.

N'oublions pas non plus que les étrangers contribuent largement au financement de l'AVS. S'ils devaient quitter la Suisse, il faudrait soit augmenter les cotisations, soit baisser les rentes.

Finalement, la Suisse se verrait isolée, politiquement et économiquement, au moment où l'Europe s'appête à créer le marché unique de 320 millions d'habitants.

L'initiative met en péril nos entreprises de montage, de la construction, de l'hôtellerie-restauration et nos hôpitaux qui ne supporteraient pas une pareille saignée.

Il faut rejeter ce projet xénophobe en votant NON!

Union valaisanne des arts et métiers

Union valaisanne du tourisme

Triple refus

Lors de sa dernière séance, le comité de l'UVT a étudié avec attention les trois initiatives qui seront soumises au peuple suisse le 4 décembre prochain:

- «ville-campagne» contre la spéculation foncière;
- réduction de la durée du travail;

limitation de l'immigration. Ces trois objets étant directement liés à l'important secteur économique que représente le tourisme pour notre canton, l'acceptation de ces initiatives porterait un grave préjudice à notre tourisme et aurait des conséquences désastreuses pour notre économie.

Notre objectif est justement d'assurer au Valais l'avenir touristique. Afin de ne pas déséquilibrer complètement la vie sociale et économique de notre canton, le comité de l'UVT, à l'unanimité, a décidé de refuser ces trois initiatives.

Union valaisanne du tourisme

Parti socialiste du Valais romand

Liberté de vote – Oui – Non

Réuni à Sion le 11 novembre 1988 sous la présidence de M. Charles-Edouard Bagnoud, le comité du Parti socialiste du Valais romand a analysé les objets fédéraux soumis à votation populaire le 4 décembre et a pris les positions suivantes:

Initiative «ville-campagne» contre la spéculation foncière: liberté de vote

Considérant d'une part, entre autres:

- que cette initiative poursuit des buts justifiés sur le fond;
- qu'elle s'attaque à la spéculation foncière qui rend actuellement intenable la situation du marché immobilier;
- qu'elle veut redonner aux particuliers une chance d'accéder à la propriété foncière;

mais considérant d'autre part, que les moyens qu'elle propose ne sont pas adaptés, et en parti-

culier tout ce qui a trait aux contrôles officiels, le comité du PSVR se prononce pour la liberté de vote (50% pour cette proposition, 50% d'abstentions) tout en rappelant que le Parti socialiste suisse soutient cette initiative.

Initiative «pour la réduction de la durée du travail»: oui

Considérant entre autres:

- que l'initiative ne met absolument pas en danger l'économie suisse qui réalise d'énormes gains de productivité;
- qu'elle permet une meilleure protection de la santé des salariés;
- qu'elle permet une meilleure répartition du travail et favorise plus de temps libre pour soi et pour les siens;
- qu'elle tend vers une pratique largement généralisée dans

l'Europe unie de 1992 et qu'il s'agit au niveau législatif de ne pas se marginaliser;

le comité du PSVR, à l'unanimité, recommande aux citoyennes et citoyens de ce canton de voter oui à cette initiative.

Initiative «pour la limitation de l'immigration»: non

Considérant entre autres:

- que cette initiative est par nature inhumaine, xénophobe, isolationniste et injuste;
- qu'elle compromettrait fortement l'équilibre de l'emploi et qu'elle ne tient pas compte des besoins spécifiques de certains secteurs;

le comité du PSVR, à l'unanimité, recommande aux citoyennes et citoyens de ce canton de voter non à cette initiative.

Parti socialiste du Valais romand

Initiative de l'Action nationale

Un coup dur pour l'économie valaisanne

Le 4 décembre prochain, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'initiative de l'Action nationale intitulée «Pour la limitation de l'immigration». Que veut cette initiative? Diminuer d'une façon linéaire 500 000 travailleurs étrangers, en quinze ans, et dans l'immédiat, soit dans les quatre prochaines années, une réduction très sensible des frontaliers et des départs volontaires.

Menaces sur l'emploi

Les travailleurs étrangers sont les collaborateurs indispensables au bon fonctionnement de nos entreprises, de nos usines, de notre agriculture et de toute l'industrie touristique. Sans eux, de nombreuses entreprises devraient cesser leurs activités et le personnel indigène serait mis au chômage. Les nombreux exemples des pays qui nous entourent illustrent bien la nécessité d'une collaboration soudée, à tous les niveaux, faute de quoi l'ensemble de l'appareil de production est bloqué et les emplois supprimés. Avec le départ des travailleurs étrangers demandé par l'AN, certaines de nos entreprises devraient s'implanter en dehors de nos frontières.

Fragilité de l'économie

Nous vivons actuellement une période d'expansion économique heureuse dont les bienfaits se font sentir à tous les niveaux: emploi assuré, bon salaire, prestations sociales satisfaisantes. C'est pourquoi nous ne pouvons pas rester indifférents aux propositions fallacieuses de l'AN. Les conséquen-

ces de l'acceptation de l'initiative sont trop graves pour rester à l'écart du débat et ne pas apporter son refus catégorique à des propositions qui sonneraient le glas de beaucoup de nos industries et caseraient, pour longtemps, notre tissu économique et social. D'autant plus aberrant que le système actuel fonctionne bien et permet une expansion raisonnable.

Le dossier de l'économie concerne tout le monde: il y va de notre niveau de vie, de la qualité de la protection sociale, du poids des impôts et de l'emploi. Si actuellement les indicateurs économiques sont au vert, pourquoi changer de cap et commettre des erreurs de pilotage qui pourraient déstabiliser tout le système de production? Car nous savons que les entreprises sont sensibles aux décisions sans nuances, et une diminution trop brutale des travailleurs étrangers pourrait briser l'élan qu'elles ont retrouvé. Rien n'est acquis en économie. Il suffit de penser aux situations très florissantes qu'affichaient, vers les années septante, des pays près de chez nous, et aux millions de chômeurs d'aujourd'hui. Il n'empêche qu'il peut se dégrader: exemple frappant: l'horlogerie et l'industrie textile et bien d'autres.

Facteur humain

Au moment où les pays du Marché commun ouvrent la voie à la libre circulation des personnes, nous nous apprêtons à renvoyer chez eux quelques centaines de milliers de personnes. Et sur quels critères?

Nous qui sommes si prompts à critiquer, avec raison, certaines formes de racisme, n'introduisons pas chez nous les ingrédients qui créeraient un climat de méfiance vis-à-vis de l'autre. A ceux qui veulent renvoyer chez eux 500 000 étrangers, on pourrait leur rappeler que 350 000 ouvriers, employés et cadres travaillent pour l'industrie d'exportation. Que se passerait-il si les pays acheteurs ripostaient par l'arme du protectionnisme?

Le tourisme et les services

En Valais, le tourisme est une branche importante de notre économie. Les services de la restauration et de l'hôtellerie ont largement recours à des collaborateurs étrangers. En plus du service à la clientèle en vacances chez nous, ce personnel assure un bon fonctionnement des autres branches de notre économie. Il suffit de penser aux milliers de repas qui sont servis chaque jour aux apprentis, aux étudiants, aux travailleurs, aux employés, aux retraités.

Et sans compter l'indispensable présence du personnel étranger dans les hôpitaux et les homes pour personnes âgées, et qui ne fait pas toujours le travail le plus ardu.

Soyons donc raisonnables le 4 décembre et appuyons l'effort du Conseil fédéral qui va dans la bonne direction.

Je voterai NON à cette initiative dangereuse et insensée.

Amédée Duc

Premiers pas en direction de l'Europe sociale

Les 3 et 4 décembre prochain le peuple et les cantons se prononceront sur trois initiatives aux conséquences et retombées importantes.

Deux d'entre elles concernent de très près le monde du travail. Il s'agit de l'initiative de l'USS sur la réduction de la durée du travail, appelée aussi initiative pour la semaine de quarante heures et celle de l'Action nationale pour la limitation de l'immigration. En cas de refus de la première et si par malheur la majorité des citoyennes et citoyens approuvait l'initiative des xénophobes notre crédibilité vis-à-vis de l'étranger serait bien compromise. Dans les futures négociations en vue d'une adhésion ou association au grand marché européen de 1993 notre tâche sera encore plus ardue si d'aventure les hypothèses énumérées ci-dessus se réalisaient. L'économie suisse est parfaitement capable de supporter l'introduction progressive de la semaine de quarante heures. Sa compétitivité repose bien moins sur les coûts salariaux que sur la qualité de ses produits et services, les respects des délais de livraison et sa capacité d'innovation.

Certains employeurs sont prêts à accepter une cinquième semaine de vacances pour l'ensemble de leur personnel si les «quarante heures» sont refusées en votation populaire. Il est à souhaiter qu'aucun employé ou travailleur ne prendra pour argent comptant cette tactique qui consiste à faire miroiter un autre désir que celui dont il est question.

Prenons le temps de vivre et dépensons dans l'urne un oui à la semaine de quarante heures tout en ayant un même salaire!

L'initiative pour la limitation de l'immigration est inhumaine et dangereuse pour les raisons suivantes:

- diminution des autorisations saisonnières de quelque 35 000 unités;
- le nombre des frontaliers ne devrait pas dépasser les 90 000 (actuellement 140 000);
- trois étrangers ayant quitté notre pays ne seraient remplacés que par deux nouveaux immigrés.

Ces trois mesures ont pour tâche de ramener la population totale de la Suisse à 6,2 millions d'habitants au maximum. Par conséquent la

population active diminuera de 9% en Suisse et de 20 000 personnes en Valais.

Une acceptation de l'initiative provoquerait à brève échéance une grave pénurie de main-d'œuvre étrangère. Plusieurs secteurs économiques seraient touchés comme par exemple la construction, l'hôtellerie, les hôpitaux et homes pour personnes âgées.

La meilleure façon de s'opposer à cette initiative est d'inscrire un non résolu sur votre bulletin de vote afin de sauvegarder le bon fonctionnement des entreprises suisses donc le bien-être matériel de nous tous.

Martin Rouiller, Evionnaz

Communauté Valais-Etrangers

Les multiples raisons d'un refus catégorique

La communauté cantonale Valais-Etrangers s'est constituée à fin 1974, suscitée par un appel du Conseil fédéral, adressé à tous les cantons suisses.

Le Conseil fédéral, qui a été requis de stabiliser la main-d'œuvre étrangère en Suisse, s'est acquitté de cette tâche. Il est aujourd'hui préoccupé d'intégrer les travailleurs étrangers à notre communauté nationale. Mais il ne peut atteindre ce but par le seul biais de mesures administratives et de dispositions légales: il ne peut non plus l'atteindre seul.

Le Conseil fédéral mandate les communautés cantonales pour qu'elles suscitent et organisent dans la population, non seulement une bonne volonté générale vis-à-vis des étrangers, mais une vo-

lonté politique précise qui tende à l'intégration des étrangers.

Cela exposé, le comité de la CVE réuni en séance du 8 novembre communique ce qui suit.

Le 4 décembre prochain, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur l'initiative de l'Action nationale «pour la limitation de l'immigration».

Cette initiative exige une diminution d'au moins 300 000 étrangers. En effet, elle demande que, pendant quinze ans, le nombre des nouvelles entrées ne dépasse pas les deux tiers des départs de l'année précédente. Cela ferait actuellement au maximum 35 000 entrées par an. Cette limitation est d'autant plus dangereuse qu'elle s'appliquerait non seulement aux nouveaux travailleurs, mais aussi

aux familles de ceux qui vivent déjà en Suisse, aux écoliers, aux étudiants, aux rentiers.

C'est ainsi que la branche de la construction devrait se passer d'un étranger sur quatre, celle de l'hôtellerie d'un sur cinq, celle de l'industrie textile, un sur six et l'industrie des machines un sur huit. Une réduction des travailleurs étrangers menacerait les emplois de nombreux Suisses.

La Suisse n'a certainement pas intérêt à ce que par manque de main-d'œuvre, des départements entiers d'entreprises, voire des entreprises entières, doivent être transférés à l'étranger.

80% des étrangers qui vivent et travaillent en Suisse pendant toute l'année sont établis; c'est-à-dire qu'ils vivent en règle générale chez

nous depuis plus de dix ans. Environ 300 000 étrangers sont des jeunes de la deuxième ou de la troisième génération qui ont fréquenté nos écoles, parlé notre langue et sont familiarisés avec notre mentalité et notre culture.

Outre le fait que sur les plans économique, démocratique et politique, les conséquences seraient sans précédent, cette initiative fait fi des aspects humanitaires.

Pour toutes ces raisons, le comité de la CVE invite instamment les citoyens valaisans rejeter cette initiative xénophobe en votant non le 4 décembre prochain.

**Le président de la CVE
Roger Tissières
Le secrétaire
Claude Métrailler**

Initiative xénophobe

Non de Caritas Suisse

Lors de sa dernière séance, le comité directeur de Caritas Suisse s'est penché sur l'initiative de l'Action nationale. D'entente avec les trois Eglises nationales, le comité est d'avis que l'acceptation de l'initiative pour la limitation de l'immigration serait un important obstacle à l'élaboration d'un avenir commun entre populations étrangère et suisse. La modifica-

tion de la Constitution visée par l'initiative toucherait bien plus les pauvres que les couches privilégiées de la population étrangère et constituerait un retour à l'indigne politique de rotation de la main-d'œuvre des années cinquante, avec tous les inconvénients sociaux et économiques qui en résultent pour les concernés, y compris les Suisses.

Uvrier - Saint-Léonard

L'Ecluse, La Place,
La Marena, Le DominoDimanche 27 novembre
dès 20 heures

Ouverture des caisses à 19 h

GRAND LOTO
FROMAGES

Prix de la soirée pour 20 séries
1 abonnement Fr. 30.-
2 abonnements Fr. 50.-
3 abonnements Fr. 60.-
joués par la même personne

2 séries royales (8e et 16e)
1 carte Fr. 5.-,
2 cartes Fr. 6.-, etc.

20 séries
1 fromage du Valais
1 fromage du Valais
1 fromage du Valais
4 bouteilles de vin du Valais

Organisation:
Société de tir
La Campagnarde

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

TOUT POUR VOUS



Nous engageons, tout de suite, pour missions temporaires ou emplois stables:

**soudeurs
serruriers
mécaniciens
dessinateurs
chaudronniers
conducteur offset
étancheurs
ferblantiers
monteurs en chauffage
poseurs de sols**
ainsi que des aides. Salaire en rapport avec capacités.

idealjob
Conseils en personnel

35, av. de la Gare - 1950 Sion

MARGELISCH, CHABBEY & CIE SA
FERRURERIE CONSTRUCTIONS METALLIQUES
☎ (027) 31 14 28

Entreprise jeune et dynamique
cherche, pour son atelier aux
Fournaises, Sion,

serruriers

qualifiés et expérimentés
- soit en atelier
- soit sur chantiers.
Travaux sur acier, alu, inox, etc.
Places stables, bien rémunérées.
36-067743

Garage du Nord S.A.
concessionnaire Renault cherche
un vendeur en automobiles

- formé
- habitant entre Granges et Salquenen
- place avec avantages sociaux et fortes possibilités de gain;

un mécanicien en automobiles

- avec CFC
- formation permanente assurée;

un manoeuvre d'atelier

- étranger avec permis accepté.
Renseignements au (027) 22 34 13.
036-518119

René Rebord, constructions métalliques, Sion
engage

serruriers constructeurs

Entrée début 1989 ou à convenir.
Tél. (027) 31 32 42 ou 22 59 76.
036-067627

Survoltez - vous



Sion 027 / 21 31 11

35, av. de la Gare

idealjob
TEMPORAIRE & FIXE



ETA SA Fabriques d'Ebauches Granges

cherche pour son usine de Sion (VS) un

responsable de centre de production

(Plant Manager)

capable de diriger les différents secteurs, axés sur la fabrication des montres SWATCH et de composants destinés à l'horlogerie électronique. Le titulaire devra en outre posséder de bonnes connaissances des domaines administratifs d'une entreprise moderne.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ETS dynamique, doué d'une forte personnalité et ayant une bonne expérience de la gestion industrielle.

L'âge idéal se situe entre 35 et 45 ans.
Langue maternelle française. Des connaissances d'allemand seraient utiles.

Les personnes intéressées par cette offre sont priées d'adresser leur dossier de candidature à M. Rudolf Stampfli, directeur du personnel de:

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Granges, Tél. 065 / 51 21 11

ETA - Une société de SMH

Restaurant de l'Industrie Bramois

engage pour tout de suite

JEUNE CUISINIER

sachant travailler seul. Semaine de 5 jours.

Offres écrites ou tél. au (027)
31 11 03, demander Mlle Roduit.
36-518573

Sion

Boulangerie-Tea-RoomHeures d'ouverture: 6-20 heures
cherche**bonne vendeuse**

pour travail en équipe y compris le dimanche.

Tél. (027) 22 66 17 le matin de 9 à 11 heures.

036-518488

- Vous êtes informaticien(ne) expérimenté(e)
- Vous êtes apte à travailler de façon indépendante
- Vous avez le sens des responsabilités
- Vous aimez le contact avec l'utilisateur
- Vous maîtrisez les langues (français et allemand)

alors, vous êtes le (la)

collaborateur(trice)que nous cherchons pour notre service **Infocentre** et à qui nous désirons confier les tâches suivantes:

- mise en place d'applications individuelles
- conseils et aide aux utilisateurs
- formation des utilisateurs

dans le domaine des ordinateurs personnels.

Notre informatique:

- ordinateur IBM 3081/K
- réseau de télétraitement sur tout le territoire suisse
- ordinateurs individuels IBM
- base de données relationnelle DB/2
- bureautique.

Nous offrons:

- une formation adaptée aux exigences des travaux confiés
- un travail intéressant dans une équipe dynamique
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veillez adresser vos offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, à:

PUBLICITAS

CENTRE INFORMATIQUE ET ORGANISATION
Service du personnel
Avenue des Mousquines 4, 1005 LAUSANNE

Restaurant Bon Père William Magnot-Vétroz

cherche

sommelière

Horaire: 15 à 23 heures.
Sans permis s'abstenir.
Tél. (027) 36 26 10.

036-068041

Les Ateliers Georges Bagnoud, antiquités, meubles, décors, Crans-Montana, tél. (027) 41 20 67
engagent

vendeuse ou vendeuse-courtepointière

Parlant si possible allemand ou anglais.

036-068035

Electro-Industriel S.A.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

Tableaux - Installation
Bobinage - Dépannage

Succursales:

FULLY - SION - RENENS

Tél. (026) 2 12 02-03

MARTIGNY

Nous cherchons, pour engagement immédiat ou à convenir,

- **monteurs électriciens CFC**
- **aides-monteurs électriciens**
- **mécaniciens électriciens CFC ou mécaniciens**

ayant des connaissances en électricité

Etes-vous intéressé? Alors, adressez-nous vos offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de références.

Lors d'un entretien, nous vous communiquerons volontiers tous renseignements complémentaires sur ces activités.

36-2231

Saxon

Cercle de l'Avenir

Dimanche 27 novembre
à 19 h 30 précises

GRAND LOTO

de la paroisse protestante

Abonnements:
1 carte Fr. 30.-, 2 cartes Fr. 50.-
3 cartes Fr. 60.-
jouées par la même personne
Cartes supplémentaires aux détenteurs d'abonnements: Fr. 1.-
Aperçu des lots:
1 voyage à Venise, 1 porc entier, demi-porc, quarts de porc, jambons, plaques de lard, fromages, vins.
Changements réservés

Tirage des abonnements
1re série spéciale hors abonnement, entre la 14e et 15e série: 1 carte Fr. 5.-, 2 cartes Fr. 8.-, 3 cartes Fr. 10.-
1 porc entier, 1 fromage, 1 fromage, 1 plaque de lard

2e série spéciale hors abonnement, entre la 28e et 29e série: 1 carte Fr. 5.-, 2 cartes Fr. 8.-, 3 cartes Fr. 10.-
1 voyage à Venise, 1 fromage, 1 fromage, 1 plaque de lard

Votations fédérales du 4 décembre

Libres opinions

Initiative «ville-campagne»

Non à l'étatisation du sol

En Valais, en 1988, 1 800 000 000 de francs ont été investis dans l'immobilier. Grâce à ce seul secteur de la construction, l'économie est florissante et le plein emploi est assuré. En cas d'acceptation de l'initiative, notre économie subirait de graves dommages au niveau immobilier pour les raisons suivantes:

- on ne pourra acquérir un immeuble que pour son usage personnel ou en vue de l'aménagement de logements à des prix avantageux;
- on ne pourra plus placer de l'argent sur un immeuble ou revendre un immeuble à court terme;
- les parents ne pourront plus céder à leurs enfants une maison ou un logement que ceux-ci n'occuperaient pas eux-mêmes;
- les banques, assurances, caisses de pension, etc. ne pourront plus investir dans l'immobilier, ce

qui provoquera un blocage du marché du logement et une hausse massive des loyers.

Pour l'agriculture, l'acceptation de l'initiative aurait également des conséquences désastreuses. Voici ce qu'il en adviendra:

- toute acquisition de terrain agricole par une personne qui ne l'exploite pas elle-même, sera interdite;

- les agriculteurs ne pourront plus transmettre à leurs enfants des terres que ceux-ci n'exploiteraient pas eux-mêmes. Ils devront alors vendre, au maximum au double de la valeur de rendement, et non pas à la valeur vénale, comme actuellement;

- en cas d'expropriation, l'indemnité compensatoire sera réduite par rapport à la loi actuelle;

- l'activité agricole et viticole, à titre accessoire, comme la pratiquent bon nombre d'ouvriers pay-

sans du Valais, sera interdite;

- il sera interdit au paysan de louer des terres autour de sa ferme, pour agrandir son exploitation et assurer ses conditions d'existence, ce qui incitera maints agriculteurs à abandonner leurs exploitations.

Voulons-nous conserver notre liberté et nos droits de propriété, auxquels nous tenons tant, ou préférons-nous que notre sol et nos biens soient étatisés? C'est là une question capitale, à laquelle nous devons répondre le 4 décembre prochain. Pour un Valais sain et une économie équilibrée, il est fait un vibrant appel aux citoyennes et citoyens de ce canton, soucieux de leur bien-être et responsables de leur avenir, pour qu'ils votent un NON ferme et catégorique à cette initiative «ville-campagne».

Michel Aymon, Sion

Le Valais fortement lésé

L'initiative «ville-campagne» contre la spéculation foncière sera soumise au vote du peuple le 4 décembre prochain. Son but est d'instaurer un nouveau droit foncier pour gérer la propriété du sol. Si cette initiative est acceptée, elle aura pour effet de limiter l'achat et la vente de biens-fonds, la capacité d'en disposer librement ainsi que leurs affectations.

Le texte de l'initiative prévoit d'introduire dans la Constitution que: «Des immeubles ne peuvent être acquis que pour un usage personnel, dont le besoin doit être prouvé, ou en vue de l'aménagement de logements à des prix avantageux. L'acquisition d'immeubles en vue de placer des capitaux ou d'aliéner les bâtiments à court terme est interdite. Tout changement de propriétaire doit être signalé officiellement.»

L'initiative prévoit que les terrains agricoles seraient soumis à un contrôle des prix. Seul l'intéressé qui offre la garantie qu'il les exploitera lui-même à des fins agricoles pourra les obtenir. Le montant fixé ne doit pas dépasser le double de la valeur de rendement. De plus, les agriculteurs n'ont plus la possibilité de remettre à leurs enfants des terres que ceux-ci n'exploiteraient pas personnellement.

L'ensemble du marché immobilier serait bouleversé par ce nouveau texte constitutionnel, car, pour devenir propriétaire du sol ou d'un logement, il faut en prouver le besoin. La diminution de valeur vénale des biens-fonds nécessiterait pour les banques une révision des garanties hypothécaires. Ce phénomène aurait des conséquences fâcheuses pour les agriculteurs fortement endettés.

Le Valais qui est habité par «un peuple de propriétaires» serait fortement lésé par l'acceptation d'une telle initiative. Ces propositions sont irréalistes et incontrôlables. L'application exige un gonflement de l'appareil administratif qui tombe à la charge du contribuable.

Vu le caractère excessif de cette initiative, le Groupement de la population de montagne du Valais romand propose de refuser l'initiative «ville-campagne».

Il s'attend toutefois à ce que les Chambres fédérales apportent des améliorations considérables au projet du Conseil fédéral sur la révision du droit foncier rural. Il souhaite aussi une meilleure application de la loi sur l'aménagement du territoire.

Groupement de la population de montagne du Valais romand

Association valaisanne pour la défense du sol agricole

Aussi du positif

Il y a quelques mois se constituait une nouvelle association agricole ayant pour but la défense du sol agricole. L'inquiétude des paysans confrontés à la pression sur les prix d'achat et de location des vignes, des vergers, des prés et terres ouvertes a amené nombre d'entre eux à souscrire aux objectifs de notre association. A ce jour, près de 400 propriétaires fonciers en sont membres.

Le comité de l'Association valaisanne de défense du sol agricole (AVDSA) exprime les considérations suivantes concernant l'initiative «ville-campagne».

Rappelons que le but essentiel de l'initiative vise à restituer le sol à ceux qui l'utilisent. A ce sujet, il est vrai que l'application trop stricte du principe de l'usage personnel n'est guère convaincante. Le droit de superficie ainsi que le fermage ont, dans des circonstances bien précises, fait leurs preuves et démontré leur intérêt économique. De même, on ne peut passer sous silence les contraintes imposées à la mise à disposition de locaux commerciaux.

Comment ne pas comprendre également les craintes des propriétaires fonciers concernant la transmission des biens-fonds familiaux.

Pourtant, les faits sont là. Le prix du sol, en zone agricole ou en zone urbaine, est sans rapport

avec sa valeur d'usage. Notre association relève que la législation foncière actuelle n'a pas les moyens d'enrayer la pression exercée sur le prix des terres et des exploitations agricoles. Corollaire à cette tendance, l'endettement et la perte de compétitivité des produits agricoles.

L'initiative «ville-campagne» a le mérite d'amener au grand jour les mécanismes de la spéculation foncière.

Elle propose plusieurs solutions intéressantes, comme:

- le contrôle des prix des biens-fonds agricoles;

- l'interdiction d'acquérir des immeubles en vue de placements spéculatifs;

- le renforcement de la position des agriculteurs sur le marché foncier rural;

- la meilleure transparence des opérations immobilières par la publication officielle au registre foncier;

- l'encouragement à la construction d'appartements à loyers modérés;

- l'accélération de la procédure pour la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle, dont les effets contribuent grandement à la surchauffe de la construction et à l'envol du prix des terres et des loyers.

L'initiative «ville-campagne» entraînerait une réforme fonda-

mentale de la propriété. La solution proposée peut paraître sévère. Elle n'en pose pas moins une question cruciale: «Comment gérer l'espace vital dans lequel nous vivons sans toucher au droit absolu de la propriété foncière et immobilière?»

Il faut noter que le message publié par le Conseil fédéral relatif au projet de droit foncier rural est bien modeste et ne répond pas à l'attente du monde agricole.

Le comité de l'Association valaisanne pour la défense du sol agricole, conscient des lacunes que comporte cette initiative, considère néanmoins que ses buts sont louables. Il estime qu'en cas d'acceptation, les Chambres fédérales auront largement l'occasion de moduler et corriger, à travers la législation d'application, les excès du texte de l'initiative.

Il convient de ne pas baisser les bras face à la spéculation foncière en donnant un mandat clair à nos autorités.

En lui réservant un bon score, cette initiative permettra aux Chambres fédérales de mettre sur pied un droit foncier digne de ce nom.

Voilà pourquoi le comité de l'AVDSA encourage ses membres à dire «oui» à cette initiative.

Association valaisanne pour la défense du sol agricole

Initiative des quarante heures

Une durée légale pour tous

La dernière ligne droite est lancée. Position et opposition. Accord et désaccord. Tous les ingrédients d'une longue campagne sont aujourd'hui ancrés dans nos consciences et c'est à nous, le peuple, de trancher les 3 et 4 décembre prochain, pour une réduction hebdomadaire du travail à quarante heures.

Certains détracteurs de l'initiative prétendent que l'Union syndicale suisse, en imposant une durée légale du travail, vide de leur substance les conventions collectives. Ce que les opposants ignorent en fait, c'est que l'initiative est le seul moyen pour que tous les secteurs économiques profitent d'une durée légale du travail. En effet, si toutes les branches pouvaient être soumises à une convention collective, les réductions hebdomadaires de travail seraient,

à leur tour, négociées conventionnellement. Tel n'est pas le cas et le patronat peut s'enorgueillir, lui qui fait barrage bien souvent à la mise en place de conventions collectives négociées par les syndicats; lui qui n'ignore pas que les secteurs les plus mal lotis en matière de durée du travail sont les secteurs les plus mal représentés syndicalement.

La seule solution, pour l'Union syndicale suisse, est donc une telle initiative qui permet de mettre tous les travailleurs au même niveau et de pouvoir jouir de plus de loisirs et d'une meilleure vie de famille.

Dans la chimie, secteur de mon activité professionnelle, la réduction hebdomadaire du travail est une vieille revendication. Nous nous sommes toujours mobilisés derrière celle-ci, pour rattraper nos voisins européens, d'une part, et

en constatant, d'autre part, que partout où la durée hebdomadaire du travail était obtenue conventionnellement, la productivité ne cessait de croître, assurant par là les places de travail.

Alors, même si dès 1990, je serai au bénéfice de la durée hebdomadaire du travail à quarante heures, grâce à la convention collective, rien ne m'empêchera d'aller soutenir l'initiative de l'Union syndicale suisse en faveur des quarante heures les 3 et 4 décembre prochain.

J'invite du reste tout le monde à faire de même, car d'une durée légale du travail pour tous dépendent nos progrès sociaux.

Justin Aymon
délégué FTCP
à l'Union
syndicale valaisanne

L'Etat spéculateur

En décembre prochain, le peuple et les cantons suisses auront à en découdre avec une initiative «ville-campagne» contre la spéculation foncière qui entend introduire dans la Constitution fédérale un nouvel article 22ter.

Cet article, tout en précisant que la propriété est garantie (!) entend créer les bases légales de toute une série de mesures contraignantes qui limiteront gravement la liberté d'acquisition et la vente d'immeubles.

C'est ainsi que les immeubles ne pourront être acquis que pour un usage personnel dont le besoin doit être prouvé ou en vue de la mise à disposition de logements à des prix avantageux. L'acquisition d'immeubles en vue de placer des capitaux ou de réaliser une opération immobilière à court terme est interdite. Les biens-fonds ruraux non équipés en terrains à bâtir seront soumis à un contrôle des prix auxquels ne devront pas dépasser le double de la valeur de rendement. De plus, les biens-fonds feront l'objet d'un usage et d'une exploitation personnels, à des fins exclusivement agricole.

En cas d'expropriation il n'y aura lieu de verser une indemnité que si la jouissance de l'objet est supprimée ou limitée. Enfin, si la législation devant résulter de l'application du nouvel article 22ter n'est pas en vigueur dans les six ans suivant l'acceptation de l'article constitutionnel, les tribunaux civils ordinaires seront autorisés à l'appliquer immédiatement, sur

plainte. Il convient de préciser que l'initiative est officiellement soutenue par les partis suisses de gauche et divers groupements écologiques tels que le WWF.

En voulant supprimer la spéculation, l'initiative entend instituer un véritable carcan étatique sur le régime de la propriété foncière. Qu'on en juge: l'article 22ter proposé vise à la fois la politique d'aménagement du territoire, la politique du logement, celle du contrôle des prix du sol et enfin celle du droit successoral. Ainsi qu'on l'a déjà relevé, il vide totalement la propriété de son essence.

L'Etat jugera de la nature du principe et de l'étendue du besoin personnel à être propriétaire. Il fixera la valeur des terres agricoles. Il contraindra l'héritier à aliéner son bien successoral et en cas de refus, à procéder à une vente forcée. Il interdira tous placements financiers dans l'immobilier. Cette initiative est donc abusive. Elle implique une immixtion inacceptable des pouvoirs publics dans la sphère privée.

Dès lors, la méthode choisie pour lutter contre la spéculation foncière s'apparente plus à une pure et simple confiscation du sol et du logement avec tout le cortège bureaucratique qui accompagne généralement les intrusions de l'Etat dans la sphère privée. Les Valaisans - dont seuls 307 d'entre eux ont signé le texte de l'initiative - sauront sanctionner justement un projet constitutionnel qui, «bonjour les dégâts», ne leur apportera que déboires et restrictions

et qui, sous le prétexte de combattre la spéculation privée, instaurera la spéculation de l'Etat.

Pierre de Chastonay

Un pas vers la CEE

L'Europe de 1993 est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Le Conseil fédéral a ainsi récemment publié un important rapport sur les relations de la Suisse avec la CEE. On en retiendra deux éléments: d'une part, la Suisse ne peut pas, vu sa neutralité et son système de démocratie directe, adhérer à la CEE. D'autre part, notre pays devra tout faire à l'avenir pour faciliter la collaboration avec l'Europe des Douze.

En clair, il s'agit, à chaque fois que nous devons prendre une décision, de vérifier la conformité de ces décisions avec les règles juridiques et politiques du Marché commun. A titre d'exemple, on parle de réforme de la fiscalité avec le remplacement de l'ICHA par la TVA ou de création de nouvelles transversales ferroviaires pour répondre aux besoins européens de

Une baudruche à dégonfler

L'initiative pour la réduction de la durée du travail lancée par l'Union syndicale suisse a déclenché un branle-bas de combat dans les rangs patronaux et dans les partis qui défendent leurs intérêts. Difficile cependant de ressortir les arguments habituels, faisant croire à la ruine de l'économie ou d'invoquer les besoins de l'industrie d'exportation, alors que celle-ci a rarement été aussi prospère, bien qu'elle ait déjà adopté la semaine de quarante heures. L'initiative syndicale peut donc difficilement être accusée de nuire à la capacité concurrentielle de l'économie suisse.

Aussi se rabat-on sur le tertiaire notamment sur l'hôtellerie et la restauration, le commerce de détail, les grands magasins, etc. Et l'on entend dans ce domaine des

absurdités, à moins que ce ne soient des mensonges incidemment propagés. Par exemple, que si la loi était acceptée, il faudrait du jour au lendemain réduire la durée du travail à quarante heures, ce qui amènerait nombre de petits commerces à fermer leurs portes ou les acculerait à la faillite.

L'initiative propose en effet de réduire progressivement la durée du travail afin de tenir compte des situations différentes au départ. Les professions les plus défavorisées parviendront aux quarante heures dans la seconde moitié des années nonante. Et même dans l'hôtellerie et la restauration, la semaine de quarante heures ne deviendra obligatoire pour le personnel de service qu'à partir du 1er janvier 1999. Enfin pour tenir compte des fluctuations saison-

nières, l'initiative utilise les expressions «durée moyenne» et «durée maximum» du travail. Elle reprend ainsi les termes des dispositions légales actuelles. Les horaires pourront donc s'adapter aux fluctuations saisonnières et permettre aux salariés de faire varier légèrement le début et la fin de la journée de travail.

On peut donc affirmer sans crainte que la semaine de quarante heures à venir est un progrès fondamental pour toutes les branches. Pour tous salariés, quel que soit le poids actuel de leurs tâches, elle peut déboucher sur un allègement concret. Mais il faut, pour cela, commencer par mettre un oui dans l'urne le 4 décembre prochain.

Gérald Jordan,
président de l'Union
syndicale valaisanne

Une vie mieux remplie

Chère collègue,
Cher collègue,
L'affaire est importante, aussi nous permettez-nous de retenir votre attention. Le 4 décembre 1988, le peuple sera appelé à s'exprimer sur l'initiative en faveur des quarante heures. Peut-être que vous vous posez la question: «Mais pourquoi une semaine de quarante heures?» En avons-nous besoin? Il est évident que nous en avons besoin! Le travail grignote notre temps, celui des loisirs, celui du repos. Nous avons besoin d'une vie mieux remplie. Le travail est devenu plus stressant, la vie quotidienne toujours plus trépidante. Il faut donc plus de temps pour récupérer et quarante heures, ce sont deux heures de stress en moins. Plus de loisirs, cela signifie un pas de plus vers l'humanisation des conditions de travail. Et puis, jusqu'à présent, aucun patron n'a

promis qu'au cas où la semaine de quarante-deux heures serait maintenue, il renoncerait à la rationalisation et aux fortes cadences de travail.

Allez aux urnes le 4 décembre et votez pour les quarante heures. Oui: pour vous, pour votre famille et pour que nous ayons des vies mieux remplies.

Nous vous en remercions.
Union PTT
section Valais romand poste
Jean-Paul Crettol

Dernier délai de réception des textes
Lundi 28 novembre à 14 heures





Monsieur et Madame Luc PERRIN, Anne et Marek;
Monsieur et Madame Jean-Philippe BERNEY-PERRIN,
Muriel et Marc;
Monsieur et Madame Jean-Pierre PERRIN, Stéphanie;
Monsieur et Madame André PERRIN, Adrien et
Aurélien;
Monsieur et Madame Michel PERRIN, Tilman et Nils;
Monsieur et Madame François PERRIN, Ludovic,
Letissia et Jessica, à Moudon;
Mesdames Charlotte et Cécile MAURON, à Bulle;
Monsieur Maurice BEAUD, à Montreux;
Madame Marthe PERRIN, ses enfants, petits-enfants et
arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Raymond FREBOURG, Fabrice
et Régis;
La famille de feu Claude BOUDSOCQ;

Les familles BEAUD, RUFFIEUX, PERRIN, SEYDOUX,
ARNOLD, parentes, alliées et amies ont la grande douleur
de faire part du décès de

Monsieur Henri PERRIN

leur très cher père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin,
parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le
25 novembre 1988.

Le défunt repose à la chapelle des Rois à Genève.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale
Sainte-Jeanne-de-Chantal, avenue d'Aire 3, à Genève, le
lundi 28 novembre 1988, à 15 heures.

L'inhumation suivra au cimetière du Petit-Saconnex.

Plutôt que d'envoyer des fleurs en souvenir du défunt,
vous pouvez penser à Caritas Genève, c.c.p. 12-2726-2.

Domicile de la famille: Luc Perrin, chemin des Grives 5,
1226 Thonex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de la maison H. Müller Fabrique de moules, à Châteauneuf-Conthey

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Walter ZAHND

père de leur fidèle collaborateur et collègue Peter Zahnd.



Dans l'impossibilité de répondre à tant de marques de sympathie,
la famille de

Monsieur Camille FAVRE-GLASSEY

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs
offrandes, leurs dons de messes, l'ont aidée dans ces moments
difficiles.

Vex, novembre 1988.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sym-
pathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Emile EBENER

exprime sa plus vive gratitude à tous ceux qui, par leur présence,
leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, l'ont entou-
rée dans sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Novembre 1988.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sym-
pathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Emile TERRETTAZ

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous
avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos
dons, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs, de
couronnes et de gerbes. Elle vous prie de trouver ici l'expression
de sa plus profonde reconnaissance.

Saxon, novembre 1988.

France 1989

Le prix de l'équilibre budgétaire

Les hasards du calendrier ont réuni cette semaine
deux budgets dont l'équilibre se paie cher: celui de la
CEE, qui génère un certain modèle d'agriculture,
celui de la SNCF, qui laisse transparaître un certain
concept du transport ferroviaire.

Les ministres des Finances des
Douze ont adopté mardi, sans
grande discussion, le budget de la
CEE pour 1989, soit 43 milliards
de francs. Pour la première fois,
les dépenses agricoles, qui ont re-
présenté pendant vingt ans les
trois quarts de ce budget, retom-
bent à moins de 60 %.

Pour atteindre ce résultat, on a
soumis l'agriculture européenne à
la loi du forçage: quotas laitiers,
plafonnement du soutien financier
aux productions de céréales et
d'oléagineux, enfin, gel des terres,
c'est-à-dire, pour la France, mise
en friche de 300 000 hectares en
1989. La purge va croissante et elle
est administrée par des gouverne-

ments de gauche, Michel Rocard,
par exemple, en 1984, pour les
quotas laitiers, ou de droite, Fran-
çois Guillaume pour le gel des ter-
res en 1987.

Par-delà ce malthusianisme, on
voit bien le scénario, qui s'annonce
pour la France et ses terroirs: des
productions qui basculent dans la
pénurie, comme c'est déjà le cas
pour le lait dans certaines régions,
6 % d'actifs paysans, c'est-à-dire
moins d'un million de personnes,
le retour à la jachère pour des ter-
res à médiocre rendement.

**Pas d'épicerie
mais des bistrotts...**

L'Institut français de la statistique

vient de donner un contenu vivant,
pour ne pas dire imagé, à cette
France des quotas, des stabilisa-
teurs de production, de la friche:
3600 communes sont aujourd'hui
sans épicerie et malheur aux per-
sonnes âgées dépourvues de voi-
ture, une commune sur trois d'ail-
leurs étant privée de pompe à es-
sence.

Mais tout n'est pas perdu dans
cette France sénile, qui voit les
écarts de développement avec la
région parisienne se creuser à la
vitesse du TGV: deux communes
sur trois ont un club du troisième
âge et trois sur quatre un bistrot...

Le budget de la SNCF pour 1989
est parfaitement cohérent avec ce
modèle d'une France, dont les for-
ces vives sont de plus en plus à
Paris, dont les villages, dans cer-
taines régions, sont des mouiroirs,
voués au silence des cimetières et
la terre des friches inutiles.

La SNCF rétablira ses comptes,
ou peu s'en faut, en 1989. Mais à
quel prix? Sa réalité, ses ressour-
ces, son image dans l'opinion
s'identifient de plus en plus au
TGV, qui a absorbé ses investisse-
ments aux dépens de la sécurité.
Le TVG Paris-Lyon sera amorti en
moins de dix ans; le TGV ouest
sera inauguré par François Mitter-
rand l'année prochaine, celui du
nord en 1993 par Mitterrand ou un
autre.

Jean-Pierre Chevènement, mi-
nistre de la Défense et maire de
Belfort, soutenu par Paul-René
Martin, syndic de Lausanne, et

François Lachat, président du
Gouvernement du Jura, conduit
l'offensive pour réclamer dans un
placard publicitaire du «Monde»
un TGV France-Suisse, c'est-
à-dire Mulhouse-Dijon.

**On ferme pour éviter
les accidents...**

Pour le reste, c'est la grisaille, avec
moins de 50 % des investissements
en 1989 sur le réseau traditionnel,
un réseau d'ailleurs en peau de
chagrin, qui est d'ores et déjà
tombé à moins de 30 000 kilomè-
tres, sous le regard indifférent de
bataillons d'élus locaux, qui ne ré-
vent que TGV vers Paris, et qui se
réduira d'autant plus vite que le
syndrome de l'insécurité, généré
par les 70 morts de cette année,
aboutit à un constat simple: la fer-
meture des lignes est la meilleure
assurance contre l'insécurité. Mal-
heur aux solutions alternatives,
comme l'exploitation touristique du
Tonkin: elles perturbent cette
nouvelle quiétude...

Et chacun a deviné que, par-
delà le rideau de fumée du TGV,
la mort lente du réseau classique
frappe d'abord ces communes
sans épicerie, sans pompe à es-
sence et sans gare depuis long-
temps, cette France riche en ja-
chère et en personnes âgées, sans
intérêt pour les hommes politi-
ques, au contraire des infirmières,
postiers, mineurs, professeurs,
clientèle attirée du socialisme, qui
manifeste en permanence dans les
rues de Paris. Pierre Schäffer



Dieu a accueilli dans sa grande
miséricorde l'âme de sa fidèle
servante

Mademoiselle Blanche FARDEL

endormie dans la paix du
Christ le 25 novembre 1988, à
l'âge de 72 ans et réconfortée
par les sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Ginette et Joseph AYMON et leur fille Catherine;

Les familles de feu Joseph-Marie FARDEL, à Ayent et en
France;

Les familles de feu Adolphe SAVIOZ, à Ayent;

Les familles de feu Pierre SAVIOZ, à Ayent;

Madame veuve Germaine BÉTRISEY, ses enfants et petits-
enfants, à Ayent;

Bertha et Marcel SAVIOZ-JEAN et leurs enfants, à Ayent;

Ses filleuls et filleules;

ainsi que les familles parentes et amies.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église de Saint-
Romain, Ayent, le dimanche 27 novembre 1988, à 10 heures.

La défunte repose à la chapelle de Botyre, aujourd'hui samedi
26 novembre, dès 14 heures.

P. P. E.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et de
réconfort reçus et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la
famille de

Madame Cécile ROESSLI

et de

Madame Julie BURKET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur
présence, leurs dons de messes, leurs messages et leurs envois de
fleurs, l'ont entourée dans son deuil, et les prie de trouver ici
l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Bramois, novembre 1988.



Très touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du
décès de

Madame Albertine VARONIER- ZUMOFEN

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont
entourée, par leur présence aux obsèques, leurs envois de cou-
ronnes et de fleurs, leurs envois de messages, de dons destinés à
la rénovation de l'église Saint-Jean, leurs dons de messes.

Un merci particulier au doyen Bruno Lauber, à la société de
chant et à M^{me} Ursula Clavien.

Nous vous prions de garder un bon souvenir de la disparue et de
penser à elle dans vos prières.

Les familles en deuil.

Salquenen, novembre 1988.



Attaque à main armée Vendeuse grièvement blessée

WOHLEN (AG) (ATS). - Lors
d'une attaque à main armée dans
un magasin de chaussures à Woh-
len, une vendeuse de 63 ans, seule
dans le magasin, a été grièvement
blessée par balles hier. La police
cantonale argovienne a indiqué
hier soir qu'un inconnu est entré
vers 19 h 20 dans le magasin et a
tiré de sang-froid sur la vendeuse.

Bien que la vendeuse, griève-
ment blessée par balles à l'épaule
et au ventre, n'a pas encore pu

rendre compte de ce qui s'est
passé, la police part de l'hypothèse
qu'il s'agit d'une tentative de vol.
L'homme s'est enfui, vraisemblable-
ment sans emporter de butin.
Avant de s'évanouir, la vendeuse a
pu indiquer qu'elle n'avait encore
jamais vu cet homme à Wohlen.

En bref

● BERNE (ATS). - Le prix de la
Fondation Josef-Steiner, pour la
recherche sur le cancer, doté de
400 000 francs a été décerné hier à
Berne à deux chercheurs ouest-al-
lemands, Thomas Graf et Hartmut
Beug, et à un scientifique améri-
cain, Mariano Barbacid. C'est la
troisième fois que ce prix, consti-
tué à partir de la fortune d'un
pharmacien bernois décédé en
1983, est décerné.

● LAGOS (AP). - Un chauffard
en fuite a percuté au volant de son
véhicule une procession de fidèles
catholiques, tuant 15 personnes, a
rapporté Radio Lagos hier. Le
conducteur avait renversé une
femme et pris la fuite avant de
foncer dans le cortège de fidèles à
Imo (est du pays). Il s'était réfugié
dans un commissariat de police
pour échapper à la foule en colère,
mais certains avaient pu y pénétrer
et l'avaient roué de coups.

● HILVERSUM (ATS/AFP). -
Trois personnes sont mortes et
dix-huit autres ont été grièvement
brûlées jeudi soir dans l'incendie
d'un restaurant à Hilversum, au
centre des Pays-Bas, a indiqué la
police locale hier matin.



Les contemporains de la classe 1916 d'Ayent

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

Mademoiselle Blanche FARDEL

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.

Réunion de la classe au Café
des Alpes à Botyre, aujourd'hui
samedi 26 novembre, à
19 heures.



NOUS RAPPELONS LE SOUVENIR DE

Pierre FRANZETTI



28 novembre 1978
28 novembre 1988

à travers ces paroles d'un ami:
«Un an, cinq ans, dix ans... le
temps ne peut rien contre le
souvenir de Pierre que nous
gardons avec nous clair, aigu,
mais surtout indispensable.»



EN SOUVENIR DE

Monsieur Laurent GUÉRIN

1978 - 24 novembre - 1988

et de son frère

Monsieur Marcel GUÉRIN

1984 - 27 novembre - 1988

Déjà dix et quatre ans!
Vous êtes toujours présents
dans nos cœurs.

Vos frères et belles-sœurs,
neveux et nièces.

Une messe d'anniversaire sera
célébrée à l'église de Reve-
reulaz, aujourd'hui samedi
26 novembre 1988, à 19 h 30.

Séquestre et viol

Huit ans de prison

Parce qu'il a séquestré et violé une étudiante de 19 ans, en compagnie d'un copain, un requérant d'asile hongrois, de nationalité roumaine, vient d'écopier huit ans de prison. Une affaire de mœurs pénible qui a été jugée à huis clos mercredi 16 novembre dernier par la Cour du Tribunal cantonal.

(ddk). — On ne saura jamais pourquoi cette collégienne séduite a suivi les deux copains dans leur chambre au foyer Saint-Alexis, un jour de l'été 1987. Toujours est-il qu'une fois dans la chambre, les deux gars ont dévoilé leurs intentions sans se gêner puisque, pour parvenir à leurs fins, ils ont battu et séquestré durant une partie de la nuit, la

jeune fille qui opposait une vive résistance.

A voir le jugement, il semble qu'un seul des deux requérants d'asile ait réellement violé la prisonnière, le deuxième n'étant que complice.

La victime a pu produire des certificats médicaux attestant de lésions corporelles qui ne laissent aucun doute au sujet de son attitude révoltée.

Economies d'énergie

Serre pilote expérimentée avec succès

GENÈVE (ATS). — Economiser de l'énergie tout en cultivant sous serre des produits agricoles acceptables est parfaitement possible.

Le rapport final d'une expérience de chauffage d'une serre à l'eau tiède (environ 30 degrés) a été présenté hier au Centre européen de recherches nucléaires (CERN) à Genève. Cette expérience, organisée dans le cadre du programme de gestion de l'énergie du CERN, a été menée pendant six ans en collaboration avec le Centre horticole de Lullier (GE), la Station fédérale de Changins et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

L'étude s'est déroulée de janvier 1983 à juillet 1988 dans une serre horticole d'une surface de 663 m², chauffée par de l'eau tiède issue d'un rejet thermique du CERN.

Cette serre a été divisée en cinq parties, afin de permettre l'étude simultanée de divers systèmes de chauffage et de culture. A partir de 1985, les cinq parties ont été complètement individualisées et pourvues de différents systèmes d'économie d'énergie.

Pendant cette expérience, onze essais agronomiques ont été réalisés et dans chaque cas, on a procédé à des cultures dans le sol et hors du sol. Cette expérience a montré qu'il était possible de chauffer intégralement une serre bien conçue avec de l'eau tiède, à

condition de disposer d'échangeurs de chaleur.

Le rejet thermique du CERN a couvert 38% des besoins en chauffage auxiliaire, soit l'équivalent de 14 litres de mazout par mètre carré et par année. Les scientifiques ont trouvé particulièrement intéressante l'utilisation d'écrans thermiques car elle a permis une diminution des besoins de 37%, ce qui représente une économie annuelle de 20 litres de mazout par mètre carré de surface cultivée.

Par ailleurs, le recours à des systèmes de chauffage sur le sol ou dans le sol a permis des économies supplémentaires de 15 à 25% par rapport au chauffage aérien. En revanche, l'étude des pompes à chaleur a montré l'intérêt limité de ce système. Il s'avère en effet plus rentable d'investir dans des mesures d'économie d'énergie (chauffage au sol, écrans thermiques, etc.).

En Suisse, la surface des serres en verre représente environ 250 hectares (deux tiers pour la floriculture, un tiers cultures maraichères). Le chauffage d'une telle surface représente une consommation annuelle de 100 millions de litres de mazout. En se fondant sur l'expérience de serre pilote du CERN, les hommes de science ont estimé que l'économie résultant d'une amélioration des serres existantes pourrait être de 50 millions de litres de mazout par an.

Hôpital régional de Brigue

Nouvelles conditions salariales: tout le monde est content

BRIGUE (and). — Réuni en séance, hier après-midi, le conseil d'administration de l'hôpital de Brigue a tranché en faveur du personnel dans le conflit social qui couvait dans l'établissement depuis l'introduction du 13^e salaire à Viège. Des pourparlers avec la direction et les syndicats avait créé un climat de confiance en début de semaine, climat qui avait conduit les syndicats à renoncer à remettre la pétition signée par la majorité du personnel hospitalier au président du conseil d'administration Alfred Escher. Pétition qui demandait en substance les améliorations sociales décidées hier par la maison.

Les sept points annoncés hier à 17 h 30 au personnel réuni dans la cantine de l'hôpital par le conseil d'administration au complet reprennent en partie les décisions du

Parlement et du groupement des établissements hospitaliers du Valais, mais leur spécificité réside dans l'octroi immédiat du 13^e salaire pour 1988 et la décision d'introduire une commission du personnel représentative. Le réexamen des conditions salariales de tout les collaborateurs et collaboratrices nécessitera encore beaucoup de travail administratif. Voici la liste de ces décisions saluées par les applaudissements du personnel.

1. Adéquation nécessaire des salaires au niveau de celui en vigueur dans les établissements de santé cantonaux et adaptation générale des salaires du personnel soignant.
2. Augmentation de 2,5% du salaire réel et forfait supplémentaire de 500 francs dès le 1^{er} janvier 1989.

3. Augmentation des indemnités pour le travail nocturne, de dimanche et de piquet. Dès le début de l'année prochaine elles passent de 2 fr. 50 à 4 francs par heure.

4. Compensation du renchérissement.

5. Introduction du 13^e salaire pour l'ensemble du personnel (sans les médecins) dès 1988.

6. Réexamen général des conditions salariales et d'emploi en tenant compte des qualifications et des fonctions.

7. Le conseil d'administration et la direction salueraient la création d'une commission du personnel interne représentant tous les secteurs de l'hôpital, cela entre autres pour améliorer l'information.

Tout en relevant que ces décisions ont été préparées de longue

date et retardées en partie pour mieux pouvoir tenir compte des délibérations du Grand Conseil, Me Alfred Escher précise que les sommes nécessaires à financer ces décisions seront inscrites définitivement dans les budgets et les comptes de l'hôpital de Brigue. Pour l'année en cours, ces décisions coûtent environ 670 000 francs et il faudra compter avec des dépenses supplémentaires annuelles de l'ordre de 2 millions de francs pour les années à venir. Le nouveau directeur de l'hôpital Walter Borter peut donc débrancher son activité sur des bases solides et compter avec un personnel satisfait. Enfin, l'on rappelle hier à Brigue que GEHLEVAL reste aux yeux des responsables de Brigue le cadre normal et idéal pour les négociations salariales.

Déravage près de Riddes

Deux blessés

Hier vers 14 h 15, M. Jean-Marc Abbet, né en 1961, domicilié à Vollèges, circulait au volant de sa voiture sur la route secondaire de Riddes en direction d'Aproz.

Peu après la SEBA, son véhicule partit en dérapage et sortit de la route à gauche. Le conducteur et son passager, M. Henri-Claude Moulin, né en 1963, domicilié à Vollèges, ont été blessés et hospitalisés.

Votations fédérales

Action volante

La FOBB communique que dans le cadre de la campagne contre l'initiative de l'action nationale «pour la limitation de l'immigration» une montgolfière survolera le Valais. Elle se trouvera le samedi 26 novembre vers 11 heures au-dessus de la Planta à Sion.

Incendie à Roche

ROCHE (gib). — Jeudi, vers 18 h 30, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble de MM. Samuel et Claude Maillard, à Roche. Le feu a pris dans le logement. Les causes ne sont pas établies pour l'instant. Ce sinistre a été combattu par les sapeurs-pompiers de Roche et quelques hommes du centre de renfort d'Aigle. Les dégâts ne sont pas encore évalués. Tout l'intérieur de l'immeuble est détruit.

Après le schisme d'Ecône

Le pape approuve la Fraternité Saint-Pierre

«L'affaire d'Ecône» franchit une nouvelle étape: Jean Paul II approuve le décret d'érection canonique de la Fraternité Saint-Pierre.

Celle-ci, on s'en souvient, fut fondée à l'abbaye cistercienne de Hauterive (Fribourg), le 18 juillet dernier, trois semaines après le schisme d'Ecône, par des prêtres et des diacres attachés jusqu'alors à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X de Mgr Lefebvre. Peu avant, le pape avait constitué, sous la présidence du cardinal Augustin Meyer, la commission des «Ecclesia Dei adflicta» pour faciliter la pleine réinsertion dans l'Eglise d'anciens adeptes de Mgr Lefebvre.

Utiliser l'ancien missel

Le décret d'érection de la Fraternité Saint-Pierre souligne que cette association se propose comme but «la sanctification des prêtres dans l'exercice de leur ministère pastoral». Elle est une «société de vie apostolique». C'est donc le statut d'instituts, comme les Lazaristes, les Sulpiciens ou, plus près de

nous, la Société des missions d'Immensee.

Cette nouvelle association de prêtres est de droit pontifical. Elle est soumise à l'article 611 du nouveau code de droit canonique, qui lui assure, entre autres, le droit «d'avoir une église» ouverte au culte (et non seulement un oratoire), évidemment avec l'accord de l'évêque du diocèse. Dans leurs lieux de culte, les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre pourront utiliser le missel romain d'avant la récente réforme liturgique.

Favoriser l'union

La Fraternité Saint-Pierre jouit d'une pleine autonomie pour le recrutement et la formation de ses membres. Une fois ordonnés, les jeunes clercs seront incardinés à la Fraternité Saint-Pierre elle-même.

Le décret, signé par le pape, demande aux membres de la Fraternité Saint-Pierre de «s'appliquer avec diligence à favoriser l'union» dans le diocèse. Ils suivront les prescriptions du droit, plus spécialement en ce qui concerne la li-

céité de la célébration des sacrements de pénitence et du mariage.

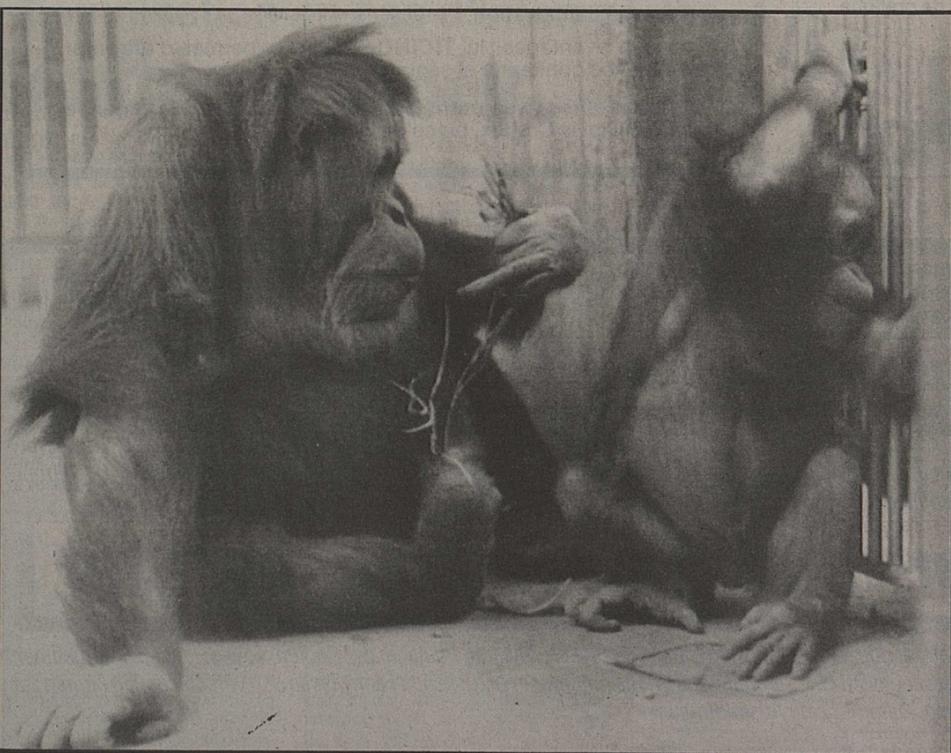
Le supérieur général est nommé par la commission romaine, instituée le 2 juillet dernier. C'est, actuellement, l'abbé Joseph Bissig, 36 ans, Suisse, ancien assistant du supérieur général de la Fraternité Saint-Pie-X d'Ecône.

L'abbé Bissig travaille au développement d'un séminaire «traditionaliste» bilingue (allemand et français), à Wiggratz (Bavière). Groupant déjà une trentaine de séminaristes, cet institut a inauguré ses cours le 28 octobre dernier. Selon le désir de l'Eglise, l'enseignement de la théologie repose sur la solide doctrine de saint Thomas d'Aquin. La première ordination aura lieu le 10 décembre prochain.

L'approbation de la Fraternité Saint-Pierre marque une étape décisive dans les efforts de Jean Paul II pour aider les anciens adeptes de Mgr Lefebvre, soucieux de rester unis au successeur de Pierre dans l'Eglise catholique, en conservant leurs traditions spirituelles et liturgiques. **Georges Huber**

Zoo de Bâle

La vieille dame orang-outan est morte



«Kiki» et son dernier rejeton.

BÂLE (ATS). — «Kiki», une vieille dame orang-outan de plus de 40 ans, est morte d'un cancer le mois dernier au zoo de Bâle. En 1958, elle avait mis au monde le premier bébé orang-outan né dans un zoo suisse. «Kiki» est le troisième orang-outan mort cette année au Zoo de Bâle, a indiqué hier ce dernier dans un communiqué.

Venant de Sumatra, «Kiki» est

arrivée à Bâle en 1954, après un passage dans un zoo de Hambourg. Elle est tombée malade en octobre dernier, ayant des problèmes pour boire et manger. Les responsables du zoo ont alors trouvé dans sa bouche un abcès long de 10 cm et large de 4 cm. «Kiki» a alors été opérée: la tumeur était grosse comme le poing et le cancer avait déjà proliféré

jusque sous les yeux. Il avait également atteint les ganglions lymphatiques.

En mars dernier déjà, un jeune orang-outan, nommé «Kojong», était mort des suites d'une blessure au crâne reçue dans une bagarre avec ses congénères. Plus tard, un autre jeune, le petit «Kupang», est mort d'une pneumonie.

Une mission de l'ONU dans l'Afghanistan libéré

De retour d'un périple de six semaines dans sept provinces libérées de l'Afghanistan, une mission de l'opération d'aide humanitaire de l'ONU, dénommée Salam III, a rendu compte de ses impressions devant la presse hier matin.

Fort de cinq personnes des organisations internationales, accompagnée de représentants de trois des sept mouvements de la Résistance, la mission a parcouru à pied et à cheval sept provinces. Pénétrant en Afghanistan par un col enneigé dont l'altitude est de

5000 mètres, la mission s'est d'abord rendue au Panshir.

Dans cette province — comme dans les autres — elle a été frappée par deux faits: contrairement à d'autres pays du tiers monde, les gens sont pauvres, mais ne meurent pas de faim. Partout où c'est possible, ils reviennent chez eux et essaient de se grouper dans des maisons reconstruites avec les moyens disponibles; il veut être sur place pour les premiers travaux des champs au printemps. Ensuite, la structure sociale de la société afghane n'a pas disparu; des conseils de chefs se réunissent régulièrement; ils savent exactement ce dont ils ont besoin. Nulle trace de «mentalité d'assisté», qui tend la main.

Au Panshir, la mission a été horrifiée par les dégâts causés par la guerre. La vallée est détruite à 95%. Aucune maison n'a été épargnée. Les champs sont bouleversés par la bataille; mines et obus non explosés rendent l'accès aux champs dangereux. Le système d'irrigation est détruit, ainsi que les routes. Le seul hôpital qui fonctionne pratique à 90% de la chirurgie de guerre, à la suite des explosions de mines. Et pourtant les gens reviennent... Ce sont tous des «réfugiés de l'intérieur» ayant fui les combats dans d'autres vallées. Dans cette région, l'ONU a défini ses priorités d'assistance:

nourriture, reconstruction de l'habitat, remise en état des systèmes d'irrigation et déminage des champs, fourniture de semences et d'engrais, assistance vétérinaire pour le cheptel qui a terriblement souffert et réfection des routes.

Plus au sud, la mission est arrivée dans la première capitale provinciale libérée, à Kayan. La garnison de l'armée de Kaboul avait été faite prisonnière; désarmée, elle fut relâchée. Les fonctionnaires du gouvernement furent également emprisonnés, puis libérés. Le bazar, ainsi que de nombreuses maisons ont subi de graves dégâts. Mais les échanges commerciaux ont repris.

La mission a observé deux bombardements, le long d'une des routes principales du pays et près de Razni.

Un sujet préoccupe les envoyés de l'ONU: toutes les écoles ont été systématiquement détruites. Une génération d'enfants a grandi sans instruction, alors que les jeunes gens n'ont connu que la guerre. Il faudra du temps pour corriger ce déséquilibre.

Une autre mission de l'ONU s'était rendue cet été dans les zones contrôlées par le gouvernement. Ses constatations sont similaires. Une quatrième va bientôt se rendre dans l'est du pays, en partant de l'Iran.

Aujourd'hui, le «coordinateur spécial de l'aide humanitaire pour l'Afghanistan», le prince Sadruddin Aga Khan, a reçu des promesses pour 886 millions de dollars. Cela suffit pour la première année. Aucun réfugié n'est encore rentré en Afghanistan en provenance du Pakistan, a souligné le délégué du HCR. Ce sera sans doute pour le printemps. **P.-E. Dentan**

BON POUR 1 COCKTAIL

RIDDES - Salle de l'Abeille
Samedi 26 novembre
dès 21 heures
SOIRÉE DANSANTE
animée par DISC-OASIS
Organisation:
Groupe Animation Jeunesse

En attraction: Election
MISS ABEILLE!!!

Renseignement et inscriptions
 Tea-Room des 2 Gare à Riddes **(027) 86 24 86**

● Nombreux cadeaux dont 1 voyage à **Paris**

Jeune femme
C.F.C. restaurant
 cherche travail dans boutique ou magasin, à Sion ou environs. Libre tout de suite.
 Faire offres sous chiffre Q 36-302171, Publicitas, 1951 Sion.
 036-302171

Urgent!
Hôtel Plampras à Chandolin cherche pour la soirée du 31 décembre
accordeoniste
ou
musicien
 Tél. (027) 65 21 29 ou (021) 963 56 67.
 036-067807

Morgins. Cherche
1er(ère) coiffeur(euse)
mixte
 Tél. (025) 77 19 61.
 036-426044

MARTIGNY

Pour compléter notre centre de développement de Martigny, nous cherchons

analystes-programmeurs(euses) expérimenté(e)s ou **jeunes gens, niveau universitaire** qui désirent faire carrière dans l'informatique.

Nous travaillons:
 - sur un ordinateur 3081/K
 - bandes magnétiques 3420/3480
 - réseau de télétraitement sur tout le territoire suisse
 - imprimantes à laser.

Nos logiciels principaux sont:
 - MVS XA
 - CICS
 - Base de données relationnelle DB/2
 - Disoss
 - Langage COBOL.

Nous offrons:
 - la possibilité de compléter sa formation
 - un travail intéressant dans une équipe dynamique
 - les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veillez adresser vos offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, à:

PUBLICITAS
 CENTRE INFORMATIQUE ET ORGANISATION
 Service du personnel
 Avenue des Mousquines 4, 1005 LAUSANNE

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Office commercial et professionnel cherche pour compléter sa petite équipe dès le début de l'année prochaine

une employée de commerce

au bénéfice bonne formation de base (diplôme de commerce ou apprentissage), apte à prendre des responsabilités et à faire preuve d'initiative. Une bonne connaissance de l'allemand, surtout parlé est indispensable. Débutante acceptée.

Offres manuscrites à Jacques Bérard, Avenue de la Gare 1, Châteauneuf, 1964 Conthey

Bureau d'architecture, 30 ans d'expérience,

engage en vue de son extension à Sion, dès le 1er janvier 1989

dessinateur en bâtiment
secrétaire

Préférence sera donnée à candidate connaissant traitement de texte et sténo.

Date d'entrée: début 1989 ou à convenir.

Faire offres sous chiffre X 36-067938, Publicitas, 1951 Sion.
 036-067938

DEPAIR SA
 appareils de ventilation - climatisation

ILES FALCON 3960 SIERRE

cherche

secrétaire expérimentée

avec sens des responsabilités. Travail varié. Emploi à plein temps.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae.

Famille près de Heidelberg-Allemagne cherche

jeune fille au pair

18 ans pour s'occuper des enfants dès janvier 1989.

Ecrire (en français) à Kai Ruffmann, Kandelbachweg 9 A, 6802 Ladenburg.
 036-401288

On cherche pour

secrétariat - réception - divers

personne ayant une bonne formation commerciale pour poste à responsabilités requérant de l'initiative. Langues et expérience souhaitées. Horaire 40 heures/semaine (y compris week-ends et soirées). Entrée et salaire à convenir. Discretion assurée.

Faire offre écrite, avec curriculum vitae, à Fondation Pierre Gianadda, 1920 Martigny.
 143.343981

Gagnez plus que votre argent de poche ou que votre salaire

Tél. (026) 6 20 44.
 036-834533

AMI Clinique Générale de Sion

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

infirmières en soins généraux
 à temps complet et partiel

infirmières veilleuses de nuit

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec M. B. Fallot, infirmier-chef général, au no de téléphone (027) 21 31 81.
 Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels ainsi que d'une photographie récente, sont à adresser à la direction de la clinique, case postale, 1951 Sion.
 036-518636

Votre idéal... c'est le nôtre!
 Pour postes fixes ou missions temporaires, nous cherchons.

charpentiers menuisiers ébénistes

avec CFC ou quelques années de pratique ainsi que des aides.

35, av. de la Gare 1950 Sion

idealjob
 Conseils en personnel 21 31 11

Ticino Vita Ticino Leben Ticino Vie

L'agence générale de la TICINO VIE de Martigny engage des **collaborateurs ou collaboratrices** au service externe.

Chez nous, vous trouverez de la considération, un meilleur salaire, au service d'une société jeune, dynamique et classée parmi les meilleures.

Son appartenance à l'AMERICAN INTERNATIONAL GROUP lui confère:

- universalité
- expérience internationale
- capacité d'innovation.

Avec ces avantages, la TICINO VIE vous permet d'affronter l'avenir avec confiance et sécurité.

Faites vos offres avec curriculum vitae à: TICINO VIE, agence générale Clovis Crettex, place de Rome 1, 1920 Martigny.
 36-91084

... être libre et indépendant...

Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser. Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons

représentant(e)s
 (activité précédente peu importante).

Nous demandons:
 ● assiduité et engagement total.

Nous offrons:
 ● position de vie assurée
 ● assistance de vente continue
 ● prestations sociales modernes.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de retourner le coupon ci-dessous à:
 Case postale 47, 1950 Sion.

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ Date de naiss.: _____
 Localité: _____ Etat civil: _____
 Tél.: _____ Prof.: _____

44-656133

Jeune homme
 cherche place

dans fiduciaire et agence immobilière. Langues: all., franç., angl., italien.
 Tél.(028) 42 31 35.
 036-518626

Café-Restaurant du Cheval-Blanc, à Sion
 cherche **sommelière** à la demi-journée.
 Tél. (027) 22 18 67, le matin.
 036-068071

PIZZERIA LA BOHÈME CONTHEY

cherche, pour le vendredi, le samedi soir et le dimanche midi,

extra
 pour le buffet

serveur(euse)
 Horaire du matin. Sans permis s'abstenir.
 Tél. (027) 36 38 28.
 36-068020

Dauerstellen für Industrie und Gewerbe

Beratungsgespräche mit Flair!

Unser Auftraggeber ist eine weltweit tätige und für ihre Qualität bekannte Unternehmung im Bauberggewerbe. Bereits heute zählt unser Auftraggeber zu den grössten Unternehmen dieser Art in der Schweiz. Zur Erweiterung ihrer Dienstleistungen suchen wir den in der Region tätigen

Firmen- und Anwendungsberater

Die zu betreuende Kundschaft sind Gipser-, Baugeschäfte und Planer in der Region, sowie Handelsunternehmen im Bauberggewerbe. Als Berater stehen Sie mit Ihrem vorzüglichen Fachwissen den verschiedenen Firmen zur Verfügung. Dafür ist eine Ausbildung im

Baufach

nötig. Sie sind Gipser, Maurer oder Baufachmann und haben bereits Erfahrungen im Aussendienst gesammelt. Zudem verfügen Sie vorzugsweise zusätzlich über kaufmännische Kenntnisse. Ihre Aufgaben erfordern Organisationstalent wie auch präzises Verhandlungsgeschick. Sind Sie an dieser ausbaufähigen Stelle interessiert? Dann rufen Sie uns an. Frau Elisabeth Schütz beantwortet gerne Ihre weiteren Fragen.

Personalsuche im Kundenauftrag, WiP Personal, Rheinstrasse 16, 4410 Liestal, Telefon 061/921 10 30

Long sursis pour une mère infanticide

Procès de la misère...

BOUDRY (AP). — Le Tribunal correctionnel de Boudry (NE) a condamné hier une mère infanticide de 23 ans à une peine de quinze mois d'emprisonnement, assortie d'un sursis de quatre ans. La jeune Jurassienne, reconnue aussi coupable de vol, d'abus de confiance et d'induction de la justice en erreur, purgera toutefois trois mois et sept jours d'emprisonnement à la suite de la révocation de deux sursis. Le tribunal a suivi le Ministère public et a admis le délit impossible. En effet, l'accusée a eu l'intention de tuer son bébé alors qu'il était peut-être mort-né.

Ce procès était celui de la détresse et de la misère tant morale que matérielle. Dès son adolescence, l'accusée a accumulé les échecs. Sans formation professionnelle, elle a sans cesse occupé des emplois sporadiques.

Au début du mois de février 1987, la prévenue, sans travail depuis quelques semaines, est au Niger en compagnie de quelques camarades. Sa grossesse, qu'elle a pu et voulu garder secrète, arrive à son terme.

Dès l'apparition des premières contractions, la jeune femme se

réfugie dans des toilettes. Elle accouche, debout, d'une petite fille. Au moment de l'expulsion, le nourrisson tombe par terre: un violent traumatisme crânien sera constaté plus tard.

Prise de panique et de douleur, la mère perd connaissance. Quand elle revient à elle, elle prend son bébé, le secoue. Rien à faire: il ne montre aucun signe de vie. La jeune femme part se laver, puis revient et remplit la bouche du nouveau-né de serviettes hygiéniques.

Devant les juges, l'accusée a affirmé ne plus savoir ce qui s'était passé ce soir-là. Un certificat de décès, établi au Niger, fait état de signes de choc et d'asphyxie. Ce document n'a cependant pas été considéré comme suffisamment sérieux pour être réellement crédible.

Le doute a profité à l'accusée

Le Ministère public a mis en évidence le principe selon lequel le doute doit profiter à l'accusée. Il n'est en effet pas exclu que l'enfant soit mort-né. Même si du coton a été retrouvé dans la bouche du nourrisson, ce qui constitue la

preuve de l'intention de donner la mort, il n'est toutefois pas possible de tuer quelqu'un qui est déjà mort.

L'accusation a estimé que l'intention de donner la mort était bien réelle. Le Ministère public a ainsi retenu le délit impossible prévu par le Code pénal suisse et permettant au juge d'atténuer librement la peine.

Le tribunal a fait sienne la conclusion de l'expert-psychiatre selon qui l'avenir de la jeune femme «n'est pas tout à fait sombre». Engagée par un couple qui l'entoure et lui accorde sa confiance, elle a opté pour une nouvelle vie et remboursé, petit à petit, tous ses créanciers.

Plaintes contre la SSR au Tribunal fédéral

Un recours admis

LAUSANNE (ATS). — Le Tribunal fédéral a admis hier un recours de la société EOS (Energie de l'Ouest Suisse S.A.) contre la Télévision romande. L'affaire a été renvoyée à l'autorité indépendante de plainte en matière de radio-TV (AIEP) pour nouvelle décision. La cour a d'autre part rejeté le recours du propriétaire de l'hôtel Noga Hilton, à Genève, qui se plaignait également d'un manque d'objectivité du téléjournal. Elle n'est en revanche pas entrée en matière sur deux autres plaintes.

La IIe Cour de droit public se penchait pour la première fois sur des décisions de l'autorité indé-

● **BERNE (ATS).** — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner la convention sur l'abandon de la centrale nucléaire de Kaiseraugst, qui a siégé hier après-midi, a approuvé le projet par 6 voix contre 2, avec 3 abstentions. L'arrêté fédéral autorisant le Conseil fédéral à conclure cette convention ne mentionne pas l'indemnité de 350 millions de francs qui doit être versée à l'Energie nucléaire de Kaiseraugst S.A.: cette indemnité sera votée par la voie du budget de la Confédération pour 1989.

● **SCHAFFHOUSE (ATS).** — Le canton de Schaffhouse, qui avait renoncé en août 1987 à introduire le français à l'école primaire, veut revenir sur sa décision. Le Conseil schaffhouseois de l'éducation, selon les indications hier de son secrétaire Eduard Schmid, a décidé lors de sa dernière séance de charger une commission d'examiner les modalités d'une introduction du français. Des motifs confédéraux l'ont poussé à ce revirement: Schaffhouse, après le «oui» de Zurich et de Thurgovie, ne peut pas se permettre de rester le seul canton alémanique opposé au français, a précisé M. Schmid.

Adolf Ogi à Paris

Nucléaire: soyons réalistes!

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Adolf Ogi estime que, lors de ses entretiens avec le ministre français de l'Industrie Roger Fauroux, il ne pourra pas exiger l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Creys-Malville, comme le souhaitent les opposants à la centrale. Il pourra uniquement demander que les Français fassent tout ce qui est humainement possible pour assurer la sécurité de l'installation, a-t-il déclaré hier matin lors d'un symposium à Berne.

Dans un discours prononcé au cours d'une réunion organisée par l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle, M. Ogi a précisé que la Suisse est aussi tributaire de l'électricité nucléaire produite en France. Si la consommation d'énergie continue d'augmenter de 3%, la dépendance de la Suisse face à l'étranger va s'accroître. La Suisse a déjà acheté des options pour une centrale nucléaire et demie en France afin de satisfaire ses besoins en électricité, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le chef du Département des transports, des communications et de l'énergie a mis en garde contre une renonciation au nucléaire sans véritable alternative et qui représenterait un saut dans le vide. Les énergies alternatives pourraient couvrir 5% de l'utilisation globale d'énergie en Suisse, estime M. Ogi.

Une renonciation présente le risque de devoir recourir au charbon et au pétrole. Mais ce sont des solutions inadaptées, dans la mesure où elles entraînent un réchauffement de l'atmosphère et risquent de provoquer une modification du climat.

M. Ogi a également répondu clairement aux groupes qui, selon lui, protègent leurs propres régions, mais, en général, consomment volontiers et sans arrière-pensées. Il faisait ainsi allusion aux oppositions rencontrées par les projets de forages en vue de l'installation de dépôts pour les déchets radioactifs.

Tourisme: recul des nuitées en octobre

BERNE (ATS). — Après avoir augmenté en août et en septembre, le nombre des nuitées d'hôtel a diminué en octobre en Suisse. D'après une première estimation de l'Office fédéral de la statistique (OFS), publiée hier, l'hôtellerie suisse a réalisé 2,55 millions de nuitées, soit 70000 ou 2,5% de moins qu'en octobre 1988. La baisse de la demande indigène a été nettement moins prononcée (-0,5%) que celle de la demande étrangère (-5%).

Une fois encore, c'est la défection des Américains (-12% ou 26000 nuitées) qui a pesé le plus lourd dans la balance. Mais l'apport des Britanniques (-18% ou -17000) et des Néerlandais (18% également ou -7700) s'est aussi considérablement amoindri. On note en revanche un accroissement chez les Allemands, les Français et les Italiens.

Vaud: sonnette d'alarme

LAUSANNE (ATS). — L'hôtellerie vaudoise a connu dans les dix premiers mois de l'année une baisse de 3,5%. La perte la plus forte s'enregistre dans la région lémanique, alors que les Alpes ont mieux résisté. En revanche, le canton de Vaud est la seule région du pays dont la part de marché en Suisse est en augmentation (+1,5%), a indiqué hier M. Georges Tauxe, directeur de l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV).

Si la cherté du franc reste le plus lourd handicap, M. Tauxe discerne quinze autres raisons principales des tendances à la baisse: sur sa liste, en plus de l'insuffisance des moyens de promotion, du manque

de neige et de l'été pluvieux, figurent l'action xénophobe, les OPA suisses à l'étranger, les manifestations de l'Union Helvetica et «les déclarations des écologistes comme quoi les touristes polluent».

L'OTV, qui dispose d'un budget de 2,3 millions de francs (dont 61% pour les opérations) a défini ses objectifs pour 1989: présence accrue en Suisse sur les thèmes villégiature, gastronomie, culture; renforcement des activités du bureau de New York; intensification de la promotion sur six marchés prioritaires (Grande-Bretagne, France, RFA, Italie, Espagne, Benelux).

Une famille en otage

Dix ans pour deux célèbres gangsters français

GENÈVE (AP). — La Cour d'assises de Genève a condamné hier à dix ans de réclusion les Français Jacques Hyver, 39 ans, et Farid Boularas, 35 ans. Le procureur général avait requis douze ans de réclusion.

Après s'être évadés ensemble de la prison centrale française de Saint-Maur (Indre), les deux hommes au passé très chargé ont enlevé le 30 décembre 1987 la famille d'un banquier à Genève et demandé un rançon de 500000 francs, sans toutefois l'obtenir.

Ils ont été reconnus coupables de prise d'otages, avec de légères circonstances atténuantes pour Hyver. Multirécidivistes, ils ont encore de longues peines à purger en France.

En cavale depuis un mois et demi, les deux hommes, planqués dans un hôtel de Genève sous de faux noms, se sont rendus le 30 décembre 1987 au domicile du gérant d'une agence genevoise du Crédit Suisse. Ils ont obligé la femme et les deux fillettes du banquier à monter dans une voiture et exigé de ce dernier qu'il leur remette une rançon de 500000 francs.

Le coup a échoué, grâce à l'intervention de la police et au

fait qu'Hyver a libéré les otages avant la remise de la rançon, ce qui a été retenu en sa faveur. Boularas a ainsi été cueilli alors qu'il attendait l'argent. Jacques Hyver a connu le même sort quelques jours plus tard.

Durant ce procès de trois jours, Hyver et Boularas ont compliqué la tâche de leurs avocats. Le premier a refusé de desserrer les dents, le second a maladroitement noyé la cour sous un flot de paroles. La défense a insisté sur l'enfance troublée des deux hommes et sur l'humanité dont a fait preuve Hyver pour ses otages.

Le passé des deux gangsters a pesé lourd sur le verdict. Hyver, fils d'industriel, a déjà été condamné en France pour le rapt de Michel Maury-Larivière, vice-président du Comité national du patronat français (CNPF), et le meurtre d'un patron de «boîte» parisienne. Quant à Boularas, son palmarès comporte plusieurs braquages à main armée.

Indemnisation en cas d'intempéries

Equité réclamée

ZURICH (ATS). — La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers demande au Conseil fédéral de se comporter de manière identique à l'égard du tourisme et de l'industrie de la construction en matière d'indemnité en cas d'intempéries. Au cas où ce traitement équitable serait refusé, la suppression des dédommagements serait requise, a indiqué la fédération dans un communiqué publié hier. Elle envisage de lancer un référendum si le modèle actuel de révision partielle de la loi sur l'assurance-chômage est adopté.

Selon la Fédération on des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, la

révision partielle de cette loi n'est pas envisageable «sans que des solutions réalistes et orientées vers l'avenir soient proposées sur une large base». Elle estime en outre qu'il convient d'abolir les prétentions que le «lobby» de la construction «était seul à pouvoir émettre jusqu'ici, et qui ne peuvent plus être acceptées sous cette forme».

Malgré les interventions des milieux touristiques, une majorité des organes consultés dans la procédure de consultation désirent s'en tenir au modèle actuel de dédommagement en cas d'intempéries, qui est basé «sur des conceptions périmées», a rappelé la Fé-

dération des cafetiers, restaurateurs et hôteliers. Le Conseil fédéral a pris connaissance mercredi dernier des résultats de la procédure de consultation et chargé le Département fédéral de l'économie publique de rédiger un message à l'intention des Chambres.

● **LA NEUVEVILLE (ATS).** — Trois ressortissants italiens, soupçonnés d'être les auteurs d'une attaque à main armée dans une banque à La Neuveville, le 2 juin, ont été arrêtés, a indiqué hier le juge d'instruction du district de La Neuveville, Me Cornelia Apolloni.

● **BÂLE - PARIS (AP).** — Les collectionneurs d'art peuvent dorénavant s'offrir une œuvre du Suisse Jean Tinguely pour 90 centimes suisses ou cinq francs français. Les postes helvétiques et françaises ont en effet présenté hier à Paris et Bâle leur premier timbre émis en commun. Celui-ci représente une «métamécanique» du peintre et sculpteur fribourgeois.

● **LAUSANNE (ATS).** — Un buste du chef d'orchestre Victor Desarzens, offert par ses enfants et dû au ciseau de feu Casimir Raymond, a été installé hier dans le studio portant son nom, à la Maison de la radio, là même où le fondateur de l'Orchestre de chambre de Lausanne a dirigé tant de fois concerts et surtout répétitions, de 1942, année de naissance de l'ensemble qui allait devenir célèbre, jusqu'en 1973. Victor Desarzens est mort en février 1986.

Les forêts victimes de la faune

Augmenter la chasse

BERNE (ATS). — Un colloque sur les dégâts causés aux forêts par la faune, organisé hier à Berne par l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, a montré que seule une combinaison de mesures permet de les réduire. Il faut notamment diminuer les effectifs par la chasse; mais cette mesure ne permet pas à elle seule d'atteindre le but recherché, indique un communiqué.

Les dégâts causés par la faune (cerf, chevreuil et chamois) constituent une menace pour la conservation des forêts protégées dans les Alpes. Ils appa-

raissent surtout dans l'aire de dispersion du cerf, qui passait autrefois l'hiver dans les forêts des fonds des vallées. L'exploitation agricole, les agglomérations et les voies de communication ont bouleversé ces régions, chassant le cerf vers les régions de montagne.

La densité des effectifs y est élevée et les animaux coupent les jeunes pousses avec leurs dents, portant ainsi atteinte à leur propre habitat. Dans certaines régions, seuls des arbres de plus de 50 ans résistent à ces atteintes et sont aptes à protéger contre les avalanches.

L'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage va élaborer un catalogue des mesures possibles de prévention. Dans les forêts particulièrement menacées, la chasse doit augmenter fortement; mais les périodes de chasse doivent être les plus courtes possible pour ne pas trop déranger la faune.

De son côté, le forestier doit favoriser la pousse de bosquets et constituer des lisières riches en nourriture. Enfin, le développement touristique (domaines skiables) ne doit pas trop perturber les zones habitées par la faune.

Toujours sans nouvelles de Peter Winkler

GENÈVE - SAÏDA (ATS). — Angelo Gnädinger, responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour le Moyen-Orient, s'est rendu hier à Saïda, pour s'entretenir du rapt, le 17 novembre dernier dans cette ville, de Peter Winkler, un des délégués du CICR au Liban-Sud. La présence de M. Gnädinger au Liban témoigne de la «préoccupation» du CICR dans cette affaire, et des efforts qu'il entend pour retrouver son délégué, a indiqué à l'ATS un porte-parole de l'organisation humanitaire à Genève.

M. Gnädinger, basé à Genève, était arrivé mercredi à Beyrouth, a-t-il précisé.

A l'issue d'un entretien hier avec Moustapha Saad, chef de l'Organisation populaire nassérienne (OPN, milice sunnite qui contrôle Saïda), M. Gnädinger a déclaré à la presse: «Nous avons remercié M. Saad pour les efforts qu'il a déployés et qu'il continue de déployer pour parvenir à la libération de Peter Winkler.»

M. Winkler (32 ans) avait été enlevé par trois hommes armés non identifiés dans un quartier sud

de la ville. Son rapt n'a toujours pas été revendiqué. M. Saad avait déclaré mercredi disposer de «nouvelles informations pouvant conduire à l'identification des ravisseurs et du lieu de détention» de M. Winkler.

M. Gnädinger était accompagné à Saïda du nouveau chef de la délégation du CICR au Liban, Michel Dufour, et de son prédécesseur, Dominique Gross. Ce changement à la tête de la délégation était prévu depuis longtemps, a indiqué le porte-parole du CICR.

Assemblée des délégués de la SSR

Augmenter le temps de «pub» à la TV

BERNE (ATS). — La SSR demandera en janvier au Conseil fédéral de faire passer le maximum quotidien de publicité télévisée de vingt-trois à trente minutes et envisage la possibilité de demander, plus tard, d'introduire de la publicité le dimanche. Antonio Riva a affirmé hier à Berne, à l'occasion de l'assemblée des délégués qui a marqué le terme de sa première année à la présidence générale de la SSR, que «l'idée qu'incarne la

SSR est plus que jamais irremplaçable».

Les «blocs» de publicité ne devraient pas être prolongés, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) prévoit de créer de nouveaux blocs dans les heures de faible écoute. Le passage de vingt à trente minutes de publicité quotidienne rapporterait près de 30 millions de francs par année, a précisé Jean-Bernard Münch, directeur des finances et de la ges-

tion à la SSR. Antonio Riva a indiqué qu'il n'est pas question d'introduire des spots publicitaires sur les chaînes nationales de radio.

Les téléspectateurs sont habitués à rencontrer de la publicité le dimanche, dans les journaux et lors d'événements sportifs par exemple. Ils ne remarquent souvent pas que la SSR ne diffuse pas de publicité le dimanche, a expliqué M. Münch, pour défendre le projet de publicité dominicale.

Azerbaïdjan

Le feu de la révolte couve encore

MOSCOU (AP). – Au lendemain de la journée de violence en Azerbaïdjan, on notait hier un certain retour au calme dans le Caucase. Dans le même temps, les parlementaires arméniens ont rejeté les réformes proposées par le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev tout en renouvelant leur demande de rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie.

Au cours d'une session non officielle, le Soviet suprême (Parlement) de la République d'Arménie s'est à nouveau prononcé en faveur de l'annexion de la région du Haut-Karabakh, en Azerbaïdjan, s'opposant par là même au refus exprimé sur cette question par le Kremlin.

Cette session, à laquelle assistaient environ 200 parlementaires, s'est déroulée dans les locaux de l'Opéra d'Erevan et n'a pris fin qu'après minuit, a précisé Victoria Manoukian, de l'agence de presse officielle arménienne Armenpress.

«Ils ont estimé que les amendements à la Constitution ne correspondaient pas aux intérêts de l'Arménie et de la démocratie, et ont demandé que dans les deux prochains mois soient ap-

portées de nouvelles propositions plus conformes à ces critères», a-t-elle expliqué.

Les émeutes de cette semaine en Azerbaïdjan ont fait couler beaucoup de sang. Le nombre des victimes des affrontements ethniques dans cette région du Caucase pourrait avoir atteint des proportions encore inégalées depuis le début des troubles entre Azeris et Arméniens en février dernier. On ne dispose cependant pas de bilan précis.

Plus de 2000 membres de la communauté arménienne d'Azerbaïdjan ont à ce jour quitté cette République pour se réfugier en Arménie suite aux violents affrontements qui ont coûté la vie à trois soldats et blessé au moins 126 personnes au début de la semaine. Jeudi,

les violences perpétrées par des Azeris à l'encontre d'Arméniens – ces derniers parlant même de «pogrom» – auraient fait plusieurs morts.

Musa Mamedov, chargé de l'information au Ministère des affaires étrangères d'Azerbaïdjan, a estimé que la situation restait tendue à Bakou, capitale de sa République, et que les grèves avaient contraint de nombreuses entreprises de cette ville portuaire de la mer Caspienne à fermer leurs portes.

Joint par téléphone à Bakou, M. Mamedov a, par ailleurs, précisé que le Ministère de l'intérieur avait demandé à ses troupes de prendre position autour des quartiers de la communauté arménienne.

L'adieu d'Athènes à Christina Onassis



Thierry Roussel, le quatrième mari de Tina Onassis. Il s'est immédiatement rendu en Argentine et à suivi le cercueil jusqu'à Athènes. M. Roussel est le père de l'unique enfant de Christina, Athina.



ATHÈNES (AP). – Près de 5000 personnes ont rendu hier un dernier hommage à Christina Onassis dans la cathédrale d'Haghia Photini, située dans la banlieue ouest d'Athènes. La fille de l'armateur grec, décédée samedi dernier en Argentine d'un œdème pulmonaire, doit être enterrée samedi dans l'île de Skorpis, propriété de la famille. Environ 500 personnes avaient pris place dans la matinée à l'intérieur de la cathédrale, construite, en grande partie, grâce aux dons d'Aristote Onassis. Autour de l'édifice, on comptait environ 5000 personnes, qui sont restées immobiles, debout, malgré la pluie violente qui tombait sur la capitale grecque hier matin.

Le dernier mari de Christina Onassis, le Français Thierry

Roussel, avait pris place, un peu à l'écart, à côté du cercueil de forme ovale et orné d'argent. Il n'a fait aucune déclaration à l'issue de la cérémonie. A quelques mètres du cercueil, une énorme gerbe de chrysanthèmes avait été déposée. Elle portait les prénoms de Thierry et d'Athina, la fille qu'ont eue Christina Onassis et Thierry Roussel. Athina est aujourd'hui l'unique héritière de l'immense fortune de sa mère, estimée à environ 1,5 milliard de francs.

Dans la foule, outre les plus proches amis de Christina, on pouvait apercevoir des ministres du Gouvernement grec, des hommes d'affaires et des armateurs amis d'Aristote Onassis.

Sur la place qui entoure la cathédrale, la foule était compacte et

recueillie. Certains avaient préféré se poster aux balcons des immeubles voisins. Lorsque Thierry Roussel a quitté l'église, quelques vieilles Athéniennes lui ont lancé: «Longue vie à vous!». La petite Athina n'assistait pas à la cérémonie.

Un avion transportant le cercueil de Christina Onassis devait s'envoler dans la soirée pour Skorpis, une île qui est depuis plusieurs dizaines d'années la propriété de la famille Onassis. Là sont enterrés Aristote Onassis, décédé en 1975, et son fils Alexandre, mort dans un accident d'avion, sur l'aéroport d'Athènes, en 1973. La mère de Christina, Athena, était morte en 1974, à 45 ans.

Hongrie: le «remède» du chômage

BUDAPEST (ATS/Reuter). – Le Parlement hongrois, confronté au choix douloureux de mesures d'assainissement de l'économie nationale, a adopté hier un plan qui va générer pour la première fois un important chômage dans la Hongrie communiste. Les députés se sont prononcés à une large majorité (malgré 26 voix contre et 43 abstentions) pour le plus rigoureux de deux plans proposés pour 1989.

Janos Hoos, président de l'organisme national de planification, a indiqué que le programme retenu vise à restructurer l'économie et réduira le revenu réel par habitant de 2%.

Selon des chiffres publiés avant le vote, ce plan fera passer de 15 000 à 100 000 le nombre de chômeurs, soit 2% de la population active, et les prix augmentent de 12 à 15%. Même si ces chiffres restent modérés par rapport aux critères occidentaux, ils risquent de traumatiser un régime dont l'idéologie officielle garantit le droit au travail.

Actuellement autour de 7000 forints (140 dollars), les salaires mensuels moyens sont déjà si bas que nombre de Hongrois sont obligés d'avoir un deuxième, voire un troisième emploi pour boucler les fins de mois.

M. Mitterrand en URSS

Tourisme en trente-six heures

MOSCOU(ATS/AFP). – Le président français François Mitterrand a eu hier après-midi un premier entretien de plus de deux heures en tête à tête avec Mikhail

Gorbatchev, consacré essentiellement au désarmement et aux relations bilatérales, a-t-on indiqué de source française informée.

La première heure a permis aux

deux chefs d'Etat d'effectuer un tour d'horizon général des problèmes bilatéraux et de la situation internationale, la seconde leur a donné l'occasion de parler du désarmement et également d'exposer leur vision de l'Europe.

Reçu sans cérémonial particulier au Kremlin, immédiatement après son arrivée à Moscou à bord d'un Concorde, le chef de l'Etat français effectue une visite de trente-six heures en Union soviétique. Une «visite officielle», disent les Français, une «visite de travail», soulignent les Soviétiques, une nuance de sémantique qui marque leur volonté de ne pas assimiler ce bref déplacement aux récents voyages à Moscou d'autres dirigeants européens.

M. Mitterrand est accompagné de sept ministres qui ont eu des entretiens avec leurs homologues soviétiques, avant de retrouver les deux présidents pour une séance de travail élargie aux deux délégations. En parallèle, les hommes d'affaires français qui ont fait le voyage de Moscou ont conclu plusieurs accords.

Un premier protocole pour l'octroi d'un crédit bancaire français à l'URSS, dont le montant devrait être de 12 milliards de francs à l'URSS, a été signé par Yves Haberer, président directeur général du Crédit Lyonnais.

Après un dernier entretien ce matin avec le numéro un soviétique, le président français doit partir pour le cosmodrome de Baïkonour, en Asie centrale. Il y assistera en fin d'après-midi au lancement du Soyouz-TM-7 à bord duquel se trouveront le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et deux Soviétiques, avant de reprendre le Concorde pour rentrer directement à Paris.

Baïkonour: le 301^e

BAÏKONOUR (ATS/AFP). – C'est dans la nuit d'hiver tombée depuis près de trois heures sur les steppes du Kazakhstan que débutera le 26 novembre à 20 h 49 locales (16 h 49 heure suisse), en présence du président François Mitterrand, la seconde mission spatiale franco-soviétique qui va permettre au Français Jean-Loup Chrétien de passer vingt-quatre jours à bord de la station Mir.

Détail intéressant du programme de ce futur vol spatial soviétique révélé dès jeudi à Baïkonour: lors de sa mission, Serebrov sera appelé à tester un «fauteuil volant» spatial. Ce nouvel appareil, désigné sous le nom de «scaphandre indépendant», ressemble étrangement au scooter spatial utilisé il y a quelques années par les astronautes américains pour récupérer notamment deux satellites en panne.

Le lancement de la seconde mission franco-soviétique sera le 301e effectué sur le pas de tir qui a vu partir le premier Spoutnik en 1957 et Youri Gagarine, en 1961.

Combats de rue dans Beyrouth

7 morts, 20 blessés

BEYROUTH (AP). – De violents combats de rue entre milices chiites rivales – Amal de Nabih Berri et le Hezbollah (pro-iranien) – se sont déplacés hier vers les zones résidentielles et le quartier des hôtels de Beyrouth.

Dans la matinée, sept personnes avaient été tuées et vingt autres avaient été blessées dans ces affrontements.

C'est la première fois que la lutte Amal-Hezbollah pour le contrôle des quelque un million de chiites libanais se déplace vers le centre de la capitale depuis février 1987, date de l'entrée des Syriens

dans le secteur musulman. Les combats ont pris fin hier vers 3 h 30 (2 h 30 HEC) après que le commandement d'un contingent de l'armée syrienne, chargée de la sécurité dans les secteurs sud et ouest de Beyrouth, eut ordonné un cessez-le-feu. Mais la police s'attendait à de nouveaux affrontements.

«Les deux parties massent leurs combattants et fortifient leurs positions. Un seul coup de feu déclencherait à nouveau les hostilités», a déclaré un porte-parole de la police.



Le mystère du château Bridoire

BERGERAC (AP). – Parmi les 1000 châteaux du Périgord, il en est un, celui de Bridoire à Ribagnac ayant appartenu au marquis Foucaud qui depuis cinq ans est laissé à l'abandon par son dernier propriétaire, un avocat, Me Boissière Palaun.

Cet avocat faisait partie des défenseurs de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa lors de son procès. Chose curieuse, depuis le retour de Bokassa en Centrafrique, Me Boissière Palaun a totalement disparu et personne n'a trouvé sa trace.

Pourtant la société civile qu'il avait constituée avec son épouse (dont le siège est dans le XVIe ar-

rondissement) paie régulièrement les impôts afférents au château et au domaine de 40 hectares à la perception de Saussignac (Dordogne).

Magnifique vestige du XVe siècle, rebâti sur des fondations du XIIe, le château de Bridoire est livré aux voleurs et pilliers en tout genre.

A l'intérieur tout a disparu, meubles, boiserie, tapisseries, portes... Des vandales ont également emporté des pierres. En désespoir de cause, le maire de Ribagnac, M. Norbert Rondonnier, a lancé un appel dans l'espoir de retrouver le propriétaire afin de sauver le château de la ruine.

Israël

Raid au Liban

SAÏDA (AP). – Des avions israéliens ont effectué hier un raid sur des cibles palestiniennes près de Saïda, dans le sud du Liban, a annoncé la police.

L'attaque a fait cinq morts et quinze blessés parmi les combattants palestiniens.

Au moins quatre appareils ont participé à ce raid, dirigé contre des bases palestiniennes près des monts Alman, au nord-est de Saïda, vers 14 heures.

Le raid a été confirmé de source militaire israélienne à Jérusalem, où l'on précise qu'un dépôt de munitions a été détruit.

France: l'histoire pitoyable de trois vies gâchées

PARIS (AP). – Georges Moreau, le meurtrier de son fils mongolien, a finalement été condamné hier à deux ans de prison avec sursis par la Cour d'assises de Paris.

C'est cette peine qu'avait demandée contre lui l'avocat général, Mme Dominique Commeret, en déclarant: «Juger ce n'est pas accabler. Si on peut le comprendre et lui pardonner, on ne peut aller jusqu'à l'absoudre.» Le défenseur, maître Yvon Cojean, avait plaidé l'acquiescement. «Pour le condamner, avait-il déclaré, vous devriez dire que cet homme est un assassin alors qu'il est une victime.»

Georges Moreau, âgé de 66 ans, retraité de la région Renault, comparait hier devant la Cour d'assises de Paris pour le meurtre de son fils mongolien Alain, 36 ans, qu'il avait tué à coups de carabine le 8 juin 1986, après l'avoir endormi avec une forte dose de barbituriques.

Il voulait alors se suicider mais il ne l'a pas fait, l'arme lui ayant glissé des mains parce que, pour se donner du courage, il venait de boire deux bouteilles de bordeaux.

Sa femme était morte d'un cancer l'année précédente et elle lui avait fait jurer, quoi qu'il arrive, de ne

jamais confier «le petit» à une institution où il serait trop malheureux. C'est elle qui avait acheté la carabine et mis de côté les barbituriques.

L'accusé raconte: «Le médecin nous avait dit peu après la naissance qu'il ne serait jamais comme les autres. On a pleuré et puis on l'a aimé de tout notre cœur.» Mais il était devenu très fort. Un bébé de 93 kilos qu'il fallait raser, habiller, changer, laver. Il ne parlait presque pas, il était presque aveugle. Les derniers temps, il cherchait sa mère partout. «J'ai tout fait pour essayer de la remplacer mais je n'y suis pas arrivé. Je n'en pouvais plus, j'étais décidé à me tuer.»

Georges Moreau dit aussi ce qu'ont été ces longues années, les parents perdus de vue à cause du petit, pas un seul ami et aussi les gens qui regardaient ce fils comme une bête curieuse. «Ce n'était pas comme maintenant. On vous montrait du doigt et il fallait se cacher.»

Aussitôt après le drame, Georges Moreau a été inculpé mais laissé en liberté par le juge d'instruction. Et il est revenu dans son petit logement. «Maintenant j'ai tout perdu, dit-il. J'en arrive à regretter l'usine, je m'ennuie à en mourir.»